



## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

Double

UNIVERSITÉ HENRI POINCARÉ, NANCY 1  
2001

FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY  
N° 12



THÈSE

27 FEV. 2001

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement  
dans le cadre du troisième cycle de Médecine Générale

Par

**Pascal HENNEQUIN**

Le lundi 26 février 2001

**SANTÉ ET HYGIÈNE DE L'ENFANT DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE**

Examineurs de la thèse :

M. Professeur Georges GRIGNON

Président

M. Professeur Pierre MONIN

}

M. Professeur Jean DE KORWIN KROKOWSKI

}

Juges

M. Docteur Philippe DULUCQ

}

M. Docteur Eric SALF

}

BIBLIOTHEQUE MEDECINE NANCY 1



D

007 184733 8

---

UNIVERSITÉ HENRI POINCARÉ, NANCY 1  
2001

FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY  
N°



## THÈSE

Pour obtenir le grade de

### DOCTEUR EN MÉDECINE

Présentée et soutenue publiquement  
dans le cadre du troisième cycle de Médecine Générale

Par

**Pascal HENNEQUIN**

Le lundi 26 février 2001

### **SANTÉ ET HYGIÈNE DE L'ENFANT DANS L'ÉGYPTE ANCIENNE**

Examineurs de la thèse :

M. Professeur Georges GRIGNON		Président
M. Professeur Pierre MONIN	}	
M. Professeur Jean DE KORWIN KROKOWSKI	}	Juges
M. Docteur Philippe DULUCQ	}	
M. Docteur Eric SALF	}	

UNIVERSITÉ HENRI POINCARÉ, NANCY 1  
FACULTÉ DE MÉDECINE DE NANCY

-----  
**Président de l'Université : Professeur Claude BURLET**

**Doyen de la Faculté de Médecine : Professeur Jacques ROLAND**

**Vice-Doyen de la Faculté de Médecine : Professeur Hervé VESPIGNANI**

**Asseseurs**

du 1er Cycle :  
du 2ème Cycle :  
du 3ème Cycle :  
de la Vie Facultaire :

**Mme le Docteur Chantal KOHLER**  
**Mme le Professeur Michèle KESSLER**  
**Mr le Professeur Jacques POUREL**  
**Mr le Professeur Philippe HARTEMANN**

**DOYENS HONORAIRES**

Professeur Adrien DUPREZ - Professeur Jean-Bernard DUREUX  
Professeur Georges GRIGNON - Professeur François STREIFF

**PROFESSEURS HONORAIRES**

Louis PIERQUIN - Etienne LEGAIT - Jean LOCHARD - René HERBEUVAL - Gabriel FAIVRE - Jean-Marie FOLIGUET  
Guy RAUBER - Paul SADOUL - Raoul SENAULT - Pierre ARNOULD - Roger BENICHOUX - Marcel RIBON  
Jacques LACOSTE - Jean BEUREY - Jean SOMMELET - Pierre HARTEMANN - Emile de LAVERGNE  
Augusta TREHEUX - Michel MANCIAUX - Paul GUILLEMIN - Pierre PAYSANT  
Jean-Claude BURDIN - Claude CHARDOT - Jean-Bernard DUREUX - Jean DUHEILLE - Jean-Pierre GRILLIAT  
Pierre LAMY - François STREIFF - Jean-Marie GILGENKRANTZ - Simone GILGENKRANTZ  
Pierre ALEXANDRE - Robert FRISCH - Jean GROSDIDIER - Michel PIERSON - Jacques ROBERT  
Gérard DEBRY - Georges GRIGNON - Pierre TRIDON - Michel WAYOFF - François CHERRIER - Oliéro GUERCI  
Gilbert PERCEBOIS - Claude PERRIN - Jean PREVOT - Pierre BERNADAC - Jean FLOQUET  
Alain GAUCHER - Michel LAXENAIRE - Michel BOULANGE - Michel DUC - Claude HURIET - Pierre LANDES  
Alain LARCAN - Gérard VAILLANT - Max WEBER - Daniel ANTHOINE - Pierre GAUCHER - René-Jean ROYER  
Hubert UFFHOLTZ - Jean-Claude HUMBERT - Jacques LECLERE - Francine NABET

=====

**PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS -  
PRATICIENS HOSPITALIERS**

(Disciplines du Conseil National des Universités)

-----

**42ème Section : SCIENCES MORPHOLOGIQUES**

**1ère sous-section : (Anatomie)**

Professeur Michel RENARD - Professeur Jacques ROLAND - Professeur Gilles GROSDIDIER

Professeur Pierre LASCOMBES - Professeur Marc BRAUN

**2ème sous-section : (Histologie, Embryologie, Cytogénétique)**

Professeur Hubert GERARD - Professeur Bernard FOLIGUET - Professeur Bruno LEHEUP

**3ème sous-section : (Anatomie et cytologie pathologiques)**

Professeur Adrien DUPREZ - Professeur François PLENAT

Professeur Jean-Michel VIGNAUD - Professeur Eric LABOUYRIE

-----

**43ème Section : BIOPHYSIQUE ET IMAGERIE MÉDICALE**

**1ère sous-section : (Biophysique et traitement de l'image)**

Professeur Alain BERTRAND - Professeur Gilles KARCHER - Professeur Pierre-Yves MARIE

**2ème sous-section : (Radiologie et imagerie médicale)**

Professeur Jean-Claude HOEFFEL - Professeur Luc PICARD - Professeur Denis REGENT

Professeur Michel CLAUDON - Professeur Serge BRACARD - Professeur Alain BLUM

-----

**44ème Section : BIOCHIMIE, BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE, PHYSIOLOGIE ET NUTRITION**1ère sous-section : (*Biochimie et Biologie Moléculaire*)Professeur Pierre NABET - Professeur Jean-Pierre NICOLAS  
Professeur Jean-Louis GUEANT – Professeur Jean-Luc OLIVIER2ème sous-section : (*Physiologie*)Professeur Jean-Pierre CRANCE - Professeur Jean-Pierre MALLIE  
Professeur François MARCHAL - Professeur Philippe HAOUZI3ème sous-section : (*Biologie cellulaire*)

Professeur Claude BURLET

4ème sous-section : (*Nutrition*)

Professeur Olivier ZIEGLER

-----

**45ème Section : MICROBIOLOGIE ET MALADIES TRANSMISSIBLES**1ère sous-section : (*Bactériologie, Virologie-Hygiène*)

Professeur Alain LE FAOU

2ème sous-section : (*Parasitologie et mycologie*)

Professeur Bernard FORTIER

3ème sous-section : (*Maladies infectieuses - maladies tropicales*)

Professeur Philippe CANTON - Professeur Alain GERARD - Professeur Thierry MAY

-----

**46ème Section : SANTÉ PUBLIQUE**1ère sous-section : (*Epidémiologie, économie de la santé et prévention*)

Professeur Jean-Pierre DESCHAMPS - Professeur Philippe HARTEMANN

Professeur Serge BRIANÇON - Professeur Francis GUILLEMIN

2ème sous-section : (*Médecine du travail et des risques professionnels*)

Professeur Guy PETIET

3ème sous-section : (*Médecine légale*)

Professeur Henry COUDANE

4ème sous-section (*Biostatistiques et informatique médicale*)

Professeur Bernard LEGRAS - Professeur François KOHLER

-----

**47ème Section : HÉMATOLOGIE, IMMUNOLOGIE, TRANSFUSION, CANCÉROLOGIE ET GÉNÉTIQUE**1ère sous-section : (*Hématologie*)

Professeur Christian JANOT - Professeur Thomas LECOMPTÉ - Professeur Pierre BORDIGONI -

Professeur Pierre LEDERLIN

(*Génie biologique et médical*)

Professeur J.François STOLTZ

2ème sous-section : (*Cancérologie*)

Professeur François GUILLEMIN - Professeur Thierry CONROY

(*Radiothérapie*)

Professeur Pierre BEY – Professeur Didier PEIFFERT

3ème sous-section : (*Immunologie*)

Professeur Gilbert FAURE - Professeur Marie-Christine BENE

4ème sous-section : (*génétiq*ue)

Professeur Philippe JONVEAUX

-----

**48ème Section : ANESTHÉSIOLOGIE, PHARMACOLOGIE, RÉANIMATION ET THÉRAPEUTIQUE**1ère sous-section : (*Anesthésiologie et réanimation chirurgicale*)

Professeur Marie-Claire LAXENAIRE - Professeur Claude MEISTELMAN - Professeur Dan LONGROIS

2ème sous-section : (*Réanimation médicale*)

Professeur Alain LARCAN - Professeur Henri LAMBERT - Professeur Nicolas DELORME

Professeur Pierre-Edouard BOLLAERT

3ème sous-section : (*Pharmacologie fondamentale, Pharmacologie clinique*)

Professeur Patrick NETTER - Professeur Pierre GILLET

4ème sous-section : (*Thérapeutique*)

Professeur François PAILLE - Professeur Gérard GAY – Professeur Faiez ZANNAD

-----

**49ème Section : PATHOLOGIE NERVEUSE, PATHOLOGIE MENTALE et RÉÉDUCATION**1ère sous-section : (*Neurologie*)

Professeur Michel WEBER - Professeur Gérard BARROCHE - Professeur Hervé VESPIGNANI

2ème sous-section : (*Neurochirurgie*)

Professeur Henri HEPNER - Professeur Jean-Claude MARCHAL - Professeur Jean AUQUE

Professeur Thierry CIVIT

3ème sous-section : (*Psychiatrie d'adultes*)

Professeur Jean-Pierre KAHN

4ème sous-section : (*Pédopsychiatrie*)

Professeur Colette VIDAILHET - Professeur Daniel SIBERTIN-BLANC

5ème sous-section : (*Médecine physique et de réadaptation*)

Professeur Jean-Marie ANDRE

-----

**50ème Section : PATHOLOGIE OSTÉO-ARTICULAIRE, DERMATOLOGIE et CHIRURGIE PLASTIQUE**1ère sous-section : (*Rhumatologie*)

Professeur Jacques POUREL - Professeur Isabelle VALCKENAERE

2ème sous-section : (*Chirurgie orthopédique et traumatologique*)

Professeur Daniel SCHMITT - Professeur Jean-Pierre DELAGOUTTE - Professeur Daniel MOLE

Professeur Didier MAINARD

3ème sous-section : (*Dermato-vénérologie*)

Professeur Jean-Luc SCHMUTZ - Professeur Annick BARBAUD

4ème sous-section : (*Chirurgie plastique, reconstructrice et esthétique*)

Professeur François DAP

-----

**51ème Section : PATHOLOGIE CARDIO-PULMONAIRE et VASCULAIRE**1ère sous-section : (*Pneumologie*)

Professeur Jean-Marie POLU - Professeur Yves MARTINET

Professeur Jean-François CHABOT

2ème sous-section : (*Cardiologie et maladies vasculaires*)

Professeur Etienne ALIOT - Professeur Yves JUILLIERE - Professeur Nicolas SADOUL

3ème sous-section : (*Chirurgie thoracique et cardio-vasculaire*)

Professeur Pierre MATHIEU - Professeur Jacques BORRELLY - Professeur Jean-Pierre VILLEMOT

Professeur Jean-Pierre CARTEAUX

4ème sous-section : (*Chirurgie vasculaire*)

Professeur Gérard FIEVE

-----

**52ème Section : MALADIES DES APPAREILS DIGESTIF et URINAIRE**1ère sous-section : (*Hépatologie, gastro-entérologie*)

Professeur Marc-André BIGARD

Professeur Jean-Pierre BRONOWICKI

2ème sous-section : (*Chirurgie digestive*)

-

3ème sous-section : (*Néphrologie*)

Professeur Michèle KESSLER - Professeur Dominique HESTIN (Mme)

4ème sous-section : (*Urologie*)

Professeur Philippe MANGIN - Professeur Jacques HUBERT

-----

**53ème Section : MÉDECINE INTERNE et CHIRURGIE GÉNÉRALE  
MÉDECINE ET CHIRURGIE EXPÉRIMENTALE**1ère sous-section : (*Médecine interne*)

Professeur Gilbert THIBAUT - Professeur Francis PENIN

Professeur Denise MONERET-VAUTRIN - Professeur Denis WAHL

Professeur Jean DE KORWIN KROKOWSKI - Professeur Pierre KAMINSKY

2ème sous-section : (*Chirurgie générale*)

Professeur Patrick BOISSEL - Professeur Laurent BRESLER

-----

**54ème Section : PATHOLOGIE DE L'ENFANT, OBSTÉTRIQUE, SYSTÈME ENDOCRINIEN  
REPRODUCTION ET DÉVELOPPEMENT**

1ère sous-section : (*Pédiatrie*)

Professeur Paul VERT - Professeur Danièle SOMMELET - Professeur Michel VIDAILHET - Professeur Pierre MONIN  
Professeur Jean-Michel HASCOET - Professeur Pascal CHASTAGNER

2ème sous-section : (*Chirurgie infantile*)

Professeur Michel SCHMITT - Professeur Gilles DAUTEL

3ème sous-section : (*Gynécologie et obstétrique*)

Professeur Michel SCHWEITZER - Professeur Jean-Louis BOUTROY

Professeur Philippe JUDLIN - Professeur Patricia BARBARINO

4ème sous-section : (*Endocrinologie et maladies métaboliques*)

Professeur Pierre DROUIN - Professeur Georges WERYHA

5ème sous-section : (*Biologie du développement et de la reproduction*)

-----

**55ème Section : SPÉCIALITÉS MÉDICO-CHIRURGICALES**

1ère sous-section : (*Oto-rhino-laryngologie*)

Professeur Claude SIMON - Professeur Roger JANKOWSKI

2ème sous-section : (*Ophthalmologie*)

Professeur Antoine RASPILLER - Professeur Jean-Luc GEORGE - Professeur Jean-Paul BERROD

3ème sous-section : (*Stomatologie et chirurgie maxillo-faciale*)

Professeur Michel STRICKER - Professeur Jean-François CHASSAGNE

=====

**PROFESSEURS DES UNIVERSITÉS**

-----

**27ème section : INFORMATIQUE**

Professeur Jean-Pierre MUSSE

-----

**64ème Section : BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLÉCULAIRE**

Professeur Daniel BURNEL

=====

**PROFESSEUR ASSOCIÉ**

**Hygiène et santé publique**

Professeur Roland SCHULZE-ROBBECKE

=====

**MAÎTRES DE CONFÉRENCES DES UNIVERSITÉS - PRATICIENS HOSPITALIERS**

**42ème Section : SCIENCES MORPHOLOGIQUES**

1ère sous-section : (*Anatomie*)

Docteur Bruno GRIGNON

2ème sous-section : (*Histologie, Embryologie, cytogénétique*)

Docteur Jean-Louis CORDONNIER - Docteur Edouard BARRAT - Docteur Jean-Claude GUEDENET

Docteur Françoise TOUATI - Docteur Chantal KOHLER

3ème sous-section : (*Anatomie et cytologie pathologiques*)

Docteur Yves GRIGNON - Docteur Béatrice MARIE

-----

**43ème Section : BIOPHYSIQUE ET IMAGERIE MÉDICALE**1ère sous-section : *(Biophysique et traitement de l'image)*Docteur Marie-Hélène LAURENS - Docteur Jean-Claude MAYER  
Docteur Pierre THOUVENOT - Docteur Jean-Marie ESCANYE - Docteur Amar NAOUN

-----

**44ème Section : BIOCHIMIE, BIOLOGIE CELLULAIRE ET MOLÉCULAIRE, PHYSIOLOGIE ET NUTRITION**1ère sous-section : *(Biochimie et biologie moléculaire)*Docteur Marie-André GELOT - Docteur Xavier HERBEUVAL - Docteur Jean STRACZEK  
Docteur Sophie FREMONT - Docteur Isabelle GASTIN - Dr Bernard NAMOUR2ème sous-section : *(Physiologie)*

Docteur Gérard ETHEVENOT - Docteur Nicole LEMAU de TALANCE - Christian BEYAERT

-----

**45ème Section : MICROBIOLOGIE ET MALADIES TRANSMISSIBLES**1ère sous-section : *(Bactériologie, Virologie-Hygiène)*Docteur Francine MORY - Docteur Michèle WEBER - Docteur Christine LION  
Docteur Michèle DAILLOUX - Docteur Alain LOZNIOWSKI2ème sous-section : *(Parasitologie et mycologie)*

Docteur Marie-France BIAVA - Docteur Nelly CONTET-AUDONNEAU

-----

**46ème Section : SANTÉ PUBLIQUE**1ère sous-section : *(Epidémiologie, économie de la santé et prévention)*

Docteur Mickaël KRAMER

-----

**47ème Section : HÉMATOLOGIE, CANCÉROLOGIE, IMMUNOLOGIE ET GÉNÉTIQUE**1ère sous-section : *(Hématologie)*

Docteur Jean-Claude HUMBERT - Docteur François SCHOONEMAN

3ème sous-section : *(Immunologie)*

Docteur Marie-Nathalie SARDA

4ème sous-section : *(Génétique)*

Docteur Christophe PHILIPPE

-----

**48ème Section : ANESTHÉSIOLOGIE, PHARMACOLOGIE, RÉANIMATION ET THÉRAPEUTIQUE**1ère sous-section : *(Anesthésiologie et réanimation chirurgicale)*

Docteur Jacqueline HELMER - Docteur Gérard AUDIBERT

3ème sous-section : *(Pharmacologie fondamentale - Pharmacologie clinique)*

Docteur Françoise LAPICQUE - Docteur Marie-José ROYER-MORROT

Docteur Damien LOEUILLE

=====

**MAÎTRES DE CONFÉRENCES**

-----

**19ème section : SOCIOLOGIE, DÉMOGRAPHIE**

Madame Michèle BAUMANN .

-----

**32ème section : CHIMIE ORGANIQUE, MINÉRALE, INDUSTRIELLE**

Monsieur Jean-Claude RAFT

-----

**40ème section : SCIENCES DU MÉDICAMENT**

Monsieur Jean-Yves JOUZEAU

-----

**60ème section : MÉCANIQUE, GÉNIE MÉCANIQUE ET GÉNIE CIVILE**  
Monsieur Alain DURAND

-----

**64ème section : BIOCHIMIE ET BIOLOGIE MOLÉCULAIRE**  
Madame Marie-Odile PERRIN - Mademoiselle Marie-Claire LANHERS

-----

**65ème section : BIOLOGIE CELLULAIRE**  
Mademoiselle Françoise DREYFUSS - Monsieur Jean-Louis GELLY - Madame Anne GERARD  
Madame Ketsia HESS - Monsieur Pierre TANKOSIC - Monsieur Hervé MEMBRE

-----

**67ème section : BIOLOGIE DES POPULATIONS ET ÉCOLOGIE**  
Madame Nadine MUSSE

-----

**68ème section : BIOLOGIE DES ORGANISMES**  
Madame Tao XU-JIANG

=====

#### MAÎTRES DE CONFÉRENCES ASSOCIÉS

**Médecine Générale**  
Docteur Alain AUBREGE  
Docteur Louis FRANCO

=====

#### PROFESSEURS ÉMÉRITES

Professeur Georges GRIGNON - Professeur Claude PERRIN  
Professeur Jean PREVOT - Professeur Michel MANCIAUX - Professeur Jean-Pierre GRILLIAT  
Professeur Michel PIERSON - Professeur Alain GAUCHER - Professeur Michel BOULANGE  
Professeur Alain LARCAN - Professeur Michel DUC - Professeur Michel WAYOFF

=====

#### DOCTEURS HONORIS CAUSA

Professeur Norman SHUMWAY (1972)  
*Université de Stanford, Californie (U.S.A)*  
Professeur Paul MICHIELSEN (1979)  
*Université Catholique, Louvain (Belgique)*  
Professeur Charles A. BERRY (1982)  
*Centre de Médecine Préventive, Houston (U.S.A)*  
Professeur Pierre-Marie GALETTI (1982)  
*Brown University, Providence (U.S.A)*  
Professeur Mamish Nisbet MUNRO (1982)  
*Massachusetts Institute of Technology (U.S.A)*  
Professeur Mildred T. STAHLMAN (1982)  
*Wanderbilt University, Nashville (U.S.A)*  
Professeur Harry J. BUNCKE (1989)  
*Université de Californie, San Francisco (U.S.A)*  
Professeur Théodore H. SCHIEBLER (1989)  
*Institut d'Anatomie de Würzburg (R.F.A)*  
Professeur Maria DELIVORIA-PAPADOPOULOS (1996)  
*Université de Pennsylvanie (U.S.A)*

Professeur Mashaki KASHIWARA (1996)  
*Research Institute for Mathematical Sciences de Kyoto (JAPON)*  
Professeur Ralph GRÄSBECK (1996)  
*Université d'Helsinki (FINLANDE)*  
Professeur James STEICHEN (1997)  
*Université d'Indianapolis (U.S.A)*  
Professeur Duong Quang TRUNG (1997)  
*Centre Universitaire de Formation et de Perfectionnement des Professionnels de Santé d'Hô Chi Minh-Ville (VIËTNAM)*

A notre Président de jury,  
Monsieur le Professeur Georges Grignon,  
Professeur Emérite d'Histologie, Embryologie, Cytogénétique,  
Doyen honoraire de la Faculté B de Médecine,  
Commandeur dans l'ordre des Palmes Académiques  
Conservateur des collections de la Faculté de Médecine de Nancy.

Vous nous faites l'honneur d'accepter la présidence du jury de cette thèse. Nous garderons le meilleur souvenir de vos enseignements au cours du premier cycle d'études médicales et du Certificat de Cytologie et Histologie Générale. Nous vous remercions vivement pour l'intérêt que vous portez à l'histoire de la Médecine.

Cette thèse est pour nous l'occasion de vous adresser notre respectueuse considération.

A Monsieur le Professeur Pierre Monin,  
Professeur de Pédiatrie,  
Chef de service à l'hôpital d'enfants de Nancy-Brabois

Vous nous faites l'honneur de participer au jury de cette thèse. Nous vous remercions vivement des enseignements que vous avez pu nous apporter lors de nos études de médecine générale et lors du Diplôme Inter Universitaire de santé de l'enfant.

Veillez recevoir notre plus profonde gratitude

A Monsieur le Professeur Jean De Korwin Krokowski,  
Professeur de Médecine Interne.

Vous nous faites l'honneur de juger ce travail. Nous gardons les meilleurs souvenirs de votre collaboration aux gardes du service d'accueil des urgences de l'hôpital central de Nancy.

Soyez en vivement remercié.

Au Docteur Philippe Dulucq,  
Praticien hospitalier ,  
Chef de service de Pédiatrie du centre hospitalier général de Remiremont.

Vous nous faites l'honneur de siéger à ce jury. Nous gardons le meilleur souvenir du stage effectué dans votre service. Vous nous avez appris la rigueur et la réflexion indispensable à l'exercice de notre profession.

Soyez assuré de notre profonde considération

Au Docteur Eric Salf,  
Médecin principal au service de Santé des Armées.

Vous nous avez fait l'honneur de diriger ce travail. Nous vous remercions pour votre grande disponibilité. Vos connaissances historiques et linguistiques, que vous n'hésitez pas à partager, nous ont été d'une aide très précieuse.

Soyez en vivement remercié.

A mes parents.

Je les remercie de m'avoir permis de faire ces études médicales et de m'avoir fait confiance dans mes choix.

A Adeline

Que ce travail puisse l'encourager dans ses études, en souhaitant qu'elle puisse suivre la voie qu'elle désire.

A Florence

Je la remercie pour sa patience pendant la réalisation de ce travail et les corrections qu'elle a apportées lors de la rédaction.

Nous remercions vivement :

Les bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale de France pour leurs conseils

Les bibliothécaires de la Bibliothèque de la Maison de l'Orient méditerranéen Jean  
Pouilloux pour leur disponibilité et leur gentillesse

A tous ceux qui ont participé au forum Internet du site des universitaires en  
Egyptologie « thotweb »

## SERMENT

"Au moment d'être admis à exercer la médecine, je promets et je jure d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité. Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. Je respecterai toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination selon leur état ou leurs convictions. J'interviendrai pour les protéger si elles sont affaiblies, vulnérables ou menacées dans leur intégrité ou leur dignité. Même sous la contrainte, je ne ferai pas usage de mes connaissances contre les lois de l'humanité. J'informerai les patients des décisions envisagées, de leurs raisons et de leurs conséquences. Je ne tromperai jamais leur confiance et n'exploiterai pas le pouvoir hérité des circonstances pour forcer les consciences. Je donnerai mes soins à l'indigent et à quiconque me les demandera. Je ne me laisserai pas influencer par la soif du gain ou la recherche de la gloire.

Admis dans l'intimité des personnes, je tairai les secrets qui me sont confiés. Reçu à l'intérieur des maisons, je respecterai les secrets des foyers et ma conduite ne servira pas à corrompre les mœurs. Je ferai tout pour soulager les souffrances. Je ne prolongerai pas abusivement les agonies. Je ne provoquerai jamais la mort délibérément.

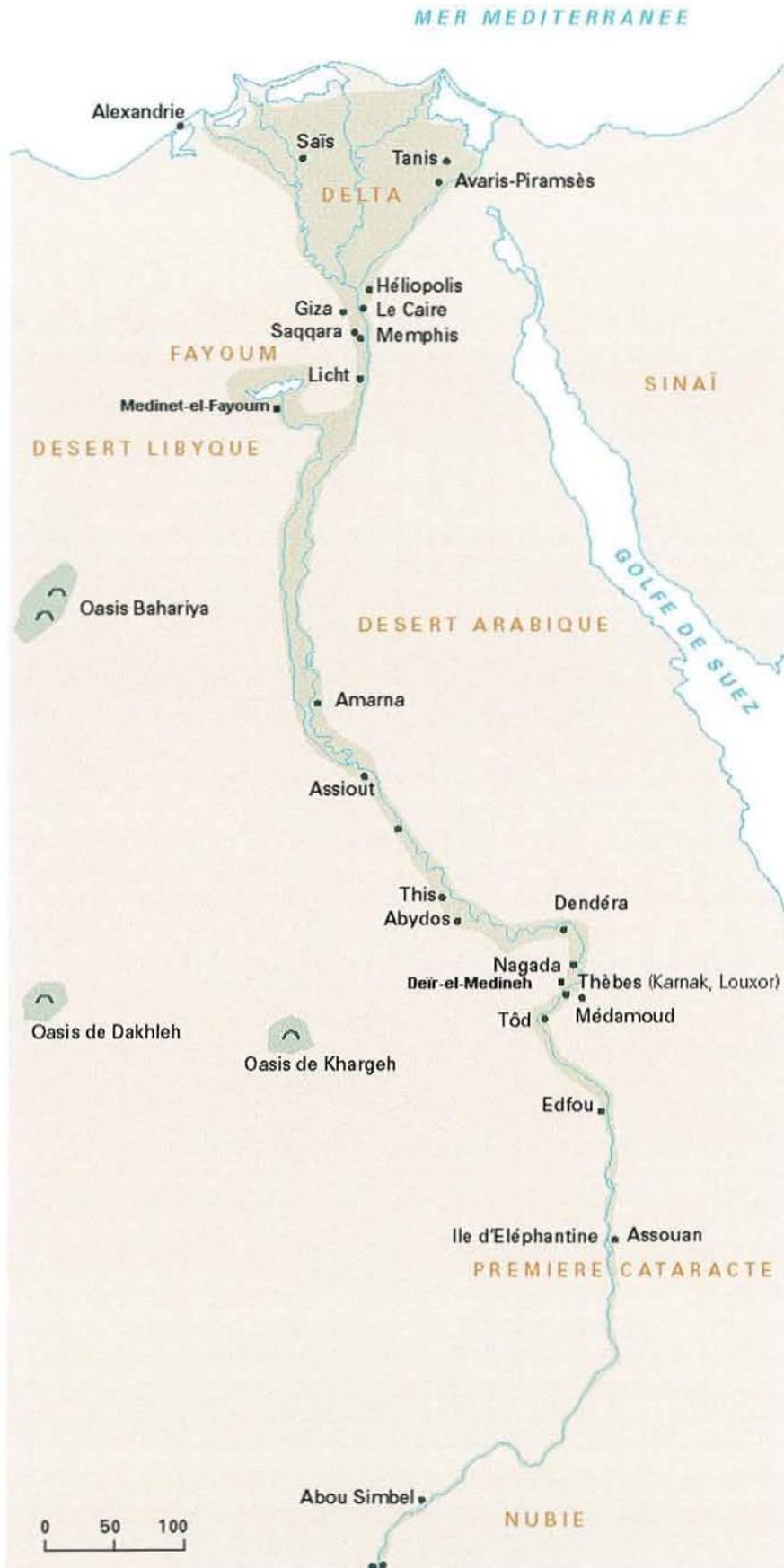
Je préserverai l'indépendance nécessaire à l'accomplissement de ma mission. Je n'entreprendrai rien qui dépasse mes compétences. Je les entretiendrai et les perfectionnerai pour assurer au mieux les services qui me seront demandés.

J'apporterai mon aide à mes confrères ainsi qu'à leurs familles dans l'adversité.

Que les hommes et mes confrères m'accordent leur estime si je suis fidèle à mes promesses ; que je sois déshonoré et méprisé si j'y manque".

## SOMMAIRE

<b>Carte de l’Egypte</b> .....	19
<b>Introduction</b> .....	20
<b>Première partie : un peu d’Egyptologie</b> .....	24
-1- Le Nil est le Double-Pays .....	25
-2- Histoire et règne des pharaons .....	27
-3- Mythologie .....	38
<b>Deuxième partie : les médecins et l’Egypte ancienne</b> .....	48
-1- Magie, religion, médecine .....	49
-2- Organisation de la médecine .....	60
-3- Papyrus et autres sources de connaissances de la Médecine et de la vie courante des Egyptiens .....	66
-4- Les connaissances en Anatomie et Physiologie .....	75
-5- L’examen du patient .....	79
-6- Les différents traitements .....	82
<b>Troisième partie : la vie et les soins de l’enfant</b> .....	88
-1- Avant l’enfant .....	89
-2- La naissance .....	99
-3- Le temps de l’allaitement ou la vie du « gentil petit » .....	114
-4- La vie de l’enfant jusqu’à son adolescence .....	142
-5- Les enfants et la mort .....	208
-6- L’enfant roi : Toutankhamon .....	210
<b>Conclusion</b> .....	215
<b>Bibliographies</b> .....	221
Bibliographie générale .....	222
Références bibliographiques .....	226
Références Internet .....	230
Sources iconographiques .....	231
<b>Annexes</b> .....	236
<b>Table des matières</b> .....	259



### L'EGYPTE

(repères géographiques de l'Égypte ancienne et de l'Égypte moderne)

# **INTRODUCTION**

Les savants et historiens de notre ère ont oublié pendant plusieurs centaines d'année la civilisation antique égyptienne. L'écriture, l'architecture, l'art et les sciences ont été victimes des dommages des différentes occupations laissant ainsi dans l'oubli les trésors du peuple égyptien. L'usure du temps, l'envahissement par le sable et le trafic d'objets anciens ont parfait ce processus de disparition progressive des témoignages de la grandeur du Double-Pays. Seules subsistaient quelques observations de voyageurs et historiens grecs qui notaient les habitudes curieuses de la vie des Égyptiens.

Bonaparte fait publier la « Description de l'Égypte »<sup>1</sup>, suite à son expédition pour libérer le pays des Mamelouks à la fin du XVIIIème siècle. C'est alors que commence une véritable renaissance de l'intérêt du monde occidental pour cette civilisation presque oubliée. Mais tout restait à faire, notamment réussir à percer le secret de l'écriture hiéroglyphique qui permettrait de lever bien des mystères.

Les découvertes de Champollion vont permettre d'exploiter les textes des anciens Égyptiens qui avaient le souci de retranscrire sur les murs des tombes, les bas reliefs des temples, les papyrus et les ostraca<sup>2</sup> le moindre détail de leur quotidien. Par la suite, les fouilles et le travail de décryptage de tous ces témoignages ont permis de connaître, en partie, les quatre mille ans d'histoire de ce peuple. Nous connaissons maintenant les grands événements qui se sont déroulés : les guerres, les conquêtes, les règnes des pharaons, les révolutions civiles et religieuses.

D'autre part, les archéologues se sont aperçus que la religion tenait une place importante dans tout le pays et que son rayonnement dépassait largement les murs des temples. Elle reposait sur un grand nombre de divinités, ce qui rend parfois difficile l'étude de la mythologie Égyptienne. La mythologie grecque s'en est d'ailleurs largement inspirée.

Au fil des expéditions archéologiques, les égyptologues découvrent un peuple inventif, organisé et même avant-gardiste par rapport au monde occidental. L'architecture est élaborée et témoigne de connaissances en astronomie et en géométrie ; l'écriture, très précise, est au service de l'administration et de la religion.

D'autres découvertes ont mis à jour des documents indiquant qu'il existait une médecine égyptienne. En effet, les Égyptiens possédaient des connaissances médicales très organisées et ce, dès le début de la civilisation. Mais l'étude de la Médecine « pharaonique » peut parfois déboucher sur des conclusions décevantes, si nous voulons à tout prix la comparer aux principes de notre Médecine moderne. Ainsi, il nous faut prendre quelques

---

<sup>1</sup> Publié de 1809 à 1822

<sup>2</sup> tablettes d'argile, supports d'écriture

distances avec le raisonnement actuel en Médecine, pour découvrir le raisonnement des médecins égyptiens à l'époque des pharaons.

Ainsi, ils vont établir leurs propres principes de physiologie humaine, sans avoir aucune notion de l'anatomie des organes internes. Les médecins de l'Egypte ancienne ont essayé d'interpréter les événements anormaux survenant au décours de la vie de l'Homme, en les considérant comme secondaire à une force magique ou divine. De leurs observations vont découler des traitements, bien éloignés de ceux utilisés par la médecine moderne. Quoiqu'il en soit, nous pouvons nous demander si ces médecins, un peu « sorcier » n'ont pas influencé la médecine grecque et la médecine populaire occidentale.

Le deuxième souci est d'ordre plus concret : l'étude des documents écrits, se heurte aux difficultés de traductions qui ne permettent pas à chaque fois d'arrêter une interprétation unique et amènent quelques contradictions entre les auteurs. De plus, une grande partie du vocabulaire de la médecine égyptienne reste encore incompréhensible. Le petit nombre de documents médicaux, actuellement connus, ne permettent pas, pour le moment, de percer tous les secrets des médecins égyptiens. Mais les historiens arrivent à en dégager les grands principes et, peut être que d'autres découvertes permettront d'en savoir un peu plus.

La Médecine égyptienne est un vaste domaine qui ne peut être traité en une seule étude. De plus, il est important d'étudier la santé des Egyptiens parallèlement à leur quotidien afin d'avoir une idée des conditions de vie sous le règne des pharaons. Pour cette raison, ce travail se propose d'exposer les principes de cette Médecine à travers la santé de l'enfant. Mais, traiter de pédiatrie de l'enfant égyptien antique nous paraît présomptueux au vu des connaissances actuelles aussi, il nous a paru intéressant d'aborder la santé de l'enfant à travers les témoignages écrits concernant les soins dont il pouvait bénéficier et l'hygiène physique et morale (sports et éducations)

L'enfant est l'essence même de la continuité de la civilisation. Mais les différences sociales ne mettent pas les enfants d'Egypte à égalité. En effet, l'environnement, l'hygiène, le travail, l'éducation seront différents en fonction de la condition des parents. Ainsi l'enfant, vivant au milieu des champs régulièrement inondés par les eaux du Nil, sera plus exposé aux parasites et à la malnutrition que le jeune prince élevé à la cour. De plus, ce dernier pourra bénéficier des services des plus grands médecins du pays.

Les différentes découvertes que nous possédons concernant l'enfant, permettent de dégager deux grandes périodes de sa vie. D'une part, le temps de l'allaitement qui le met sous la protection de sa mère, et d'autre part toute la période qui va suivre le sevrage pendant

laquelle il va recevoir une éducation dans le souci de devenir un « bon » Egyptien, mais aussi va être exposé au danger de la vie quotidienne d'un pays partagé entre l'aridité du désert et les caprices d'un fleuve.

## PREMIERE PARTIE :

# UN PEU D'EGYPTOLOGIE

*« L’Egypte ! Elle étalait, toute blonde d’épis,  
Ses champs, bariolés comme un riche tapis,  
Plaines que des plaines prolongent ;  
L’eau vaste et froide au nord, au sud le sable ardent  
Se disputent l’Egypte : elle rit cependant  
Entre ces deux mers qui la rongent. »*  
Victor Hugo, Extrait des Orientales

## -1- Le Nil et le double pays :

Hérodote écrivait en 453 avant Jésus-Christ (24) : "*L'Egypte est, comme elle l'a toujours été, un don du fleuve* ».

Partant de ses deux sources situées sur les hauts plateaux d'Ethiopie et du Lac Victoria, alimenté par les pluies d'été, le Nil traverse les sables et les régions rocheuses du Sahara pour se jeter, au nord, dans la Méditerranée. Il va parcourir 6670 km jusqu'à son embouchure. Il est le seul fleuve interrompant le plus vaste désert de la terre. Le Nil est l'artère vitale qui apporte l'eau douce nécessaire à la vie des hommes, des animaux et des plantes. Il relie également les différentes parties de l'Egypte en créant un véritable moyen de communication. Au sud de la première cataracte, la vallée du Nil n'offre qu'une mince bande de terres cultivables à travers la Nubie. Au nord, les marais du Delta dressaient une défense contre les éventuels envahisseurs. A l'est et à l'ouest de la vallée, les terres fertiles viennent buter contre le désert du Sahara.

La géographie, l'histoire et la religion du pays sont en relation étroite avec le fleuve qui sera même déifié. Les Egyptiens ont l'habitude de déclarer : « si le Nil n'avait pas existé, l'Egypte n'existerait probablement pas ! »

La découverte d'outils anciens en différents lieux de la vallée a permis de dater approximativement la première présence humaine à 300 000 ans.

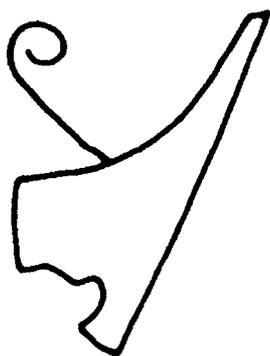
Les peuples pré dynastiques (antérieur à 3100 avant Jésus-Christ) vivaient le long du fleuve, parcouraient les marécages et le désert. Ils étaient organisés en petits royaumes locaux et ils savaient déjà tirer les bénéfices du Nil. Les premières traces de travaux de la terre datent de 4500 avant Jésus-Christ. On y cultivait du blé, de l'orge et du lin, on élevait des moutons et des chèvres. Quelques tombes contenant des bijoux et des figurines témoignent de l'activité des tribus prédynastiques.

L'Egypte était partagée en deux régions : d'une part, le territoire constitué de la vallée du Nil, bordé par le désert et accidenté par des lignes montagneuses ou des falaises, décrivant la Haute Egypte : *ta-chéma* (le pays du roseau) ; d'autre part, la Basse Egypte couvrant les vastes plaines du Delta du Nil : *ta-méhou* (le pays du papyrus).

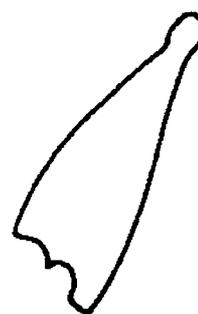
Vers 3100 avant Jésus-Christ la civilisation égyptienne est apparue brutalement.

Selon Manéthon,<sup>3</sup> cette civilisation commence avec l'unification des Deux Terres, la Haute et la Basse Egypte, sous l'autorité d'un roi unique, représentant le Dieu suprême parmi les hommes : Pharaon. La naissance du Double Pays correspond à l'apparition de l'écriture en Egypte. Les premiers textes conservés, gravés sur des palettes et des massues, sont en hiéroglyphes de style ancien (proche des pictogrammes). Ces textes identifient les rois Scorpion et Narmer qui sont appelés les rois thinites. C'est la naissance de la première dynastie pharaonique, bien que l'origine des premiers pharaons soit toujours objet à discussion.

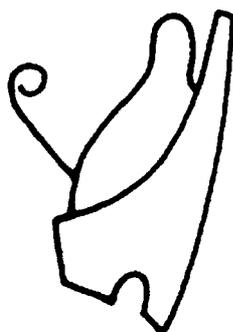
Les Pharaons étaient représentés avec la double couronne, constituée par la couronne blanche, *hedjet*, symbolisant la Haute Egypte enchâssée dans la couronne rouge, *deshret*, dédiée à la Basse Egypte. Cette dualité se retrouve pendant les 4000 ans d'histoire de la civilisation pharaonique, qui seront marquées par des périodes de séparations de la double couronne et sera même repris par l'occupant perse et grecque.



Couronne rouge de la  
Basse-Egypte



Couronne blanche de  
la Haute-Egypte



Double couronne  
(*sekhemty*)

<sup>3</sup> prêtre et historien égyptien III siècle avant Jésus-Christ, il a réparti les rois d'Egypte en trente groupes chronologiques appelés "dynasties". C'est encore la classification utilisée actuellement.

## -2- Histoire et règnes des pharaons :

### -2.1- Les méthode de datation (11):

La chronologie de l'histoire de l'Egypte a été établie à partir de l'étude des sources écrites. Mais la précision des renseignements fournis est relative. En effet, les inscriptions peuvent présenter la liste d'une suite de roi dont les règnes sont parfois séparés d'un certain laps de temps.

Le document le plus intéressant, concernant la chronologie des pharaons, est le Canon royal de Turin (photographie page 28). C'est un papyrus rédigé vers 1200 avant Jésus-Christ, en écriture hiéroglyphique (voir annexe 1). Il présente la liste des rois (plus de trois cents, à l'origine) avec la durée exacte de chaque règne en années et même en mois et en jours. Mais ce papyrus très endommagé est incomplet. De plus, il ne mentionne pas les corégences lorsque les règnes se recouvrent partiellement et des dates auraient été interverties lors de la copie du document. Ce texte est complété par la Liste Royale d'Abydos (photographie page 28), retrouvée dans le temple de Ramsès II. Elle énumère, en hiéroglyphes, la liste des règnes successifs des pharaons sauf Akhénaton, Semenkhare, Toutankhamon et Ay à cause de leurs liens avec la révolution religieuse monothéiste (vers 1340 avant Jésus-Christ).

Avec toutes les informations chronologiques disponibles, il reste difficile d'établir une datation exacte et de replacer les événements dans un cadre chronologique absolu. Les dates mentionnées dans les textes reposent sur le calendrier civil et astronomique des Egyptiens.

Pour le calendrier civil (voir annexe 2), les anciens égyptiens avaient découpé chaque année en 360 jours augmentés de 5 jours. Les 360 jours étaient répartis en 3 saisons : Akhet, le temps de l'inondation ; Péret, le temps des semailles ; Chémou, le temps des récoltes. Chaque saison était découpée en 4 mois, chaque mois en 30 jours groupés en 3 décades. Chaque jour comptait 12 heures de jour et 12 heures de nuit. Mais ils n'ont apporté aucune correction pour le quart de jour qui s'ajoute tous les ans.

Le calendrier astronomique s'articule autour du cycle sothiaque. L'étoile Sirius (Sothis en égyptien) apparaît annuellement dans la constellation du chien entre le 19 et le 21 juillet du calendrier Julien. Cet événement astronomique est souvent souligné dans différents textes ce qui permet de dater exactement ces écrits. Le calendrier civil et le calendrier astronomique ne coïncidaient que tous les 1460 ans.



**Fragment du Canon royal de Turin (écriture hiératique)**  
**Vers 1200 avant Jésus-Christ**  
**Papyrus**

*Musée archéologique de Turin*



**Fragment de la Liste royale d'Abydos (hiéroglyphes),**  
**Vers 1250 avant Jésus-Christ,**  
**Bas relief peint**  
**Longueur : 370 cm**  
**Largeur : 135 cm**  
***British Muséum***

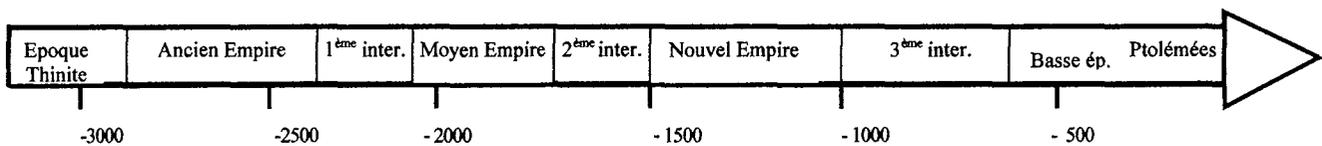
La datation par année de règne est souvent évoquée dans les textes ce qui permet, avec de nombreux calculs, de retrouver approximativement la chronologie absolue.

La chronologie égyptienne est sûre à partir de 664 avant Jésus-Christ. La marge d'erreur, qui augmente au fur et à mesure de la remontée dans le temps, est d'une vingtaine d'année pour le Nouvel Empire et va jusqu'à deux cents ans de risque d'erreurs pour les premières dynasties.

## -2.2- Aperçu historique :

### -a- Les grandes périodes de l'histoire de l'Egypte ancienne :

L'histoire de l'Egypte ancienne est découpée en neuf périodes. L'Ancien Empire, le Moyen Empire et le Nouvel Empire, correspondant à des périodes fastes et riches de l'histoire égyptienne, sont séparés par trois périodes intermédiaires couvrant les époques troubles marquées par des guerres ou des révolutions internes. A cause de la stagnation de l'évolution de l'art, de la désorganisation de la société et de la destruction des biens, nous n'avons que peu de documents concernant ces périodes mouvementées.



#### - Période Thinite (3100 à 2700 avant Jésus-Christ).

Les rois thinites sont à l'origine de l'unification politique de la haute et de la basse Egypte et de la création des premières dynasties.

#### - Ancien Empire (2700 - 2200 avant Jésus-Christ).

Les institutions sociales et politiques sont déjà complexes, avec une centralisation du pouvoir croissante. Pharaon se déclare comme l'incarnation d'Horus puis du dieu Rê.

De nombreux échanges commerciaux avec le Proche-Orient et la Nubie s'intensifient. L'architecture funéraire se développe avec la construction des premières pyramides.

C'est vers 2700 avant Jésus-Christ que vécut Imhotep (qui veut dire « celui qui vient en paix » ). (44) Fils d'architecte, il reprend le travail de son père et construit le premier monument funéraire en forme de pyramide : la pyramide à degré de Saqqarah, nécropole de Memphis. Il devient le Premier ministre de Djeser (III<sup>ème</sup> dynastie). Après sa mort, Imhotep est honoré comme scribe, astronome, architecte, prêtre, médecin. Il aurait laissé plusieurs traités de médecine et d'astronomie. Plus tard, il sera considéré comme divinité de l'Architecture et de la Médecine et assimilé au Dieu grecque Esculape. De nombreux pèlerins se rendaient à Saqqarah (lieu présumé de la tombe d'Imhotep), pour y déposer des offrandes votives, généralement des ibis momifiés, pour solliciter une guérison. (photographie page 31)

Sous la VI<sup>ème</sup> dynastie, le pouvoir central est déstabilisé par les dignitaires des provinces.



**Statuette en bronze d'Imhotep, probablement d'époque saïte  
(vers 600 avant Jésus-Christ)  
*Musée du Louvre***

- Première époque intermédiaire (vers 2200 - 2050 avant Jésus-Christ) : guerre civile

Cette période est marquée par la succession de « petits rois » sur fond de guerre civile. Ils essaient d'imposer leur pouvoir sur leur province mais sans réussir à ériger une autorité centrale sur tout le territoire. Des peuples venus d'Asie profitent de la confusion pour envahir le Delta. C'est vers 2050 avant Jésus-Christ que des princes de Thèbes réussissent à imposer leur autorité pour réunifier le pays.

- Moyen Empire ( 2050 - 1786 avant Jésus-Christ) : développement de l'agriculture.

Les souverains du moyen empire s'installent à Thèbes pour ensuite s'installer de nouveau dans la région de Memphis. La ville d'Abydos se développe comme centre du culte rendu à Osiris. La région autour du lac Fayoum bénéficie d'un programme de travaux d'irrigation permettant une extension de l'agriculture. Les nomades sont éliminés pour garantir la stabilité du pays.

- Deuxième période intermédiaire (vers 1786 - 1550 avant Jésus-Christ) : Guerre civile et envahisseurs.

C'est une succession de rois au règne bref qui va encore affaiblir le pays. Les peuples de l'Asie du sud ouest envahissent le Delta. Des peuples de la frontière, appelés les Hyksos prennent le contrôle d'une partie du pays. Puis les Egyptiens, qui avaient gardé le contrôle de Thèbes, expulsent les Hyksos d'Egypte vers 1570 avant Jésus-Christ.

- Nouvel Empire (1550 - 1069 avant Jésus-Christ) : construction et révolution religieuse

L'Egypte étend son pouvoir grâce à de nombreuses conquêtes et alliances avec les pays voisins. Elle constitue un empire vaste et puissant s'étendant, à son apogée, du Soudan central à l'Euphrate et impose son pouvoir politique et religieux depuis Thèbes. Les progrès artistiques et architecturaux sont mis aux services de la construction de nombreux temples.

Les souverains d'Egypte se font creuser leur tombe dans les collines calcaires infertiles de la rive Ouest de Thèbes (les premiers sanctuaires remonteraient à la XI<sup>ème</sup> dynastie) créant la Vallée des Morts mais sans pour autant délaisser les cultes à Memphis.

Aménophis IV ( Akhenaton), vers 1360 avant Jésus-Christ, va imposer le culte monothéiste du dieu solaire Aton, rejetant ainsi tous les autres dieux. Les prêtres perdent leur

pouvoir et une partie de leur richesse. Le pharaon abandonne Thèbes pour construire une nouvelle cité en moyenne Egypte : Akhetaton. C'est la période appelée « amarnienne ». Mais Toutankhamon, successeur d'Akhenaton, va rétablir le culte polythéiste sous la pression des prêtres d'Amon et revenir à Thèbes. Pendant cette période de trouble interne l'Egypte perd quelques colonies du Moyen-Orient au profit des Hittites.

- Troisième période intermédiaire (1069 - 656 avant Jésus-Christ) : crise économique

Vers 1000 avant Jésus-Christ, le pays est secoué par une violente crise économique. Les immigrants libyens s'emparent du trône et continuent à partager leur pouvoir avec les prêtres d'Amon. Puis l'empire est désintégré en plusieurs états autonomes. Une colonie égyptienne reprendra le pouvoir pendant une courte période pour ensuite passer sous domination Assyrienne.

- Basse époque ( 656 - 332 avant Jésus-Christ) : L'Egypte est conquise par les Perses.

En 525 avant Jésus-Christ, le roi perse Cambyse conquiert le pays mettant fin à 3000 ans de règne égyptien. Les rois perses continuent à honorer les rites égyptiens. De 404 à 342 l'Egypte reprit son indépendance pendant une courte période pour retomber de nouveau sous l'emprise perse.

- Epoque macédonienne et ptolémaïque ( 332- 20 avant Jésus-Christ) : Conquête d'Alexandre le Grand.

En 332, Alexandre le Grand envahit la Perse dont l'Egypte. Là, l'oracle d'Amon le reconnut comme fils du Dieu et Pharaon. Il sera ainsi considéré comme divinité et sauveur du double pays par les Egyptiens. Il édifie, sur l'embouchure du Nil, Alexandrie qui restera capital de l'Egypte et phare de la Méditerranée pendant mille ans. A la mort d'Alexandre, l'Egypte sera dirigée par le général macédonien Ptolémée. L'organisation bureaucratique égyptienne fut alors remplacée par l'administration grecque.

Après quasiment trois siècles d'alternance de paix, de guerres fratricides et d'annexion, la terre d'Egypte devint romaine suite à la défaite de Cléopâtre VII et d'Antoine face à Octave Auguste.

-b-Tableau récapitulatif de l'Histoire de l'Égypte et de ses pharaons : (7)

<b>Epoques</b>	<b>Chronologie</b>		<b>Principaux Pharaons</b>	<b>Particularités</b>	<b>Repères historiques</b>
<b>Epoques Thinites</b>	- 3100	I <sup>ème</sup> dynastie	Ménes ou Scorpion	Roi unificateurs	Apparition de l'écriture. Cette période doit son nom à la ville de This, berceau supposé des premiers roi.
	- 2900	II <sup>ème</sup> dynastie	Hetpsekhouy Peribsen Khasekhemouy		
<b>Ancien empire</b>	- 2700	III <sup>ème</sup> dynastie	Djeser (2680 - 2650) Neferkare Houni	Construction de la première pyramide (pyramide à degrés de Saqqarah) Imhotep	Pouvoir fort centralisé à Memphis, s'établissant progressivement  Le culte du dieu Rê va en s'intensifiant.
	- 2620	IV <sup>ème</sup> dynastie	Snefrou Khéops (2590 - 2565) Khephren Mykherinos	Age d'or de la pyramide colossale (guizé)	
	- 2500	V <sup>ème</sup> dynastie	Ouserkaf Sahouré Ounas		
	- 2350	VI <sup>ème</sup> dynastie	Téti Pépi I et II	Le pouvoir s'émiette	
<b>Première période intermédiaire</b>	- 2200	VII <sup>ème</sup> et VIII <sup>ème</sup> dynasties			Division du pouvoir et profonds bouleversements sociaux
	- 2150	IX <sup>ème</sup> et X <sup>ème</sup> dynasties	Mentouhotep I Antef I et II	Les dynasties se succèdent à Hérakléopolis	
	- 2050	XI <sup>ème</sup> dynastie			

Epoques	Chronologie		Principaux Pharaons	Particularités	Repères historiques
<b>Moyen empire</b>	- 2033		Mentouhotep II à IV	D'origine thébaine, la XI <sup>ème</sup> dynastie reconstruit l'unité du pouvoir central.	Vénération du Dieu Amon, à Thèbes, devenue centre d'influence idéologique, puis démocratisation de la religion.
	- 1963	XII <sup>ème</sup> dynastie	Amenemhat I à IV Sésostris I à III Sébeknéfrou	La XII <sup>ème</sup> dynastie étend son influence en Nubie et au Proche-Orient. La capitale est Ichtaouy, près de Fayoum.	Emergence d'une classe moyenne constituée d'artisans.
	- 1786	XIII <sup>ème</sup> dynastie			
<b>Deuxième période intermédiaire</b>	- 1710	XIII <sup>ème</sup> et XIV <sup>ème</sup> Dynasties			
	- 1650	XV <sup>ème</sup> à XVII <sup>ème</sup> dynasties	Sekenenrê Taâ Kamès	La XVII <sup>ème</sup> dynastie, d'origine thébaine, permet la reconquête du territoire égyptien sur les Hiksôs.	Le pouvoir, divisé, est exercé un temps sur le nord du pays par des envahisseurs asiatiques : les Hiksôs.
<b>Nouvel empire</b>	- 1550	XVIII <sup>ème</sup> dynastie	Ahmosis (1550 - 1525) Aménophis I Thoutmosis I et II Hatchepsout Thoutmosis III Aménophis II Thoutmosis IV Aménophis III Aménophis IV (1353 - 1337) Semenkhare Toutankhamon (1336 - 1327)	Instaure le culte d'un dieu unique : Aton, et se fait appeler Akhénaton.	Unification du pays et expansion en Orient et en Nubie. Civilisation raffinée. Le clergé de Thèbes développe sa puissance politique et économique.
	- 1295	XIX <sup>ème</sup> dynastie	Ramsès I (1293-1291)	Restauration des	

Epoques	Chronologie		Principaux Pharaons	Particularités	Repères historiques
	- 1186	XX <sup>ème</sup> dynastie	Séthi I (1291 - 1279) Ramsès II (1279 - 1213) Mineptah-siptah Sethi II (1200 - 1194) Siptah (1194 - 1188) Taousert (1188 - 1186) Sethnakht Ramsès III (1184 - 1153) Ramsès IV à XI	cultes anciens.  Impose la paix durant son règne, et couvre le pays de monuments.  Construit le temple de Médinet - Habou.	Corruption de l'administration et pillages de tombes.  Affaiblissement du pouvoir et infiltrations libyennes
<b>Troisième période intermédiaire</b>	- 1069  - 945       - 715	XXI <sup>ème</sup> dynastie XXII <sup>ème</sup> à XXIV <sup>ème</sup> dynasties    XXV <sup>ème</sup> dynastie	Psouennés I  Sheshonq Osorkon Takélot Shabaka Tamoutamon	Les XXII <sup>ème</sup> et XXIII <sup>ème</sup> dynasties, d'origine lybienne, seraient synchrones.  XXV <sup>ème</sup> dynastie d'origine nubienne	Développement des cités du Delta, en particulier Tanis. Pouvoir partagé entre les rois à Tanis et le clergé de Karnak à Thèbes.
<b>Basse époque</b>	- 656       - 525	XXVI <sup>ème</sup> dynastie    XXVII <sup>ème</sup> dynastie	Psammétique Nékaou Apriés Amasis Psammétique III  Cambyse Darius Xerxès	La XXVI <sup>ème</sup> dynastie est originaire de Saïs dans le Delta.  Première domination perse	L'Egypte de nouveau unifiée, connaît un regain de prospérité.

Epoques	Chronologie		Principaux Pharaons	Particularités	Repères historiques
	- 404	XXVIII <sup>ème</sup> dynastie	Artaxerxès		
	- 399	XIX <sup>ème</sup> dynastie			
	- 378 - 341	XXX <sup>ème</sup> dynastie	Nectanébo I et II	Deuxième domination perse	Fin des dynasties égyptiennes
<b>Epoque Ptolémaïque</b>	- 332		Ptolémée I à XII (323 - 51)		Alexandre entre en Egypte, et la lègue à sa mort au général Ptolémée
	- 30		Cléopâtre VII (51 - 30)		Annexion par Octave Auguste.

### -3 - Mythologie :

#### -3.1- Généralités :

D'innombrables témoignages des cultes des dieux égyptiens nous sont parvenus grâce aux statues, aux bas-reliefs, aux sarcophages sculptés, aux textes et aux scènes divines représentées sur les papyrus ou sur les murs des tombes. Ils permettent ainsi d'établir l'inventaire du panthéon égyptien. Malgré l'existence de nombreux textes religieux, nous n'avons que peu de détail sur les faits mythologiques des divinités.

Les premières représentations divines datent de la période pré-dynastique. Chaque tribu vivant le long de la vallée du Nil a son Dieu représenté par un animal. Au fur et à mesure de l'évolution, les représentations prennent forme humaine. Dès la 2<sup>o</sup> dynastie les divinités et leur culte sont définitivement fixés jusqu'à la révolution religieuse d'Akhenaton.

Le panthéon égyptien est constitué de nombreux dieux locaux<sup>4</sup>. D'autres dieux et déesses sont l'objet d'un culte dans tout le pays. Les divinités les plus importantes symbolisent les principaux éléments : le terre, l'air, le ciel, le soleil. De nombreux textes médicaux font appel à ces divinités, dont entre autre ceux de la famille osirienne<sup>5</sup>.

Le culte des dieux et déesses est rendu dans des temples souvent réservés aux prêtres et au Pharaon. Chaque temple est consacré à deux ou trois dieux formant une famille divine. Entre chaque capitale de l'Égypte ( Memphis, Thèbes, Héliopolis) il existe des différences notables dans l'importance des dieux et leur genèse. Nous nous intéresserons à l'Ennéade d'Héliopolis qui est la plus répandue.

#### -3.2- L'Ennéade d'Héliopolis (23) :

Plutarque,<sup>6</sup> dans son ouvrage *sur Isis et Osiris*, écrit à la suite de son voyage en Égypte fait l'inventaire des dieux les plus importants et les plus populaires. Nous reprendrons cette description.

---

<sup>4</sup> Une liste trouvée dans la tombe de Thoutmès III (XVIII<sup>o</sup> dynastie) en dénombre 740

<sup>5</sup> La famille osirienne est principalement composée d'Osiris, Isis, Horus et Anubis.

<sup>6</sup> Ecrivain, philosophe et médecin (45 – 126 après Jésus-Christ)

**Noun :**

Très peu représenté, il est le père des dieux mais ne fut jamais adoré et n'eut jamais de temple.

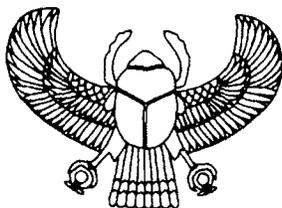
**Atoum :**

Il s'est engendré seul. Atoum personnifie le soleil couchant et le soleil levant. Il est à l'origine de l'homme. Il est toujours représenté avec une tête d'homme portant la double couronne.

**Rê (ou Ra ou Phra) :**

Né de Noun, il est la représentation du grand dieu solaire. Il donnera naissance à Shou et Tefnet. Touché par l'ingratitude des hommes pendant sa présence sur terre, Rê décida de quitter la terre pour se réfugier dans le ciel. Depuis, il parcourt pendant douze heures, sur sa barque, le ciel de l'orient à l'occident. Il est représenté le plus souvent sous l'apparence d'un jeune-homme surmonté du disque solaire ou un homme à tête de faucon toujours coiffé du disque solaire cerclé de l'aureus (le serpent sacré).

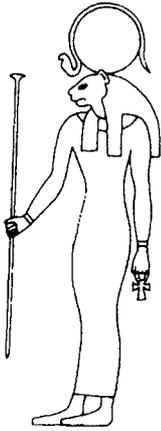
Le culte de Rê prendra une importance toute particulière lors de la révolution religieuse sous Akhenaton (Aménophis IV). Il devient le Dieu unique et se fait appeler Aton.

**Khepri :**

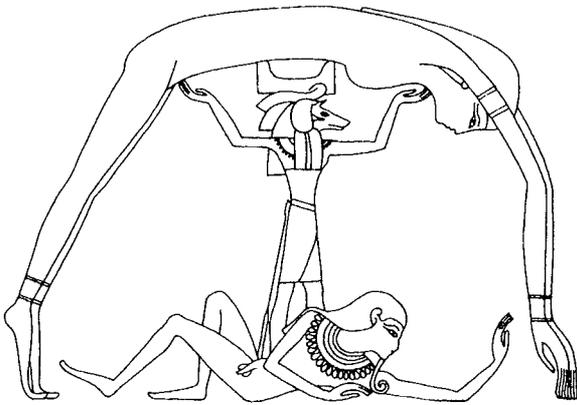
Signifie à la fois scarabée et celui qui devient. C'est le dieu des transformations, de la renaissance et du soleil levant. Sur certains bas-reliefs il représente la période de l'adolescence.

**Tefnet (ou Sakhmet) :**

C'est la deuxième création de Rê. Elle est représentée sous la forme d'une femme à tête de lionne. Elle peut également prendre l'aspect d'une guérisseuse.

**Shou :**

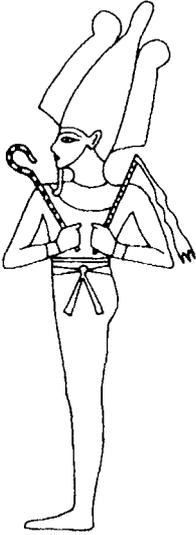
Créé par Rê sans l'aide d'une femme. Il est le soutien du ciel, le dieu de l'air. Il est représenté sous forme humaine avec une plume d'autruche ( idéogramme de son nom) sur la tête.

**Geb :**

Fils de Shou et Tefnet, il est le dieu de la terre. Geb demeure inconsolable de la séparation de sa sœur et épouse, imposée par Shou. Il est alors représenté étendue sous les pieds de Shou. Soulevé sur un coude avec un de ses genoux pliés, il symbolise le relief de la terre.

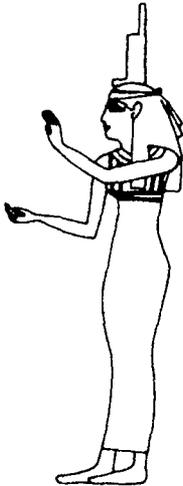
**Nout :**

Elle est la déesse du ciel. Nout s'est uni à son frère jumeau Geb contre la volonté de Rê. En représailles, il sépare les deux prétendants par l'intermédiaire Shou et décrète que la déesse ne pourra accoucher à aucun mois d'aucune année. Mais grâce à un stratagème du Dieu Thot, elle put avoir cinq enfants : Osiris, Haroëris, Seth, Isis et Nephtys. Nout est souvent représentée comme une femme au corps étiré. Quand elle est représentée sous forme humaine, elle porte un vase arrondi sur la tête qui est l'idéogramme de son nom. Elle est fréquemment peinte sur les couvercles des sarcophages pour protéger la momie.



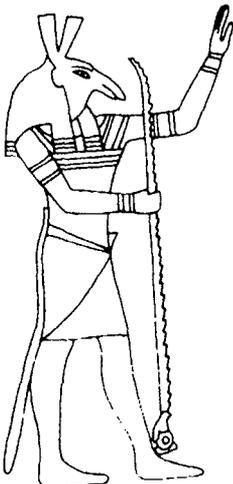
**Osiris :**

Il est adoré comme dieu des morts et incarne l'Esprit de la végétation qui meurt avec la moisson pour renaître lorsque germe le grain. Osiris juge les morts. Il est représenté avec une couronne blanche à deux plumes et porte une houlette et un fléau.



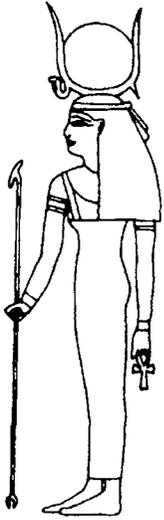
**Isis :**

Femme d'Osiris et fille de Geb et Nout, elle est une des plus grandes divinités adorée dans les temples égyptiens. Isis est une grande magicienne. Elle représente la terre féconde d'Egypte qui est inondée par les crues du Nil. Les malades avaient l'habitude de se rassembler dans ses temples pour obtenir une guérison grâce à l'apparition de la Déesse pendant leur sommeil. On la représente avec un corps de femme portant sur la tête un trône.



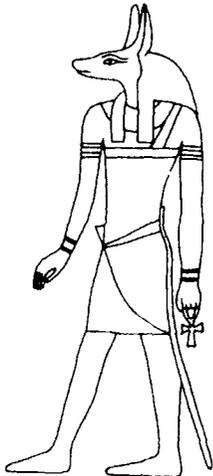
**Seth :**

Frère d'Osiris, il est le mauvais . Il incarne l'esprit du mal et il est représenté avec une tête d'animal monstrueux.



### **Hathor :**

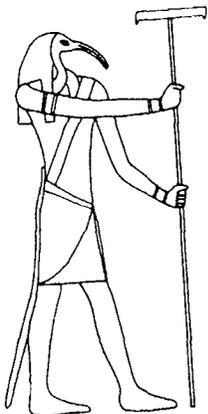
Fille de Rê et femme d'Horus, elle est symbolisée sous la forme d'une vache ou une déesse avec des vaches . Elle est protectrice des femmes, déesse de la joie et de l'amour, des plaisirs et de la musique (souvent représenté avec une lyre). Hathor nourrit les vivants de son lait et présente son sein au pharaon. Hathor est aussi protectrice des femmes et de la nécropole Thébaine.



### **Anubis :**

Représenté sous la forme d'un homme à la tête de chacal noir, il préside aux embaumements et aux prières funéraires. Il est le quatrième fils de Rê. Puis par la suite, il sera introduit dans la famille osirienne en tant que fils adultérin de Nephtys (fille de Geb et Nout), laissée stérile par Seth, et de son frère Osiris. Abandonné à la naissance par sa mère, il a été élevé par Osiris.

Anubis inventa les rites funéraires et l'embaumement des momies lors de la mort d'Osiris. Anubis accompagne le défunt pour la pesée de son âme.



### **Thot :**

Il est le dieu lunaire, maître des lettres, des scribes et des sciences, des inventions et de la sagesse, porte-parole et archiviste des Dieux. Il est le Dieu bon, guérisseur des hommes et des Dieux. Thot a chassé le venin du Dieu Horus lorsque , enfant, il fut piqué par un scorpion. Il inventa la géométrie, l'arithmétique, l'astronomie, la médecine et la chirurgie, les Hiéroglyphes. Il est le protecteur des oculistes depuis qu'il a guéri l'œil d'Horus qui a été déchiré en soixante-quatre morceaux par Seth. Thot est représenté sous une forme humaine avec une tête d'ibis coiffé du disque lunaire. Il est à la tête des divinités guérisseuses.



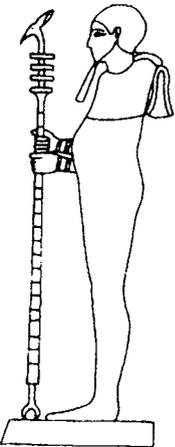
**Amon :**

Au Moyen Empire, Amon est considéré comme le Dieu local de la ville de Thèbes. Puis l'influence de la ville et de ses prêtre grandissant, il est devenu le roi des dieux et fut souvent assimilé à Rê par les historiens. Il est représenté sous la forme d'un homme bronzé ou recouvert du bleu lapis-lazuli, coiffé d'un mortier surmonté de deux longues plumes ou d'une tête de bélier.



**Horus :**

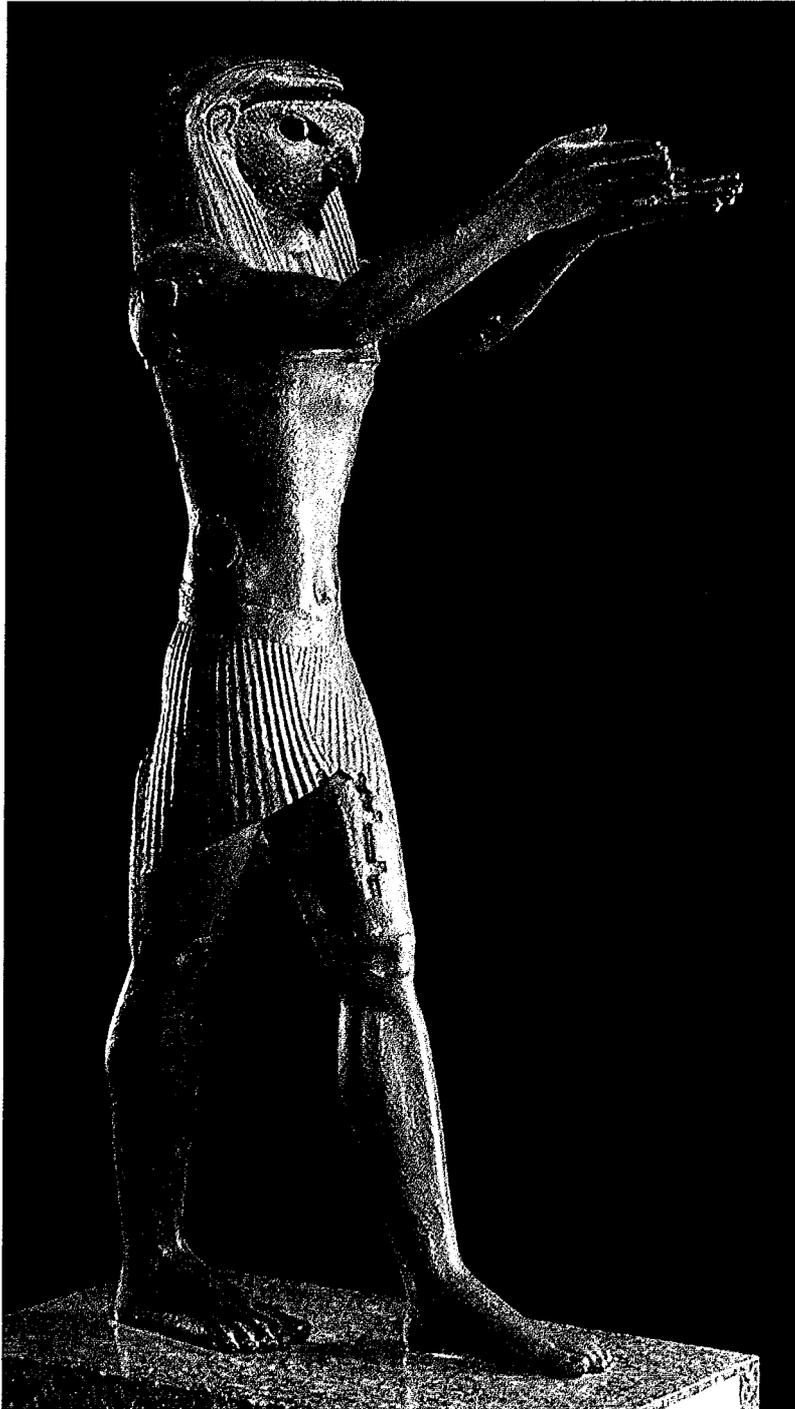
Représenté sous la forme d'un faucon portant la double couronne, il est un des plus ancien dieu de l'Égypte. Le pharaon est considéré comme descendant d'Horus. Il est le fils d'Isis et Osiris. Horus est de nombreuses fois évoqué dans les formules magiques pour la guérison des morsures d'animaux venimeux



**Ptah :**

Il est le protecteur des artisans, des artistes et des grands constructeurs. Imhotep est considéré comme le descendant de Ptah.

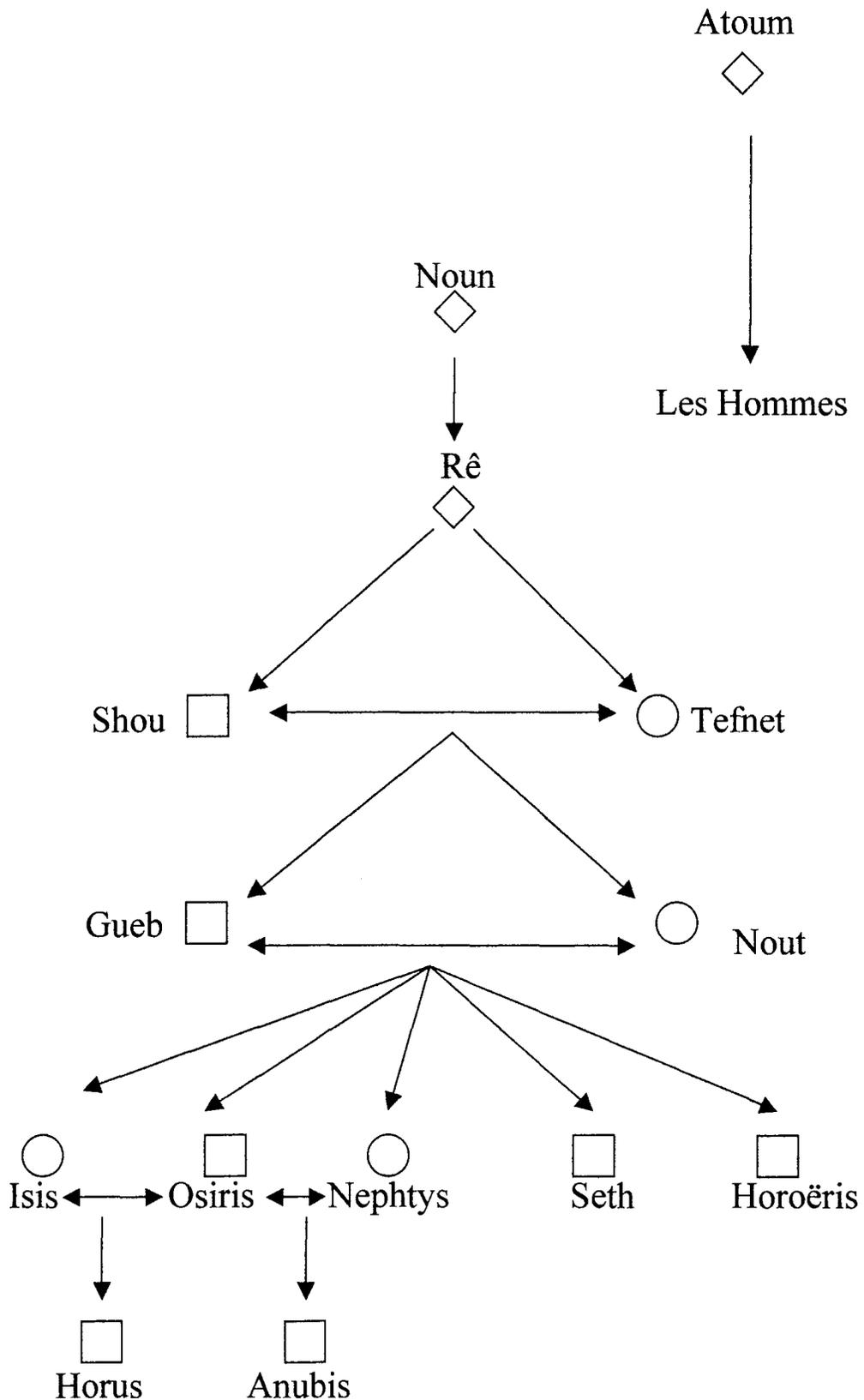
Plus loin, nous aborderons les dieux moins populaires intervenant plus spécifiquement à l'accouchement, la naissance et au cours de la vie de l'enfant.



**Statue du Dieu Horus**  
**Troisième période intermédiaire**  
**Bronze autrefois recouvert de matériaux précieux (enduit doré, feuille de métal)**  
**Hauteur : 95 cm**  
*Musée du Louvre*

La statue est creuse afin d'économiser le métal. Elle a été fondue selon le procédé dit « à cire perdue » : un noyau en argile et en sable est modelé à la forme voulue. Puis il est recouvert d'une couche de cire de même épaisseur qu'aura le bronze, modelée à la forme voulue ; le tout est recouvert d'argile et chauffé. La cire fond et s'écoule laissant un espace vide entre le noyau intérieur et l'enveloppe extérieure dans lequel le bronze est coulé. Après refroidissement, l'enveloppe est cassé et généralement, le noyau intérieur est laissé.

Résumé des filiations divines des principaux dieux d'après  
la genèse enseignée à Héliopolis



### -3.3- La légende d'Isis et d'Osiris (23) :

. De nombreuses prières, textes funéraires ou textes médicaux font allusion à la légende d'Isis et Osiris. Sa connaissance est nécessaire à la compréhension et l'analyse de beaucoup des textes anciens.

Cette légende nous est parvenue aussi par Plutarque<sup>3</sup> :

Osiris qui succède à son père en tant que roi de la Terre, s'était secrètement épris de Nephtys, femme de Seth (qui était probablement stérile). De cet amour interdit et fugace naquit Anubis. Seth, jaloux du pouvoir d'Osiris et de sa relation avec sa femme, conspira contre lui avec l'aide de soixante douze conjurés. Au retour d'un de ses voyages, ils invitèrent Osiris à un banquet pendant lequel était organisée une compétition : de tous les invités, qui arriverait à tenir exactement dans un coffre ? Ce coffre avait été fait aux dimensions exactes d'Osiris. Lorsque celui-ci l'essaya , les conspirateurs se précipitèrent pour le refermer, clouer le couvercle et le jeter dans le Nil.

Le récit fut conté par des enfants à Isis (femme d'Osiris) qui entreprit les recherches. Echoué contre un pin à Byblos, le corps d'Osiris communiqua toute son énergie à l'arbre qui grandit démesurément jusqu'à l'englober. A cause de son immense taille, l'arbre fut couper pour soutenir le toit du palais du roi Malcandre. Isis réussit à entrer dans le palais en devenant la nourrice de l'enfant royal. La nuit, elle se transformait en hirondelle pour aller tourner autour de la colonne qui renfermait son époux. Mais elle fut découverte par la Reine qui lui donna la colonne. Isis se précipita alors sur le cercueil d'Osiris et ses hurlements de douleurs furent si impressionnants que le fils aîné du roi mourut. Elle retourna en Egypte avec le coffre qu'elle enfouit dans les marécages de Chemmis.

Un jour de chasse, Seth découvrit le lieu de la cachette, découpa en quatorze morceaux le corps d'Osiris, qu'il dispersa dans le fleuve. Isis se transforma en oiseau pour rechercher les quatorze morceaux et fit semblant de les enterrer là où elle les retrouvait. Ceci expliquant le grand nombre de tombeaux consacrés à Osiris. Elle rassembla tous les morceaux pour en faire la première momie. La déesse avait récupéré toutes les parties du corps de son époux sauf le phallus qui avait été avalé par un poisson.

Enfin Osiris pouvait passer dans le royaume des morts.

Mais, le couple divin n'avait pas d'héritier. Alors, Isis de nouveau transformé en oiseau, redonna la vie à Osiris pendant quelques instants, lui redonna son sexe grâce à sa magie et se fit féconder. Elle donna naissance à Horus.

DEUXIEME PARTIE :  
LES MEDECINS ET L'EGYPTE  
ANCIENNE

*« O Isis, Grande en moyens magiques,  
puisses tu me délivrer, puisses tu me détacher  
de n'importe quelle chose mauvaise, maligne et rouge,  
du fait de l'activité d'un Dieu, de l'activité d'une Déesse,  
du fait d'un mort ou d'une morte ... »*

Extrait du papyrus Ebers, texte de protection du médecin

## 1- Magie, religion et médecine :

Magie, religion, médecine : voilà trois concepts qui, dans notre médecine moderne, sont bien éloignés voir même totalement opposés. Les principes de la médecine égyptienne, qui sont avant tout empiriques, reposent essentiellement sur les pratiques magiques et les croyances religieuses.

### -1.1- La magie et Médecine (20) :

#### -a- Définition et bases de la magie :

La magie, selon la définition du dictionnaire Larousse, est l'acquisition par l'homme de pouvoir lui permettant de maîtriser des faits naturels ou sur naturels, afin de surmonter les problèmes de la vie quotidienne.

La magie égyptienne repose sur des principes bien établis que l'on retrouve dans tout acte magique et qui obéit à plusieurs règles :

#### **La croyance en une force immatérielle :**

Les maladies dites internes, c'est à dire sans cause extérieurs évidentes étaient opposées aux maladies externes ( les fractures, les plaies, les morsures ... ). Ces pathologies internes étaient donc attribués à des forces immatérielles, sorte d'esprit malfaisant ou de divinités en relation avec le mal. L'acte magique était le moyen pour guérir de ces pathologies internes.

#### **La principe d'identité :**

La représentation d'un individu, ou son nom, représente cet individu même. Il en est de même pour une représentation d'un personnage ou d'un objet par une peinture ou une statue. De là, découle une réciprocité : le nom donné à un enfant peut l'influencer pendant toute son existence.

Ce principe d'identité s'étend également au niveau de la ressemblance d'une plante à un organe ou à un symptôme, par sa forme, sa couleur ou son nom. Cette plante aurait alors la vertu de guérir cet organe ou de supprimer le symptôme. Par exemple une plante jaune peut guérir un ictère ou une pierre rouge peut stopper une hémorragie.

### **Le principe d'homéopathie :**

Le semblable appelle le semblable, c'est à dire les événements qui sont liés le seront toujours. Deux événements qui se sont suivis une fois se suivront à l'avenir. C'est à partir de ce principe que sont créés les jours faste et néfastes.

### **La loi de solidarité ou de contagion :**

Toutes les parties d'un corps sont toujours solidaires. Ceci permet d'agir sur un être à partir d'une mèche de ses cheveux ou même un de ses vêtements. Cette loi s'étend au fait que deux choses qui ont été mises en contact une fois, continuent à agir l'une sur l'autre à distance.

### **La conception primitive de la mort comme un long sommeil.**

Ce principe reprend la légende d'Isis et Osiris. Ce dernier ,bien que mort, a pu cependant concevoir l'enfant Horus. Le mort poursuivait sa vie habituelle. Il pouvait également visiter les vivants sous la forme de songe ou de fantôme

### **-b- L'acte magique (20 ; 40):**

A partir de ces bases très théoriques de la magie, découle l'acte magique. Il repose sur trois éléments fondamentaux : l'incantation, le rite et la personne.

### **L'incantation :**

C'est la partie essentielle de l'acte magique. L'incantation doit être reproduite oralement ou manuscrite de manière exacte. La réussite de l'acte en dépend. Elle peut s'adresser à un symptôme, à la maladie, à la cause intérieure ou extérieure supposée de la maladie ou à l'esprit qui est à l'origine de la pathologie.

Nous prendrons comme exemple un texte cité par A-P. Leca (28), tiré du papyrus de Berlin<sup>7</sup>, sur la protection de l'enfant. Cette incantation est dite par la mère d'un enfant mourrant. Elle s'adresse à l'esprit malfaisant :

---

<sup>7</sup> Papyrus dit de Berlin 3027, également appelé livre de protection pour le mère et l'enfant (1450 avant Jésus-Christ)

*Disparaîs (démons, toi), qui viens dans les ténèbres, qui entres sournoisement, ton nez derrière toi, et le visage tourné en arrière, mais à qui échappera ce pourquoi tu es venu !*

*Disparaîs (larve, toi) qui viens dans les ténèbres, qui entres sournoisement, ton nez derrière toi, et le visage tourné en arrière, mais à qui échappera ce pourquoi tu es venue !*

*Es-tu venus pour embrassez cet enfant ?*

*Je ne permettrai pas que tu l'embrasses.*

*Es tu venus pour le calmer ?*

*Je ne permettrai pas que tu le calmes.*

*Es-tu venus pour lui nuire ?*

*Je ne permettrai pas que tu lui nuises.*

*Es-tu venus pour le prendre ?*

*Je ne permettrai pas que tu le prennes.*

Le mauvais esprit est combattu par l'incantation sous différentes formes. On peut chasser l'esprit du corps du malade (comme le texte précédemment cité). L'incantation peut aussi menacer le mauvais esprit ou l'entraîner dans d'autres lieux. Elle peut suggérer la guérison ou réciter un fait mythologique en relation avec la situation du malade. La magicien ou le malade peut également s'identifié à une divinité.

Les Egyptiens donnent aux noms propres une grande importance. Ainsi, le nom d'une divinité susceptible de guérir était nommée plusieurs fois. D'autre part, le principe de ne pas nommer l'esprit malin, était une façon de combattre l'âme de la maladie (comme le fait de marteler le nom d'un pharaon sur un bas-relief était le moyen de supprimer l'âme du personnage). Si nous reprenons le texte précédemment cité, il ne mentionne aucun nom propre désignant l'esprit malfaisant. Il n'est nommé que sous sa forme pronominale.

### **Le rite :**

Le rite va renforcer l'incantation. Et, de la même façon que le texte, il doit se dérouler fidèlement, selon les règles, pour lui garantir un maximum d'efficacité. Il détermine qui doit être récitant, comment doit être dite l'incantation, où doit se passer l'acte magique et quel objet doit être utilisé.

Le récitant peut donc être soit le malade, le médecin ou un autre prêtre. L'acte magique peut agir à distance, en le réalisant sur un objet appartenant au malade, ceci reprenant le principe de solidarité.

La formule, pour certains rites, doit être répétée plusieurs fois : souvent quatre ou sept fois. Ces chiffres sont dits magiques. Le chiffre magique sept est souvent rencontré dans les textes de la Bible.

Différents rites demandent l'emploi de substance hallucinogènes, comme le chanvre indien ou le lotus, permettant de créer des extases ou des visions divines.

Dans le rite, interviennent également des éléments extérieurs comme l'eau, l'huile, le vin, l'encens, les amulettes ou les talismans.

Ces objets, soutenant le rite magique, peuvent avoir une valeur divine ou royale en représentant tel ou tel divinité en rapport avec la maladie, parfois marqués d'un cartouche<sup>8</sup> royal. Certains objets peuvent aussi avoir un pouvoir, en fonction de leurs origines, comme par exemple une patte d'antilope pour assouplir les membres.

Les statues guérisseuses sont pour la plupart à l'effigie d'Horus et permettent de guérir ou de se protéger contre les animaux venimeux comme le serpent ou le scorpion.

Les nœuds sur une corde peuvent aussi avoir leurs significations. Ils éloignent un esprit mauvais ou arrêtent un processus pathologique.

L'eau est très utilisée dans les rites magiques. Souvent, l'eau du Nil, symbole de vie, est utilisée. Elle doit être versée sur les hiéroglyphes d'une stèle afin qu'elle en puise toutes les vertus magiques. L'eau, pour certain rite, sert à diluer un morceau de papyrus sur lequel la formule magique était inscrite.

### **La personne :**

Elle peut être prêtre de temple, médecin ou encore magicien.

Les magiciens étaient choisis dès leurs naissances, voire même avant. Ils étaient désignés par leur ascendance ou à la suite de songes ou de phénomènes extraordinaires. Le

---

<sup>8</sup> groupe de hiéroglyphes mentionnant les noms de pharaon



**Vase anthropomorphe en forme de Dieu Bès**  
**Calcaire et pierres dures incrustées**  
*Musée du Louvre*

futur magicien passait la première partie de sa vie isolé, avec un enseignement spirituel et de nombreuses restrictions.

Le médecin égyptien devait respecter les règles de la magie pour espérer la guérison de son malade.

## -1.2 - La religion :

La différence entre la magie des prêtres et la magie des sorciers n'est pas évidente. En fait, la médecine égyptienne a mêlé cette magie sacerdotale avec la magie « païenne »

### -a- Les divinités plus spécifiquement médicales (23) :

A côté des dieux principaux de l'Ennéade, que nous avons présentés précédemment avec leur pouvoir sur la maladie, nous trouvons plusieurs divinités, plus spécifiques de la médecine.

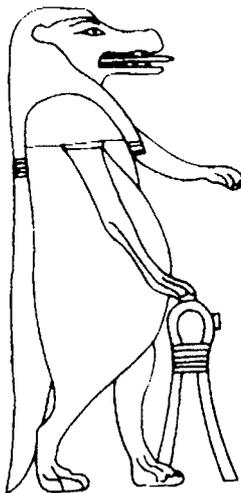
#### **Bes :**



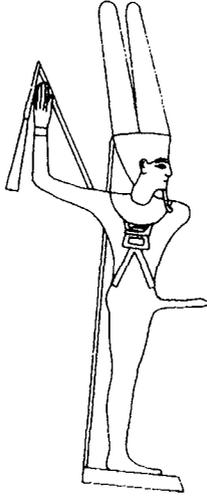
Nain représenté toujours de face contrairement aux autres divinités, il est associé au mariage, à l'enfantement et aux enfants. Bes est souvent représenté dans les mammisi des temples, c'est à dire les chapelles destinées à l'accouchement des déesses. Les parturientes portaient une amulette représentant Bes.

(photographie page 53)

#### **Thoueris :**



Déesse très populaire représentée sous les traits d'un hippopotame bipède, elle symbolise la maternité et l'allaitement. Sous le nouvel empire, les familles aimaient décorer leur maison de son image et donner son nom à leurs enfants.



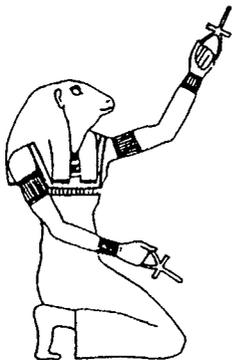
**Min :**

Dieu de la fertilité et de la procréation sexuelle, protecteur de la végétation et des moissons, il est dépeint comme un homme en érection, portant un fléau et deux plumes.



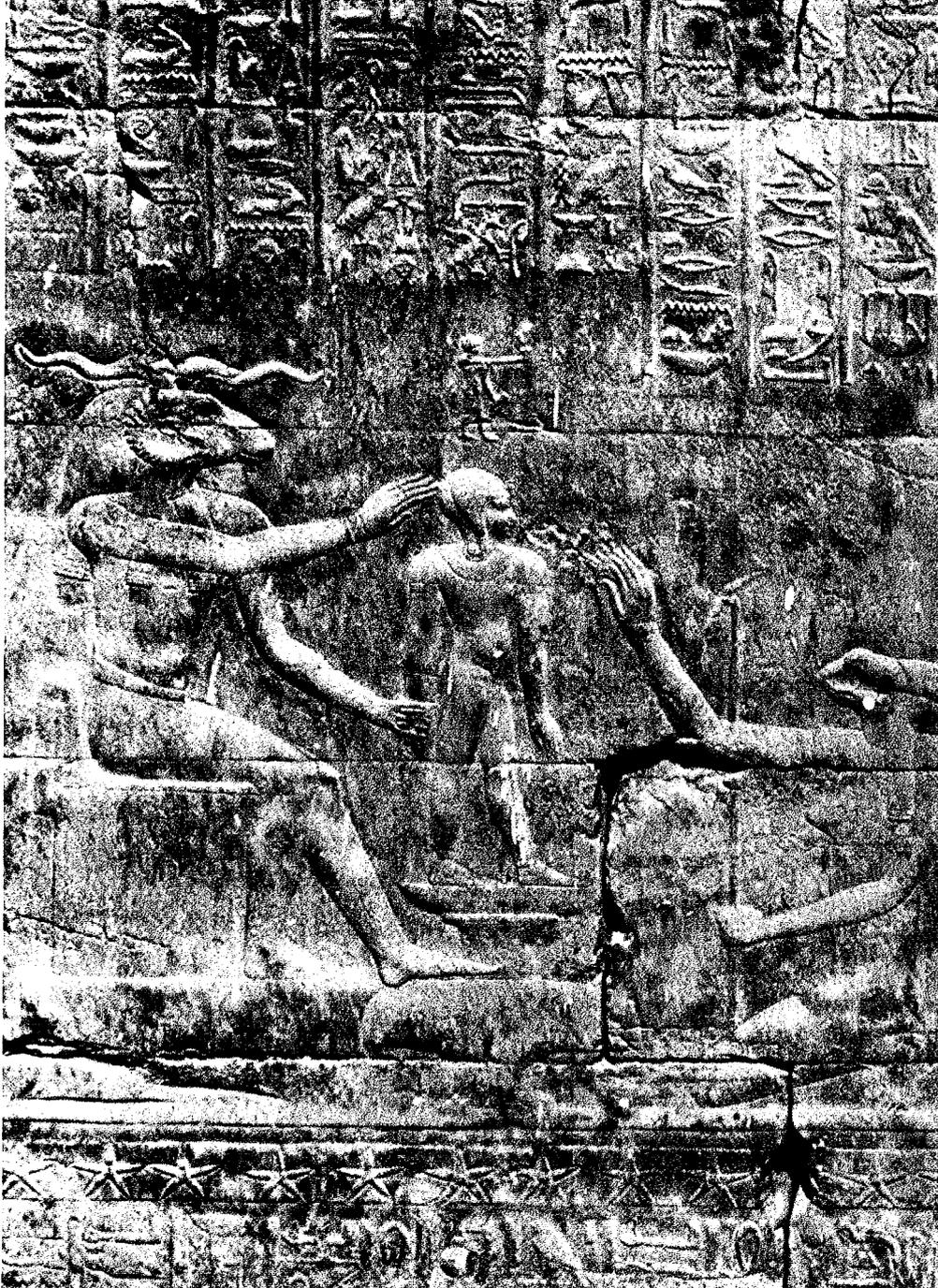
**Khnoum**

Dieu procréateur, il est représenté avec une tête de bélier aux cornes horizontales et torsadées. Il modèle l'enfant qui va naître sur son tour de potier. (photographie page 56)

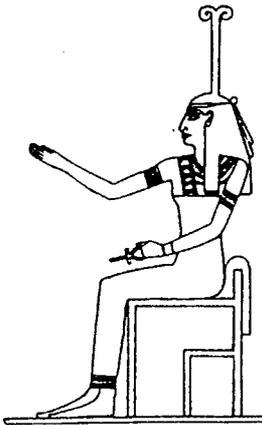


**Hequet (Heket ou Hiqit) :**

C'est une déesse à tête de grenouille symbolisant l'état embryonnaire. Elle est aussi la sage femme qui assiste à la naissance du soleil tous les matins. Epouse de Knouhm, elle insufflait la vie aux réalisations de son mari.



**Le Dieu Khnoum, à tête de bélier, modelant l'enfant sur son tour de potier  
De l'autre côté, sa femme, la déesse Hehket à tête de grenouille, insufflant la vie  
sous la forme de la croix *ankh* (la croix de vie)  
*Temple d'Hathor à Denderah***

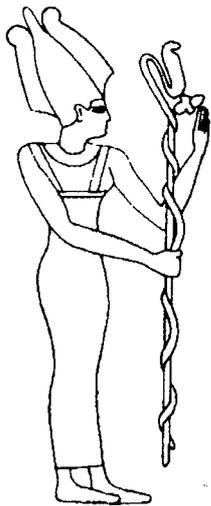


**Meskhenet :**

Protectrice des accouchements, elle représente les deux briques sur lesquelles se plaçait la femme au moment de l'accouchement. Elle a pour vertu de faciliter l'expulsion et la délivrance. Son rôle était également de soulager les douleurs de la femme en couches.

A certaines époques, elle est la marraine de l'enfant venant de naître et ainsi déterminait sa destinée.

Elle est représentée sous la forme d'une femme portant sur la tête deux longues pousses de palmier recourbées à leurs extrémités.



**Nekhbet :**

Elle est la déesse protectrice de la Haute-Égypte et elle allaite les enfants royaux. Parfois Nekhbet est considérée comme la protectrice des accouchements. Souvent représenté en vautour tenant entre ses serres le chasse mouche et le sceau royal, elle peut aussi être représentée sous la forme d'une femme portant la couronne de Haute-Égypte.

**Renenout :**

Elle préside à l'allaitement. Elle donne à l'enfant son nom et sa fortune. Elle est représentée sous la forme d'une femme à tête de serpent ou de lionne.

-b- : La médecine des temples :

**Les Sonatorii**

A partir de la basse époque, il existe des établissements appelés « Sonatoria », situés dans des temples. Ils sont fréquentés par des malades cherchant une guérison. Nous reprendront deux descriptions proposées par A-P. Leca (27).

- Le temple d'Hatchepsout<sup>9</sup> :

Ce temple est situé à Deir el Bahari sur la rive ouest du Nil en Haute-Égypte. C'est un temple funéraire que s'est fait construire la reine Hatchepsout. Il est en partie creusé dans la montagne. A l'époque ptolémaïque, la terrasse supérieure sera dédiée à Imhotep et Amenhotep<sup>10</sup>. Des graffiti ont été découverts sur les murs du sanctuaire, certainement gravés ou peints par les patients en attente de guérison. Ces inscriptions votives sont bien souvent uniquement une signature avec quelques fois un titre ou une phrase, notamment celle ci :

*Andromachos, un macédonien, un homme de peine, vint au bon Dieu Amenhotep ; il était malade et ce dieu l'a guéri ce même jour.*

Les dernières inscriptions remonteraient au II<sup>e</sup> siècle de notre ère.

- Le temple de Dendérah :

Ce temple est consacré à Hathor et à Horus. DAUMAS, qui a étudié en détail ce monument a décrit plusieurs salles rattachées aux mammisis<sup>11</sup>. Des statues guérisseuses sont disposées le long d'un couloir et sont munies d'un système d'écoulement. Ceux-ci débouchent sur des cuves de pierre de différentes taille. L'eau devait être déversée sur les statues pour se charger de pouvoirs guérisseurs. Le patient pouvait se baigner dans les cuves de pierre remplies de cette eau.

**Le songe thérapeutique :**

Induire des songes était aussi une méthode de traitement employée par les prêtres. Les séances se passaient dans les « maisons de vie ». Le malade y passait une ou plusieurs nuits après avoir assisté à toute une journée de cérémonie. Le sommeil, réversible comme la mort,

<sup>9</sup> Première reine d'Égypte, 18<sup>e</sup> dynastie, 1498-1483

<sup>10</sup> humain divinisé, architecte d'Aménophis III, il aurait des vertus magiques et médicales

<sup>11</sup> Maison d'accouchement des divinités dans les temples

permettait à l'âme de se plonger dans le royaume des morts. Le patient pouvait questionner les dieux et leur demander une éventuelle guérison.

## -2- Organisation de la Médecine :

### -2.1- Les premiers médecins :

Qui a été le premier à porter le titre de Médecin ? A quelle époque vivait le premier médecin ?

L'origine de la médecine égyptienne est bien difficile à établir. Quelques auteurs ont la facilité de désigner Imhotep comme premier médecin, mais rien ne le prouve. C'est seulement à partir du nouvel empire mais surtout sous les Ptolémées qu'Imhotep est assimilé à la médecine sans pour autant connaître l'origine de cette association. Un jour peut être, la découverte de son tombeau (probablement à Memphis) permettra d'en savoir un peu plus.

Cette origine floue nous rappelle qu'il n'y a pas de frontière franche entre la médecine, la magie et la religion. Les premiers médecins devaient être des prêtres, spécialisés dans les cures thérapeutiques des « maisons de vie », appelés le clergé *wabw*. Ils étaient l'intermédiaire entre les divinités et les patients, et devaient protéger les Dieux et le pharaon des mauvais esprits. Au fil du temps, les prêtres ont pu acquérir des connaissances scientifiques et ainsi pratiquer une médecine mixte.

JONCKHEERE, dans son ouvrage d'essai de prosopographie<sup>12</sup> (26), relève le premier titre de médecin dès l'Ancien Empire :  en hiéroglyphe, *sinw* en phonétique. Il retrouvera cette dénomination isolée ou insérée dans une combinaison en fonction du grade du médecin, de sa spécialité ou encore de sa localisation géographique.

### -2.2- La formation des médecins :

DIODORE de Sicile cité par Paul GALOUNGHUI (20) écrit : « C'est le seul peuple qui interdise aux gens de pratiquer un métier différent de celui qui leur a été transmis par leurs parents ». L'enseignement de la Médecine est donc confié aux parents ou à un ancien. Les futurs médecins fréquentaient les maisons de vie attachées aux temples qui n'étaient pas véritablement des écoles mais plutôt des scriptorium. Ces « sanctuaires » réunissaient aussi bien des prêtres, des savants, des médecins qui venaient étudier et copier les écrits conservés

---

<sup>12</sup> étude des mots écrits

dans ces établissements. Comme le mentionne une stèle retrouvée à Abydos, Ramses IV s'y rendait pour étudier ces écrits, afin d'y découvrir « le secret des dieux ».

### -2.3- Hiérarchie des médecins : (26)

Les médecins font partie d'une certaine élite de la société au même rang que les chefs militaires, les prêtres, les responsables des mines, de l'agriculture, des greniers publics. Ces fonctionnaires titrés sont organisés selon un ordre hiérarchique :

Médecin en chef du Sud et du Nord

Médecin inspecteur

Chef des médecins

Médecin en chef

Au sein du palais existait également une hiérarchie :

Doyen des médecins royaux

Inspecteur des médecins royaux

Chef des médecins royaux

Médecin de la cour ou médecin royal

Ils étaient chargés de soigner le roi, l'épouse royale et les concubines du roi, les enfants royaux et tout le personnel de la Grande Maison (le palais royal).

Cette hiérarchie a été simplifiée à partir du Nouvel Empire.

Le praticien touchait une rémunération fixe comme tout fonctionnaire, sous la forme de nourriture ou de vêtements. Mais certains médecins royaux semblaient avantagés et recevaient des biens précieux d'un notable ou du roi.

D'autres médecins (20), appelés médecins-magiciens ou médecins-prêtres ont pour fonction de contrôler les animaux destinés aux sacrifices ou à l'alimentation, de vérifier les embaumements ou d'accompagner l'armée en campagne.

A noter que les égyptiens avaient des médecins spécialisés dans les soins des ouvriers victimes d'accident sur les chantiers des temples et des tombes : (28) dans la tombe de l'architecte Ipy (époque ramesséïde), on peut observer une scène peinte sur un des murs

(photographie page 63) montrant un médecin réduisant une luxation d'épaule ( en haut à droite) sur un chantier de construction d'un tombeau, ainsi qu'un autre médecin enlevant un corps étranger de l'œil d'un tailleur de pierre (en bas à gauche). De même, un travailleur victime d'un accident du travail pouvait bénéficier d'une pension d'invalidité (papyrus Anastasi IV ).



Paroi de la tombe de l'architecte Ipy, *Thèbes*

Un texte de DIODORE (Politique 3,10) nous apprend qu'il existe un contrôle de l'exercice des médecins : « *Les médecins égyptiens établissent le traitement des malades d'après des préceptes écrits ... Si, en suivant les préceptes du Livre Sacré ils ne parviennent pas à sauver le malade, ils sont déclarés innocents et exempts de tout reproche. Si au contraire, ils agissent contrairement aux préceptes écrits, ils peuvent être accusés et condamnés à mort.* »

Les médecins se devaient de suivre tous les conseils donnés par les écrits médicaux mais sans pour autant garantir la guérison : c'est déjà le principe d'obligation de moyens mais pas de résultats. (20)

#### -2.4- : Les spécialités médicales :

En plus de ces catégories administratives, les médecins sont plus ou moins spécialisés. HERODOTE écrit à leur propos, sous les Ptolémées (24) :

*La médecine est divisée en spécialités : chaque médecin soigne une maladie et une seule. Aussi le pays est-il plein de médecins, spécialistes des yeux, de la tête, des dents, du ventre ou encore des maladies d'origine incertaine.*

Si nous reprenons l'étude prosopographique (26) de JONCKHEERE, il est possible d'en déduire la spécialité de chaque médecin :

*Sinw ir.tj ir.tj* veut dire les deux yeux, il s'agit donc de l'ophtalmologiste

*Sinw h.t h.t* signifie ventre et utérus dans le langage populaire. On pourrait donc assimiler cette spécialité au gynécologue.

*Nrw phw .t* qui se traduit par berger de l'anus. Ce médecin avait pour fonction d'administrer divers remèdes par voie rectale. Ce titre est rencontré dans l'Ancien Empire.

*Ibhj* ou *'Irj ibh* qui signifie littéralement : celui de la dent, pour le dentiste.

A-P. LECA (28) cite le nom de deux praticiens, Khouy et Iry, qui se nommaient respectivement : « *celui qui connaît les organes du corps humain cachés aux yeux* » et « *celui*

*qui connaît les liquides dissous dans les humeurs* ». Ces médecins se consacraient à certaines pathologies encore actuellement mal définies : « les maladies d'origine incertaine »

Les pédiatres n'est semble t-il pas une spécialité individualisée. La médecine destinée aux enfants semblent à la fois faire plus particulièrement appel à la magie tout en utilisant des modes d'administration de remèdes plus spécifiques (galénique adaptée à l'enfant). Certaines pathologies sont reconnues comme propre aux enfants mais sont diagnostiquées et traitées par n'importe quel médecin.

Le corps médical est entouré par des auxiliaires médicaux tel l'homme chargé des pansements et des bandages, les masseurs ( connus à partir de scènes peintes sur les tombes ) , les gardiennes d'enfants et les nourrices dont nous parlerons plus tard.

La fonction de pharmacien devait incomber au départ au médecin qui avait la charge de préparer les remèdes. Mais, plus tard, nous retrouvons dans certains papyrus la fonction de « Gardien de la myrrhe de la Maison de vie » (Papyrus n° 58.027 du Caire). La Myrrhe rassemble symboliquement l'ensemble des drogues. Toutefois un centre « pharmaceutique » existait dans la Maison de vie. Mais nous ignorons si ce personnage était simplement chargé de garder les drogues, de les délivrer ou si il assumait les autres fonctions de pharmacien.

### -3- Papyrus et autres sources de connaissance de la Médecine et de la vie courante des égyptiens :

Toutes les connaissances (médicales ou non médicales) de l’Egypte ancienne nous sont parvenues par de nombreux moyens.

#### -3.1- Les sources littéraires :

Les premiers documents de travail, indispensables pour l’étude de tout sujet en rapport avec l’Egypte ancienne, sont les ouvrages d’auteurs grecs, contemporains de la civilisation Egyptienne.

HERODOTE d’Halicarnasse (484 – 420 avant Jésus-Christ), historien grec, consacra une partie de sa vie à de nombreux voyages couvrant la Perse et l’Egypte. A partir de ses observations, il va écrire l’Enquête dont le livre II est consacré à l’Egypte.

DIODORE de Sicile ( vers 90-20 avant Jésus-Christ), également historien grec, il est l’auteur d’une bibliothèque historique. Il a effectué beaucoup de comparaisons entre la civilisation grecque et la civilisation égyptienne de son époque.

Ces historiens grecs, avec d’autres auteurs, nous apportent de nombreux enseignements sur la vie quotidienne de l’égyptien, mais leurs ouvrages se limitent à leurs propres observations et ne couvrent que la basse époque et l’époque ptolémaïque.

L’Ancien Testament (le Deutéronome, l’Exode) apporte aussi quelques précisions sur la vie égyptienne dans les époques tardives.

#### -3.2- Les papyrus médicaux :

Les papyrus médicaux sont la source la plus fiable conservés sur les connaissances médicales de l’époque. Retrouvés lors de fouilles archéologiques ou chez des antiquaires, ils sont des références que suivaient les médecins égyptiens.

-a- Papyrus médicaux par ordre de publication : (4)

**Le papyrus Berlin 3038 : dit papyrus de Berlin,**

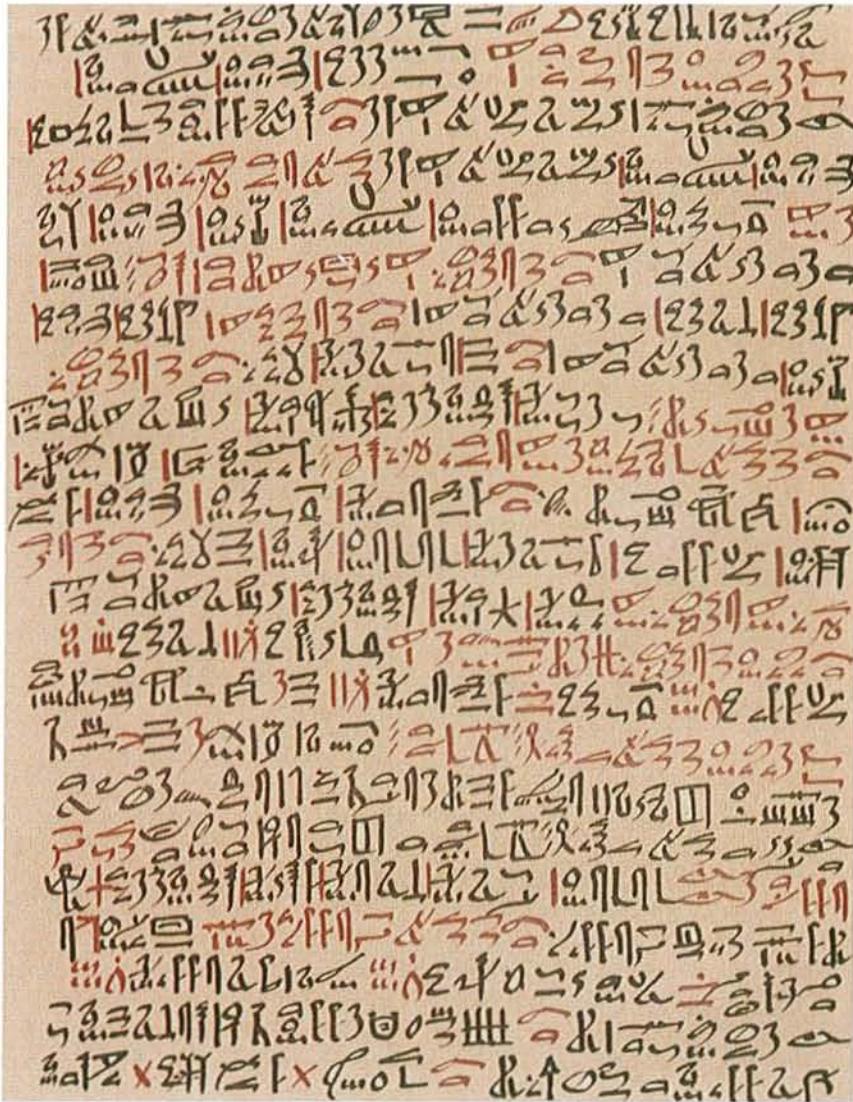
Il a été découvert par Heinrich Brugsch. Il date de la fin de la 19<sup>e</sup> dynastie (vers 1180 avant Jésus-Christ) et il est le premier papyrus médical à avoir été publié en 1863. Il est composé de 24 pages en excellent état de conservation. Ce document recopie surtout des textes médicaux traditionnels dont le traité des *oukhedou*<sup>13</sup> qui sera repris dans le papyrus Ebers. Il fait l'inventaire des différents remèdes sous forme de fumigations ou onguents contre les démons. Nous pouvons également y trouver les premières notions de gynécologie.

**Le papyrus Berlin 3027 ou livre de protection pour la mère et l'enfant :**

Il a été écrit en 1450 avant Jésus-Christ et expose, sur une quinzaine de pages, des incantations pour la protection des mères et des enfants.

---

<sup>13</sup> substance vivante qui rongent et délient les tissus humains



Extrait du papyrus Ebers  
Ecriture hiéroglyphique

**Les papyrus d'Ebers et Smith :** (photographie page 68)

Ils ont été datés autour de 1550 avant Jésus-Christ. Ils ont été probablement retrouvés ensemble puis vendu à un égyptologue, Edwin Smith, par un trafiquant d'antiquité égyptienne. Smith, par la suite, confia le deuxième papyrus à Georg Ebers. Ils proviendraient des magasins du Ramesséum, le temple funéraire de Ramses II.

Le papyrus Smith est consacré à la chirurgie : c'est une copie de textes plus anciens dont certains pourraient dater de l'époque des pyramides (2600-1700 avant Jésus-Christ)

En 108 pages, le papyrus Ebers fait le tour des pathologies rencontrées par un médecin lors de son exercice. Le scribe, auteur de ce papyrus, a recopié des textes anciens mélangés à des recettes plus personnelles. Nous pouvons y trouver des remèdes pour la maladie des femmes et des pronostics pour le déroulement des grossesses. C'est le document le plus important sur la connaissance médicale égyptienne.

**Papyrus de Kahun** (ville où il fut découvert)

Il a été écrit vers 1850 avant Jésus-Christ. Il traite plus en détail que les papyrus précédents, de la pathologie de la femme et de la grossesse.

**Papyrus médical Hearst :**

Il date certainement de la même époque que les papyrus Smith et Ebers. Il est essentiellement intéressant pour les maladies de peau et contient des formules magiques à réciter sur les récipients servant à préparer les remèdes. Il précise certains traités du papyrus Ebers.

**Papyrus médical de Londres** (vers 1350 avant Jésus-Christ).

Il contient beaucoup de procédés médico-magiques et reprend les pathologies de la peau, des yeux et de la femme.

**Les papyrus de la collection Chester Beatty** (vers 1300 avant Jésus-Christ) :

ils proviennent d'un vol commis sur des fouilles à Deïr el Médineh. Ils contiennent des recettes pour les maladies anales et les migraines. Une partie des textes n'est pas analysée en raison du mauvais état des documents.

**Les papyrus du Ramesseum**, datent de la XII<sup>ème</sup>, voire de la XI<sup>ème</sup> dynastie (vers 2000 avant Jésus-Christ) :

Les numéros III et IV se rapportent aux maladies des femmes, aux soins aux nouveaux nés, aux maladies des yeux et aux traitements des vers. Ce sont les plus anciens papyrus médicaux connus avec le papyrus de Kahoun

**Les papyrus du Musée de Brooklyn :**

Ils datent de la 30<sup>o</sup> dynastie (350 avant Jésus-Christ). Ils sont consacrés à la description de différents reptiles (une quarantaine) avec les conséquences de leur venin et de plusieurs remèdes généraux contre les morsures venimeuses. Ils synthétisent des millénaires de connaissances sur ce sujet.

**Le papyrus Calsberg** (très abîmé), date de 1200 avant Jésus-Christ.

Il décrit différents moyens de pronostiquer les grossesses. Des passages de ce papyrus, avec celui de Kahoun, ont été repris dans la Collection hippocratique.

**Le papyrus Leyde** : il date des XVIII<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> dynasties.

Il contient des remèdes et des formules contre les oedèmes des membres inférieurs

**Papyrus du Louvre E.4864** : ( texte médical se trouvant au dos du Papyrus du Louvres)

Il traite des remèdes pour les *conduits-mets*<sup>14</sup> et le *ver-hefat*<sup>15</sup>. Il y a de nombreuses lacunes dans le texte. Il daterait du moyen empire

**Papyrus de Brooklyn non publiés :**

Conservés au Musée de Brooklyn, aucune traduction n'a encore été publiée. Nous ne connaissons que les grands thèmes traités dans ces papyrus :

n° 47.218.02 : gynécologie

n° 47.218.49 : maladie de l'oreille et de la surdité.

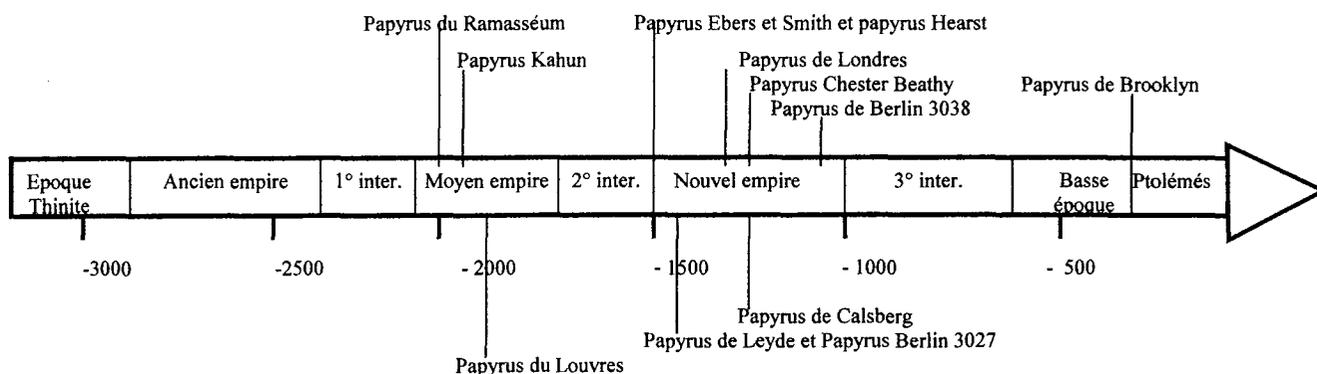
n° 47.248.86 : maladies du dos

n° 47.218.47 : désordres sexuels

---

<sup>14</sup> représente des conduits du corps

<sup>15</sup> parasite intestinal



#### -b- Les grands auteurs de l'histoire de la médecine égyptienne :

Tous ces papyrus ont été publiés au fur et à mesure de leur traduction. Puis leur analyse a été reprise en fonction des connaissances en Egyptologie. Parmi tous les auteurs ayant publié des traductions et des analyses des papyrus médicaux, nous pouvons en citer plusieurs qui se sont consacrés essentiellement à l'étude de la médecine égyptienne.

Le Docteur Frans JONCKHEERE, médecin égyptologue belge, qui a publié de nombreux ouvrages sur la médecine et les médecins de l'Égypte ancienne.

Le Docteur Paul GHALIOUNGUI, professeur de clinique médicale à la faculté de médecine du Caire a traité de la relation médecine et magie.

Gustave LEFEBVRE (1879 – 1957), conservateur du Musée du Caire, a publié, entre autre, *essai sur la médecine égyptienne* qui fait encore référence.

Mais l'œuvre la plus importante est : *Grundriss der Medizin der Alten Ägypter* de Hermann GRAPOW ( et collaborateurs), datant de 1962, qui reprend toutes les connaissances de la médecine égyptienne notamment l'anatomie, la physiologie, la clinique, la pathologie et la pharmacopée.

Il nous faut mentionner aussi deux ouvrages qui constituent une base de travail importante pour tout sujet concernant la médecine égyptienne :

- « *La médecine égyptienne au temps des pharaons* » du Docteur Ange-Pierre LECA, qui regroupe par spécialité la pathologie et les traitements

- « *Les papyrus médicaux de l'Égypte pharaonique* » du Docteur Thierry BARDINET dans lequel il propose une traduction française des papyrus médicaux et une analyse prudente de la façon de penser du médecin égyptien, ainsi il remet en question certaines interprétations faites auparavant.

#### -c- Retranscription des traductions des Papyrus :

Selon l'état des papyrus et des termes utilisés, la traduction des textes n'est pas toujours complète. Nous utiliserons donc certaines règles (reprises de l'ouvrage de Thierry BARDINET) pour retranscrire le texte.(3)

Les mots égyptiens non traduits (drogue, termes de pathologie) sont écrit en phonétique. Beaucoup de noms de plantes dont nous ne connaissons pas la traduction exact, sont également mentionnés en égyptien phonétique. Ce qui évite d'avancer des traductions erronées

Les mots ou expressions ne pouvant pas être lus (graphie incorrecte ou non connue) sont signalés par un point d'interrogation ?

Les lacunes secondaires à l'état du papyrus sont entre crochets [ ]

Les mots oubliés lors de la copie du document par le scribe sont entre crochets obliques < >

Des mots entre parenthèses sont ajoutés pour une bonne compréhension du texte ( )

Les parties de textes sont situés dans le papyrus en fonction :

- de la face recto ou verso
- du numéro du papyrus,
- de la page ou colonne dénommé par un chiffre ou une lettre

des lignes numérotés

Les précisions apportés par le traducteur sont mentionnées (= )

Tout ceci visant à permettre une lecture autant que faire ce peut agréable de la traduction des textes, tout en respectant la configuration de ceux-ci.

### -3.3- Les autres sources :

D'autres papyrus, de caractère privé, peuvent compléter nos connaissances : lettre d'un fils s'inquiétant de la santé de son père par exemple.

De nombreux ostraca ont été retrouvés lors des fouilles archéologiques. Ces tablettes d'argiles servaient de support d'écriture pour la correspondance privée ou officielle. Nous pensons qu'une partie des ostraca servaient aussi d'exercice d'écriture au jeune scribe. Certains apportent quelques renseignements sur la vie privée de l'égyptien tandis que d'autres complètent nos connaissances sur le savoir scientifique des égyptiens. Parfois, nous pouvons y retrouver des recettes médicales.

Des stèles, gravées de hiéroglyphes sont les équivalents de nos ex-voto. Des stèles funéraires, notamment celles des médecins, contiennent leurs noms et leurs titres.

Les bas-reliefs et peintures des temples et des tombeaux sont également des sources d'information importante comme la peintures de la tombe de l'architecte Ipy (vu précédemment). Ces chef-d'œuvres reprennent également des scènes de la vie quotidienne.

Les annotations sur les socles des statues, la forme de celles-ci, les objets retrouvés ont aussi apportés bon nombre de renseignements aux historiens.

Enfin, L'étude des momies a donné naissance à une spécialité de l'histoire de la médecine (7) : la paléopathologie organique. L'étude macroscopique et microscopique des

tissus momifiés ont permis un inventaire des pathologies des égyptiens comme l'artériosclérose, la silicose ... Par ailleurs, l'ostéo-archéologie complète la paléopathologie organique grâce à l'examen des lésions osseuses (fractures, trépanations, malformations congénitales, ostéo-arthrites, tumeurs osseuses ...)

## -4- Les connaissances en Anatomie et en Physiologie :

### -4.1- Les origines :

Avant tout, il nous faut corriger l'idée reçue que les médecins égyptiens connaissaient l'anatomie humaine grâce à l'embaumement. (28) En effet, ils ne participaient jamais au rite de momification. De plus, les embaumeurs appartenaient à une corporation méprisée donc nous supposons qu'ils ne communiquaient pas avec le reste de la population. Les connaissances en anatomie des médecins ne dépendaient que de l'observation de l'extérieur du corps sain ou blessé.

Les termes anatomiques sont surtout présents dans les papyrus Ebers, Smith et Berlin n° 3038 et 3027. Prenons en exemple une allusion aux méninges et au liquide céphalo-rachidien à partir du papyrus Smith :

Smith 2, 17-3, 1 :

*Quant à l'expression « alors que le crane est éclaté, et que la moelle est exposée », (cela signifie) que l'éclatement est important, ouvrant à l'intérieur du crane la membrane qui enveloppe la moelle, de sorte qu'il (l'éclatement) ouvre une brèche au fluide qui est à l'intérieur de la tête ...*

Le cortex est dénommé moelle, les méninges sont évoqués par « la membrane qui enveloppe la moelle » et le liquide céphalo-rachidien ou le sang par « le fluide qui est à l'intérieur du crâne ».

D'autres listes anatomiques proviennent de textes d'origine religieuse ou magique : les Textes des Pyramides gravés sur les murs des tombes royales des V<sup>ème</sup> et VI<sup>ème</sup> dynasties, les Textes des Sarcophages situés à l'intérieur du cercueil au Moyen Empire et le Livre des Morts que l'on trouve sur des papyrus ou sur les murs dans les tombeaux du Nouvel Empire.

Des termes spécifiques à l'enfant et sa mère, développés par Lefebvre (3), illustrent encore la connaissance égyptienne de l'anatomie et de la physiologie.

Les sutures crâniennes sont appelées *tp'w*. Les égyptiens les définissent comme « ce qui est entre une écaille du crane entre une autre ». Les fontanelles sont désignées sous le terme de *dhr*, qui signifie cuir ou peau.

Le cordon ombilical et le nombril ont le même nom *hp'*

Le sein de la Grande nourrice royale (22) est nommé *snbt* dans un texte mythologique. Le sein chez un homme ou un enfant est écrit *mnd* dans les papyrus Ebers et Berlin qui est souvent traduit par mamelle.

L'anatomie descriptive est en fait peu développée en ce qui concerne la médecine de « l'intérieur du corps ». Elle est surtout utilisée pour les maladies externes notamment pour les pathologies chirurgicales

#### -4.2- Approche de la Physiologie et de la Physiopathologie au temps de l'Égypte Ancienne :

Les égyptiens avaient une conception de la physiologie et physiologie de l'organisme humain bien établie mais différente de celle d'aujourd'hui. Pour comprendre leur manière d'aborder le mécanisme humain il faut pouvoir se détacher de nos connaissances scientifiques modernes.

Chaque partie du corps n'a pas de fonction propre mais est soumise, comme l'a décrit Thierry BARDINET (4), à des forces divines qui se manifeste par des souffles actifs, bénéfiques ou néfastes.

La maladie est expliquée par un fait bien décrit : soit un obstacle qui obstrue ou modifie un chemin emprunté par un liquide corporel ou un souffle vital, soit un démon, une substance ou un souffle néfaste venant de l'extérieur. Cet agent pathogène modifie les flux de l'intérieur entraînant un groupe de symptômes.

C'est vraiment à partir des observations de l'homme en bonne santé et de l'homme malade que se sont construites ces théories

Pour cerner parfaitement le niveau de connaissances des médecins égyptiens en physiologie et en physiopathologie de l'époque, il est nécessaire d'explicitier trois termes qui seront de nombreuses fois repris dans les textes et qui sont à la base du fonctionnement de l'intérieur du corps : Les conduits-*met*, le coeur-*haty* et l'intérieur-*ib*. Ensuite, il est nécessaire de décrire les quatre principaux facteurs pathogènes.

-a- Les conduits-*met*, le cœur-*haty* et l'intérieur-*ib* :

**Les conduits-*met* du corps**

Dans de nombreuses traductions, ce terme a été assimilé aux vaisseaux, muscles, ligaments ou cordes vocales ; ce qui n'est pas toujours exact. Pour les égyptiens, les conduits-*met* sont les canaux permettant le passage du souffle vital, de produits nourriciers, de courant dynamique et tout autre fluide indispensable à la vie. Pour ces médecins, ces canaux ont une véritable identité anatomique. Ils peuvent, dans certaines traductions être réduits à la fonction de veine ou d'artère mais pas systématiquement. Ils sont exposés à différents états pathologiques : obstruction, rigidité, rupture lors de blessure

**Le cœur-*haty* et l'intérieur-*ib* :**

Dans *Grundriss der Medizin der Alten Ägypter* ces deux mots sont traduits par « cœur ». Certes, ils sont employés de nombreuse fois dans « Le traité du cœur » du papyrus Ebers, mais ils ont deux significations différentes.

Le cœur-*haty* désigne le cœur d'un point de vue anatomique. Les égyptiens savaient que cet organe avait une fonction autonome (un texte nous parle d'un boucher qui arrache le cœur d'un bœuf qui bat encore dans sa main). D'un point de vue physiologique, le cœur-*haty* est « *le lieu où s'expriment et se transmettent continuellement les capacités motrices de l'individu* ».

L'intérieur-*ib* correspond à un ensemble anatomique comprenant tout ce qui se trouve dans le corps : l'ensemble des conduits-*met* et leur contenu toutes les viscères, sauf le cœur-*haty*. L'intérieur-*ib* se prolonge dans les membres. Lorsque la peau est rompue, les éléments liquide de l'intérieur-*ib* se répandent à l'extérieur.

-b- Les quatre facteurs pathogènes circulants :

Dans l'étude des textes médicaux, quatre facteurs pathogènes sont souvent cités : le *aaâ*, les *setet*, les *oukhedou* et le sang.

**Le âââ :**

C'est une forme de sécrétion corporelle, pathologique, d'origine maléfique, qui a souvent été traduit par sébum. Il est parfois comparé à un liquide fertilisant qui peut engendrer la vie, notamment celle de la vermine.

**Les *setet* :**

Ce sont des éléments pathogènes vivants qui se déplacent en flottant dans les conduits-met. Ils sont responsables de douleurs irradiées et de signes généraux. La décomposition des *setet* provoquent la prolifération de vermines d'origine intestinale lors de leur décomposition. Ils sont donc nocifs pour l'organisme vivant et mort. Le but de leur traitement sera donc de les chasser et non de les tuer.

**Les *oukhedou* :**

Les *oukhedou* sont liés à la putréfaction des aliments dans le tube digestif. Ce sont des substances vivantes qui peuvent se répandre dans l'organisme quand elles sont animées par des souffles néfastes. Leur vitalité peut venir de l'action des âââ. Une fois dispersés dans l'organisme, ils le rongent, entraînant la douleur, le vieillissement et la mort.

**Le sang :**

Le sang n'a pas de fonction pathogène propre. Il élabore les différents éléments du corps notamment grâce à ce qui est apporté par l'alimentation pour construire la substance corporelle. Mais le sang peut devenir néfaste et voit son rôle inversé, comparable à celui des *oukhedou*, lorsqu'il est sous l'influence de souffles maléfiques.

## -5- L'examen du patient : (6)

La plus grande partie de la clinique, comme le reste des sciences médicales de l'Égypte ancienne, repose sur l'observation.

### **L'interrogatoire :**

Les textes médicaux ne donnent pas de précisions particulières sur la conduite de l'interrogatoire. Le médecin devait de toute façon s'inquiéter des signes fonctionnels ou observer les symptômes présentés par le patient et connaître l'ancienneté de la plainte. Le titre de chaque partie de la plupart des papyrus médicaux commence par ces mots : gonflement, poche, obstruction de l'entrée, odeur, douleur, plaie, incontinenances urinaires, diarrhée...

### **L'inspection :**

L'inspection va préciser les caractéristiques de la lésion ou de la zone symptomatique pour éventuellement noter sa couleur, sa forme ou ses mesures, les caractéristiques d'une odeur (odeur de viande grillée par exemple)

Nous prendrons comme exemple un extrait du traité des tumeurs du papyrus Ebers :

Ebers 863 (106, 2-7) :

*Descriptif ( médical) concernant une poche de (=formée par de la) chair superficielle en n'importe quel endroit du corps d'un homme.*

*Si tu procèdes à l'évaluation d'une poche de (=formée par de la) chair superficielle en n'importe quel endroit du corps d'un homme et que (ce faisant) tu la trouves de la même couleur que sa chair superficielle, étant de(=ayant la dureté du) cuir, n'allant et ne venant pas (=ne roulant pas) sous tes doigts, mais plutôt se maintenant en place, alors que (quelque chose) se développe en elle,*

*Tu diras à ce sujet : il s'agit d'un poche de (=formée par de la) chair superficielle, un mal que tu peux traiter ...*

Nous retrouvons dans le titre, le symptôme dont se plaint le patient, suivi de l'observation attentive de la lésion aidée de la palpation pour en connaître les caractéristiques ( la couleur, l'aspect, la position ...)

### **La palpation :**

Pour reprendre le texte précédent, le médecin va ici s'inquiéter de la texture de la lésion, si elle est fixée ou pas. Dans d'autres textes, le médecin doit percuter un ventre, sentir la chaleur d'un membre...

Nous prendrons comme autre exemple les conseils donnés à un médecin qui doit examiner une plaie de la tête :

Smith (1, 1-12) :

*[descriptif (médical) concernant une plaie à la tête qui monte jusqu'à l'os du crâne]*

*[Si tu procèdes à l'examen d'un homme, ]*

*Quant à l'expression « tu examines un homme » cela veut dire faire un bilan de quelqu'un [examiner est comme] faire un bilan de choses (différentes) avec la mesure-oipé<sup>16</sup>.*

*L'acte d'examiner est comme (quand) on fait le bilan de choses quelconques au moyen de la mesure-oipé ou (comme quand) on fait le bilan de choses quelconques avec les doigts pour [...].*

*Faire le bilan des endroits atteints qui sont (dans l'homme) revient à examiner les endroits atteints de l'homme [...] le cœur-haty.*

*Des conduits-met sont dans lui (=l'homme) et (sont) pour chaque endroit du corps. [quant à] ceci, tout prêtre-ouâb de Sekhmet, tout médecin qui met les mains, (en l'occurrence) les doigts, [que ce soit sur la tête, sur la nu]que, sur les mains, sur le siège de l'intérieur-ib, sur les jambes, [c'est à destination du] cœur-haty [que s'effectue son exa]men, car il est avéré que les conduits-met de l'homme se trouvent à l'arrière du siège de l'intérieur-ib (=cœur-haty) et qu'il (=le cœur-haty) [parle devant] chaque conduit-met de chaque endroit du corps...dans le but de (re)connaître le descriptif (médical) concernant ce qui se déroule en lui ...*

---

<sup>16</sup> il s'agit certainement d'une unité de mesure

Là, l'auteur reprend les règles d'observation d'une plaie mais l'élément important est qu'il est demandé au médecin de palper les conduits-*met*. Nous pensons qu'il peut s'agir de la recherche des pouls qui devait être faite lorsque le médecin était face à une plaie du crâne. A la suite de ce texte du papyrus Smith, le médecin doit rechercher une raideur de nuque lorsque le malade présente une fracture ouverte du crâne.

Chaque paragraphe des textes médicaux n'amène pas un diagnostic comme nous les connaissons. Il se termine souvent par la confirmation de l'intitulé du paragraphe suivi du traitement médical ou chirurgical qui est introduit par une formule faisant présager le pronostic : « c'est une maladie que je traiterai »

ou « c'est une maladie contre laquelle je me battrai

ou « c'est une maladie contre laquelle on ne peut rien ».

## -6- les différents traitements :

En plus des incantations magiques ou divines que nous avons évoqués au début de ce chapitre, les égyptiens vont mêler à cette médecine mystique des méthodes thérapeutiques plus rationnelles. Elles sont, comme notre médecine moderne, de deux types : traitement médical et traitement chirurgical.

### -6.1- Aperçu des différents éléments utilisé dans la pharmacopée égyptienne : (8)

La pharmacopée égyptienne est constituée de multitudes mélanges ,plus ou moins complexes, mais où rien n'est laissé au hasard. Les éléments à utiliser, les quantités, les différentes manipulations, la galénique et la posologie du remède, tout ceci est précisé dans les textes médicaux.

Exemple d'un remède pour chasser la sécrétion-*seryt* qui provoque la toux : Ebers 312 (53, 15-18) repris dans le papyrus Berlin 36 :

*Autre (remède) : mucilage fermenté (?) : ¼ ; graisse/huile : ¼ ; bière : ¼ . (Cela) sera placé dans un pot-rehedet et cuit. Après tu devras broyer : mélilot : 1 ; arbre-khet-des : 1. (ce) sera ajouté dans ce pot-rehedet. Après que (cela) aura été cuit, (ce) sera filtré. Tu devras donner cela (au patient) et (ce) sera bu durant quatre jours*

Voici quelques exemples d'éléments entrant dans la composition des remèdes :

Le carbonate de calcium est utilisé comme anti-acide, l'albâtre comme onguent pour la peau, l'ocre jaune est utilisé dans les traitements du cuir chevelu et la magnésie comme laxatif.

Les composés végétaux proviennent de plantes du pays ou d'extraits d'arbre comme les résines. (2) L'Égypte pharaonique était certainement plus riche en espèce végétale que l'Égypte actuelle. Le changement de climat, la régularisation du cours du Nil, la conquête des milieux sauvages par l'homme et le manque d'entretien du patrimoine végétal sont des facteurs qui ont contribué à l'appauvrissement des diversités végétales du pays.

De plus, il est difficile de traduire tous les noms égyptiens en nom de plante connue de nos jours. Mais quelques rapprochements ont pu être faits : le pavot, le lotus et la mandragore

sont utiles pour obtenir une extase (comme nous l'avions vu précédemment). La menthe, l'anis, le safran et la camomille servent de digestifs ; la levure de bière est destinée aux maladies digestives et le genévrier est considéré comme diurétique.

Chaque plante était associée à son image divine créatrice. De ce fait, chacune détenait une parcelle du fluide divin qui lui donnait son pouvoir guérisseur.

Le miel, connu depuis la V<sup>ème</sup> dynastie, a des propriétés adoucissantes et antiseptiques. Le foie, riche en vitamine A, est utilisé en ophtalmologie.

Les autres substances d'origine animale, notamment dérivées de fiente ou d'urine, sont employées pour leurs vertus magique ou mythologique : le lait d'une femme ayant mis au monde un garçon est utilisé pour les brûlures. Ceci rappelle le lait d'Isis qui a nourri Horus et guéri ses propres blessures :

Ebers 499 (69, 3-5) :

*Autre (remède) et conjuration d'un endroit brûlé le premier jour.*

*(Dialogue entre un messager et la Déesse Isis) :*

*« Ton horus a été brûlé dans le désert ! »*

*« Y a-t-il de l'eau (là bas) ? »*

*« Il n'y a pas d'eau (là bas) !*

*« Mais il y a de l'eau dans ma bouche ainsi qu'un Nil entre mes cuisses. J'irai éteindre le feu ! »*

*Paroles à dire sur du lait d'une femme ayant mis au monde un enfant mâle, (mélangé à) de la gomme (et) des poils de bélier. (Ce) sera placé sur l'endroit brûlé.*

A l'exception des voies parentérales, les égyptiens connaissent tous les autres modes d'administration qui sont adaptés à chaque pathologie et en fonction de l'âge du patient : infusions, décoctions, macérations, électuaires, boulettes, cataplasmes, onguents, pommades, emplâtres, collyres, fumigations, suppositoires, lavements, tampons et injections vaginales.

## -6.2- La chirurgie : (28)

Tout praticien pouvait faire un acte de chirurgie mais certains paragraphes du papyrus Ebers mentionne le terme l'homme au « hemen » qui devait être un médecin plus confirmé pour la chirurgie.

Les actes chirurgicaux restaient simples : mis à plat d'abcès ou autres lésions cutanées, circoncision, castration (chez les prisonniers et les violeurs d'après Diodore), amputation de membres ou d'une partie du visage dans le cadre de châtements (était-il réalisé par un médecin ?) sans oublier la réduction et l'immobilisation lors de fracture ou de luxation.

En guise d'anesthésie, les égyptiens devaient utiliser quelques drogues pour étourdir leur patient et pour la cautérisation, ils utilisaient le feu.

Exemple d'indication et de geste chirurgical :

Ebers 875 (109, 2-11) : Traité des tumeurs

*Descriptif(médical) des poches (multiples) (=poches cloisonnées) en n'importe quel endroit du corps d'un homme.*

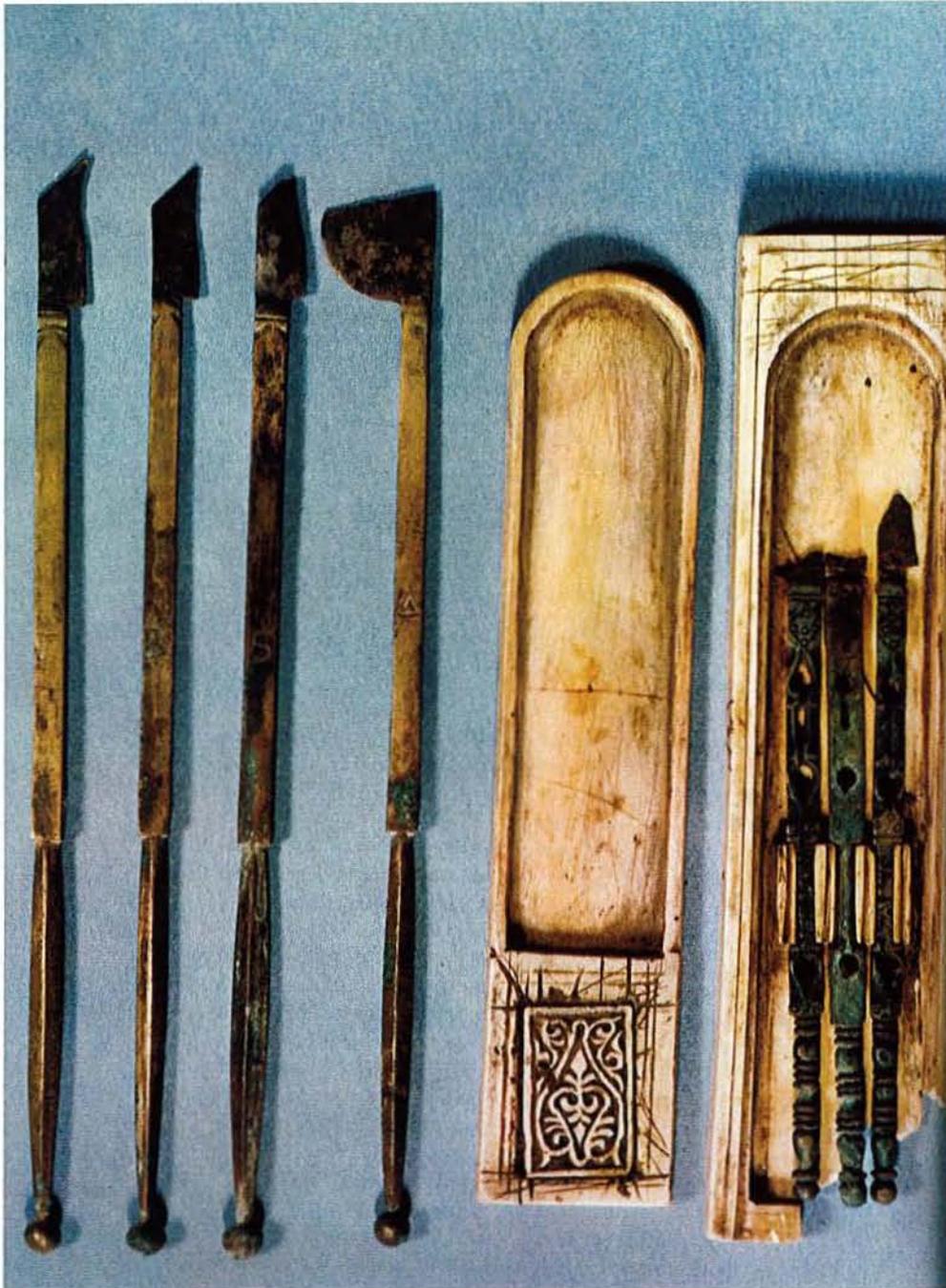
*Si tu procèdes à l'évaluation d'une poche de (formée par plusieurs) poches (=poche multiple) en n'importe quel endroit du corps d'un homme, tu la panseras ; (et si ce faisant) tu la trouve allant et venant (sous tes doigts) et adhérente à la chair superficielle qui est dessous, tu diras à ce sujet : (il faut procéder à l')expulsion des poches (multiples) !*

*Tu devras lui faire le traitement au couteau, (la grosse poche) étant incisée avec le silex (=la pointe du couteau) et curetée avec l'instrument-hénou (partie-henouyt de la plante-djaret).*

*Sera cureté (tout) ce qui est à l'intérieur d'elle au moyen de l'instrument-hénou. Tu l'ouvriras (=la grosse poche) avec le silex : il y a une là (=une des poches est probablement centrale) où il y a quelques chose de semblable à une vésicule biliaire de souris. Tu la couperas (pour l'enlever) au moyen du couteau-chas. (Ensuite), inciser et ramener (=rassembler vers le centre) les bords qui touchent la chair superficielle (= cliver la poche ; la séparer de la partie saine). (Ce) sera cureté avec la partie-henouyt (=cosse ?) (du fuit) de n'importe quelle plante-djaret. Elle (= la tumeur) est comme une tête tout à fait semblable.*

Nous avons une description complète de l'acte chirurgical : incision, extraction de la poche centrale, la masse est clivée et rabattue vers le centre, elle est enfin cueillie avec une sorte de cuillère fabriquée certainement à partir d'une cosse de fruit, puis une description macroscopique de la lésion est faite.

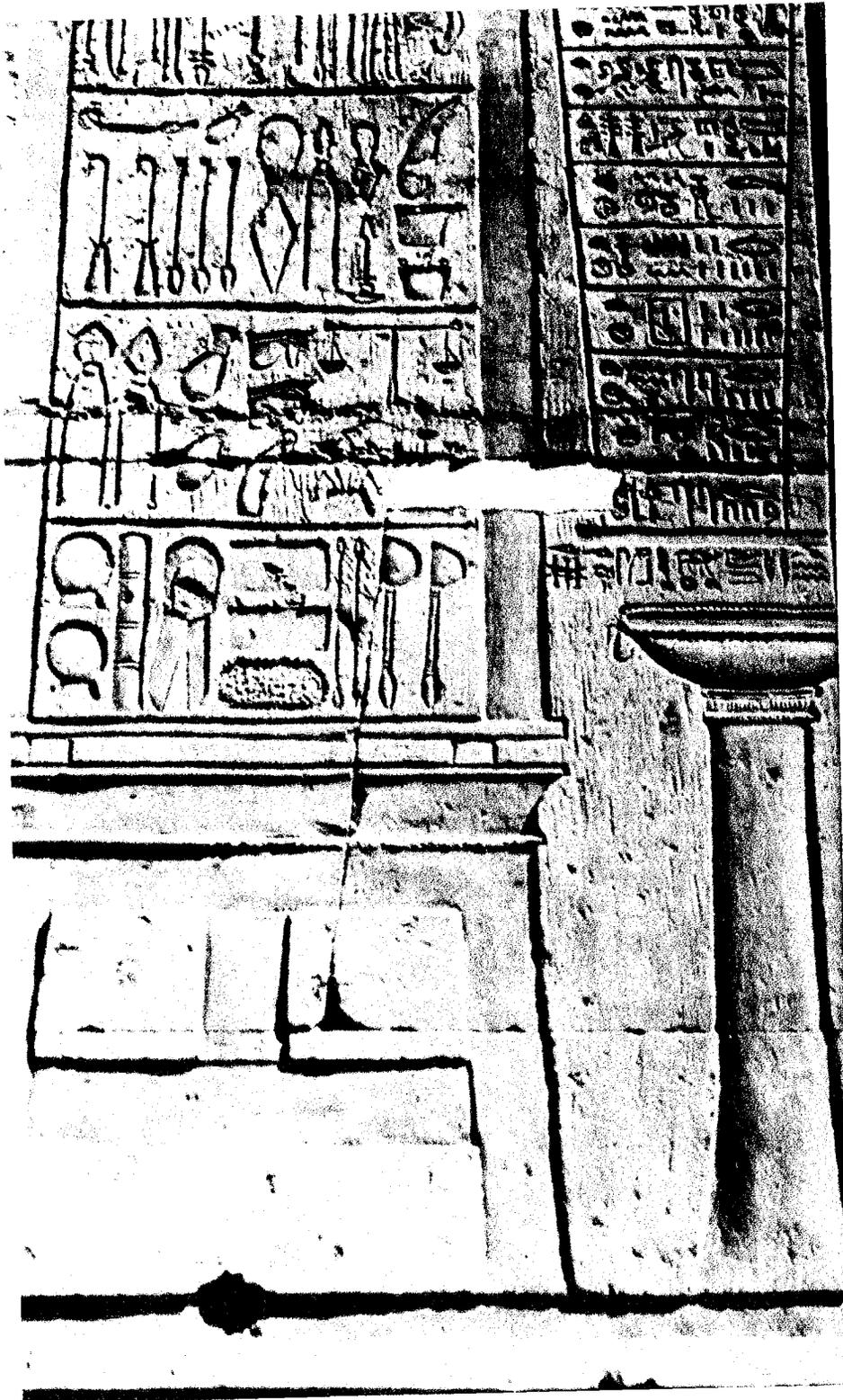
Pour terminer sur les traitements, il faut préciser qu'il n'y a aucune preuve que les égyptiens aient pratiqué la trépanation. Les quelques crânes retrouvés avec un trou de trépan ne seraient pas d'origine égyptienne.



**A gauche, instruments de chirurgie en bronze datant de la fin de l'époque pharaonique (vers 300 avant Jésus-Christ)**

**A droite, trousse d'ophtalmologiste avec boîte en ivoire de l'époque copto-arabe ( vers 400 après Jésus-Christ)**

*Musé du Louvre*



Relief d'un mur du temple de Kôm Ombo, représentant  
des instruments chirurgicaux (à gauche),  
des compositions de remèdes (à droite)  
époque ptolémaïque (vers 300 avant Jésus-Christ)

## TROISIEME PARTIE : LA VIE ET LES SOINS DE L'ENFANT

*La sœur de l'enfant dit alors à la fille de Pharaon :*

*« veux tu que j'aie te quérir,  
parmi les femmes des hébreux,  
une nourrice qui t'allaitera ce petit ? »  
« va », lui répondit la fille de Pharaon.*

*La fille de Pharaon lui dit « emmène ce petit  
et nourris le moi.*

*Je te donnerai, moi même, ton salaire. »*

*Alors la femme emporta le petit et l'allaita.*

*Exode (1, 7-10)*

## -1- Avant l'enfant

### -1.1- La famille égyptienne :

La famille égyptienne, souvent représentée sur les monuments funéraires comme une famille nombreuse, est constituée du couple, des enfants et des parents à charge (une mère veuve, un père malade, une sœur trop jeune pour être mariée ...)

#### -a- Le mariage : (35)

Le jeune marié devait apporter une sorte de dot au père de sa future femme pour obtenir son accord

Le mariage ne semble être officialisé ni par un acte administratif ni par un acte religieux. Le couple se formait dès que les conjoints habitaient sous le même toit.

La femme devait fidélité à son mari. D'autres textes déclarent que toute femme devait être vierge avant de prendre époux sauf si elle était divorcée ou veuve. Tout acte adultère ou viol était punis par la bastonnade pour un homme et par le nez coupé pour une femme. Certains contes présentent la femme comme un être infidèle dont il faut se méfier, contrairement à l'homme, qui reste fidèle, victime de la femme adultère.

Par contre, la polygamie et la consanguinité étaient acceptées au sein de la famille royale dans le souci de la transmission du pouvoir pharaonique. (A noter que Ramsès a eu une soixantaine d'enfants).

Un texte extrait de : « La sagesse d'Ani » (XX<sup>ème</sup> dynastie), décrit la finalité de la famille égyptienne (45) :

*« Epouse une femme tant que tu es jeune, elle te fera ton fils. Puisse t'elle enfanter pour toi tant que tu es jeune. Il est sage de faire des gens. Il est en bonne (situation), un homme dont les gens sont nombreux : il est honoré en proportion de ses enfants. »*

Chaque couple se devait d'avoir plusieurs enfants, de préférence des garçons, pour être reconnu dans la société.

Pierre MONTET, dans son ouvrage : « La vie quotidienne en Egypte au temps des Ramsès » (35), rapporte quelques lignes d'un texte écrit sous la forme d'un contrat :

*Le rôle d'un fils est de faire vivre le nom de son père. Son devoir, que cent inscriptions rappellent, est de l'inhumer, de veiller à l'entretien de sa tombe.*

Chaque fil avait donc le devoir d'aider son père si celui-ci tombait malade et de veiller sur sa sépulture.

#### -b- Le divorce :

La séparation du couple n'est pas rare. Des textes, sous la forme de contrat, stipulent les conditions de séparations des biens : chacun reste possesseur de ce qu'il a apporté, les biens communs sont partagés selon une règle de deux tiers à l'homme et d'un tiers pour la femme. Il n'y pas de précision concernant la garde des enfants mais nous pouvons supposer que les filles devaient rester avec leur mère et les garçons avec leur père du fait du grand attachement du fils à son père.

#### -c- Idée de la mortalité infantile : (28)

Il était également conseillé de fonder une famille jeune pour avoir le plus d'enfants possible du fait de la mortalité infantile importante. Certaines études avancent une fourchette allant de 20 à 50 % de mortalité pendant la première année de vie.

Des archéologues, à Illahoun, ont découvert de nombreux nouveaux-nés et nourrissons enterrés au pied d'anciennes maisons avec ou sans sarcophages (situation la plus fréquente). Ils étaient fabriqués à partir de fibres de lin pour former un « cartonnage » et étaient parfois décorés (photographie page 93). Ces sarcophages pouvaient également contenir des amulettes protectrices. Les chercheurs supposent qu'elles avaient un rôle de protection sur la famille.

#### -d- La fertilité :

Les jeunes femmes craignaient la stérilité et se paraient de signes pour favoriser la fertilité. Les adolescentes, surtout issues des familles aisées portaient, avant même d'être mariées, des ceintures décorées de fils d'or représentant des cauris, sorte de coquillage symbolisant la vulve. Elles portaient aussi des amulettes représentant un enfant, une femme

enceinte ou le Dieu Bès qui leur apportaient fertilité (photographie page 94). Elles rendaient également un culte à Hathor en récitant des poèmes et en plaçant des effigies dans les maisons.

Lorsqu'une femme restait stérile, elle pouvait alors avoir recours à la magie.

Si avec l'aide de la magie, la femme n'arrivait pas à avoir un enfant il restait l'adoption. Le texte d'un scribe, écrit sur un ostracon, dit :

*« Quant à celui qui n'a pas d'enfants, qu'il s'en procure un autre, un orphelin, pour l'élever. C'est lui (l'enfant) qui lui versera (?) de l'eau sur les mains, en tant que fils aîné de sa chair (qu'il sera devenu par l'adoption) »*

La contraception existait mais n'était pas très utilisée du fait du désir de fertilité. Elle servait certainement aux prostituées. Des spermicides à base d'acacia ou de datte (papyrus Ebers 783) étaient utilisés en application ou en fumigation vaginale.

## -1.2- La conception de l'enfant : un geste divin (4)

Les Egyptiens ont une philosophie très religieuse de la conception de l'enfant. Ils considèrent que l'enfant est à la fois conçu par les Dieux, le père et la mère, chacun intervenant à son niveau.

### **La semence masculine :**

C'est le grand D miurge Atoum, qui assure la production du sperme. Celui-ci vient de l'os du futur p re et il constituera l'os de l'enfant. La semence sera mise en forme par le Dieu Khnoum pendant la vie embryonnaire. Sur une st le du temple de Philae (temple d di  en partie   Khnoum) il est  crit : « *C'est lui (Khnoum) qui fait que la semence du roi soit li e dans le ventre (de ses  pouses)  .*

### **Le r le du sang :**

Le Dieu Khnoum va permettre au sang, m ler   son souffle dynamique, de lier la semence pour constituer l'os de l'enfant. Le sang est assimil    un vecteur de vie. Ainsi, le placenta, assimil  au sang, donne la vie au f etus et correspond au jaune de l' uf.

### **La part f minine de la conception : (Papyrus Jumilhac)**

La m re est   l'origine de tout ce qui n'est pas osseux. Son lait, qu'elle secr te d j  pendant la grossesse, va former les chairs de l'embryon. Le lait proviendrait de la dissolution des chairs maternelles. Le sexe de l'enfant d pendrait de la qualit  de ce lait : un bon lait donnera un enfant m le. C'est pour cette raison que quelques textes m dicaux proposent comme rem de « le lait d'une femme ayant mis au monde un gar on ».



**Sarcophage et squelette de nourrisson**  
**XXII<sup>ème</sup> Dynastie (vers 850 avant Jésus-Christ)**  
**Bois peint, 73 cm dans sa longueur maximum**  
*British Museum*

Il s'agit d'un nourrisson décédé à la naissance ou quelques jours après. L'enfant souffrait d'une ostéogénèse imparfaite congénitale (maladie de Porak et Durante)



**Figurine en ivoire représentant une femme avec les caractères sexuels très développés (probablement une amulette stimulant la fertilité)**

**Période prédynastique (4000 avant Jésus-Christ)**

**Ivoire provenant probablement d'une dent d'hippopotame**

**Hauteur : 14 cm**

***British Museum***



**Amulette stimulant la fertilité**

**XIX<sup>ème</sup> Dynastie (1300-1200 avant Jésus-Christ) Thèbes**

**Sculpture en calcaire représentant une enfant couchée sur un lit**

**Longueur : 23.5 cm**

**Largeur : 9.5 cm**

**Hauteur : 6 cm**

***British Museum***

### -1.3- La grossesse :

#### -a- Le déroulement de la gestation :

Aucun texte ne rapporte les signes diagnostiquant la grossesse. Certains mentionnent juste les termes : « Lorsqu'elle eut les signes des femmes enceintes ».

La parturiente s'entourait d'amulettes magiques représentant Bès, Thoueris ou Anubis qu'elle portait autour du cou ou en ceinture.

Les Egyptiens connaissaient la durée de la gestation. (28) Deux textes, situés dans le temple d'Esna, datant de l'époque romaine, nous apportent quelques précisions :

c'est Khnoum qui s'adresse à l'enfant :

*« j'ai pourvu à tes besoins pendant 10 mois, puis tu es sorti dans l'allégresse. »*

L'autre texte dit :

*« ... pourvoit aux besoins du jeune être pendant 10 mois ».*

La durée de gestation évoquée n'est pas une erreur : les Egyptiens comptaient en mois lunaires (28 jours) et considéraient qu'un mois entamé comptait comme un mois plein, ce qui explique que le texte parle de 10 mois.

#### -b- Le pronostic du sexe de l'enfant :

Le souci d'avoir une enfant mâle poussait les Egyptiens à vouloir prédire non seulement le déroulement de l'accouchement, mais aussi le sexe de l'enfant. Le papyrus Berlin illustre cette démarche.

Papyrus Berlin 199 (verso, 2, 2-5) :

*Autre ( moyen de ) voir ( si ) une femme accouchera ( de façon normale ) ou ( si ) elle n'accouchera pas ( de façon normale ) : orge (et) blé amidonnier, que la femme humectera au moyen de son urine, chaque jour, ainsi que des dattes et du sable, (mis) dans deux sacs (séparés). Si ensemble ils se développent (=s'ils se développent comme ils le font ordinairement), elle accouchera (de façon normale). Si (seul) l'orge se développe (= si l'orge est*

*le seul des deux qui se développe bien), cela signifie un enfant mâle. Si (seul) le blé se développe (= si seul le blé est le seul des deux qui se développe bien), cela signifie une fille. S'ils ne se développent pas, elle n'accouchera pas (de façon normale). »*

Ce test n'est ni fondé sur un principe religieux ni scientifique. La seule explication possible, est une similitude d'écriture. Le mot père et le mot orge s'écrivent de la même façon : *jt* . Il y a donc une association entre l'orge et le sexe mâle (28). Par ailleurs, certains peuples d'Afrique (dont les Soudanais) utilisent, dans leur folklore, ce moyen de pronostic du sexe du futur enfant.

### -c- Pronostic de l'accouchement :

D'autres textes proposent des moyens de pronostiquer le déroulement de l'accouchement et la viabilité de l'enfant :

Un premier test propose de pronostiquer le déroulement de l'accouchement :

Papyrus Berlin 196 (verso, 1, 9-11) reprenant une partie du texte du papyrus Kahun 26 (3, 12-14) :

*[autre] (moyen de) voir. A son coucher, tu enduiras sa poitrine et ses deux bras jusqu'aux épaules avec de la graisse / huile neuve. Tu te lèveras le matin pour voir cela. (si) tu constates que ses conduits-met sont intègres et parfaits, sans dépression : accouchement calme. (Si) tu constates qu'ils sont déprimés et de la couleur (?) de sa propre chair superficielle, cela signifie avortement (?). (Si) tu constates qu'ils sont intègres (entre) la nuit et (le moment de) leur examen : elle accouchera en retard.*

Cet examen, qui est proposé dans d'autres textes, observe la vitalité de la femme qui est proche du terme et ainsi permet de prédire le déroulement de l'accouchement. Il est demandé au médecin de procéder à l'examen des conduits-*met* qui, dans ce cas, peut être assimilé à la prise du pouls. Le test consiste à s'assurer du bon état des conduits-*met*, condition indispensable pour le passage du souffle divin. Celui-ci est nécessaire pour maintenir la vitalité du fœtus et pour un bon déroulement de l'accouchement.

Autre test pour juger de la vitalité de la femme :

Papyrus Kahun 29 (3, 19-20) :

*Autre méthode : Tu devras pincer sur le ventre, le bord (?) de ton pouce étant placé au-dessus de son fœtus (ménia, « littéralement celui qui palpite ». [Si] [ ... ] (cela) se défait (=si la marque disparaît), [elle accouchera (de façon normale)]. [Si] cela ne disparaît pas, elle n'accouchera pas de (façon normale) et pour toujours.*

Cette fois ci, c'est la recoloration des téguments qui est utilisée pour juger de la vitalité de la femme.

Un dernier texte extrait du papyrus Carlsberg IV, recopié du papyrus de Kahun, tente également de prédire le déroulement de l'accouchement à venir, en distinguant la femme :

*[ ... ] qui accouchera (de façon normale) d'une femme qui n'accouchera pas (de façon normale). Tu devras laisser la nuit une gousse d'ail hum[ectée] [ ... ] dans son vagin (littéralement : « dans sa chair ») jusqu'au matin. Si une odeur se manifeste dans sa bouche, elle accouchera (de façon normale). Si [aucune odeur ne se manifeste dans sa bouche] elle (n'accouchera) pas (de façon normale), et pour toujours.*

Si l'odeur de l'ail arrive jusqu'à la bouche de la future mère, cela signifie que ses conduits ne sont pas obstrués. Il est intéressant de remarquer que ce texte sera intégralement repris et étendu au diagnostic de stérilité par les Grecques dans la Collection hippocratique, chapitre « Femme stérile » soit 2000 ans après la probable rédaction de ce passage.

Lorsque l'accouchement se passait mal, les égyptiens considéraient que l'anomalie provenait de la femme (comme par exemple des conduits-*met* obstrués). Mais en aucun cas les dieux étaient désignés comme responsables.

D'autres paragraphes des papyrus de Berlin et de Kahun proposent au médecin de rechercher d'autres signes en faveur d'un accouchement normal : fermeté de la poitrine, vomissements après s'être enduite de lie de bière (le nombre des vomissements correspondant au nombre d'enfants qu'elle enfantera) ...

Certaines traductions des passages concernant la prédiction de l'accouchement de ces deux papyrus, sont incompréhensibles en raison de nombreux passages manquants.

## -2- La naissance :

### -2.1- L'accouchement :

(32) L'accouchement se déroulait au domicile de la femme, sous un abri composé de feuillage installé dans le jardin, ou dans l'une des pièces de la maison. Elle était nue, le buste droit, accroupie sur une natte ou quatre briques. Certaines femme privilégiées étaient assises sur un siège bas.

Au début du travail, il fallait obtenir toute la clémence des Dieux pour que la naissance de l'enfant se passe le mieux possible : la future mère, et les femmes qui l'accompagnaient, récitaient alors des prières à l'attention de Khnoum (16) :

*Redoutez Khnoum, femmes enceintes, (vous) qui avez passé votre terme, car c'est lui le Dieu Shou de la naissance qui ouvre les lèvres de l'organe féminin et assure la naissance en sa forme d'Amon .*

Shou représente l'élément vital air que va respirer le nouveau-né. La forme d'Amon représente l'Homme.

Si l'accouchement s'annonçait difficile, un morceau de vêtement de la femme était mis dans une statuette représentant Thoueris.

Le papyrus Ebers (798 à 807) propose plusieurs remèdes pour favoriser la naissance, en voici un exemple :

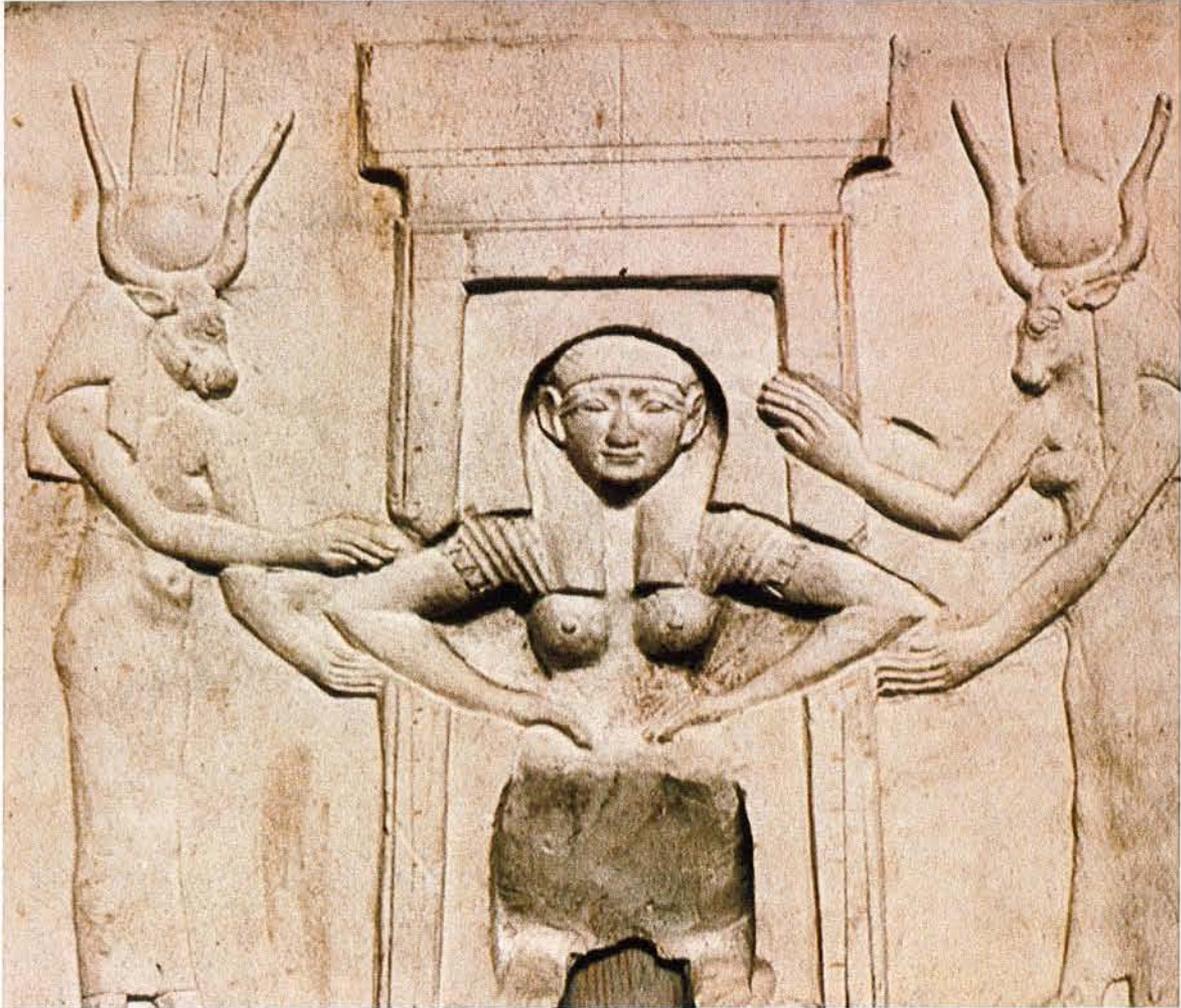
Ebers 800 (94, 14-15) :

*Autre remède pour délivrer (= favoriser la naissance d'un enfant qui se trouve dans l'intérieur du corps d'une femme : sel marin : 1 ; blé amidonnier : 1 ; jonc femelle (?) : 1. Panser le bas-ventre avec cela.*

Ce paragraphe ne précise pas si l'indication de cette potion est un terme dépassé ou un travail difficile.

La présence d'hommes, mari ou médecin n'était apparemment pas souhaité pendant l'accouchement.

Pendant le travail, la parturiente était aidée par plusieurs femmes qui prenaient symboliquement la place de déesses assistant à l'accouchement. Une, qui mimait la Déesse Nephtys, se plaçait derrière elle pour la maintenir droite pendant le travail. Une deuxième devait encourager la femme à pousser et prenait la place de Hequet. Une troisième était chargée de modérer l'expulsion de l'enfant et de l'accueillir en symbolisant les gestes d'Isis. Aucun texte ne précise la personne qui était chargée de couper le cordon.



**Scène d'accouchement**

**La femme est assise sur un siège d'accouchement, entourée par deux femmes sous la  
forme de la Déesse Hathor**

**Sculpture en calcaire blanc retrouvé à Denderah**

*Musée du Caire*



**Essai de sculpture sur pierre  
représentant une scène de  
naissance**

**Période ptolémaïque**

**Hauteur : 18 cm**

**Largeur : 13.5 cm**

**Epaisseur : 4 cm**

*British Museum*



**Grande statue de la Déesse Thueris  
Basse Période (après 600 avant Jésus-  
Christ)**

**Hauteur : 108 cm**

**Largeur : 28 cm**

**Epaisseur : 44.5 cm**

*British Museum*

Puis venait le moment de la délivrance. Le papyrus Ebers propose une série de remèdes pour aider la femme à expulser le placenta :

Ebers 789 (98, 18-20) :

*Remède pour faire descendre le placenta d'une femme à sa place naturelle : sciure de sapin. (Ce) sera mis dans la lie. Enduire la brique revêtue d'étoffe. Tu devras faire en sorte qu'elle s'assoie sur cela.*

Le placenta était soit enterré dans le jardin de la maison soit gardé pour servir à des remèdes pour l'enfant ou pour la cautérisation de plaies profondes.

Après l'accouchement, la femme devait passer quatorze jours de « purification » en dehors du lieu de vie. Nous supposons qu'elle pouvait donner le sein à son enfant pendant cette période.

Ce rite se rapproche de celui des hébreux dicté par le Lévitique (12, 2-5) :

*Si une femme est enceinte et enfante un garçon, elle sera impure pendant sept jours ... Si elle enfante une fille, elle sera impure pendant deux semaines ...*

## -2.2- Le nouveau-né :

En dehors des soins traditionnels du nouveau-né, qui se réduisaient à le laver, le sécher et le déposer dans une sorte de couche faite en brique, les premières heures de vie étaient consacrées à l'évaluation de sa viabilité et au rituel magique pour sa protection. Puis suivait le moment de choisir le nom de l'enfant et prédire son avenir.

### -a- Pronostic de viabilité :

Le jour de sa naissance, le comportement de l'enfant était observé pour connaître son sort. Un texte du papyrus Ebers propose d'évaluer la viabilité de l'enfant, pendant le premier jour de vie, plutôt de manière curieuse :

Papyrus Ebers 838 (97, 13-14)

*Autre : déterminer le sort d'un enfant le jour où il est mis au monde.*

*S'il dit ny, cela veut dire qu'il vivra, s'il dit embi, cela veut dire qu'il mourra.*

*ny* et *embi* sont traduits par « oui » et par « non ». Aucun auteur ne propose d'explication sur la signification de ce texte.

L'extrait suivant, du papyrus Ebers traduit d'autres signes de mauvais pronostics qu'observaient les Egyptiens :

Ebers 839 (97, 14-15) :

*Autre détermination. Si on entend sa voix plaintive, cela veut dire qu'il mourra. S'il place son visage en direction du sol, cela veut dire encore qu'il mourra.*

Cette fois ci, la traduction est plus explicite. Ce passage décrit une enfant geignard ou hypotonique (*s'il place son visage en direction du sol*).

Le papyrus du Ramesseum propose encore un autre test pronostic :

Ramesseum IV C,17-24 :

*Autre chose qui lui est faite le jour où il est mis au monde : une boulette de son placenta, avec [ ... ]. (Ce) sera pilé dans du lait et lui sera donné dans un vase-hénou. S'il vomit cela, cela veut dire qu'il mourra. S'il l'[avale], cela veut dire qu'il vivra ...*

Cet examen permet certainement, pour les Egyptiens, de contrôler l'intégrité des conduits-*met* de l'enfant : s'il vomit le placenta qui est le symbole du vecteur de vie, cela signifie qu'il rejète la vie.

#### -b- Les cas de malformations :

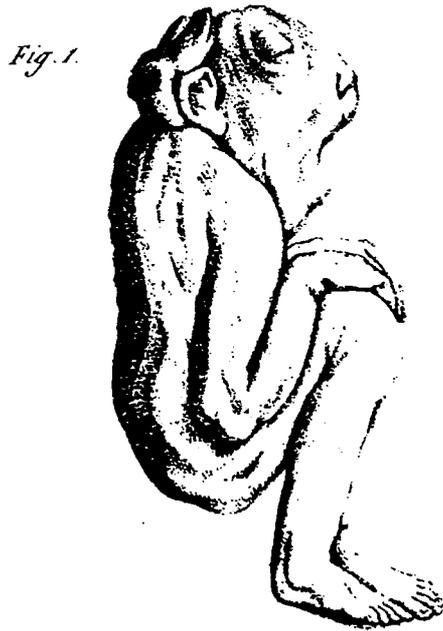
Les avis sont partagés concernant le sort des enfants malformés.

Selon Christiane DESROCHE-NOBLECOURT (16), un enfant naissant avec une malformation ou présentant une infirmité dans les premières années de la vie était considéré comme touché par la grâce divine et n'en était pas moins respecté. DIODORE, dans ses nombreuses observations de la vie des Egyptiens, remarque que les parents se devaient de nourrir tous les enfants qui naissaient.

Il est important de signaler la description d'une momie d'anencéphale (photographie page 106) faite par Etienne GEOFFROY SAINT-HILAIRE (19). Ce « monstre humain » momifié a été découvert par Joseph PASSALACQUA dans une tombe en 1823 à Thèbes, dans laquelle se trouvaient des singes momifiés. Cette momie portait une amulette en forme de singe cynocéphale qui était, à l'origine, réservée à l'homme. Les Egyptiens avaient certainement considérés cet enfant anencéphale comme un animal.

Par contre, ANDREU GUILLEMETTE, (1) dans son ouvrage : « Images de la vie quotidienne en Egypte au temps des pharaons » écrit : « ... *les enfants handicapés, malformés étaient abandonnés, considérés comme rejetés par les Dieux, ces êtres anormaux étaient comparés à du bois tordus dont on pouvait rien faire* ».

*Monstruositas PL. IX.*



*Lith. de Benard et Froy*

*Fig. 1 et 2 Momie d'Anencéphale.*

**Planche extraite du « Traité de Tératologie »  
de Isidore Geoffroy SAINT-HILAIRE (1837)  
Représentation de la momie d'un enfant anencéphale retrouvée dans une nécropole  
de singe**

**Amulette magique représentant un  
personnage rachitique ou achondroplaste  
(400 avant Jésus-Christ)**



-c- La protection de l'enfant :

A cause de la forte mortalité infantile, les enfants nés à terme et les prématurés bénéficiaient de nombreuses attentions pour les protéger contre les forces néfastes terrestres et divines.

Un texte s'adresse à tous les nouveau-nés :

Papyrus Ramesseum IV C,15-16 :

*Fabriquer une (amulette de) protection individuelle pour un enfant le jour où il est mis au monde : [ ... ] une boulette d'excrément là-dessus, dès qu'il (= l'enfant ) est descendu du ventre de sa mère [ ... ]*

Un extrait du Papyrus Berlin 3027 rédigé sous la forme poétique protège l'enfant contre les forces maléfiques. Il était certainement récité par la mère et les femmes qui l'avaient accompagnés pendant l'accouchement.

*Ta protection est la protection du ciel [ ... ] de la terre [ ... ] de la nuit [ ... ] du jour [ ... ]*

*Ta protection est la protection des sept Entités divines,*

*Qui mirent la terre en ordre lorsqu'elle était déserte,*

*Et placèrent le cœur en bonne place.*

*[ ... ]*

*Que chaque Dieu protège ton nom,*

*Chaque lieu où tu te trouveras,*

*Chaque lait que tu boiras*

*Chaque sein sur lequel tu seras pris,*

*Chaque genou sur lequel tu seras assis*

*Chaque vêtement qui te sera mis,*

*Chaque endroit où tu passeras le jour,*

*Chaque protection qui sera prononcée sur toi,*

*Chaque objet sur lequel tu seras couché,*

*Chaque nœud qui sera fait sur toi,*

*Chaque amulette qui sera mise à ton cou,  
 Que te protège, par eux,  
 Que te garde en bonne santé, par eux,  
 Que te tienne sauf, par eux  
 Que t'apaise par eux, chaque dieu et chaque déesse.*

Puis suit une incantation dirigée contre un esprit malin que nous avons déjà évoqué dans le chapitre 2 (page 51) :

*Disparais (démons, toi), qui viens dans les ténèbres, qui entres sournoisement,  
 ton nez derrière toi, et le visage tourné en arrière, mais à qui échappera ce  
 pourquoi tu es venu !*

*Disparais (larve, toi) qui viens dans les ténèbres, qui entres sournoisement,  
 ton nez derrière toi, et le visage tourné en arrière, mais à qui échappera ce  
 pourquoi tu es venue !*

*Es-tu pour embrasser cet enfant ?*

*Je ne permettrai pas que tu l'embrasses.*

*Es tu venu pour le calmer ?*

*Je ne permettrai pas que tu le calmes.*

*Es-tu venu pour lui nuire ?*

*Je ne permettrai pas que tu lui nuises.*

*Es-tu venu pour le prendre ?*

*Je ne permettrai pas que tu le prennes*

Comme le signale Christiane DESROCHE –NOBLECOURT (16) dans son ouvrage : « La femme au temps des pharaons », ce texte était fait pour diminuer l'anxiété de la jeune mère qui aurait pu avoir un effet délétère sur la lactation. Il devait se transmettre de mère en fille.

Le papyrus de Berlin 3027 propose une formule magique pour protéger l'enfant prématuré (31):

Papyrus Berlin 3027 (1-6) :

*Incantation pour une malheureuse femme qui a accouché avant terme.*

*Salut à vous (les 7 fils de lin), au moyen desquels Isis a tissé et Nephtys a filé un (large) nœud en tissu divin composé de 7 nœuds. Tu seras protégé par lui, ô enfant !*

*(Désormais) bien portant, un tel fil d'une telle (déesse) : il te rendra bien portant ; il te rendra sain, il fera que te soient propices tout Dieu, toute déesse ; il fera tomber l'ennemi, l'être hostile ; il fera tomber l'ennemi, l'être hostile ; il fermera la bouche à celui qui te veut du mal (?) comme quand a été fermée la bouche, comme quand a été scellées la bouche des 117 ânes qui sont dans le lac de Dédes ; je les connais, dès lors je connais leurs noms, mais ils ne sont pas connus de celui qui voudrait nuire à cet enfant au point de le rendre malade ...*

*On dit cette incantation par 4 fois sur 40 perles rondes, 7 pierres smarogdites<sup>17</sup>, 7 morceaux d'or, 7 fils de lin tissés ( et filés ) par deux sœurs utérines (comme Isis et Nephtys) : l'une fila l'autre tissa. Qu'on en fasse une amulette à 7 nœuds et qu'elle soit mise au cou de l'enfant : ce sera la protection de son corps.*

Cette incantation fait allusion à une légende dont nous n'avons aucune trace. La survie de l'enfant ne dépend que de la magie tirée de ce texte d'autant qu'aucun autre traitement médical ou magique n'est proposé dans les suites d'une naissance prématurée.

Il utilise, à plusieurs reprises, le chiffre magique 7 et répète deux fois de suite la formule destinée à combattre l'esprit malin : *il fera tomber l'ennemi, l'être hostile*. Cette formule étant inscrite sur un papyrus médical, nous pouvons supposer qu'à ce stade un médecin intervenait dans les suites immédiates de l'accouchement.

---

<sup>17</sup> Pierre semi-précieuse vert émeraude

-d- Le choix du nom (41 et 13) :

Un fois l'enfant protégé et ayant tous les signes d'une apparente bonne santé, les parents devaient lui donner un nom appelé le « grand nom » ou « vrai nom ». Celui ci pouvait être la transformation d'un nom de divinité ou de roi suivi d'un verbe ou d'un adjectif. Il pouvait être choisi en fonction du nom d'un Dieu invoqué par la mère au moment de l'accouchement ou à la suite d'un songe. Le nom d'un enfant royal était, selon la légende, prononcé au moment de l'acte d'amour ou soufflé à la mère royale par les déesses assistantes à l'accouchement.

Des textes nous signalent que, bien souvent, la mère décidait du nom de son enfant : « elle accouche à la fois de l'enfant et de son nom ». Le nom pouvait être choisi également à partir du désir des parents de mettre l'enfant sous la protection d'un dieu.

Par exemple, le nom Amenhotep (qui est le nom de naissance d'Amenophis IV) est la contraction d'Amon –Hotep qui se traduit par « Amon est satisfait ». Puis Amenhotep a changé son nom en Akhenaton qui veut dire : « celui qui est agréable à Aton ».

En fonction des époques, (surtout sous l'Ancien Empire et la basse époque), le « grand nom » était suivi d'un autre nom qui pouvait être le diminutif du premier ou un nom propre plus court (généralement une syllabe). On l'appelle le « beau nom » équivalent du surnom de notre époque. Il est surtout utilisé pour les garçons. Parfois le « beau nom » était donné à l'âge adulte en fonction du métier ou des fonctions de celui qui le portait.

Les parents ne donnaient pas leur nom à leur enfant mais dans certain texte le vrai nom de l'enfant est suivi des vrai nom du père et de la mère. Ce ne sont pas les formules les plus courantes.

Le récit d'un conte dit (35) : « *J'enfanterai ce petit enfant qui est devant toi, dit la princesse Ahouri, femme de Nenoferkaptah. On lui donna le nom de Merab et on l'inscrivit sur les registres de la maison de vie* ». Une fois le nom donné, nous supposons qu'il devait être enregistré à la « Maison de vie ». Mais aucune fouille n'a encore mis à jour de « registre d'état civil ». Par contre, nous sommes certain qu'il était de coutume d'amener l'enfant à la « Maison de vie » pour en tirer l'horoscope.

-e- Prédiction de l'avenir de l'enfant :

Même si le nom donné à l'enfant pouvait tracer le chemin de sa vie, les parents désiraient connaître avec le plus de précision possible son avenir.

**Les 7 Hathor et Meskhenet : (23)**

Sorte de marraines<sup>18</sup>, les 7 Hathors se tenaient invisibles pendant la naissance, puis au chevet de l'enfant, elles avaient le rôle de prononcer son « genre de mort » mais sans préciser l'âge fatal. Un conte, « le prince prédestiné », écrit sur un papyrus du British Muséum, fait allusion à ces déesses : ( voir annexe 4)

*un prince naît enfin et son destin est fixé par les 7 Hathors qui annoncent : il périra par le crocodile ou par le serpent ou par le chien .*

Meskhenet, qui assistait également à l'accouchement possédait les même pouvoirs que les Hathor pour décider du destin de l'enfant.

**L'horoscope de l'enfant :**

Hérodote écrit (24) :

*Les Egyptiens ont découvert ceci encore : les divinités auxquelles appartiennent chaque mois et chaque journée, les sorts réservés à chaque homme selon le jour qui l'a vu naître, avec la mort qui l'attend et le caractère qu'il aura.*

Grâce à la date de naissance de l'enfant, le père pouvait connaître l'avenir de son enfant. Le jour et le mois de naissance de l'enfant le mettaient sous l'influence d'une divinité qui dicterait son avenir. Tous ses renseignements étaient conservés et enseignés dans la « Maison de vie ». (photographie page 113)

Hérodote ajoute :

*Ils ont reconnu plus de signes divins que tous les autres peuples ensemble, car, à chaque fois qu'il s'en produit un, ils en observent et notent les conséquences ; si quelque événement du même ordre arrive par la suite, ils s'attendent à des conséquences semblables.*

---

<sup>18</sup> Analogie avec le conte de la Belle au Bois Dormant dont l'avenir est dictée par 7 marraines

Hérodote fait allusion aux jours fastes et néfastes du calendrier égyptien qui ont été retrouvés, en partie, dans le papyrus IV Sallier<sup>19</sup> : (photographie page 113)

*Quiconque naît le 4 du premier mois de Pert mourra le plus vieux des siens et arrivera à un âge plus avancé que son père. C'était un bon jour. Il était également très avantageux de naître le 9 du second mois d'Akhit, car on mourrait de vieillesse et plus encore le 28 car on mourrait respecté. Par contre le 4, le 5 et 6 de ce mois ne présage rien de bon. Ceux qui naissent ces jours mourront par la fièvre, par l'amour ou par l'ivresse. Si l'on naît le 23, il faut redouter le crocodile, et le 27 ne vaut pas mieux, c'est le serpent qui est à craindre.*

---

<sup>19</sup> François SALLIER (1760-1831) collectionneur français. Il possédait cinq papyrus qui ont été étudiés par Champollion, puis racheté par le British Museum.



Sources: "Description de l'Égypte", Bibliothèque de l'Image 1996, Vol. IV Pl. 21

### Représentation du centre de la voûte du temple de Denderah Epoque ptolémaïque

C'est une représentation de la voûte céleste, orientée en fonction des quatre points cardinaux.

Les trente six personnages situés le long du cercle représentent les décans (les « semaine » égyptiennes), au centre se trouvent les représentations du zodiaque. Cette voûte reprend les connaissances en astronomie de la Mésopotamie datant de 4000 avant Jésus-Christ.



Extrait du Papyrus Sallier  
XIX<sup>ème</sup> Dynastie ( vers 1225 avant Jésus-Christ)  
Retrouvé à Saqqara  
Ecriture Hiéroglyphique  
British Museum

### -3- Le temps de l'allaitement ou la vie du « gentil petit » :

L'enfant qui est à l'âge d'être nourri au sein de sa mère était appelé « gentil petit »

#### -3.1- L'importance de l'allaitement :

Le moyen le plus naturel de nourrir son enfant était privilégié. Il existe de nombreuses représentations de scènes d'allaitement d'enfant

Tout était fait pour que la mère puisse allaiter 3 ans.

Une maxime d'Any déclare (VIII, 1) : (45)

*Rends en double le pain que t'a donné ta mère ; porte la comme elle t'a porté. Elle s'est souvent chargée de toi et ne t'a pas déposé lorsque tu fus enfanté après tes mois. Elle s'est assujettie (à tenir) son sein dans ta bouche pendant trois ans avec persévérance ...*

C'est certainement grâce à l'importance consacrée à l'allaitement que le rachitisme n'était certainement pas répandue en Egypte. En effet, aucun squelette retrouvé dans le double-pays ne présentait cette pathologie (25). Seul Jean-Charles SOURNIA (44) mentionne la description d'une amulette protégeant l'enfant du rachitisme. Mais la pathologie du personnage constituant l'amulette n'est peut être pas un rachitisme. Il pourrait peut être s'agir d'un nain achondroplaste. (photographie page 106)

#### -a- L'allaitement maternel:

Quelques scènes d'allaitement ont été retrouvées grâce à des statues ou des bas-reliefs. Souvent, la femme est représentée assise sur le sol avec un genou levé, l'enfant est assis sur la cuisse restée à terre. Cet enfant est rarement représenté sous la forme d'un nourrisson mais souvent comme un enfant de 3 ans ou plus, voire sous la forme d'un petit adulte.

Les déesses, principalement Isis, étaient également représentée donnant le sein à leur enfant ou au pharaon.

(25) Pendant cette période d'allaitement, l'enfant était nu. Il restait auprès de sa mère qui le portait généralement sur la poitrine, dans une besace accrochée à son cou et qui lui

laissait les mains libres. Il était de coutume de laisser pousser, chez les garçons, une mèche de cheveux du côté droit jusqu'à son adolescence. Si c'était un prince, la mèche était tressée.

Il était important de connaître la qualité du lait et de préserver la mère de toute pathologie touchant les seins. Les textes médicaux proposaient également des formules pour stimuler la lactation et stimuler l'enfant qui présentait des difficultés à s'alimenter.

### **Qualité du lait :**

Deux textes donnent des indications au médecin pour différencier le bon lait du mauvais lait :

Ebers 788 (97, 17-18) :

*Examen d'un lait mauvais (littéralement : le voir d'un lait mauvais) :  
tu devras examiner son odeur semblable à la puanteur du poisson*

Ebers 796 (94, 8-10) :

*Examen d'un lait bon : son odeur est semblable à celle des râpures de  
rhizome de souchet<sup>20</sup> comestible. C'est le moyen de trouver cela.*

Il était important, pour les médecins égyptiens, de détecter le mauvais lait car ils pensaient qu'il était le vecteur de maladie.

---

<sup>20</sup> Famille végétale à laquelle appartient le Papyrus



**La princesse Sebeknakt allaitant son enfant**

**Le nourrisson repose au creux de la cuisse repliée, la mère soutenant la tête de l'enfant**

**Cuivre**

**Hauteur : 7 cm**

**XII<sup>ème</sup> Dynastie**

***The Metropolitan Museum of Art  
(New York)***

**Représentation fréquemment rencontrée d'Isis assise donnant le sein à son fils Horus**

**Bronze**

**Basse époque**

***Musée du Louvre***



### Les pathologies du sein au décours de l'allaitement :

Le médecin devait proposer une solution lorsqu'il était face à une pathologie du sein (gerçure, mastite, engorgement)

Une formule du papyrus Ebers devait être utilisée pour éviter tous les problèmes qui pouvaient atteindre les seins donc qui risquaient de faire interrompre l'alimentation maternelle :

Ebers 811 (95, 7-14) :

*conjuraison du sein : « ceci est le sein où fut atteint Isis dans le marais de Chemmis quand elle mit au monde Chou et Tefnout. Ce qu'elle fit pour eux (= les seins) fut de conjurer avec la plante-iar<sup>21</sup>, avec une gousse de la plante-seneb<sup>22</sup>, avec la partie-bekat du jonc, avec les cheveux (=fibres) de sa partie-ib (partie interne du jonc), (tout cela) qu'on avait apporté pour chasser l'action d'un mort, d'une morte et ainsi de suite. Ce sera préparé sous la forme d'une bande tournée à gauche qui sera placée sur (l'endroit de) l'action d'un mort, d'un morte (avec les mots suivants) : « ne provoque pas d'évacuations ! Ne fabrique pas de substances qui rongent ! Ne produis pas de sang ! Prends garde que ne se développent (contre toi) (les substances malignes qui font que) l'obscurité (se développent ) contre les humains. » Paroles à dire sur la plante-iar, sur la partie-tja de la plante-seneb, sur la bande tournée à gauche, à laquelle sont faits sept nœuds. (Ce) sera appliqué sur cela.*

Nous ne connaissons pas la légende d'où est tirée l'allusion à Isis. Mais elle est considérée comme la déesse nourricière des autres Dieux dont même ces descendants. Le texte signale que les seins peuvent amener des substances nocives pour l'enfant. Il faut donc se préserver de ces substances ( le sang ; substances qui rongent ...)

Ebers 810 (95, 7-14) :

*Autre remède pour un sein douloureux : calamine : 1 ; fiel de taureau : 1 ; chiures de mouche : 1 ; ocre : 1. (Ce) sera préparé en une masse homogène. Enduire le sein avec (cela) quatre jours de suite.*

<sup>21</sup> roseaux du Nil

<sup>22</sup> autre plante du Nil non connue

Berlin 17 (2, 3-4) a repris cette même formule. La calamine, qui est issu de l'oxydation de métaux dont le cuivre, était souvent employée pour le traitement des inflammations des muqueuses ou de la peau.

Berlin 18 (2, 4-5) :

*remède à préparer pour un sein douloureux : partie-bedet du fruit-hemayt, cuite dans du miel ; plante-djaret. Enduire le sein avec.*

#### **Stimulation de la lactation :**

Afin de maintenir la lactation, il était conseillé à la femme de porter une amulette à l'effigie de Thoueris, la déesse hippopotame. Le médecin pouvait également prescrire des remèdes proposer dans le papyrus Ebers.

Ebers 836 (97, 10-11) :

*Ramener le lait à une nourrice que tète un enfant : épine dorsale d'un poisson-combattant. (Ce) sera bouilli dans de la graisse/huile. Enduire avec (cela) son dos.*

Ebers 837 (97, 11-12) :

*autre remède : khenemet (de pain) d'orge corrompu, (pain) dont le feu (de cuisson) aura été préparé avec des plantes-khesaou. (Ce) sera mangé par la femme dont les jambes s'affaissent (?)*

#### **L'enfant présentant des difficultés à boire :**

Un texte ,très incomplet, propose une formule magique à prononcer lorsque l'enfant refusait le sein.

Ramesséum III B, 10-11 :

*Faire en sorte que l'enfant qui ne tète pas accepte (le sein). (Paroles à réciter) : « Horus ingurgitera et Seth mâchera [...] ». »*

Il est suivi par une formule magique destiner à « éteindre la soif d'un enfant ». Il s'agit peut être d'une formule destinée à l'enfant qui ne peut plus boire au sein :

Ramesséum III B, 14-17 :

*Éteindre la soif d'un enfant. (Paroles à réciter) : « Ta faim est enlevée par [...], ta soif est [enlevée] par Ageb-Our, jusqu'au ciel. O oiseau-pakh, ta soif est dans mon poing, ta faim est dans ma griffe [...]. La vache Hesat [met ?] son sein dans ta bouche. Ta bouche est <comme> la bouche de l'oiseau-khabesou sur les effluves (qui sortent du corps) d'Osiris. Tu ne mangeras pas ta faim, tu ne boiras pas [ta soif][...], ton gosier ne deviendra pas insensible. » Qu'un homme dise cette formule sur une galette (?) de terre, placée sur une bande de lin [...] mise sous forme de (?) [...]*

#### -b- L'allaitement artificiel :

Des hiéroglyphes de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie désignent les vaches destinées à produire du lait par le terme m'nt qui signifie « nourrice ». Ces vaches n'étaient pas employées pour les travaux des champs. Elles étaient bien soignées, laissées au repos pour obtenir une grande quantité de lait de bonne qualité. Ainsi, LEFEBVRE cite une étude de JONCKHEERE (29) suppose que les enfants, privés du lait de leur mère et ne pouvant bénéficier des services d'une nourrice, étaient nourris par du lait de vache. De même, si une femme n'avait pas suffisamment de lait pour son enfant, elle devait en utiliser, en complément. Toute fois, aucun texte connu jusqu'à présent rend compte de l'alimentation du nourrisson avec du lait de vache.

Par contre, le lait de vache, de brebis, de chèvre et d'ânesse était assurément utilisés dans la préparation de remèdes.

Par ailleurs, aucune représentation ne montre réellement l'allaitement artificiel. Mais quelques vases anthropomorphes, dont un inventaire a été fait par Christiane DESROCHE-NOBLECOURT (15), ont certainement servi à alimenter les jeunes enfants. Ils ont la forme de femme ou de divinité, notamment Thoueris. Ils sont munis d'un orifice pour laisser s'échapper le liquide. Certains ont dû certainement servir de biberons et d'autres devaient être utilisés pour des lavements, des fumigations ou pour la conservation de produits alimentaires ou médicaux.



**Vase en forme, de Déesse Thoueris, destiné à contenir du lait de vache**  
**Le lait pouvait s'écouler par les mamelons bouchés par de petites tiges métalliques.**  
**(vers 2000 avant Jésus-Christ)**  
*Musée du Louvre*



**Vase anthropomorphe représentant une femme accroupie allaitant.**  
**Ce vase devait servir à la conservation du lait de vache pour l'allaitement artificiel ou du lait de femme pour la préparation de remèdes (... lait de femme ayant mis au monde un garçon ...)**  
**Terre cuite vernissée**  
*Musée du Louvre*



**A Gauche, vase anthropomorphe représentant une femme accroupie ayant sur ses genoux une corne dont l'extrémité trouée est en forme de bec.**

**Il devait servir de biberon, Terre cuite, Hauteur : 12 cm**

*Musée du Louvre*

**A droit, objet en forme de corne. Il existe plusieurs hypothèses sur la fonction de cet objet : biberon, corne à clystère ou corne à injection vaginale.**

**Terre cuite vernissée bleue**

*Musée du Louvre*

### -c- Les nourrices :

Les nourrices étaient employées pour donner le sein aux enfants des grandes familles : la famille royale et les familles riches. Les femmes qui ne pouvaient pas allaiter, malgré la magie et la médecine, pouvaient également avoir recours à une nourrice, si ses richesses le permettaient

Les murs de tombeau de plusieurs pharaons sont décorés de scène représentant le roi, sous la forme d'un petit adulte ou d'un jeune garçon, tétant le sein de sa nourrice. Ces scènes tiennent une grande place dans l'ornementation funéraire des tombeaux royaux.

Les nourrices de la « Grande Maison » recevaient le titre de nourrice royale et étaient considérées comme « Grande Dame de la Cour ». Elles étaient certainement choisies parmi l'entourage de la famille royale, voire du gynécée.

En 1996, Alain Zivie découvre la tombe de Maïa (XVIII<sup>ème</sup> Dynastie), nourrice de Toutankhamon sur le site de Saqqarah. Ses titres principaux sont ceux de « Nourrice royale » et « celle qui a nourri le corps du Dieu ». Une scène, à l'entrée de la tombe, représente Maïa assise, tenant sur ses genoux le roi Toutankhamon sous l'allure d'un jeune garçon. Cette tombe est d'une grande qualité artistique et apportera de nombreuses informations sur Toutankhamon et la fonction de Nourrice royale. Pour le moment, seule une petite partie de cette tombe a été explorée. Il existerait quelques salles de ce tombeau, indemne de saccage par les violeurs de tombe, qui seront explorées progressivement lorsque les moyens techniques le permettront. En effet, les archéologues essaient de protéger le plus possible ses trésors de l'Égypte ancienne, contre l'air ambiant et l'agression humaine.

Une autre scène de monument funéraire (17), celui d'Ay<sup>23</sup>, représente sa femme, la Grande Nourrice Ti, récompensée par Akhénaton (photographie page 123). Les nourrices royales recevaient de nombreuses récompenses, remises par la famille royale, dont le double collier qui était une marque de reconnaissance royale remis à de haut fonctionnaire.

---

<sup>23</sup> vizir de Toutankhamon, il lui succéda sur le trône pour régner pendant quatre ans



**Représentation d'un relief de la tombe de Kenamon : Amenophis II, enfant, est assis sur les genoux de la Grande Nourrice Royale, mère de Kénamon.**

**Le souverain est représenté à l'âge adulte, coiffé de la couronne, les pieds soutenus par une sorte de tabouret orné des ennemis de l'Égypte qu'il piétine. La nourrice est représentée sous les traits d'une belle jeune-femme portant le double collier, marque de la reconnaissance royale.**

**XVIII<sup>ème</sup> Dynastie,  
Thèbes**



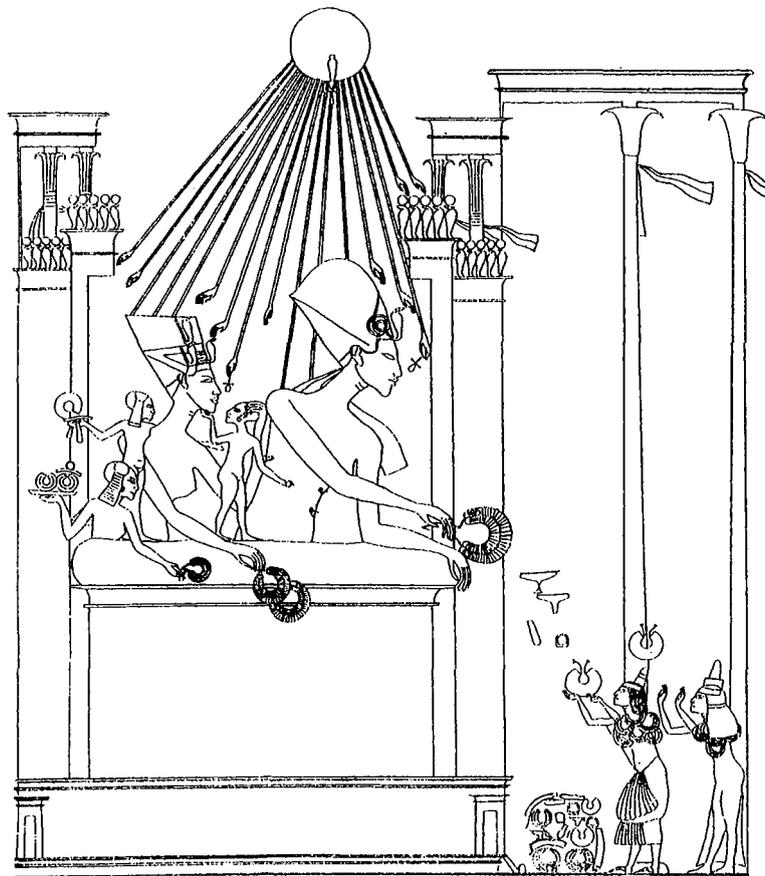
**Transport des nourrissons**

**A gauche, une femme nubienne utilise une sorte de panier**  
**A droite, des femmes égyptiennes se servent d'une pièce de tissu en bandoulière**

**Tombe de Neferhotep**

**XVIII<sup>ème</sup> dynastie**

*Thèbes*



**La famille royale récompense la nourrice Ti et son époux Ay**

**Tombe de Ay,**

**XVIII<sup>ème</sup> dynastie**

*El-Amarna*

### -3.2- Les maladies de la petite enfance :

Le lait maternel était l'alimentation privilégiée du petit enfant. Il était alors relativement peu exposé aux pathologies digestives parasitaires. Mais d'autres affections pouvaient venir perturber la santé de l'enfant protégé par l'entourage familial : éruptions, troubles urinaires, toux, coryza et un mal étrange appelé bââ.

Peu de textes des papyrus médicaux évoquent avec précision les remèdes destinés à l'enfant. En fonction de l'intitulé du paragraphe, de l'affection présentée ou de la galénique du remède, nous pouvons supposer que certaines formules pouvaient, à la fois, convenir à l'adulte et à l'enfant.

#### -a- Le mot bââ (3):

Le mot *bââ* est utilisé à plusieurs reprises dans les textes du papyrus Ramesséum n°III et du papyrus Berlin 3027. Ce terme n'est retrouvé que dans les textes médicaux concernant les maladies des jeunes enfants. Voici les passages qui nous intéressent :

Papyrus Ramesséum III B 20-23 :

*Chasser le bââ ; Dire comme formule magique [lacune] acacia. (Ce) sera tourné à gauche et mis au cou de l'enfant. C'est un moyen de chasser le bââ.*

Papyrus Ramesséum III B 23-24 :

*[lacune]. (parole à réciter) :*

*Moi, je suis sorti du marais [...] dit Isis, la divine. J'ai frappé mes tresses, mis en désordre mes cheveux (=en signe de désespoir) ayant trouvé mon fils Horus épuisé, les lèvres livides, les genoux affaiblis, après qu'il eut sucé le bââ qui était dans ma poitrine, la substance pathogène [qui était dans] mon sein. Je m'assis pour [pleurer] [...].*

*O, Isis ! Dit Horus. Ecoule-toi, bââ (?), (substance de bââ) qui sucés l'intérieur-ib, rends faible les genoux de la personne dans laquelle elle s'attarde.*

*Viens chez les humains avec moi, O ma mère ! Dit Horus – (toi aussi) sœur de ma mère, Nephtys – (et allons ) aussi jusqu'à l'endroit où se tiennent les nourrices et les servantes de Nout pour qu'elles nous disent ce qu'elles ont fait (dans ce cas) pour leurs enfants. Alors, nous pourrons faire de même pour les enfant [lacune] Isis, la divine, en compagnie de Nephtys.*

*Je suis venu pour mon fils Horus (dit Isis), qui est épuisé, dont les genoux sont [affaiblis] [après qu'il eut sucer le bââ qui était dans] ma poitrine, la substance pathogène qui était dans mon sein.*

*(mode d'emploi) :*

*Les amulettes de protection le (l'enfant atteint) concernant devront être sceller avec sept tiges de lin, tressées et cousues [par] (une femme) qui vient juste d'accoucher. Une hirondelle encore au nid devra être apportée et ( ses yeux) fardés avec [ lacune] et de la galène [lacune] l'enfant concerné ainsi que sa mère. Le bââ dont il est atteint est (destiné) à l'hirondelle.*

*Que l'on dise cette formule sur sept tiges de lin, tissées et cousues par (une femme) qui vient juste d'accoucher. Sept nœuds y sont faits, et (ce) sera placé au cou de l'enfant. Une hirondelle sera apportée [lacune] ? dans son gosier [lacune]*

**Papyrus Berlin 3027, 7, 1-3 :**

*Repousser le bââ : parties tepaout du sycomore : dattes fraîches ; partie-hemou du ricin ; chanvre ; tampon végétal (fabriqué à partir des filaments) de la plante-debyt ; liquide-mesta. (Ce) sera bu par la femme.*

**Papyrus Berlin 3027, 7, 3-5 :**

*Autre (remède) : extrémités de tiges de papyrus ; rhizome de souchet comestible. (Ce) sera broyé finement et exprimé « dans in linge » avec du lait de femme qui a mis au monde un enfant mâle . Un vase-hénou en sera donné à l'enfant. Il passera un jour et une nuit couché, puis il guérira.*

Papyrus Berlin 3027, 7, 5-6 :

*Autre (remède) : feuille de plante-nébou. (Ce) sera donné à l'enfant, dans un vase-hénou, et il sera fait en sorte qu'il boive cela.*

Nous pouvons retenir des ces textes plusieurs éléments :

La mère, « porteuse saine » de la substance bââ, affecte son enfant par l'intermédiaire de son lait. Bââ va alors se répandre dans tout l'organisme de l'enfant et détruire les viscères dont les conduits-*met* ( ...*qui suces l'intérieur-ib...*).

Plusieurs éléments de la conjuration du papyrus Ramesséum nous montrent que cette pathologie est relativement grave : l'utilisation de la magie pour obtenir une guérison est un signe de cette gravité. Il s'agit certainement « d'une maladie de l'intérieur ». Autre élément, Horus qui symbolise le jeune enfant malade, demande à sa mère de prendre conseil auprès des nourrices et servantes de Nout. La magie d'Isis, pourtant puissante, semble insuffisante face à la gravité de la maladie ; la grande magicienne est alors obligée de demander de l'aide à d'autres personnes dont nous ne connaissons pas l'origine (mortelle ou divine ?). Enfin, suit l'acte magique guérisseur qui est assez complexe et qui va repousser l'élément pathogène vers l'hirondelle ( oiseau dont Isis avait pris la forme lorsque le corps d'Osiris était enfermée dans la colonne ; cf : légende d'Isis et Osiris).

Dans un des textes, le remède est donné uniquement à la mère. Le médecin est alors conscient qu'en traitant la mère, il soigne l'enfant grâce au passage du remède dans le lait maternel.

Plusieurs auteurs ont essayé d'expliquer cette entité nosologique égyptienne et de la rapprocher d'une pathologie de la médecine moderne. Lors de l'édition du Papyrus Ramesséum III, W.R.DAWSON pense que cette affection est liée directement à l'alimentation. Selon Hermann GRAPOW, il s'agirait plutôt d'une maladie contractée par la mère qui infecte ensuite l'enfant. Mais aucune de ces propositions n'est satisfaisante et, à l'état actuel des choses, nous ne pouvons rapprocher ce mot d'une pathologie connue.

Thierry BARDINET donne l'interprétation la plus prudente : « Il s'agirait plutôt d'une substance particulière entraînant une maladie spécifique, animée par quelque souffle nocif et ayant un pouvoir destructeur qui lui est propre. » (3)

Cet agent invisible serait responsable de plusieurs troubles différents chez l'enfant mais que les Egyptiens regroupaient comme étant de la même origine.

Les traitements sont dirigés contre cette substances nocives. Cette façon de pensée est rencontrée dans la plupart des textes médicaux et semble être la démarche classique des médecins égyptiens.

-b- La substance-temyt (5):

Deux textes du papyrus Hearst, dans la partie consacrée aux pathologies cutanées, nous présentent cette substance maléfique. Elle est également reprise par le papyrus Berlin 3027 (livre de protection pour la mère et l'enfant) :

Hearst 168 (11, 10-11) :

*Remède pour chasser la substance-temyt : charbon ; chenefer ; lie de liquide-âat ; farine de (?) (laissée sur) l'aire (de battage du blé) ; minéral-didi ; blé amidonnier ; shery-pededou ; sel marin. (Ce) sera cuit. Panser avec cela.*

Hearst 169 (11, 11-12) :

*Autre (remède) : fruit du ricin ; graines de plante-nechaou ; dattes ; pois ; graine de pyrèthre ; liquide-ta du blanchisseur ; miel. A employer comme précédemment.*

Berlin 3027 (1, 4-9) :

*Autre (formule) : écoule toi ! Substance-temyt, qui brises les os [...] qui entres dans les conduits met[ ...]*

Etant citée dans le Papyrus Berlin 3027, cette substance-temyt devait être l'agent pathogène d'une maladie cutanée touchant à priori l'enfant. Du fait des lacunes des textes et des problèmes de traductions, nous n'avons aucune autre description de la maladie causée par la substance-temyt. Mais nous la retrouvons mentionner à plusieurs reprises dans les textes du papyrus médical de Londres dont traduction reste difficile.

Londres 5 (2, 4-3, 1) :

*Conjuration du démon-nesyt [...]*

Londres 6 (3, 1-5) :

*Conjuration de la substance-temyt. Chaleur qui sort de Bousiris [...] (?) . Isis se tient en larmes, après avoir adoré la peau d'Horus (qui est ) la peau d'untel fils d'une telle. O, bélier qui descend du ciel à l'appel d'Isis (?) . Rê a parlé (?) . Osiris a parlé (?) . Que le flot asperge la chair superficielle d'untel fils d'une telle. Ecoule toi, chaleur ! Osiris a parlé ; il a entendu le message (de Rê) et la terre est en joie. Rê se tient dans le temple [...] (?)*

*Paroles à dire quatre fois sur : miel ; liquide-pa-pour, résine-sa-our ; farine de (?) (=laissé sur) l'aire de (battage du blé).*

Horus prend la place de l'enfant malade qui présente vraisemblablement une éruption cutanée. Ceci confirme que la substance-temyt se manifeste par des signes cutanés et affecte particulièrement l'enfant (elle n'est pas retrouvée dans des passages concernant l'adulte).

Le papyrus présente ensuite des propositions de traitement :

Londres 7 (3, 5-6) :

*Autre (remède) : pesedje ; ocre rouge ; sel marin ; graines de plante-djas ; partie-gachou de la bière douce.*

Londres 8 (3, 6-8) :

*Autre (remède). Ecoule toi, ennemi de Ptah, (personne) détestée de Thoth. J'ai apporté contre toi la poussière qui se trouve au-dessous des briques [...] Paroles à dire sur de la poussière qui se trouve au-dessous des briques. Lui appliquer.*

Quelques chapitres plus loin, la substance-temyt est associée au démon-nesyt :

Londres 25 (8, 8-9, 4) :

*Autre [conjuration pour chasser] le démon-nesyt et la substance-temyt qu'Isis a faite pour son père, selon ce qui fut fait pour lui [...] Par la Grande Ennéade qui se trouve devant l'équipage le jour où ,dans la chapelle, elle rendit hommage,*

*La nuit où Osiris ouvrit la bouche pour parler devant la Place pure en disant :  
c'est mon fils Horus qui me vengera !  
Et c'est pourquoi son fils Horus est celui qui le vengera.*

Puis suit la transcription suivante :

Ce texte de protection fut trouvé la nuit au bas d'une fenêtre du temple de Coptos dans le saint des saints de ce dieu, par la main d'un prêtre-lecteur de ce temple, alors que la terre était plongé dans l'obscurité.

Puis la traduction du papyrus reprend :

*C'est un rayon de lune qui pointa sur cet écrit, (l'éclairant) de tous coté. Il fut apporté, comme quelque chose de merveilleux, à la majesté du roi de Haute et Basse Egypte Khéops, le justifié.*

*Ô ces huit dieux qui sont issus de Noun et qui n'avait ni vêtements, ni cheveux.*

*Quant à leurs noms, c'est quelque chose qui n'est pas connu (?)*

*C'est lui qui me vengera selon la parole de son père (?)*

*Ne tombe pas sur untel fils d'une telle, la nuit, le jour, à n'importe quelle heure.*

*Que l'on dise cette formule qui était écrite sur ce livre (=livre trouvé dans le temple).*

Cette longue conjuration est destinée à combattre la démon-*nesyt* et le substance -*temyt*.

Certains auteurs ont identifié le démon-*nesyt* à des troubles neurologiques voire même à l'épilepsie. Nous sommes donc devant une maladie infantile présentant des signes dermatologiques et parfois neurologiques, semblant relativement grave (noter qu'aucun des textes ne pronostiquent une éventuelle guérison). Ces textes pourraient donc se rapporter à la rougeole, responsable encore maintenant de nombreux décès d'enfants dans les pays en voie de développement.

Les traitements de cette affection utilise volontiers la magie des divinités car les pathologies cutanées, comme la maladie provoquée par la substance-*temyt*, était considérées comme la marque du châtime divin.

-c- La rétention urinaire :

Le groupe V du papyrus Ebers (261 à 283) évoque les affections urinaires. Trois paragraphes de ce groupe est consacré à l'enfant :

Ebers 262 (48, 22-49, 2) :

*Autre (remède), pour faire qu'un enfant évacue un tas d'urine qui est à l'intérieur de son ventre : un papyrus usagé. (Il) sera bouilli dans de l'huile et son corps (en) sera enduit jusqu'à ce que son évacuation soit normale.*

L'affection est « un tas d'urine » que l'on pourrait traduire par rétention urinaire. Mais ces quelques lignes sont écrites dans un groupe de paragraphes consacré aux signes fonctionnels urinaires en tout genre et qui s'intitule « pour rendre l'urine normale ». Les traducteurs pensent que « un tas d'urine » désigne en fait tous les signes fonctionnels urinaires, dont la rétention, que pourraient présenter un enfant.

En traitement, il est demandé au médecin d'enduire le ventre de l'enfant jusqu'à ce qu'il puisse uriner. Nous pensons que ce fait provoque un massage de l'abdomen permettant de déclencher une miction par stimulation mécanique (à rapprocher de la provocation des mictions par percussions) dans le cas d'une rétention urinaire.

Ebers 272 bis (49, 18-21) :

*Autre (remède), pour rendre normale l'urine d'un enfant : moelle qui est dans le roseau. (Il) sera pilé dans un vase-khaou de bière douce, de sorte qu'elle soit épaissie. (Ce) sera bu par la femme (=la nourrice), et on (en) donnera aussi à l'enfant dans un vase-hénou<sup>24</sup>.*

Le médecin suppose que la mère a infecté l'enfant. Mais, contrairement à l'affection par l'agent pathogène bââ, la préparation ne semble passer dans le lait maternel et doit donc être administrée aux deux.

Ebers 273 (49, 21-50, 2) :

*Ce qui doit être préparé pour un enfant qui souffre d'incontinence d'urine : tjehenet bouillie (et mise) sous la forme d'une boulette. Si c'est un*

<sup>24</sup> unité de volume représentant environ 480 ml

*enfant (déjà) grand, il l'ingurgitera (tel quel) en avalant. S'il est (encore) dans les langes, cela lui sera broyé dans du lait par sa nourrice, et il en sucera quatre jours de suite.*

Le mot *tjehenet* désigne à la fois la faïence et une pierre semi-précieuse de Nubie (bleue, verte)

Certains auteurs ont avancé que ce paragraphe abordait le traitement de la polyurie du diabétique. Cette interprétation reste toutefois un peu hasardeuse. L'incontinence urinaire, dans ce cas, pourrait être secondaire à une rétention ou, peut-être, s'agit-il d'un cas d'énurésie.

Seuls des symptômes urinaires sont abordés dans ces trois textes. Aucun mot désignant un agent pathogène n'est cité mais il est juste sous-entendu dans Ebers 272 bis. Ce qui n'élimine pas l'hypothèse que ces paragraphes pouvaient être destinés à des enfants atteints précocement par la bilharziose urinaire.

#### -d- La toux :

Les Egyptiens désignaient la toux sous le terme : « soubresauts dus aux sécrétions-*seryt* ». Ces sécrétions sont responsables de la toux et pourraient désigner ce qui est expectoré.

Le papyrus Ebers (305 à 325) dans le chapitre « Chasser les *sécrétions-seryt* qui provoquent la toux » propose une série de remèdes contre ces sécrétions.

Le Papyrus Berlin (29 à 51) reprend des formules du papyrus Ebers et décrit des traitements pour combattre un agent pathogène qui pourrait être responsable des *sécrétions-seryt* : les *oukhedou*

Certaines formules ne mentionnent pas le destinataire (adulte ou enfant ?) de la préparation mais elles pourraient convenir à un enfant. En voici quelques exemples :

Ebers 307 (53, 3-6)

*Autre (remède). Tu devras préparer un pot à filtre rempli à moitié d'eau, à moitié de plante-djaret. Tu devras faire qu'il passe quatre jours : il passera la journée au soleil et reposera la nuit à la rosée. Tu feras en sorte*

*que soit puisé un quart des 5 ro<sup>25</sup> (du liquide qui est) dans ce pot à filtre, et tu feras en sorte que celui qui est soumis aux sécrétions-seryt boive cela, quatre jours de suite et jusqu'à ce qu'il guérisse parfaitement.*

Cette formule est reprise ,avec moins de détail dans la préparation, dans Ebers 324

Berlin 36 (3, 11-12) équivalent à Ebers 312 :

*Autre (remède), pour faire taire les soubresauts dus à la sécrétion-seryt : mélilot : 1 ; bière douce : 1 ; graisse/huile : 1 ; arbre-khet-des : 1 ; mucilage fermenté : 1. (Ceci) sera préparé [...] quatre jours de suite.*

Le mélilot (appelé aussi herbe aux mouches ou luzerne bâtarde) est une plante herbacée aux fleurs très odorantes. Cette plante contient de la coumarine qui ,en dehors de ses propriétés anticoagulantes, est calmante, antitussif, antispasmodique et diurétique.

Berlin 37 (3,12) :

*Autre (remède) parfait pour la sécrétion-seryt : plante-djaret : 1/16 ; raisin : 5 ro ; gomme blanche : 1/32 ; miel : 1/8. A employer comme précédemment.*

Sur toutes les propositions de remèdes des papyrus Berlin et Ebers, une seule est clairement destinée à l'enfant :

Papyrus Berlin 30 (3, 5-6) :

*Autre (remède), pour chasser la sécrétion-seryt qui se trouve (= dont est atteint) un enfant : dattes sèches, écrasées. (Ce) sera broyé finement avec un vase-hénou de lait et bu par l'enfant.*

Les autres préparations sont plutôt adaptés à l'adulte. Ils sont : soit indiqués clairement comme destiné à un adulte: «... ingurgité par l'homme... » « ... mangé par l'homme ... » « ...l'homme mâchera ... » « ... bu par l'homme ou la femme... » « ... vomi par l'homme ...»

---

<sup>25</sup> unité de volume équivalent à environ 15 ml

soit la galénique n'est pas adapté à un jeune enfant : inhalation, masse homogène à mâcher, pâte solide à manger, mélange placé dans des gâteaux ...

-e- Remèdes pour les troubles de la dentition :

D'après LEFEBVRE (31), il existe un remède proposé à l'enfant et sa mère pour calmer les désagréments des poussées dentaires : douleurs, salivation

Berlin 3027 (verso 8 2-3) :

*On fait manger à l'enfant et (sa) mère une souris cuite. Les os de celle-ci sont placés à son cou dans une étoffe de lin fin (à laquelle) on fait à sept nœuds.*

Les souris entières ou leur graisse étaient souvent utilisées dans les remèdes égyptiens sous la forme de pommade pour les douleurs (rhumatismales) ou pour le traitement du cuir chevelu. Les os de la souris l'étaient également.

Smith et Dawson (22) ont retrouvé des os de souris dans les voies digestives de plusieurs enfants inhumés dans un cimetière de la période prédynastique.

Ce genre de remède est parvenu jusqu'au XX<sup>ème</sup> siècle. En effet, la médecine populaire anglaise a utilisé des décoctions à base de souris, du XVI<sup>ème</sup> jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, pour soigner les incontinences urinaires, les troubles dentaires et la coqueluche.

-f- Moyens pour calmer les cris d'un enfant :

Ebers 782 (93, 3-5)

*Remède pour chasser les cris répétés (âchaou) : partie-chepnou de la plante-chepen ; chiures de mouche qui sont au mur. (Ce) sera préparé en une masse homogène, filtrée, puis absorbée quatre jours de suite. (Cela) cessera parfaitement. Quant au mot âchaou, il se rapporte à un enfant qui crie (continuellement)*

La plante-chepen a été rapproché du pavot par certains traducteurs. Les Egyptiens connaissaient certainement l'effet sédatif et antalgique du pavot, certainement très efficace sur

les cris d'un enfant. Ce paragraphe appartient à la partie du Papyrus Ebers consacrée aux atteintes des oreilles et nous pouvons supposer que les cris de l'enfant sont secondaires à des otalgies. Toutefois les traitements de l'oreille, abordés dans ce papyrus, sont trop compliqués pour qu'il soit indiqué chez un petit enfant

Le papyrus Berlin dans son chapitre « Oreilles » ( Berlin 200 à 204 ) propose une suite de traitement, plus simple que ceux du papyrus Ebers, qui pourraient convenir à un enfant souffrant d'une otalgie. Les remèdes s'enchaînent en fonction des stades d'évolution de l'otite moyenne.

#### -g- L'otite : (42)

Les textes médicaux proposent donc trois stades dans l'otite moyenne : sensation de lourdeur, douleur lancinante et écoulement purulent. Ces signes sont complexes pour qu'ils soient décrits par un enfant de moins de quatre ans. De ce fait, le médecin égyptien devait interpréter le comportement de l'enfant et ses plaintes pour lui administrer le traitement idéal.

#### **Les premiers symptômes de l'otite moyenne : sensation de lourdeur de l'oreille :**

Berlin 200 (verso, 2, 6-8) :

*Remède pour chasser quelques chose de lourd dans l'oreille : conyze : 1 ; résine de térébinthe : 1 ; céleri : 1 ; piset : 1 ; fiel de taureau : 1. (Ce) sera préparé sous la forme de boulette (?) et lui sera appliqué.*

Les extraits de térébenthine sont encore connus pour leur propriétés antiseptiques et le céleri pour son action dans les inflammations catarrhales.

#### **Deuxième stade de l'otite moyenne : douleurs lancinantes**

Berlin 201 (verso, 2, 8-10) :

*Autre remède pour les setet aux oreilles (responsables de douleurs) : mélilot. (Il) sera enduit d'onguent-iber et sera appliqué à l'oreille.*

Berlin 202 (verso, 2, 11) :

*Autre (remède) : huile de moringa fraîche : 1 ; ocre : 1 ; graines de melon. (Ce) sera appliqué à l'oreille.*

Berlin 203 (verso, 2, 12) :

*Autre remède pour les setet aux oreilles : galène : 1 ; mehouy : 1. (Ce) sera appliqué à l'oreille.*

Berlin 204 (verso, 3, 1-12)

*[...] : graines de pyrèthre : 1/64 ; cumin : 1/64 ; fruit-peret-cheny : 1/64 ; graine de l'arbre-ârou : 1/8 ; plante-ânkh-imy : ¼ mélilot : 1/32 ; feuilles d'acacia : 1/32 ; [...] de djai : 1/64 ; miel : 1/8 ; bière douce : 15 ro. Réduire en cendres. (Ce) sera bu par l'homme (ou l'enfant) .*

Nous retrouvons l'effet antiseptique du pyrèthre et l'action anti-inflammatoire du cumin.

### **L'écoulement de l'oreille :**

Enfin le papyrus Ebers propose le traitement en cas de complications de l'otite moyenne: otite purulente

Ebers 765 (91, 3-5) :

*Autre (remède), pour une oreille qui donne de l'eau de décomposition : résine de térébenthine avec de la graisse d'oie ; peau de lait de vache ; bedet-haouret. (Ce) sera broyé finement, préparé en une masse homogène et appliqué à l'oreille.*

Ebers 768 (92, 3-4) :

*Remède pour une oreille anormale qui concentre du pus : huile de moringa : 1 résine de térébinthe : 1 ; liquide-sekhepet : 1.(ce) sera versé dans l'oreille.*

Ebers 769 (92, 4-5)

*Autre (remède) : liquide-sekhepet : 1 ; résine de térébinthe : 1 sel de marin : 1. employer comme précédemment.*

Ebers 770 (92, 5-6) :

*Autre (remède), pour assécher une oreille quand elle donne de l'eau : ocre rouge : 1 ; cumin : 1 ; plante (?) (appelé) « oreille d'âne » : 1 ; esprit d'huile : 1 ; huile de moringa : 1. Employer comme précédemment.*

A titre anecdotique, une recette écrite sur un ostracon (ostracon médical de Louvre n°3255) préconise une fumigation de l'oreille malade avec de la fiente de crocodile, du frai de grenouille ou des écailles de tortue.

#### -h- La mutité :

Jacques WILLEMOT dans un article de « De historia auris et de cultura » (50) indique que les enfants qui ne parlaient pas à l'âge de 3 ans étaient considérés comme possédés du mal et jetés dans le Nil. Si la mutité survenait plus tard, ils étaient rabaissés au rang d'esclaves. Nous pensons que cette affirmation n'est qu'en partie vrai. En effet, les enfants muets et certainement sourd étaient considérés comme des animaux comme l'a été l'enfant anencéphale ( voir page 105). Même possédés par le mal, nous ne pensons pas qu'ils étaient jetés dans le Nil. S'ils devaient mourir, les enfants muets devaient être momifiés ou simplement enterré comme l'étaient plusieurs animaux que les Egyptiens respectaient.

Les médecins expliquaient la surdité et la mutité à partir de leur connaissance de la physiologie.. Les bases physiopathologique de la mutité et de la surdité se trouvent dans « le traité du cœur » (4) du papyrus Ebers :

Ebers 854 :

*Si l'homme est sourd et muet, cela provient du fait que tous les différents endroits de son corps sont épuisés, par suite de l'air (le souffle vital) que le cœur-haty prend .*

Le cœur-haty s'empare de l'air au détriment des autres parties du corps. La bouche et les oreilles se retrouvent privées du souffle vital indispensable pour émettre et entendre les sons. Ainsi les Egyptiens pensaient que le cœur était responsable de la mutité et la surdité.

-i- Le coryza :

Toujours dans le papyrus Ebers, le coryza est largement évoqué. Il est cité sous différents noms : *exsudat-khent*, *exsudat-rech*, *l'exsudat-nia*.

Ebers 418 (63, 2-3) :

*Autre (remède), pour chasser l'exsudat-khent qui est dans le nez : galène : 1 ; bois pourri : 1 ; oliban sec : 1 ; miel : 1. Farder l'œil avec (cela), quatre jours de suite. Fais ! Tu verras ! C'est vraiment excellent !*

Cette formule se trouve dans la partie du papyrus consacrée à la pathologie de l'œil. L'*exsudat-khent* provenait certainement de la décomposition d'une substance pathogène appelée *setet* qui se manifestait dans la tête, les yeux et le nez.

Ebers 761 bis (90, 14) :

*Remède pour l'exsudat-rech : vin de dattes. Remplir avec (cela) l'ouverture (du nez)*

Ebers 762 (90, 14-15) :

*Autre (remède), pour chasser l'exsudat-nia qui est dans le nez : plante-niaia. (Ce) sera écrasé avec des dattes et appliqué au nez.*

L'*exsudat-rech* est de nature comparable à *l'exsudat-khent*. Par contre nous ne connaissons pas l'origine de *l'exsudat-nia*.

Ebers 763 (90, 15-91) :

*des serviteurs de Rê et des adorateurs de Thot. Vois ! J'ai apporté le remède qui te concerne, contre toi, la potion qui te concerne contre toi, contre toi : lait de femme ayant mis au monde un enfant mâle, gomme odorante. Cela te chassera ! Cela te fera fuir ! Cela te fera fuir ! Cela te chassera ! Descends jusqu'à terre, décompose (-toi), décompose (-toi) » (A dire) quatre fois. Parole à dire quatre fois sur du lait de femme ayant mis au monde un enfant mâle (et sur) de la gomme odorante. (cela) sera placé dans le nez.*

Ce dernier texte concerne les sept trous de la tête : les narines, les yeux, les oreilles, la bouche. Il utilise un remède à base de gomme odorante administré avec toute la puissance de la magie (lait d'une femme ayant mis au monde un enfant mâle, répétition des verbes dirigés contre le mal). A la lecture de ce passage, nous pouvons supposer que les conséquences de cette maladie, qui peut éventuellement être rapprochée de la sinusite, devait être relativement grave.

Les Egyptiens donnaient une fonction physiologique importante au nez. Nous l'aborderons dans le chapitre consacré aux traumatismes de l'enfant plus grand.

### -3.3- Les jeux :

Quelques jouets, dont le plus vieux daterait du Moyen Empire, nous sont parvenus en assez bon état.

Une poupée (photographie page 140) datant du Nouvel Empire, dont la perruque manque, n'est pas un simple objet innocent. Ses caractères sexuels sont bien marqués : seins, triangle pubien. Un baudrier de danseuse et un génie protecteur armé d'un couteau et tirant la langue vers l'ennemi éventuel, sont dessinés sur le dos de la poupée. Ainsi, il semble même que le simple jouet pouvait avoir un rôle protecteur pour l'enfant et, dans le cas de cette poupée, assurer la fertilité à sa jeune propriétaire. Les premiers hochets datent de la période romaine (III<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ).

Une tombe d'une petite fille (39), datant du Moyen Empire renfermait un jouet en ivoire représentant une troupe de quatre Pygmées en position de danse (genoux fléchis). Ils sont reliés par une ficelle qui les faisaient pivoter lorsque l'on tirait sur celle-ci. D'origine soudanaise, ce jouet était destiné à distraire la fillette pour l'éternité.

Ces jouets devaient appartenir aux enfants de prince ou de haut fonctionnaire. Les gamins de classes sociales moins favorisées devaient s'amuser avec des objets de moins bonnes factures, confectionnés par les adultes ou par eux mêmes.

Ces objets sont, à ce jour, les seuls témoins des occupations quotidiennes des jeunes enfants. Les scènes des peintures ou bas-reliefs représentent des garçons et des filles plus âgés (33).



**Poupée en bois peint, chevelure faite avec  
des colliers de perles**  
**Fin du Moyen Empire ( vers 1750 avant  
Jésus-Christ)**  
**Hauteur : 19 cm**  
*British Museum*

**Poupée en bois peint (la tête  
a été perdue)**  
**Génie protecteur dessiné au  
dos de la figurine**  
**Probablement du Nouvel  
Empire**  
*Musée du Louvre*



**Souris articulée**  
**Grossièrement modelée,  
mâchoire inférieure et queue  
mobiles, décorée de bandes  
noires**  
**Le corps est en argile, la queue  
et la mâchoire inférieure, en  
bois**  
**Hauteur : 4.3 cm**  
**Longueur : 7.3 cm**  
*British Museum*





**Balles en toile et roseau, peintes**  
 Région de Thèbes, période romaine  
*British Museum*

**Toupies glaçurées**  
 Région du Fayoum (près de Memphis), période romaine  
*British Museum*

**Félin de bois avec des yeux incrustés de cristal de roche, des dents en bronze et une mâchoire mobile**  
 Région de Thèbes, Nouvel Empire  
*British Museum*

#### -4- La vie de l'enfant jusqu'à son adolescence :

L'enfant, de 4 à 16 ans est désigné sous le terme hwn qui veut dire « jeune homme » ou hwn.t qui veut dire « jeune femme » ( 28). Sa vie est partagée entre les loisirs et son éducation qui est différente selon le niveau social de ses parents.

Sortant de la « protection » de sa mère, l'enfant se retrouve exposé aux nombreuses agressions du monde extérieur, responsables de multiples maladies.

##### -4.1-L'éducation du jeune Egyptien :

###### -a- Les témoignages de l'éducation égyptienne :

De nombreux témoignages de l'activité scolaires ont été conservés sous la forme d'ostraca et de papyrus.

De nombreux ostraca littéraires, datant du Nouvel Empire, ont été retrouvés dans la Nécropole thébaine (vallée du rois, vallée des reines ). La plupart se trouvait à l'emplacement de la cité des artisans de la Nécropole de Der El-Médineh. Ces tablettes de calcaires sont les vestiges d'exercices scolaires. Elles ont été retrouvées à l'endroit de la principale école de la rive ouest de Thèbes. Les enfants des ouvriers , chargés de creuser et de décorer les tombes royales, devaient savoir écrire, ou tout du moins recopier les signes hiéroglyphiques, dans l'objectif de reprendre le métier de leurs parents.

Des papyrus, ayant également servi à des exercices scolaires, témoignent de l'apprentissage de l'écriture. Les rouleaux de ces papyrus sont souvent composés de feuilles qui ont été utilisées recto et verso pour des exercices de copie des élèves scribes. Parfois, des passages ont été effacés pour pouvoir réutiliser le rouleau de papyrus.

Les principes de l'éducation du jeune Egyptien étaient inscrits sur des papyrus ou des tablettes. Ces textes nous permettent de connaître les « doctrines » de l'Egypte Ancienne qui enseignaient la sagesse indispensable pour mener une vie harmonieuse. Ces grandes lignes de l'éducation ont été pensés par des sages qui mettaient leur expérience au service de leurs élèves. Elles sont rédigées sous la forme de recommandations et d'avertissements. Le recueil le plus important est la sagesse d'Any. Il daterait ,au plus tard, de la XX<sup>ème</sup> dynastie. La sagesse d'Ani est écrite sous la forme d'une cinquantaine de maximes suivie de quatre lettres venant de la correspondance entre Any et son fils.

Indépendamment des textes, les représentations figuratives ayant trait à l'éducation sont rares. Les Egyptiens avaient comme principe (10) « tout ce qui est incomplet ou inachevé se prête mal à l'illustration ». L'éducation, selon la vision égyptienne antique, n'était qu'une technique pour transformer les jeunes garçons en adulte ayant des qualités. De la même façon, l'imagerie égyptienne est pauvre en représentation d'enfant et inexistante en ce qui concerne les nourrissons . (Il en est de même pour les scène de construction des pyramides ou des temples, car il était de règle de ne pas montrer quelque chose d'inachevé même si c'était un monument.)

A noter que tous ces témoignages de l'éducation ne concernent que les jeunes enfants nés dans les villes du double-pays. En effet, nous avons quasiment aucun renseignement à propos de l'éducation des enfants isolés dans les petits villages de la vallée du Nil.

#### -b- Les buts de l'éducation : (10)

La finalité première de l'éducation égyptienne est de transformer le jeune égyptien fougueux en une personne capable de se dominer, d'éviter l'égoïsme, de s'adapter aux faits de la vie ; il devra connaître les bonnes manières et rester modeste. Ainsi il respectera l'Ordre divin qui exige l'ordre et la vérité : c'est le principe de Maât. L'enseignement devra implanter, dans la mémoire encore réceptive de l'enfant tous ces conseil et ces avertissements dans la crainte du châtement divin.

Or, celui qui connaît et respecte cet Ordre (le maât) réussira dans la vie, recevra les honneurs du roi et vivra longtemps, selon la volonté des Dieux. L'Egyptien devra se montrer courageux, se taire ou parler au bon moment. Il faut qu'il devienne un homme(46) « qui a appris à agir conformément à toute situation donnée.»<sup>26</sup>

Il aura alors une vie paisible, heureuse, une vie communautaire le préservant de l'isolement. Il deviendra un adulte solide et heureux. Il pourra rendre compte de tous ses actes devant le tribunal d'Osiris pour accéder au royaume des morts. Par contre, si l'Egyptien viole le Maât, il commet un péché.

Le Livre des Morts reprend sept grands principes de l'éducation en déclarant :

Extrait du chapitre 125 du Livre des Morts : *Déclaration d'innocence*

---

<sup>26</sup> inscription dans la tombe de Rekh-mi-Re

*Je n'ai pas commis d'injustice envers les hommes,  
 Je n'ai pas maltraité les gens,  
 Je n'ai pas commis de fautes,  
 Je n'ai pas blasphémé dieu,  
 Je n'ai pas volé,  
 Je n'ai pas affamé,  
 Je n'ai pas fait pleurer.*

Ce texte, qui n'est pas sans nous rappeler les dix commandements de la Bible, indique que l'éducation était sous la forte domination de la religion. Ainsi, la devise « mettre l'élève sur la voie de Dieu » est retrouvée de nombreuses fois dans les textes de morale.

A coté de ces principes très moralisateurs, le jeune devait également apprendre certaines techniques : compter, écrire, lire, en fonction de son niveau social mais, selon les sages, toujours dans le but d'être utile aux autres et d'être conforme aux volontés divines. Pour certains privilégiés l'instruction qui leur était donnée devait leur permettre d'accéder à des postes important et ainsi contribuer à la grandeur du pays et répondre aux volontés du pharaon.

#### -c- L'organisation de l'éducation :

Les enfants qui avaient la chance de recevoir un enseignement, apprenaient la morale, la lecture et l'écriture en particulier ou en groupe. Ils étaient appelés les « fils du peuple ».

Quelques enfants privilégiés allaient à l'école royale.(16) Cette institution s'appelait le *kep* et tous les enfants l'ayant fréquentée étaient appelés les enfants-*kep*.

#### **L'enseignement des « fils du peuple » : (10)**

Les parents, de toutes les classes sociales, se devaient d'enseigner, à leurs enfants, les principes fondamentaux de la morale égyptienne. Il était du devoir du père d'apprendre à son fils tous ce qu'il devait savoir pour « être sur les voies de Dieu ».

Dans tous les textes qui font référence à l'éducation des enfants, il s'agit toujours d'un père qui éduque son fils. Il n'est jamais question ni de l'intervention de la mère ni de

l'éducation d'une fille. Nous pourrions donc penser que les jeunes filles n'avaient pas accès à l'éducation.

Christiane DESROCHE-NOBLECOURT (16) nuance un peu cette idée. Elle rapporte deux exemples de femme ayant occupé des postes dont l'importance avait nécessité une solide éducation : le premier est celui d'une femme, juge et vizir de la VI<sup>ème</sup> dynastie, belle-mère du roi Pépi I<sup>er</sup> (vers 2350 avant Jésus-Christ) ; le deuxième est celui de la Dame Pésèshèt dont le mastaba retrouvé à Guizeh date de la IV<sup>ème</sup> dynastie et qui porte le titre de directrice de « doctresses ». Christiane DESROCHE-NOBLECOURT pense que ces « praticiennes » étaient appelées à soigner les femmes, les enfants et avant tout les dames de la famille royale. Vingt cinq titres de femmes travaillant dans l'administration ont été relevés (chef du département des magasins, inspecteur de la salle à manger, intendant des pleureuses, intendante des prêtres funéraires ...). Toutefois même si les jeunes filles pouvaient bénéficier d'un enseignement et accéder à des hauts postes de l'administration, ceci restait rare et était réservé à une certaine élite.

Une maxime d'Any fait mention de l'intervention de la mère dans l'éducation de son fils (45) :

Maxime d'Any VII :

*...Elle (ta mère) s'est encore assujettie (à tenir) son sein dans ta bouche pendant trois ans. Le dégoût de tes excréments fut durable, mais son cœur ne se dégoûta pas au point de dire « que ferais-je ? » Elle t'a mis à l'école lorsque tu eus appris à écrire, et elle restait (là), à cause de toi, chaque jour, avec du pain, et de la bière de sa maison.*

D'après cette maxime, l'enfant devait avoir reçu les bases de l'écriture avant d'entrer dans une école. Toutefois, l'enseignement de l'écriture était avant tout destiné aux enfants fils de fonctionnaires : ouvriers aux services de la famille royale (artisans, artistes, certains paysans, ...), scribes, médecins, magistrats, hautes personnalités politiques, prêtres, officiers militaires.

Le père leur apprenait les bases de l'écriture mais les garçons pouvaient également être confiés à un fonctionnaire âgé, en fin activité, qui leur enseignait les bases de l'écriture et les rudiments de sa profession.

Souvent, l'enfant se devait d'exercer la même profession que son père à quelques exceptions près (nous en reparlerons plus tard).

Au début du Moyen Empire, les débutants étaient de plus en plus souvent réunis en groupe. Ceci s'explique par le grand besoin de fonctionnaires, à la suite de la guerre civile (première période intermédiaire) qui déstructura complètement l'administration égyptienne. Le besoin d'un grand nombre de personnes sachant lire et écrire entraîna la création des premières écoles.

Il est difficile de savoir à quel âge l'enfant intégrait une école. Ceci devait varier en fonction du niveau social. Selon la coutume, le jour où l'enfant ne pouvait plus se contenter d'un collier en guise de vêtement, on lui remettait alors un pagne et une ceinture pour un garçon, une robe pour une fille. Ce moment devait « faire date » dans la vie du jeune garçon et correspondait à son entrée à l'école.

Cet apprentissage élémentaire était suivi d'un enseignement « supérieur » donné en groupe ou individuellement par des scribes ou par le fonctionnaire dont ils allaient occuper le poste. Cette formation qui mêlait apprentissage technique et enseignement moral devait permettre à l'enfant d'être introduit dans le monde administratif.

L'adolescent pouvait se perfectionner dans le domaine de sa future profession au contact de ses futurs collègues. Son futur poste et sa carrière allaient dépendre de ses capacités intellectuelles et techniques, de sa sagesse, de la notabilité de ses parents et de son image auprès du pharaon.

Certes, tous les petits Égyptiens n'avaient pas accès à cet enseignement. Il était rare qu'un fils de paysan puisse apprendre à lire et écrire pour devenir fonctionnaire. La plus grande partie des enfants de cette classe sociale était mis aux travaux des champs dès que leur force physique le permettait. Lorsque tout travail de la terre était devenu impossible à cause des crues du Nil, ils pouvaient être embauchés dans la construction des temples.

Cependant, quelques textes nous laissent penser que certains enfants de classe sociale inférieure pouvaient bénéficier de cet enseignement. Voici un de ces textes (46):

Papyrus Anastasie V :

*(L'entrave) demeura trois mois sur moi, tandis que j'étais enrhumé et que mon père et ma mère étaient aux champs, et (mes) frères et sœurs semblablement. Elle me quitta quand mes mains furent expertes, et que j'eus*

*dépassé ceux qui étaient avant (moi) : je fus le premier de tous mes compagnons. Après les avoirs dépassés dans les livres.*

En plus de pouvoir accéder à l'enseignement, ce fils de paysan fait remarquer qu'il est supérieur à ses jeunes camarades.

### **L'Ecole royale :**

Les fils de certaines familles riches et proches de la famille royale, étaient envoyés à la cour pour recevoir une éducation digne de leur rang. Ils grandissaient en compagnie des princes et bénéficiaient d'un enseignement spécial. Ils pouvaient ensuite prétendre à de hautes situations et bénéficier de certains avantages comme , par exemple, épouser une des filles du pharaon. Il est probable que les élèves de l'Ecole royale se trouvaient dans le Harem. Un texte de la tombe d'un noble, Ptahhepses, (10) vivant sous le règne de Myhkerinos (IV<sup>ème</sup> dynastie) dit :

*Il fut éduqué avec les enfants royaux au grand palais du roi, à la Résidence, dans le Harem du roi, étant apprécié du roi plus que tout (autre) enfant ... Il reçut la fille aînée du roi comme épouse, parce que Sa majesté désirait qu'elle vécut avec lui plus qu'avec tout (autre) personnage ...*

Des fils de roi étranger pouvait aussi être introduits dans l'Ecole royale et bénéficier de toutes les connaissances littéraires, scientifiques et morales enseignées aux princes et nobles du double pays. Cet accueil était fait en échange de traités de paix et de mariages arrangés entre prince d'Egypte et princesse étrangère.

### -d- L'enseignement des différentes techniques :

#### **L'écriture :**

Les exercices scolaires des débutants, retrouvés sur les ostraca, sont des phrases complètes, recopiées en écriture hiératique, dont les mots ne sont pas détachés. Les élèves devaient ainsi retenir les formes graphiques des mots, sans pour autant en comprendre le sens, d'autant plus que les textes utilisés étaient souvent en langue ancienne, incompréhensible pour les débutants. Les textes en langue courante n'étaient utilisés que secondairement. Une fois cette forme d'écriture acquise, certains pouvaient apprendre les hiéroglyphes. Dès que l'élève

possédait une habileté suffisante, l'enseignant dictait le texte qui devait ensuite être appris par cœur afin de le réécrire de mémoire. Les textes utilisés comportaient une accumulation de termes fréquemment utilisés dans l'administration et la religion, dont le futur fonctionnaire devait connaître parfaitement l'orthographe et la signification. En exemple, voici le titre d'une leçon enseignée à l'Ecole royale du Nouvel Empire, écrit par le scribe Aménopé (10) :

*Première leçon, libérer le cœur, informer celui qui es ignorant et connaître tout ce qui existe : ce que Ptah a créé, ce que Thot a écrit, le ciel et ses mouvements, la terre et ce qu'elle porte sur elle, ce que crachent les montagnes, ce qu'arrosent les eaux, tout ce qu'éclaire le soleil, tout ce qui pousse sur l'écorce de la terre ...*

Cette phrase n'est qu'une énumération de mots qui sont habituellement employés dans les textes officiels. L'élève fonctionnaire doit connaître parfaitement ces termes pour exercer son futur métier.

Les exercices de grammaire semblaient moins fréquemment utilisés que la dictée ou la récitation, bien que nous en ayons la trace de quelques un (10):

*Former vingt phrases sur le mode optatif<sup>27</sup> :*

*Que j'apprenne tout sur la situation*

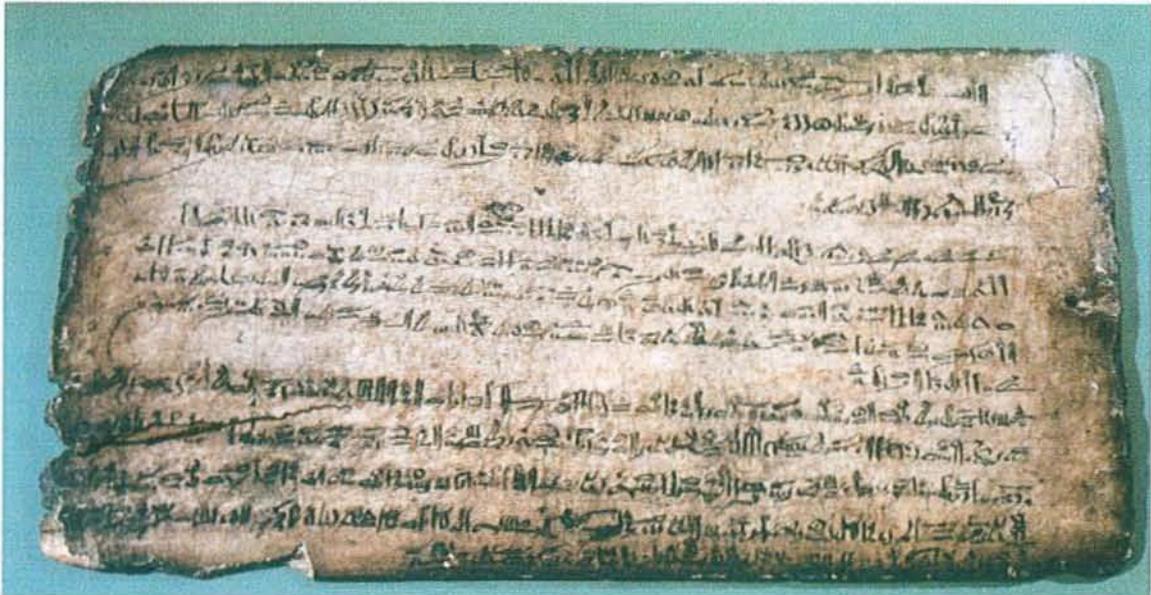
*Qu'on laboure les terres du roi*

*Qu'on me donne cette colombe ...*

Les quelques textes de contes servaient probablement d'exercice de style d'écriture en plus de leurs enseignements de morale ou de religion. (voir annexe 4)

---

<sup>27</sup> terme de la grammaire d'Egyptien ancien désignant une forme de conjugaison permettant de formuler le souhait



**Planche de bois recouverte d'enduit pour fournir un support d'écriture réutilisable.**

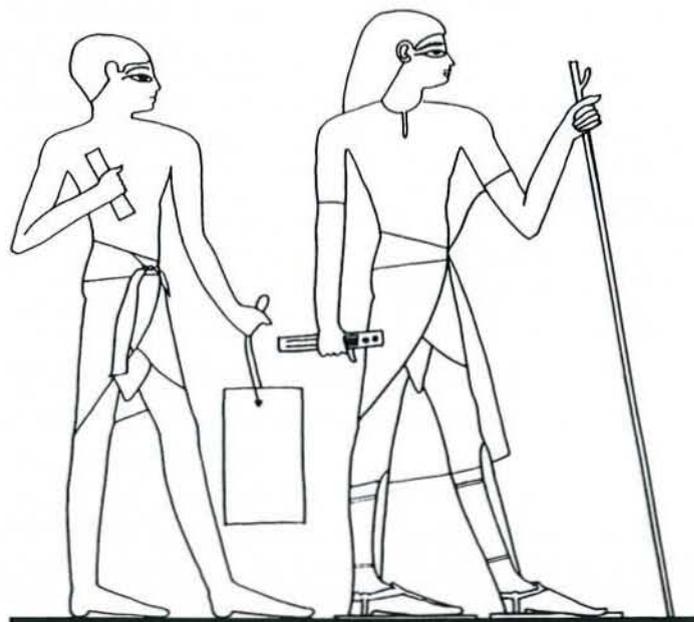
**Un trou, à droite, permettait de la suspendre.**

**Début de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie (vers 1500 avant Jésus-Christ)**

**Hauteur 13 cm**

**British Muséum**

**Un grand fonctionnaire  
accompagne son apprenti  
portant une tablette  
d'écriture et un rouleau de  
papyrus.  
Représentation d'un bas-  
relief de la tombe de  
Djeserkaresneb  
XVIII<sup>ème</sup> dynastie  
Thèbes**



Cette pédagogie encourageait plus l'apprentissage de la technique d'écriture que le sens critique et l'aptitude à la réflexion.

Après une solide expérience de l'écriture, l'élève pouvait utiliser des papyrus à la place des tablettes de calcaire ou de bois.

### **Les langues :**

Les langues étrangères ne devaient pas faire partie des programmes des écoles. Mais certains futurs fonctionnaires qui seraient en charge de pays étrangers apprenaient quelques rudiments de langues étrangères afin de pouvoir retranscrire certains mots, comme par exemple, les noms de lieux en caractères égyptiens. Ceci était a priori enseigné par d'anciens fonctionnaires. Quelques témoignages nous rapportent l'enseignement du kanaanéen, de l'acadien et du crétois

### **Les mathématiques :**

L'administration civile et militaire avait besoin de fonctionnaires. Certains devaient évaluer les rendements. D'autres, calculaient les surfaces des terres cultivables pour en retracer les limites après chaque crue du Nil et calculer l'impôt. Les architectures devaient évaluer le volume des édifices en construction pour connaître la quantité de pierre à extraire des carrières et calculer le nombre de bateaux et de rotations de ceux-ci nécessaires au transport de la matière première.

Ainsi, pour les élèves qui se destinaient à ces carrières, les mathématiques étaient la matière indispensable. Des devoirs de mathématiques ont été retrouvés : exercices de construction navale, calcul de mélange de farines, calcul de rendement, calcul de surface de terrain ou de tissu, calcul de volume d'édifice. A noter que les égyptiens connaissaient le nombre  $\pi$ , les racines carrées et la trigonométrie<sup>28</sup>.

### -e- L'enseignement de la sagesse : dans la crainte du châtime<sup>nt</sup> divin

La sagesse, qui était le but principal de l'éducation, était indispensable au jeune Egyptien pour « être sur la voie de Dieu ». Cette sagesse ou cette morale lui était enseignée

---

<sup>28</sup> Le général Ptolémée a écrit un traité de trigonométrie : « L'almogeste »

par son père et les scribes de l'école, en suivant des règles qui pouvaient avoir été écrites deux mille ans auparavant par des sages (cf sagesse d'Any page 142) ou des pharaons. Certains de ces textes étaient proposés en exercice d'écriture ou de récitation.

Voici quelques exemples de passages évoquant la sagesse (10):

Les préceptes de Kagemni ( 2700 avant Jésus-Christ) :

*Ne sois pas orgueilleux de la puissance de ton savoir, car on ne sait pas quels événements Dieu suscite quand il punit.*

L'enseignement du roi Merikarê ( XII<sup>ème</sup> dynastie : 2000 avant Jésus-Christ) :

*Agis pour Dieu afin qu'il te rende la même chose  
Occupe-toi des hommes, qui sont le troupeau de Dieu,  
Qui sont issus de sa chair, qui sont à son image.  
C'est à leurs narines qu'il a donné le souffle de vie.*

Dans les premières lignes de la bible chrétienne (Genèse,1, 27) cette idée est reprise :

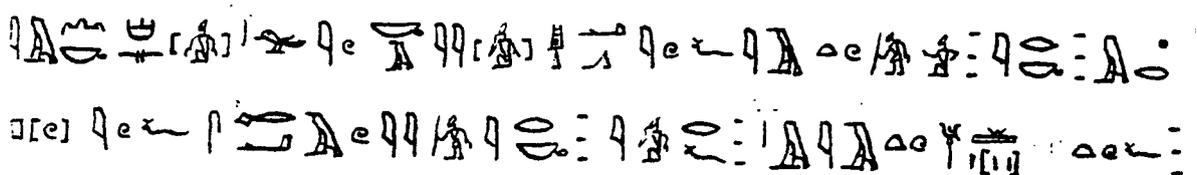
« Dieu créa l'Homme à son image ».

Les maximes d'Any sont une série de texte qui illustrent parfaitement la doctrine que doit suivre le jeune Egyptien. La fin du recueil est présentée sous la forme d'un dialogue entre Any, le conservateur et son fils qui essaie de lui exposer ses idées « progressistes ». Mais le vieux sage les refusent catégoriquement.

Voici deux maximes d'Any qui concernent le savoir vivre et le respect du temple (35 et 45) :

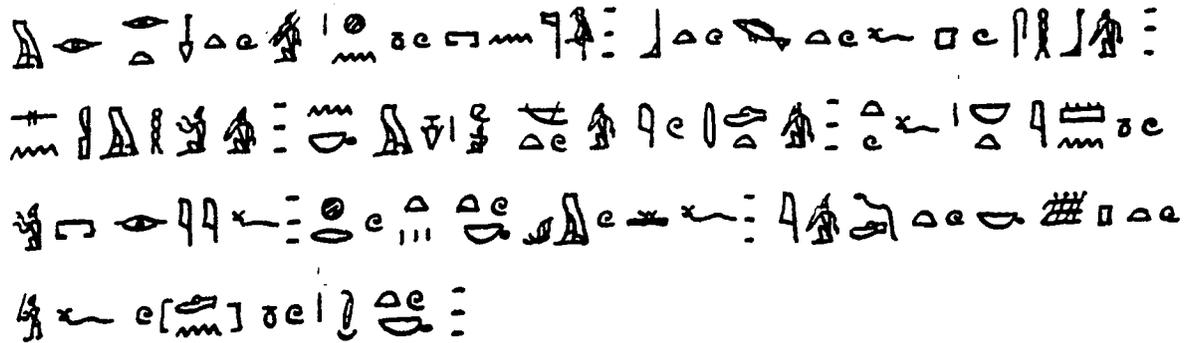
Maxime XXIX :

*Ne t'assieds pas lorsqu'un autre est debout, qui est plus âgé que toi ou qui est plus élevé que toi en fonction.*

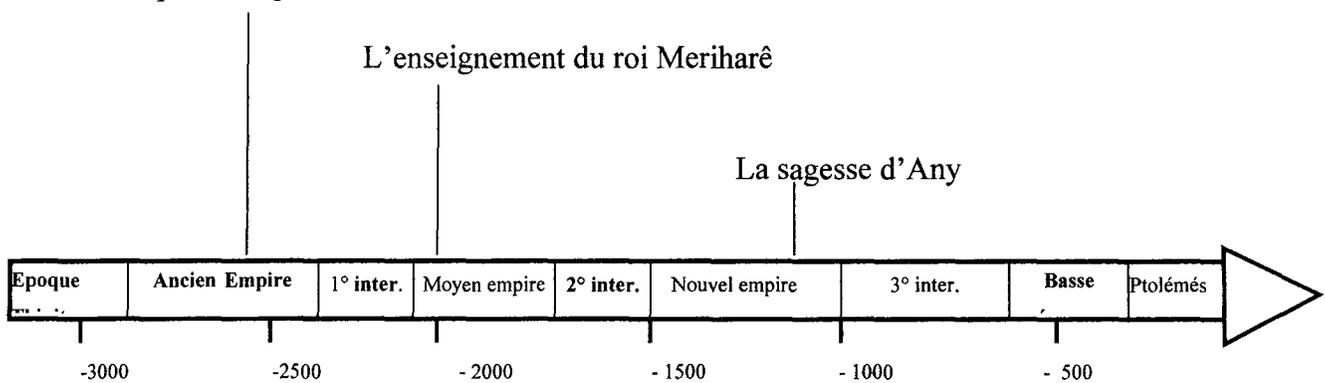


Maxime XI :

*Ne crie pas dans le temple du Dieu : il a horreur des cris. Quand tu as prié de ton cœur aimant dont toutes tes paroles sont cachées, il satisfait tes besoins, il entend ce que tu dis, il agrée tes offrandes.*



Principe de Kagemni



Pour terminer, le scribe Inéna (21) donne une leçon de morale à un « mauvais élève » qui a décidé de ne plus suivre son enseignement de l'écriture pour mener une vie de débauche que le conduit « plus bas que terre » :

Papyrus Anastasi IV (XIX<sup>ème</sup> dynastie, vers 1200 avant Jésus-Christ) :

*A un mauvais élève :*

*On m'apprend que tu as abandonné l'écriture et que tu vis dans un tourbillon de plaisirs. Tu vas de rue en rue, l'odeur de la bière demeurant partout où tu es passé. Or, la bière t'écarte de la condition humaine et fais que ton âme divague. Tu es comme un aviron faussé, dans une barque qui*

*n'obéit d'aucun côté. Tu es comme un naos<sup>29</sup> vide de son Dieu, comme une maison vide de pain. On t'a trouvé sautant le mur, ayant brisé tes entraves, les gens te fuyant car tu leur as infligé des blessures.*

*Si tu savais que le vin est une abomination ! Tu te détournerais de la liqueur de grenade, tu ne placerais pas de gobelet devant toi et oublierais la bière talka. On t'a appris à chanter au son du pipeau, à siffler au son de la flûte, à psalmodier au son de la lyre et à chanter au son du luth, assis dans les endroits publics, entouré de prostitués, ou debout à faire des bonds en buvant. Une autre fois, tu es assis devant la jeune fille, ruisselant d'huile cosmétique, un collier de myosotis au cou, jouant du tambour sur ta poitrine. Mais tu as titubé, te voilà tombé sur le ventre et tout fariné de poussière !*

#### -f- Les punitions : (10)

Pour le peuple égyptien, il n'y a pas d'éducation sans punition. Le mot sbꜣ (traduction phonétique de l'écriture démotique), qui veut dire « enseigner », correspond au hiéroglyphe :  ce signe peut être traduit par « battre avec la main droite » mais aussi par « enseigner ».

Une des devises de l'éducation égyptienne était (papyrus Anastasi III), XX<sup>ème</sup> dynastie)(9):

*Un enfant a son oreille sur le dos, il faut le battre pour qu'il entende.*

Beaucoup de leçons commençaient par la formule : (Les enseignements du scribe Amennacht, Nouvel Empire) :

*Sois attentif et écoute mon discours, n'oublie rien de ce que je dis ...*

Tous les moyens étaient bons pour maintenir la discipline dont les coups de bâton, méthode qui était répandue dans les écoles égyptiennes. Un ancien élève s'adressant à son maître (papyrus Lansing, XX<sup>ème</sup> dynastie) :

---

<sup>29</sup> c'est le « sacro saint » des temples égyptiens. Il abrite la statue du Dieu

*Enfant j'ai grandi à tes côtés ; tu me donnais des coups sur le dos et c'est ainsi que ta doctrine est entrée dans mon oreille.*

Dans ce texte, l'ancien élève ne fait aucun reproche à son maître mais lui témoigne sa reconnaissance.

Un autre texte du papyrus Anastasy V, un enseignant évoque son enfance à un de ses élèves :

*Regarde moi bien : Lorsque j'avais ton âge, j'étais enfermé dans un bâton ; c'est le bâton qui m'a apprivoisé. Je suis resté ainsi trois mois, ligoté sur le sol du temple tandis que mes parents étaient à la campagne avec mes frères et mes sœurs. Le bâton ne m'a quitté qu'au moment où ma main est devenue habile, quand j'ai surpassé celui qui m'avais précédé, quand je me suis trouvé en tête de tous mes camarades, ayant triomphé d'eux par la qualité de mes écritures.*

Des textes affirment que certains élèves paresseux ou indisciplinés avaient les pieds emprisonnés dans un instrument de bois et devaient écrire à longueur de journée dans cette position inconfortable.

Un texte du Nouvel Empire va jusqu'à comparer les méthodes pédagogique avec un dressage (papyrus Anastasi III) :

*On apprend la danse à un singe, on dresse les chevaux, on saisit un faucon par les ailes ... Je finirai bien par faire de toi un homme, vilain garçon !*

Si nous comparons deux textes, distant de mille quatre cents ans, donnant des conseils à l'enseignant, nous voyons que les méthodes restaient inchangées :

Un texte de Ptahhotep ( V<sup>ème</sup> dynastie, 2500 avant Jésus-Christ) :

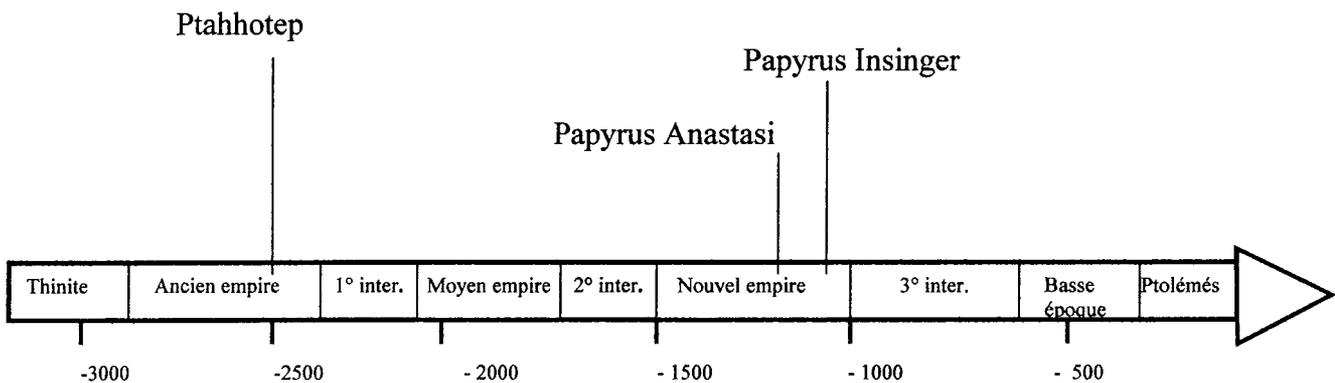
*Tu dois punir immédiatement ; la faute doit être suivie d'une juste punition. Extirper (immédiatement) le mal, c'est agir honorablement. Si l'action ne suit pas aussitôt le délit, celui-ci se reproduit.*

Mille quatre cents ans plus tard, un texte du papyrus Insinger (XX<sup>ème</sup> dyanstie, 1100 avant Jésus-Christ) reprend la même idée :

*Ne médite pas trop longtemps sur la punition, ne remets pas à plus tard ce que tu dois entreprendre aussitôt. Ne donne pas de coups pour des fautes passés. Une punition effectuées dans l'immédiat vaut mieux qu'une punition sévère mais tardive.*

Ce passage n'est pas sans nous rappeler le dicton : « ne remets pas au lendemain ce que tu peux faire le jour même »

Les Egyptiens ont créé leur système pédagogique sans aucun modèle. Pendant plus de trois mille ans, le système éducatif n'a que très peu évolué témoignant du poids des traditions.



### -g- le service militaire :

A l'époque de l'Ancien Empire, le pouvoir militaire recrutait de force des soldats quand il y avait un danger imminent.

(12) Sous le Nouvel Empire s'organisa une armée de métier. De ce fait, le service militaire n'était pas obligatoire pour le jeune égyptien. S'il voulait devenir soldat ou si ses parents le désiraient, l'enfant pouvait intégrer l'armée à partir de l'âge de dix ans. Certains textes précisent qu'un enfant qui avait atteint la taille de deux coudées de haut (soit un mètre) pouvait prétendre à un enseignement militaire. Il pouvait également rejoindre les rangs de l'armée après avoir appris l'écriture et la

lecture. D'ailleurs, certains exercices d'écriture destinés aux adolescents vantaient la vie du militaire.

Certains, selon la volonté de leurs parents, étaient enrôlés de force dans l'armée égyptienne et se retrouvaient enfermés à la caserne. Les coups de bâtons étaient également la punition du soldat.

L'armée pouvait être une occasion d'apprendre la navigation aux jeunes égyptiens avec la marine à voile qui était connue depuis la fin du quatrième millénaire<sup>(35)</sup>.

Nous savons peu de chose sur le simple soldat qui n'avait pas les moyens de se faire construire et décorer un grand tombeau comme les grands officiers.

Pour devenir officier, l'élève devait avoir fréquenté les écoles « supérieures » et s'être fait remarqué par ses maîtres et par les chefs de l'armée égyptienne.

#### -4.2- Les loisirs :

A côté de cette éducation très rigide, les enfants de tous les âges avaient quand même une grande partie de leur temps consacrée aux jeux et aux sports.

Sur une stèle de la XIX<sup>ème</sup> dynastie, est écrit :

*Alors, on l'envoya à l'école où il apprit à lire et à écrire à la perfection, sans négliger pour autant les activités viriles (les sports et les jeux d'armes).*

##### -a- Les jeux :

Les égyptiens, petits et grands, ont toujours aimé les jeux. Quelques scènes de jeux d'enfants avec leur légende, des textes de règles de jeux et même certains jouets ont été retrouvés toujours parmi le mobilier et la décoration funéraire de l'Ancien et du Moyen Empire).

##### **Jeux de force des garçons :**

Pierre MONTET (36) décrit un premier jeu (tombe de Mera, Nouvel Empire) qui est une sorte de concours de lutte en équipe : les garçons devaient se partager en deux camps. Dans chaque camp, chaque joueur noue ses bras autour du corps du camarade qui le précède. Les deux premiers de chaque camp s'affrontent pied contre pied, entrecroisent les mains, s'efforcent mutuellement de se faire tomber. Ceux qui sont à l'arrière encouragent leur chef de file : *« ton bras est plus fort que lui, beaucoup. Ne lâche pas ! »* Les autres répondent : *« Le camp est plus fort que toi. Empare-toi d'eux, camarade. »*

Un autre jeu (tombe de Ptah-hotep, V<sup>ème</sup> dynastie), nommé « le jeu du chevreau à terre », est une sorte de saut d'obstacle (25). Deux garçons s'assoient par terre l'un en face de l'autre, les bras et les jambes tendus, les doigts de la main bien écartés, le talon gauche sur la pointe du talon droit. Il forme l'obstacle que les autres doivent sauter sans se faire prendre (photographie page 159). Les joueurs qui forment l'obstacle essaieront naturellement d'attraper la jambe du sauteur et d'envoyer le

chevreau à terre. Le sauteur n'est pas autorisé à faire des feintes, mais il annonce son départ en disant : « *tiens-toi bien ! Me voici qui vient, camarade !* ».

Il existe aussi des courses de vitesse en marchant sur les genoux et des concours de javelots avec des cibles dessinées sur le sol appelés « Lancer pour Sechenou<sup>30</sup> ».

Les garçons s'exerçaient aux jeux de force en portant des maillets à bout de bras.

Plusieurs jeux font appel à un équilibre parfait (38) : un joueur fait tenir une statuette sur son avant-bras ; trois autres portent sur leur bras tendus un camarade plus jeune à quatre pattes ou couché (photographie page 159).

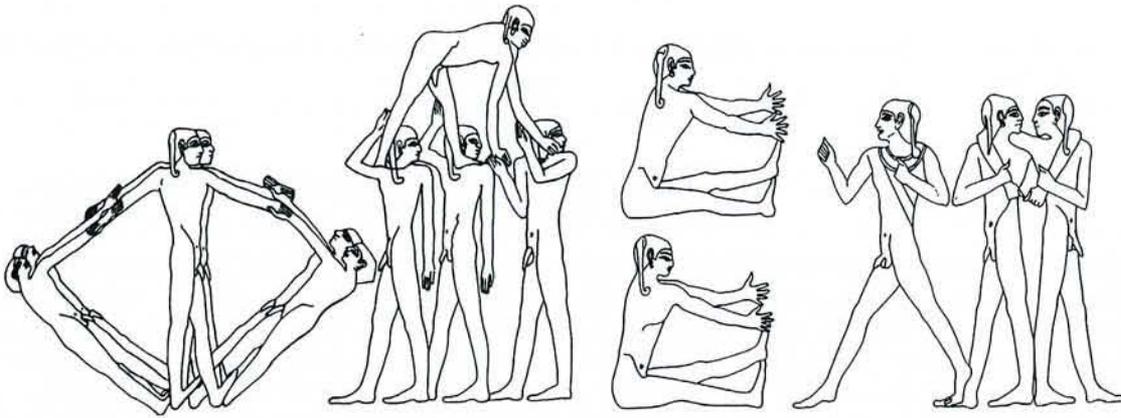
Dans le jeu de l'anneau ou du cerceau, les deux garçons maintiennent à terre un anneau à l'aide d'un bâton. Le premier qui l'enverra au loin gagne la partie.

Une série d'objets, située à l'intérieur d'une tombe d'enfant de l'Ancien Empire par Sir Flinder Petrie (38), rappelle le jeu de quilles mais où il manquerait la boule.

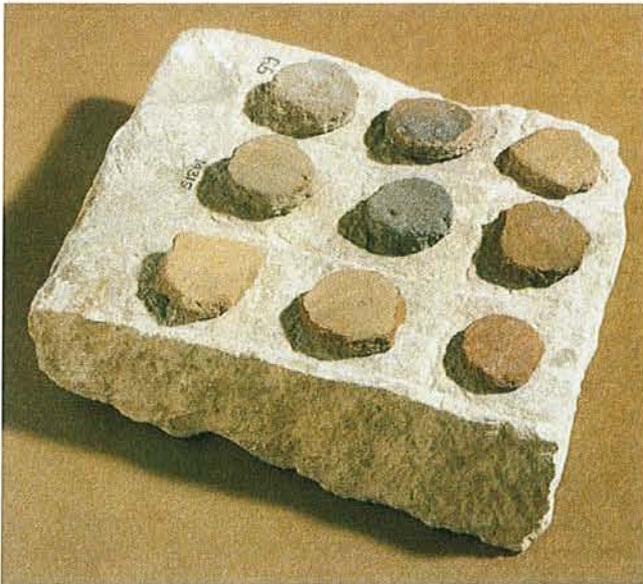
De nombreuses billes ont été retrouvées de l'époque prédynastique. Elles sont taillées dans le quartz, la cornaline, la porphyre, l'agate ou le calcaire. Elles étaient probablement utilisées seuls ou servaient de pions pour une jeux de hasard (le jeu du serpent Mehen).

---

<sup>30</sup> Sechenou est le Dieu des pressoirs à raisin



**Représentations de scènes de jeux d'enfant du mastaba de  
Ptah-hotep  
V<sup>ème</sup> dynastie  
Saqqara**



**Table à jouer avec 9 pions  
Ancien Empire  
British Museum**

### **Les acrobaties, les danses et les jeux d'adresse des jeunes filles :**

(38) Les filles préféraient les jeux d'adresse. Quelques scènes montrent des jonglages avec des petites filles montées sur le dos de plus grandes et s'envoyant des balles.

Des mouvements acrobatiques demandaient beaucoup de souplesse comme la réalisation du « pont » ou de la « bascule »

Mais leur passe-temps préféré était la danse. Toute jeune fille devait savoir danser. Elles se paraient comme les danseuses professionnelles en tenant des miroirs et des bâtons dans chaque main. Elles sautaient, tournoyaient, se contorsionnaient au milieu d'un cercle formé par les autres camarades. Leurs danses étaient accompagnées par des chants invoquant Hathor, la déesse des plaisirs.

Une danse, (description d'une tombe de la XII<sup>ème</sup> dynastie) qui était aussi un exercice de contorsion « appelé jeu de treille », demandait deux grandes filles se plaçant dos à dos avec les bras allongés de chaque côté. Quatre autres devaient faire buter leurs pieds contre les deux premières, leur saisir les mains et raidir leur corps. Puis toutes devaient tourner au moins trois fois. Ce jeu appartient aux fêtes champêtres accompagnant les travaux viticoles. Cette scène avait déjà été représentée dans la tombe de Ptah-hotep (V<sup>ème</sup> dynastie) mais avec des garçons(18).

### **Les jeux de « tables » et jeux de hasard : (18)**

Certains jeux, ancêtres de nos jeux de sociétés, sont restés pratiquement intacts. Ils étaient à la fois destinés aux adolescents et aux adultes qui étaient de grands amateurs de jeux de hasard. Plusieurs dizaines ont été retrouvées dans des tombes de toute la période pharaonique. Ils étaient déposés avec les autres objets quotidiens du défunt. Ainsi ils l'accompagnaient dans le royaume des morts. Quelques textes, accompagnant des scènes de jeux représentés sur les parois des tombes, nous apportent quelques renseignements sur les règles de ces jeux. Voici les principaux :

#### **- Jeux de « dames »**

Des tables à jeux trouvées à plusieurs reprises dans des tombeaux de l'Ancien Empire et du Moyen Empire, ressemblent étrangement au jeu de dames avec un damier de trente ou trente trois cases et des « pions » qui ont la forme de ceux du jeu

d'échecs. Une scène montre un père jouant avec sa fille à ce jeu. Nous ne savons rien de la marche à suivre du jeu mais elle paraît résulter de jets de dés.

-Table à jouer avec neuf pions :

Ce jeu a été retrouvé dans de nombreux sites d'habitats et de chantiers de toutes les époques pharaoniques. Composé d'une tablette de pierre, qui pouvait être remplacée par un dessin dans la poussière, et de neuf jetons taillés dans des tessons de céramiques, ce divertissement était accessible aux plus pauvres, petits et grands. Mais nous n'avons pas d'idée précise sur la règle du jeu.

- Le serpent -*Mehen* : (photographie page 163)

Des pièces de jeux et des scènes de la vie quotidienne (tombeaux des périodes Thinites et de l'Ancien Empire) témoignent d'un jeu apparemment très répandu : « le jeu de serpent-*Mehen* ». Il disparaît à la fin de l'Ancien Empire pour réapparaître au début de la Basse Epoque.

Actuellement nous en connaissons quinze exemplaires et six représentations sur les parois des tombes.

Le jeu du serpent-*Mehen* se déroule sur une table de forme discoïde représentant un serpent enroulé. Des cases (d'une trentaine à cinq cents cases en fonction de la dimension du plateau de jeux) sont dessinées et décrivent une sorte de parcours sur lequel deux groupes de pions devaient être disposés. Ces deux groupes étaient constitués d'une part de lions et de lionnes couchés (en os, calcaire, ou ivoire) et d'autre part de boules ou de billes. Le lancer de bâtons (sorte de lancer de dés) déterminaient l'avancée des pions. Mais nous n'avons pas plus de renseignements pour connaître exactement la règle du jeu. Quelques auteurs (38) rapprochent, mais sans certitude, ce jeu d'un autre qui est encore pratiqué au Soudan : le jeu de la hyène. (voir règle du jeu en annexe 3).

-Le jeu de « Senet » : (photographie page 164)

Ce jeu est présent des époques prédynastiques jusqu'au Nouvel Empire. De nos jours, un jeu pratiqué en Egypte et au Soudan ressemble au « senet »

Plusieurs dizaines de jeux ont été retrouvées dans des tombes sous la forme de table à jeux en bois, de tablettes d'écoliers sur lesquelles le jeu est dessiné ou de

scènes peintes qui sont accompagnées de textes permettant parfois aux historiens de retrouver les règles du jeu.

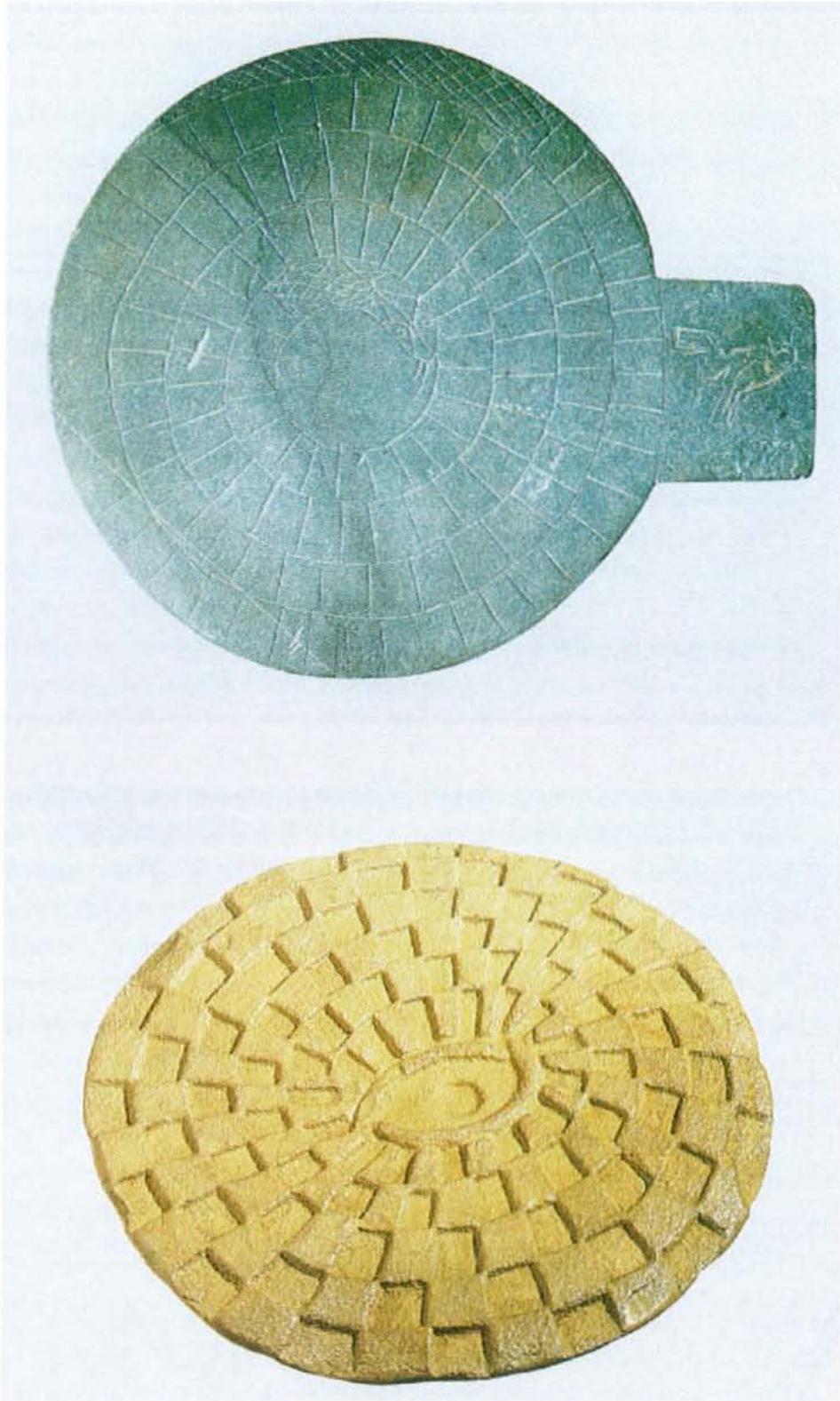
Le senet se joue à deux personnes, sur un plateau de trente cases appelées *peru* (maison). Chaque joueur dispose d'un nombre égal de pions dont la forme rappelle celles de la tour et des « pions » du jeu d'échec. Le but du jeu était de faire sortir tous ces pions le premier après avoir parcouru les trente étapes constituées par les cases. Les pions avançaient en fonction des jets de bâtons ou d'astragales.

Ce jeux se rapportent, en quelque sorte, à notre jeu de l'Oie. ( règles du jeu en annexe 3)

-Le jeux de « 58 trous » : (photographie page 165)

Nous ne connaissons pas le nom d'origine de ce jeux. Il était utilisé au Moyen et Nouvel Empire. La forme du plateau et la disposition des trous pouvaient être différentes d'un jeu à l'autre mais leur nombre était inchangé. Les pions étaient constitués de deux groupes de petits bâtons, sorte de fiches, de couleurs différentes. (règles du jeu en annexe 3)

Il existe d'autres jeux, comme le jeu de « 20 cases » ou le jeu royal d'Ur, mais qui étaient probablement moins répandus. Quelques exemplaires ou des allusions dans des textes attestent de leur existence. (photographie page 165)



**Deux tables de jeu du serpent *Mehen***

**En haut : Ancien Empire, *Metropolitan Museum of Art, New York***

**En bas : période prédynastique, *British Museum, Londres***



**Le jeu de « senet »**

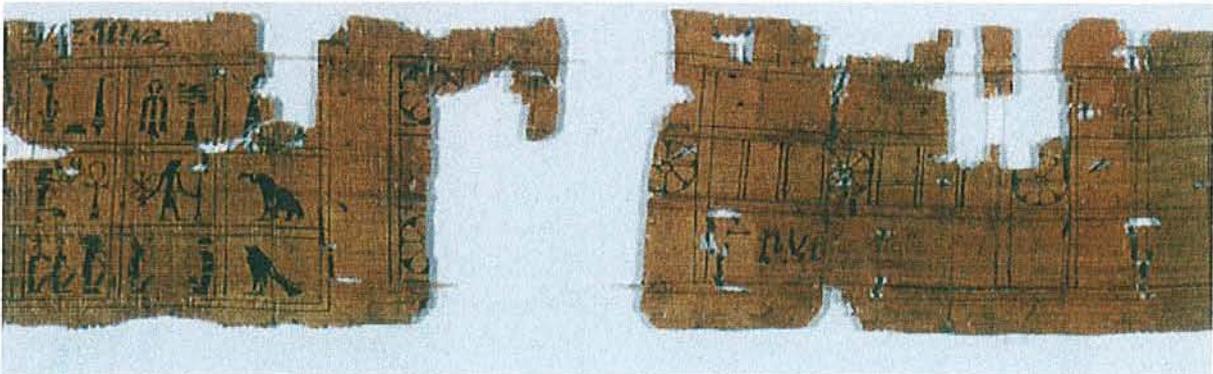
**Les pièces de jeu ressemblent à ceux du « jeu d'échec »**

**Nouvel Empire**

**Ce jeu a été également retrouvé dans des tombeaux des premières dynasties**

**Longueur : 18 cm**

***British Museum***



**Extrait du papyrus de Turin représentant les cases des « maisons » du jeu de senet.**

**Chaque case représentait un Dieu, un symbole religieux ou un lieu. Six cases participaient au jeu de manière particulière (voir annexes)**

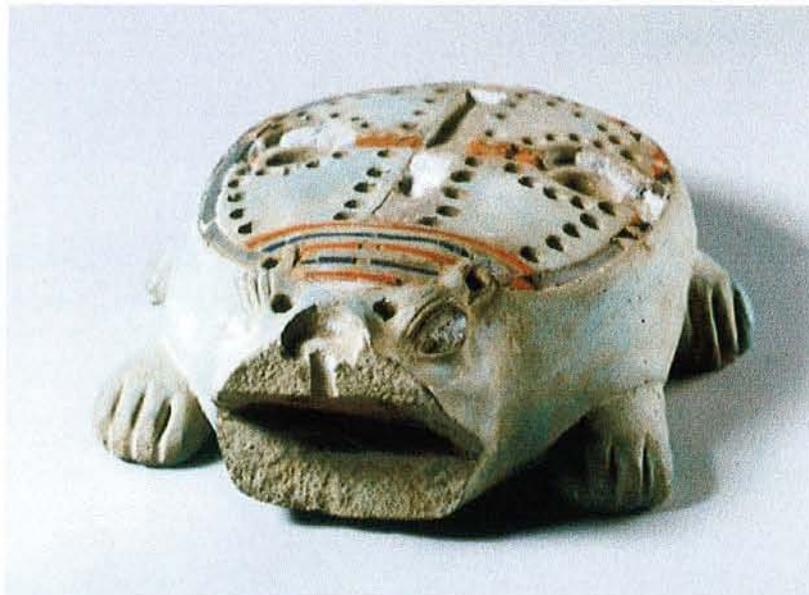
**Ce papyrus a permis de reconstituer une partie de la règle du jeu.**

**XXI<sup>ème</sup> dynastie**

***Surintendance des Antiquités égyptiennes, Turin***



**Jeu de « 20 cases »**  
**Un tiroir était aménagé pour y ranger les pions**  
*British Museum, Londres*



**Hippopotame portant sur son dos un jeu de « 58 trous »**  
**Faïence bleue, incrustation de couleur, traces de dorures**  
**Longueur : 22cm ; largeur : 17,9 cm ; hauteur : 9,9 cm**  
*Musée de Louvre*

**Les jeux et la religions : (39)**

Comme de nombreux éléments de la vie quotidienne de l'Égyptien, les jeux sont liés au sacré. Les scènes de jeux représentées sur les murs des tombes n'évoquent pas simplement le souvenir de l'enfance du défunt, mais, comme l'indique Gisèle PIERINI (39), c'est un lien entre le monde profane et le monde divin.

Toutes les qualités d'adresse et de force sont offertes aux dieux. Le jeu de la treille est un louange au Dieu des pressoirs. Le lancer de balles a été souvent considéré comme un acte magique, capable de détruire les ennemis des dieux.

Mais, au fil du temps, les jeux ont perdus de leur signification religieuse pour ne conserver que leur structure ludique. C'est peut-être pour cette raison que les scènes de jeux sont plus rares à partir de la première période intermédiaire.

-b- Le sport :**Sports de combat : (25)**

Plutôt destinées aux garçons, les activités sportives étaient surtout consacrées à la lutte et aux maniements des armes (bâton, couteau, tir à l'arc). Certaines scènes de temples ou de tombes sont plus évocatrices d'un enseignement militaire.

**Le cheval : (42)**

Le cheval a probablement été introduit en Egypte par les Hyksos, à la fin de leur domination sur le pays, vers 1575 (fin de la deuxième période intermédiaire). Les premières représentations du cheval datent de la XVII<sup>ème</sup> dynastie et correspondent aux premières allusions faites au char de guerre.

Seuls certains jeunes hommes bénéficiaient de l'apprentissage de la conduite d'un attelage qui a été la première utilisation du cheval en Egypte. Il fallait être roi, prince, officier ou proche de la famille royale pour avoir ce privilège. L'usage du char restait réservé à la guerre, à la chasse des nobles du royaume et aux parades.

Les premiers cavaliers apparaissent à l'époque Ramesséide, soit environ trois cents ans après l'introduction du cheval en Egypte et son utilisation est en attelage. Il semble que les cavaliers ne soient qu'une fonction militaire assimilée à des éclaireurs ou des messagers. C'est probablement à partir de la Basse Époque que « l'équitation » se développe mais les représentations qui ont été mises à jour représentent les cavaliers uniquement dans des scènes militaires.

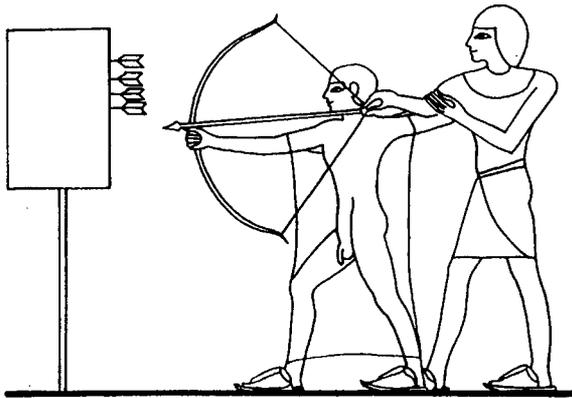
Finalement, nous avons que très peu de scènes témoignant de l'activité sportive des enfants égyptiens. Le peu que nous avons se rapporte à des scènes de bataille.

De plus, aucun texte connu fait allusion à des compétitions. Les égyptiens, jusqu'à l'invasion par Alexandre, ne participaient pas aux Jeux Olympiques (créés en 776 avant Jésus-Christ). En effet les Olympiades faisaient partie d'un ensemble de quatre compétitions (à Delphes, Olympie, Corinthe et Nauplie) appelées par les grecques « les jeux panhelléniques », rassemblant les différents territoires et colonies de la Grèce antique (49). Un des buts de ces rassemblements étaient de réunir des

peuples parlant la même langue, possédant les mêmes valeurs, adorant les mêmes dieux. Toutefois, il est probable que quelques Egyptiens participèrent aux Jeux dès la période Ptolémaïque, mais nous en avons aucune preuve.

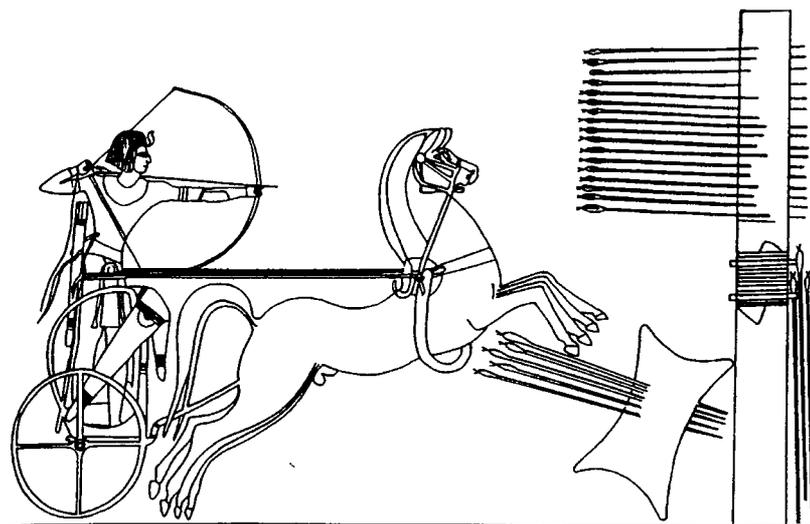


Représentation d'une scène d'enseignement de lutte et pratique des armes  
XX<sup>ème</sup> dynastie  
*Temple de Medinet-Habu*



Min donne une leçon de tir à l'arc au prince Aménophis  
Représentation d'une scène de la tombe de Min  
XVIII<sup>ème</sup> dynastie  
*Thèbes*

Exercice de tir à l'arc par le jeune roi Amenophis II  
Représentation d'un bas-relief du temple de Karnak  
XVIII<sup>ème</sup> dynastie



### -4.3- Les maladies « du jeune homme » :

#### -a- Les diarrhées:

Comme précisé précédemment, l'enfant, une fois sevré du sein de sa mère, était exposé à toute sorte de pathologies, causée par les problèmes d'hygiène et par l'alimentation, responsables de diarrhées. Le papyrus Ebers propose de nombreux remèdes destinés à la fois à l'adulte et à l'enfant de tout âge. Les formules proposées sont regroupées en deux paragraphes intitulés : « diarrhée » et « nouvelle recette pour la diarrhée sanglante » de Ebers 44 à 49

Ebers 44 (14,11-17) :

*Remède pour mettre un terme à une évacuation (répétitive): plante-djaret fraîche : 1/8 ; pâte fraîche : 1/8 ; graisse/huile ; miel : 1/4 ; cire 1/16 ; eau : 25 ro. Ce sera cuit et mangé quatre jours de suite.*

La pâte fraîche était de la pâte à pain composée de farines de blé amidonnier, de froment ou d'orge qui étaient mélangées à du lait.

La plante-*djaret* correspond à la graine de caroube qui était employée par les phytothérapeutes pour traiter les diarrhées.

Ebers 45 (14,18-22) :

*Autre (remède) : morceau de gâteau-chenes : 1/16 ; ocre : 1/32 ; sekhet de djouiou : 1/16 ; eau : 25 ro. (Ce) sera absorbé quatre jours de suite.*

Le gâteau-*chenes* était fait à base de farine de froment.

Ebers : 46 (165, 1-9) :

*Autre (remède) : chenefet : 1/8 ; fruit-iched : 1/8 ; raisin sec : 1/16 ; plante-ineset : 1/16 ; baies de genévrier : 1/16 ; miel : 1/16 ; eau : 25 ro. (Ce) sera laissé au repos la nuit à la rosée, puis employé comme précédemment.*

Les baies de genévrier sont encore connues pour leurs effets antiseptiques du tube digestif. A cause des difficultés de traduction, les autres plantes n'ont pas trouvé d'équivalent.

Ebers : 47 (15, 10-15) :

*Autre (remède) : morceau de gâteau-chenes : 1/16 ; sekhet de djouiou : 1/8 ; plante-djaret : 1/32 ; eau : 25 ro (Ce) sera bu quatre jours de suite.*

Ebers : 48 (15,16-16, 6) :

*Autre (remède) : figues : 1/8 ; raisin : 1/8 ; fruit entaillé du sycomore : 1/32 ; gomme : 1/32 ; ocre : 1/64 ; plante-djaret : 1/32 ; fruit-peret-cheny : 1/8. On devra dire (comme formule magique) :*

*O animal-heh mâle,*

*O animal-hehet femelle,*

*O animal-hehet femelle,*

*O animal-hehe mâle,*

*O homme-âdjen,*

*O femme-âdjenet,*

*O femme-âdjenet,*

*O homme-âdjen.*

*Puis la (préparation) sera additionnée de 5 ro d'eau, laissée au repos une nuit à la rosée, et absorbé quatre jours de suite.*

L'animal en question pourrait être un parasite mais il n'est pas identifié. A noter que ce paragraphe est le seul traitement de la diarrhée qui propose une formule magique.

Ebers 49 (16, 7-14) reprise dans le papyrus Hearst 18 (2, 4-5)

*Autre (remède), pour chasser une évacuation sanglante abondante : pâte fraîche : 1/8 ; rhizome de souchet, comestible, râpé : 5ro ; graisse/huile : 1/8 ; miel : 1/8. (Ce) sera filtré, puis absorbé quatre jours de suite. Aucun remède n'est son équivalent.*

La traduction de ce passage est controversée par certains auteurs, dont le Docteur Frans JONCKHEERE (27), suggéraient que « les évacuations sanglantes » correspondaient à une hématurie secondaire à une bilharziose. Thierry BARDINET situant ce texte dans le chapitre consacré aux diarrhées pense qu'il s'agirait plutôt d'une diarrhée sanglante, ce qui semble plus probable.

-b- La vermine intestinale :

Le papyrus Ebers propose ensuite une trentaine de remèdes pour soigner la « vermine intestinale ». Tous pouvaient être utilisés par un enfant mais nous en retiendrons que quelques uns.

**Le ver-hefat :**

LEFEBVRE (28) associe le ver-hefat à l'ascaris mais sans preuve concrète.

Ebers 61 (18, 21-19, 10) :

*Pour la conjuration des vers-hefat : Roseau : 5 ro ; pyrètre. (Ce) sera cuit dans du miel et mangé. Conjuration :*

*Les morceaux-paout<sup>31</sup> furent détachés et le corps de celui qui a perdu ses forces (=la momie) fut retourné. (Tout a coup), un ver-hery-shetef sauta dans l'intérieur de mon corps. Que ce soit un dieu qui a agi , que ce soit un démon , qu'il soit conjuré ! Que le dieu défasse ce qu'il a fait dans mon corps.*

Cette conjuration (3) est tirée des textes de protection des officines d'embaumements qui étaient utilisés pour protéger le personnel en contact avec les cadavres.

Le papyrus Berlin (n°189) propose ce même texte pour la protection des médecins contre la vermine.

Le pyrètre était également utilisé par les embaumeurs pour protéger les momies des parasites. Cette plante, dont les racines ont des propriétés vermifuges et parasitocides appartient à la famille des chrysanthèmes sauvages. Elle est toujours utilisée.

Ebers 63 (10, 19-22) :

*Autre (remède pour l'homme qui a la vermine) : racine de grenadier, concassé dans de la bière : 5 ro. Ce sera laissé au repos dans un vase-henou rempli de 15 ro d'eau. Tu te lèveras le matin pour filtrer ceci dans un linge. (Ce) sera bu par l'homme).*

---

<sup>31</sup> morceaux des viscères sortis par les orifices d'éviscération lors de la préparation du corps

Le grenadier est encore connu de nos jours pour ses propriétés anti-parasitaires contre le tænia, l'ascaris, le bothriocéphale par exemple.

Ebers 64 (20, 1-8) : sorte de potion purgative

*Autre (remède) pour chasser le ver-hefat qui se trouve dans l'intérieur du corps : mélilot : 1 ; plante-sâm : 1 ; mucilage : 1. (Ce) sera mélangé en une masse homogène et mangé. Alors il se mettra à évacuer toute la vermine qui est dans son corps.*

### **Le ver-pened :**

Les médecins égyptiens différencient le ver-pened du ver-hefat mais ils sont responsables des mêmes symptômes. LEFEBVRE le compare au tænia.

Ebers 66 (20, 16-22) :

*Autre (remède), pour chasser les maux qui se développent à cause du ver-hefat ou à cause du ver-pened : poudre de pesedje : 1 ; partie-hat de la plante-âmaou : 1 ; graisse d'oie : 1. (Ce) sera préparé en une masse homogène, filtrée, puis absorbée quatre jours de suite.*

### **Les oxyures :**

Aucun terme égyptien ne semblent se rapporter de manière claire aux oxyures. Toutefois, Anne-Paul LECA (28) propose une interprétation qui pourrait convenir au traitement des oxyures sous la forme d'une pommade à appliquer sur l'anus.

Berlin 11 (5-7) :

*Autre traitement pour éloigner le ver : encens, huile végétale, graisse épaisse, encre d'écrivain, une autre graisse, cire. Faire une pâte. En frictionner l'ouverture du ventre.*

### **-c- Quelques cas de calculs urinaires :**

Les momies présentant des calculs vésicaux ou rénaux sont rares, ce qui contraste avec les nombreux cas de calculs urinaires de l'Égypte moderne. D'après

une étude de Eliott SMITH (début du XX<sup>ème</sup> siècle) portant sur 9000 momies, seules quatre présentaient des calculs urinaires dont deux étaient des momies d'adolescents.

Le premier se trouvait dans le bassin du squelette d'un garçon de quinze à seize ans datant de la période prédynastique. Il est constitué d'un noyau d'acide urique et d'une enveloppe d'oxalate de chaux et de phosphate ammoniaco-magnésien. Cette nature de calcul est secondaire à une alimentation essentiellement carnée très répandue pendant cette période car les tribus de la vallée du Nil vivaient essentiellement de la chasse.

Le deuxième se trouvait certainement dans la cavité rénale d'un jeune homme de la II<sup>ème</sup> dynastie, formé de carbonate de phosphate et d'oxalate de chaux.

Nous aurions pu nous attendre à découvrir également de nombreux calculs d'oxalate qui peuvent être une séquelle de bilharziose urinaire. Mais ce n'est pas le cas, car la population touchée par cette pathologie était surtout pauvre et ne pouvait se payer un embaumement. Leur cadavre ne nous est donc pas parvenu. Les riches, moins exposés au parasite et bénéficiant d'une alimentation plus diversifiée souffraient très peu de calculs urinaires.

Enfin, aucun texte des papyrus médicaux, à l'état actuel de nos connaissances, ne font mention de traitement de colique néphrétique.

#### -d- La bilharziose urinaire :

##### **L'authentification de la maladie à l'époque des pharaons :**

Même si l'infection à *Schistosoma Haematobium* est à l'état d'endémie dans l'Egypte actuelle (encore plus de 50 % des enfants de moins de 15 ans seraient infectés), il nous fallait réunir quelques preuves de son existence dans l'Egypte Ancienne. RUFFER, lors de l'autopsie d'une momie de la XX<sup>ème</sup> dynastie a découvert un amas d'œufs calcifiés de *Schistosoma Haematobium* dans un des bassinets. Comme pour les calculs urinaires, nous supposons que les égyptiens suffisamment aisés pour être embaumés étaient assez peu exposés à la contamination par le parasite. Ce qui expliquerait la connaissance, pour le moment, d'une seule momie portant les séquelles de l'infection.

Toutefois, des reliefs peints de la tombe de Ptah-hetep et de Mehou à Saqqarah, cité par A.-P. LECA (28) représentent des personnages portant un

dépillement de l'ombilic ou une distension abdominale signant une hypertension portale secondaire à des réinfestations répétées.

### **L'hématurie :**

Le signe principal, et le plus facilement identifiable de la bilharziose urinaire est l'hématurie. Dans les premières traductions (première moitié du XX<sup>em</sup> siècle) des papyrus médicaux, le mot *ouchech* est traduit par « urines sanglantes » permettant ainsi d'avoir plusieurs textes consacrés à l'hématurie. Cette traduction est remise en question par Thierry BARDINET (4) qui affirme que ce mot se rapporte aux selles et non pas à l'urine (Ebers 49, Berlin 3038 165 ; 187 ; 188, Londres 38 ...). Une fois la correction faite, nous nous apercevons que très peu de textes font allusion à l'hématurie, ce qui contraste avec la fréquence et l'évidence du symptôme.

Voici les quelques passages dont nous supposons qu'ils traitent de ce symptôme.

Le premier utilise le mot « *concentration-henâou* » qui est parfois traduit par sang :

Ebers 267 (49, 10-11)

*Autre (remède) à préparer pour celui qui est atteint de concentrations-henâou (sang ?) dans son urine : foie de taureau : 1 ; plante-ineset : 1. (Ce) sera mis sous la forme d'un gâteau-pât, puis mangé*

Si cette traduction s'avère exacte, ce paragraphe nous indique un traitement de l'hématurie.

Le deuxième texte indique que l'hématurie est le signe d'un excès de sang. Dans ce cas, les médecins ne la considèrent pas comme une pathologie urinaire :

Ebers 264 (49, 4-6) :

*Autre (remède), pour rendre l'urine de l'homme qui a de l'excédent (de sang) : souchet comestible : 1 ; fruit-peret-cheny : 1 ; racine de plante-beheh : 1. (Ce) sera concassé en une masse homogène, laissé au repos avec de la bière douce, puis bu dès que le fond s'est déposé.*

Un troisième passage inclu dans le papyrus (très mutilé) Chester Beatty III, explique que les hommes atteints d'hématurie sont possédés par le dieu mauvais Seth. Le traitement proposé est l'utilisation de la plante-*beheh* (déjà évoquée dans le passage précédent) également appelée plante-*nebeh* qui proviendrait de Nedit. Ce lieu, selon la légende, est l'endroit où est tombé le dieu Osiris frappé par son frère Seth. Cette plante dont on utilisait les racines, serait chargée des forces magiques d'Osiris et pourrait donc soigner l'hématurie, signe de la possession de Seth. Une fois de plus cela prouve que les Egyptiens n'associent pas ce symptôme à une maladie urinaire.

Le fait que nous ne rencontrons que très peu de textes, dans les papyrus médicaux en relation avec l'hématurie, peut probablement signifier que les Egyptiens n'ont pas toujours considéré ce signe comme pathologique.

Les croyances des Egyptiens font qu'ils comparaient l'hématurie, surtout rencontrée chez le jeune homme, comme une sorte de « menstruation virile ». C'était le signe de son passage de l'enfant à adulte, en tout cas, pour les populations rurales. En fait, dès que les jeunes hommes commençaient à aider leurs parents dans le travail agricole, ils entraient en contact cutané avec les eaux contaminées et se retrouvaient alors atteints par la maladie. ( La cercaire, qui est la forme infectieuse du parasite, est contenue dans l'eau et pénètre à travers la peau saine grâce à l'action d'enzyme. *Schistosoma Haematobium* pond préférentiellement ses œufs dans la vessie et les uretères).

### **La maladie-ââ :**

Pendant longtemps, les historiens (27) ont traduit le mot maladie-ââ, par bilharziose ou hématurie. En effet la maladie-ââ est rencontrée une cinquantaine de fois dans les papyrus Ebers, Berlin 3038, Hearst et Londres. Or, depuis ces interprétations, ce terme a été retrouvé dans des textes non médicaux qui n'avaient aucun lien avec une quelconque pathologie urinaire. Les égyptologues ont dû nuancer leurs idées sur la maladie-ââ. Ce mot fait plutôt référence à un agent pathogène, sous l'influence maléfique d'un dieu ou d'un mort qui était susceptible de provoquer ou favoriser une pathologie parasitaire, dont la bilharziose.

### **Les signes cardiaques de la Bilharziose ou la Chlorose Egyptienne :**

Un texte du papyrus Ebers associe la maladie ââ avec des troubles cardiaques :

Ebers 227 (45, 6-8)

*Autre (remède), pour chasser le liquide-ââ qui est dans le cœur-haty, et pour chasser la perte de la mémoire, la fuite de l'intérieur-ib, la piqûre de l'intérieur-ib : plante-ineset : 1/8 ; figues : 1/8 ; céleri : 1/16 ; ocre : 1/32 ; valériane (?) : 1/8 ; miel : 1/32 ; eau : 10 ro...*

JONCKHEERE (26) propose l'interprétation suivante :

La fuite de l'intérieur-*ib* pourrait décrire une tachycardie et la piqûre de l'intérieur-*ib* pourrait être l'équivalent des précordialgies secondaires à une anémie. Cette interprétation ne reste qu'une hypothèse.

D'autres textes encore relient des troubles du cœur avec l'affection ââ :

Ebers 221 bis (44, 13-15) (identique à Hearst 79) :

*Remède pour chasser le liquide-ââ qui est dans l'intérieur du corps et dans le cœur-haty : graine de pyrèthre : 1/16 ; valériane (?) : 1/8 ; ocre : 1/64 ; miel : (?) . (Ce) sera préparé en une masse homogène et mangé avant de se coucher.*

La relation entre le cœur-*haty* et une pathologie urinaire s'explique par la conception physiologique et anatomique égyptienne qui considérait que des gros vaisseaux contenant du sang et venant du cœur tombaient directement dans la vessie.

### **Prévention de la Bilharziose :**

Dans son étude sur l'hématurie parasitaire, JONCKHEERE (27) cite deux moyens de préventions de la Bilharziose, proposés par deux historiens du début du siècle. Ils supposaient que les médecins égyptiens avaient identifié cette maladie comme une affection parasitaire, provenant de l'eau, et pénétrant par l'urètre.

Le premier moyen de prévention est celui proposé par J.-F. ALLEN. Il donne l'explication suivante : les enfants se baignant nus dans l'eau ont beaucoup de chance de rencontrer le parasite. De plus, un prépuce intact, constitue un dispositif anatomique emmagasinant l'eau , favorisant ainsi la pénétration des parasites par l'urètre. La circoncision permettrait alors d'éviter l'infestation par le parasite. Toutefois, cette solution préventive ne repose sur aucune preuve.

Le deuxième moyen de prévention est suggéré par E. Pfister. Il s'inspire de la méthode du peuple de Rhodésie qui utilisait des sortes de préservatifs appelés « karnata » pour se protéger des Distomes. Des représentations du Dieu du Nil (Api) montrent l'existence de cet objet en Egypte ancienne. Il a été également retrouvé dans certaines sépultures. Mais aucune représentation ne prouve son utilisation dans la prévention de la bilharziose. D'ailleurs, le karnata était plutôt utilisé comme cache-sexe. De plus, si les Egyptiens considéraient que l'hématurie n'était pas une pathologie il n'y avait pas lieu de s'en protéger.

#### -e- Les traumatismes de l'oreille :

Le papyrus Ebers consacre un long paragraphe décrivant différentes méthodes pour soigner, d'après Thierry BARDINET(4), une oreille blessée. En effet, les traumatismes du pavillon de l'oreille étaient fréquent lors des exercices de maniements d'armes.

L'oreille tenait une place particulière dans la physiologie égyptienne, puisque les médecins égyptiens croyaient que le souffle de la vie pénétrait dans l'oreille droite alors que le souffle de la mort sortait de l'oreille gauche. Ce souffle de vie est celui qui est envoyé par les dieux pour apporter l'énergie nécessaire à l'activité autonome du corps. Ainsi, il permet au cœur et à la respiration de fonctionner indépendamment de la volonté.

De plus, l'amputation de l'oreille était une punition. Il était donc important de tout faire pour conserver l'oreille blessée.

Ebers 766 (91, 5-19) :

*Autre (remède) pour soigner un oreille.*

*Tu la soignes avec un traitement froid (car) il ne doit pas être chaud.*

*Si un conduit-met tremble (frissons ?), tu devras lui préparer : partie-shepa de la malachite. (Ce) sera broyé et appliqué sur cela quatre jours de suite. Après, tu devras lui préparer des tampons végétaux imbibés de*

*graisse/huile : 2/3 ; miel : ?. (Ce) sera appliqué sur cela en traitements répétés.*

*Si son orifice est humide, tu devras lui préparer le saupoudrage (suivant) qui est destiné à assécher une plaie : feuille d'acacia, feuilles de l'arbre-nebes, graines du saule, cumin. (ce) sera broyé et appliqué sur cela.*

Ce paragraphe pourrait également convenir pour le traitement d'une otite externe ou d'une otorrhée. Nous avons donc un doute sur l'interprétation de ce passage.

Le texte continue :

*S'il (l'orifice de l'oreille) est gras (=séreux) à cause de cela, tu devras lui préparer le traitement (suivant) qui est destiné à assécher une plaie : tête de rat/souris ; vésicule biliaire de chèvre ; écailles de tortues ; conyze. Saupoudrer avec cela très souvent ...*

Cette fois-ci, il pourrait s'agir de traiter un excès de cérumen ou un bouchon.

Le papyrus termine :

*C'est (aussi) un moyen de soigner une oreille qui est fendue ? de sorte qu'elle ne pourra tomber à terre. (Pour cela) tu devras lui préparer un filet de tissu-âat noué dans lequel (l'oreille) sera enveloppée avec du lait de sycomore, jusqu'à ce qu'elle soit collée dans son sang. Il ne sera pas appliqué de la graisse/ huile ou du miel. Alors tu découperas un seul coté (=un des deux cotés du pansement) dans le but que son sang descende par un seul coté (=celui découpé, c'est le principe du drain ). Il ne pourra (ainsi) se décomposer, jamais.*

*Après que tu auras constaté que cela est rassemblé, tu devras lui préparer : graisse/huile ; cire. (Ce) sera cuit. Panser avec cela. Il ne lui en sera pas trop appliqué. Tu lui appliqueras la même quantité quelle que soit la sécrétion, quand elle (l'oreille) est fendue.*

*Si cela évolue en opposition (= si l'oreille apparaît décollée), alors tu lui prépareras une bande de lin qui sera liée à l'arrière de la tête.*

Lors de l'autopsie d'une momie d'adolescent (42), des prothèses d'oreille constituées d'un tissu en coton et de résine ont été découvertes. Nous ne savons pas si elles étaient portées pendant la vie de ce jeune homme ou si ce sont des ornements post-mortem.

#### -f- Les traumatismes du nez :

Les Egyptiens accordaient une grande importance au nez. (4) Au niveau physiologique, il est le passage du souffle qui va pénétrer dans les poumons et dans le cœur-*haty* pour ensuite se répandre dans tout le corps grâce aux conduits-*met*. Cet air est le support de la parole, de la pensée, de la volonté et des courants dynamiques qui parcourent les conduits-*met*. Il permet également de refroidir le corps.

Ce rôle du nez, comme porte d'entrée d'un souffle vital, est repris dans les premiers textes de la Bible : Genèse 2, 7

*Alors Yahvé Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant.*

L'amputation du nez était également une punition infligée par la justice en cas de vol ou d'adultère.

Donc, comme l'oreille, les médecins devaient faire leur possible pour traiter les traumatismes du nez qui étaient fréquents chez les jeunes hommes pendant les jeux ou les sports de combats.

C'est le papyrus chirurgical Smith qui détaille la fracture du cartilage de la cloison et les fractures des os propres du nez

Cas d'une fracture du cartilage du nez :

Smith 5, 10-15 :

*Descriptif (médical) concernant une fracture de la colonne du nez.*

*Quant à l'expression « colonne du nez », elle se rapporte à la partie supérieure du nez finissant au bord supérieur du haut du nez, allant jusqu'à la partie médiane des deux narines.*

*Si tu procèdes à l'examen d'un homme atteint d'une fracture de la colonne du nez, alors que son nez est écrasé, alors que sa face est déprimée, alors que sur elle (la fracture) un gonflement apparaît proéminent, et alors qu'il a perdu du sang par les deux narines, tu diras à ce sujet : « un homme atteint d'une fracture de la colonne du nez, un mal que je peux traiter. »*

*Quant à l'expression « les deux narines », elle se rapporte aux deux côté du nez qui monte jusqu'à la joue et qui finissent à l'arrière du nez. Le haut du nez n'y est pas compris (?).*

*Tu devras lui nettoyer au moyen de deux tampons de lin, puis tu devras placer deux ( autres) tampons de lin, enduits de graisse, à l'intérieur de ses deux narines. Tu devras le mettre à son pieu d'amarrage (= il devra rester alité) jusqu'au moment où le gonflement sera tari, et tu devras placer (alors) deux attelles recouvertes de lin grâce auxquelles son nez sera resserré. Tu devras la (= la fracture) soigner ensuite avec de la graisse, du miel et des tampons végétaux, chaque jour jusqu'à ce qu'elle aille bien.*

Le deuxième cas concerne les fractures des os propres du nez :

Smith 5, 16-6, 3 :

*Descriptif (médical) concernant une fracture de la chambre du nez*

*Quant à l'expression « fracture de la chambre du nez », elle se rapporte à la partie médiane du nez finissant à l'arrière (du nez) et montant à l'endroit situé entre les deux sourcils.*

*Si tu procèdes à l'examen d'un homme ayant une fracture de la chambre du nez, et que tu constates que le nez est courbé, alors que la face paraît piétinée, alors que sur elle (=la fracture) un gonflement apparaît proéminent, tu diras à son sujet : « un homme atteint d'une fracture de la chambre du nez, un mal que je peux traiter. »*

*Quant à l'expression « le nez est courbé, alors que la face paraît piétinée », cela signifie que le nez est courbé, tout entier très enflé, les deux joues de même, de sorte que la face paraît piétinée par cela, n'ayant plus sa forme habituel en raison du fait que toutes ses dépressions sont comblés par des gonflements, de sorte qu'on voit la face piétinée à cause de cela.*

*Tu la (= la fracture) feras aller vers le bas de sorte qu'elle soit remis à sa place, puis tu lui nettoieras l'intérieur des deux narines avec deux tampons de lin jusqu'à ce que sorte tout ver de sang lié à l'intérieur des deux narines.*

*Quant à l'expression « tout ver de sang lié à l'intérieur des deux narines », elle se rapporte au sang qui rend solide à l'intérieur des deux narines quelque choses de semblable au vers ânârt qui vit dans l'eau.*

*Par la suite tu devras placer deux tampons de lin enduits de graisse, qui seront enduits dans les deux narines. (Puis) tu devras placer deux attelles recouverts de lin. Panser avec cela. Tu devras la (= la fracture) soigner ensuite avec de la graisse, du miel et des tampons végétaux, chaque jour jusqu'à ce qu'elle aille bien.*

Dans ce deuxième paragraphe, le papyrus décrit la déviation caractéristique d'une fracture déplacée des os propres du nez avec un œdème et probablement un hématome en lunette ( la face paraît piétinée). Puis le traitement consiste à la réduction de la fracture, l'évacuation du sang coagulé, puis contention interne et externe. Ce traitement est donc comparable à celui de la médecine moderne.

Ces deux exemples nous montrent l'architecture très systématisée du textes du papyrus Smith : description anatomique de la partie atteinte, description de la lésion, pronostic, traitements. Et lorsque c'est nécessaire, l'auteur donne une définition des nouveaux termes.

Les deux paragraphes suivant complètent les traumatismes du nez :

- Smith 6, 3-7 : fait allusion à un éclatement osseux dans le nez accompagné d'une otorrhée sanglante probablement secondaire à une fracture du rocher. Le médecin conclue à la fin de ce passage :

*Un homme atteint d'un éclatement (osseux) dans la narine, un mal que l'on ne peut traiter.*

- Smith 6, 7-14 : concerne une plaie de la narine qui est traitée par une suture, évacuation du sang coagulé, application d'un pansement de viande fraîche qui possède des propriétés cicatrisantes.

-g- Les morsures et piqûres:**La rage : (47)**

La rage était apparemment connue des Egyptiens. Une formule magique du grimoire démotique de Londres et Leyde (19, 1-19, 9) est à prononcer en cas de morsure de chien :

*(formule) à dire sur une (plaie causée) par un chien qui a mordu.*

*Je viens de la nécropole d'Ebot, ayant la bouche remplie de sang de chien noir et je cracherai sur [...] le chien.*

*O toi chien qui est un des dix chiens appartenant à Anubis, son propre fils, enlève ton poison par des charmes, écarte maintenant de moi ta salive.*

*Si tu n'enlèves pas par des charmes ton poison et si tu n'écarter pas de moi maintenant ta salive, je t'emportai comme un [...] selon le désir d'Eset, la sorcière, la maîtresse de la vertu magique qui sait ensorceler toutes choses sans qu'on puisse ensorceler en son nom : Eset la sorcière. Broie de l'ail et [...], applique cela sur la plaie (causée par un chien) qui a mordu, e récite sur lui (la formule ) jusqu'à ce quelle guérisse.*

Les médecin égyptiens savaient qu'une maladie pouvait provenir de la salive d'un chien. Mais l'effet de l'ail sur le virus de la rage reste improbable. Nous connaissons les propriétés bactériostatiques et bactéricides de l'ail mais aucune activité antivirale n'a été attribuée.

**Les morsures de crocodiles et de porc : (28)**

Les enfants pouvaient être exposés aux morsures de crocodile ou de porc (l'élevage porcin sera très répandu à partir du Nouvel Empire)

Ebers 436 (64, 11-13) repris dans le papyrus Hearst 239 et 241 :

*Ce que l'on doit faire pour la morsure du crocodile. Si tu procèdes à l'examen d'une morsure de crocodile et que tu la trouve avec sa chair déchiquetée (littéralement : « rejetée »), alors que ses deux côtés (=de la plaie) sont séparés, tu devras la panser avec de la viande fraîche en premier, comme pour toute blessure.*

Hearst 241 (16, 5-6) :

*[autre remède pour une morsure de ] porc : tu devras la panser avec de la viande fraîche [le premier jour]*

Hearst 242 (16, 6-7)

*Autre remède : ocre rouge, fraîche : 1 ; plante-ibsa : 1 ; [...] : 1 ; graisse (de taureau) : 1 ; graisse/huile : 1. (Ce) sera cuit. Panser avec cela.*

En plus des préparations, le médecin et la victime pouvaient s'adresser au Dieu à tête de crocodile : Sobek



**Représentation du Dieu Sobek, à tête de crocodile, sur un mur de son sanctuaire à Kôm Ombo, Début de l'Epoque Ptolémaïque**

**Représentation du Dieu Horus dans un bas relief du temple de Kôm Ombo  
Epoque Ptolémaïque**



### **Les morsures par les humains :**

Les médecins craignaient les morsures par les humains. En effet, il existe également des remèdes pour les soigner. Ils sont mentionnés dans les paragraphes 432 à 435 du papyrus Ebers.

Ebers 432 (64, 5-7) repris dans le papyrus Hearst 21

*Autre (remède), pour une morsure humaine : partie-chââou (de la pâteched) qui se trouve dans le pot-ândjou ; poireaux écrasés. (Ce) sera préparé en une masse homogène. Panse cela.*

Ebers : 433 (64, 7-8) repris dans le papyrus Hearst 22 :

*Autre remède, le deuxième : résine de térébinthe : 1 ; ocre : 1 ; fiel de chèvre : 1. (ce) sera préparé en une masse homogène. Panser avec cela.*

Ebers 434 (64 8-9) repris dans le papyrus Hearst 23 :

*Autre remède, le troisième : plante-netjer : 1 ; résine de térébinthe : 1 ; résine-hedjou : 1 ; (ce) sera cuit, et mis sous la forme d'un onguent. Panser avec cela.*

Ebers 435 (64, 9-11) :

*Autre (remède) : tu la panseras avec de la viande fraîche le premier jour. Après, tu la soigneras avec de la graisse et le miel jusqu'à ce qu'elle aille bien. Ensuite, tu devras mettre de la graisse et de la cire jusqu'à ce qu'elle aille parfaitement bien (=jusqu'à cicatrisation complète).*

### **Les serpents venimeux :**

Les enfants pouvaient être victimes des morsures de serpents cachés dans le sable ou à l'intérieur des maisons.

Le papyrus Ebers propose des moyens préventifs pour éviter que le serpent sorte de son nid s'il se trouvait à proximité de la maison. Ce groupe de paragraphe est extrait d'un chapitre intitulé « Recette pour la maison ».

Ebers 842 (97, 17-19) :

*Autre (remède), pour empêcher un serpent de sortir de son trou : poisson Bulti (= tilapia nilotica), séché et placé à l'entrée de son trou. Il sera incapable de sortir de là.*

Ebers 843 (97, 19)

*Autre (remède), : Natron placé à l'orifice de son trou. Il sera incapable de sortir.*

Ebers 844 (97, 20) :

*Autre (remède) : une gousse d'ail. (Ce) sera placée à l'entrée de son trou. Il sera incapable de sortir.*

Contre les morsures de serpents venimeux, les Egyptiens s'adressaient à la déesse Serqet (ou Mertseger) à tête de serpent ou au Dieu Horus. La victime pouvait également boire l'eau qui avait baigné les statues représentant les divinités guérisseuses (photographie page 192). Des amulettes en forme de petite boîte, avec un serpent coulé sur le couvercle, pouvaient servir à éloigner les reptiles de la maison.

Parfois, un médecin spécialiste des morsures de serpent, à la fois magicien et ritualiste, pouvait être appelé au chevet du jeune malade. Il était nommé le Kherp de Serqet. Il se servait d'un recueil très complet, traitant des morsures de serpent : le papyrus Brooklyn 47.218.48 et 85.

La première partie de ce papyrus (chapitres de 1 à 38 mais les chapitres de 1 à 13 sont inutilisables) est un remarquable catalogue descriptif de trente huit serpents rencontrés en Egypte. Chaque paragraphe donne le nom égyptien du serpent, sa description exacte, la description de la morsure, les signes qui l'accompagnent, quelques conseils de traitement et le pronostic (il vivra ..., tu le sauveras ..., il mourra ...). Le papyrus indique que chaque serpent est assimilé à une manifestation divine.

Voici quelques exemples :

La description d'un serpent venimeux dont la morsure est guérissable : la vipère à corne (chapitre 28) :

*Quant à la vipère à corne, la couleur de sa peau est semblable à (celle de) la caille, alors que deux cornes se trouvent [sur] le sommet de sa tête, alors que sa tête est triangulaire (?), alors que son [cou est étroit], alors que <sa> queue est épaisse.*

*(Si) l'orifice de la blessure est large, le visage du blessé gonfle. (Si) la blessure est petite, le blessé perd ses forces, excepté [...]. La fièvre (due à la blessure) est de neuf jours et il vivra. C'est une manifestation de dieu Horus. Son venin est attiré à l'extérieur en faisant vomir souvent, et il sera conjuré.*

Autre exemple, au chapitre 15 du papyrus Brooklyn, il s'agit d'un serpent probablement de la famille des élapidés, mais non identifié, dont la morsure est mortelle :

*[quant] au serpent-Âpopi, il est tout entier rouge, alors que son ventre est blanc. Il y a quatre dents dans sa bouche ? s'il mord un homme, celui-ci meurt de manière subite.*

Dernier exemple, celui d'un serpent non venimeux : la couleuvre à collier connue également en Europe (chapitre 21) :

*Quant au serpent-nebed, sa longueur est d'un coudée et demie, alors que ses flancs et son dos sont verts, que son ventre est blanc, que sa longueur est comparable à celle du serpent-ka-en-âm. Il n'y a pas de mort à cause de lui. C'est une manifestation de la déesse Hathor. Tout endroit où il vit en même temps que le serpent-sekhtef d'Horus, est protégé. On peut être sauvé de son action et on ne le conjure pas.*

La deuxième partie du papyrus Brooklyn est intitulée « Médications antivenimeuses et traitements médicamenteux » (chapitre 39 à 100). Elle rassemble toute une liste de remèdes accompagnée de formules de conjurations. De nombreux remèdes emploient de l'ail.

A titre d'illustration, voici le remède et la conjuration du chapitre 41 destinés à toutes les morsures de serpents.

*Remède très bon qui doit être préparé pour tout blessé : ail. (Ce) sera broyé finement avec de la bière, <absorbé> et rejeté en vomissant tout au long de la journée. Dire sur (l'ail) comme formule magique :*

*Bouche contre bouche, dent (celle du dieu) contre dents (= celles du serpent). C'est Rê qui garde le venin lorsque la bouche du dieu est à l'endroit de ta bouche. Sa parole renversera ton venin en la place où il se tient.*

*Ecoule-toi, venin ! Viens, sors vers la terre ! J'ai apporté une gousse d'ail dans ma main pour te chasser, (et ainsi) cette dent du grand dieu qui tomba à terre après sa jeunesse (= dent de lait) a été apportée ? celle qui pousse sur terre (ou) celle qui fleurit dans la frange désertique va t'abattre, va abattre l'endroit de tes dents.*

*Hommage à toi, ail ! Hommage à toi, la dent du Dieu ! Hommage à toi, dent première (= dent de lait) d'Osiris ! Hommage à toi, l'unique qui assure la protection de tout les dieux en ce tien nom d'ail ! Puisses-tu entrer dans le ventre d'Untel fils d'une telle (pour) abattre tout venin qui s'y trouve, en ce tien nom d'ail ! Tue ce qui est dans la main de Rê, tue ce qui est dans la main d'Horus (ou) dans la main de Seth, (ou) ce qui est dans la main de la Grande Ennéade ! Tue leurs ennemis qui sont là ! Détruis pour moi leurs têtes en ce tien nom d'ail ! Ouvre ta bouche contre leurs bouches en ce tien nom d'ouvreur de bouche ! Manges-en, en ce tien nom de ce qui dévore ! Broie leurs corps en ce tien nom de dent broyeuse !*

*Ô œil d'Horus blanc qui sort de terre, celui qui frappe les rekhyt pour Horus est son nom. C'est assurément lui qui sauveras Horus des suivants de Seth. Puisses tu détruire le venin puissant qui se trouve dans l'intérieur du corps, dans le cœur, dans la rate, dans le foie, dans la trachée, dans la gorge, dans la tête, dans le postérieur, ou en tout autre endroit du corps d'Untel fils d'une telle.*

*Que la chaleur de ta flamme soit contre lui, pour le tuer afin qu'il meure de la blessure que tu infliges.*

La gousse d'ail représente la dent de lait divine qui posséderait un pouvoir guérisseur contre le venin. L'incantation fait appel à Horus qui, d'après la légende, a survécu d'une morsure de serpent venimeux.

D'autres préparations sont destinées à traiter les symptômes de l'inoculation du venin (œdème, saignements, douleurs, difficultés respiratoires ...) ou encore à provoquer des vomissements destinés à rejeter le venin :

Chapitre 45 a du papyrus Brooklyn :

*Emétique pour la morsure d'un cobra à col noir, mais aussi pour n'importe quel serpent : ail : 1/8 ; bière : 25 ro ; sel marin : 1/64 (Ce) sera filtré, puis absorbé et rejeté en vomissant, quatre jours de suite.*

Une formule a même été prévue en traitement d'urgence lorsque l'on ne trouvait pas le médecin « Kherp de Serqet » :

Chapitre 91a du papyrus Brooklyn :

*Remède à préparer pour un homme qui a été blessé par n'importe quel serpent, quand on ne trouve pas de conjurateur : huile-hehe : 5 ro. (ce) sera absorbé par le blessé. Le venin ne parviendra pas à lui.*

### **Les scorpions :**

Les piqûres de scorpions faisaient de nombreuses victimes, adultes et enfants, dans les endroits très pierreux comme la rive ouest du Nil où se trouvaient les chantiers des Nécropoles.

Plusieurs moyens étaient utilisés pour espérer une guérison. L'eau répandue sur des stèles représentant Horus ou sur des statues guérisseuses s'imprégnait de leurs vertus magiques (photographie page 192). Cette eau était bue ou versée sur le blessé qui pouvait également invoquer la déesse à tête de scorpion Selket.

Le pouvoir magique d'autres divinités pouvait être également sollicité comme l'indique une formule magique retrouvée sur une stèle (stèle Metternich). Elle demande l'aide d'une divinité ayant survécu à un accident similaire (28) :

*O Rê, viens vers ta fille, la chatte sacrée (la déesse Bastet). Le scorpion l'a piquée sur un chemin solitaire. Sa plainte, elle est venue jusqu'au*

*ciel. Viens donc vers ta fille ! Le venin est entré dans son corps ; il a circulé dans ses chairs.*

*(Rê lui répond) Ne crains rien, ne crains rien, ma charmante fille ; vois, je me tiens derrière toi. C'est moi ; j'abats le poison qui est dans tous les membres de cette chatte.*



**Statue guérisseuse recouverte de textes magiques et portant devant elle la stèle d'Horus  
 Le Dieu Horus est représenté enfant avec la « mèche de l'enfance » à sa droite, il  
 chevauche deux crocodiles, tient dans ses mains des scorpions et des serpents  
 Le Dieu Bés est au-dessus d'Horus.**

*Musée du Louvre*

L'eau qui coulait sur cette stèle ou sur la statue guérisseuse s'imprégnait des vertus magiques contre les morsures de serpents et les piqûres de scorpions.

### -h- Deux pathologies oculaires : l'héméralopie et le trachome

Deux pathologies de l'œil présentes dans l'Égypte Ancienne, sont citées dans les textes médicaux et pouvaient atteindre l'enfant : l'héméralopie et le trachome par *chlamydia trachomatis*.

#### **L'héméralopie :**

L'héméralopie correspond à une perte de la vision de nuit. Elle est secondaire à un déficit en vitamine A, encore actuellement rencontrée dans les pays d'Afrique. Cette maladie était connue des médecins égyptiens sous le nom de maladie-*sharou* (28) :

Ebers 351 (57, 11-12) :

*Autre (remède), pour (les substances malignes qui causent ) le sharou qui est dans les yeux : foie de taureau rôti, pressé. (Ce) sera appliqué à l'œil. Vraiment efficace.*

Londres 34 (11, 8-12, 1) :

*Formule pour le sharou (= pour les substances malignes causes du sharou) : Ô mort, morte, qui suscitent l'action (des substances malignes causes) du sharou et (des substances malignes causes) de l'obscurité dans ces yeux, ne suscite pas en moi l'action (des substances malignes causes ) du sharou, de l'obscurité et de la faiblesse de la vue [...].*

*Ses yeux seront frottés de sa propre (?) main, (celle) qui se trouve du côté du sharou. Alors il retrouvera une vision parfaite.*

Londres 35 (12, 2-3) :

*Autre (remède), foie de taureau, placé sur un feu de paille de blé amidonnier ou d'orge, fumé avec leur fumée, et dont le jus sera pressé dans les yeux*

Il est étonnant de voir que le traitement proposé est à base de foie, organe riche en vitamine A. Le traitement actuel de l'héméralopie consiste toujours en l'administration de dérivé de la vitamine A, mais par voie générale.

Le passage suivant du papyrus de Londres est consacré au *chepet* qui est une des conséquences de la maladie-*sharou* c'est à dire la cécité.

Londres 36 (12, 3-14) :

*Autre conjuration. Ô manque de souffle, Ô manque de souffle (dont) souffre Osiris dans son nez ! Cela ne sera pas fait contre lui, le haut de son bras ne sera pas soulevé. Il ne lui sera pas dit : disparais !*

*Isis dit : je fais en sorte que soit débarrassé n'importe quel endroit de son corps (qui est malade) des choses (malignes) qui sont sorties de mon fils (= les choses néfastes qui ont quitté Horus lors de sa guérison). Le dieu Atoum dit :*

*Que soit chassées (les substances malignes causes de) ce chepet,*

*Que soient détruites ( les substances malignes causes de ) ce sharou, qui se trouvent en (n'importe quel) endroit de son corps.*

*Ô ce chepet, (substances malignes causes du) sharou qui ont atteint le visage de mon fils Horus et qu'avait placées en lui le dieu Nebed.*

*Isis dit [...] mon fils Horus.*

*Je t'ai donné [...] dans Héracléopolis ;*

*je t'ai donné [...] dans la ville de Dnyt ;*

*je t'ai donné cela dans la ville de Cheseret ;*

*je t'ai donnée cela dans Abydos ;*

*je t'ai donné cela dans [...] ;*

*je t'ai donné cela dans Memphis ;*

*je t'ai donné cela dans Hermopolis.*

*Que l'on dise cette formule [...] sept nœuds. En placer un dans le feu.*

*Exprimer le jus de [...] son pied droit. De même [...] son pied gauche.*

Il existe une centaine de préparations et de conjurations dans les papyrus Ebers et de Londres destinées aux maladies des yeux. Elles sont indiquées par des expressions telles que : « la graisse qui est dans les yeux », « pour repousser le sang qui est dans les yeux », « pour chasser un substance brûlante qui est dans les yeux » ... mais il ne semble qu'elles soient liées à l'héméralopie ou à une pathologie de l'enfant.

**Le trachome :**

Les médecins Egyptiens n'avaient pas donné de nom précis à cette maladie. Mais ils soignaient les symptômes de l'infection à *Chlamydia trachomatis* : le retournement de la paupière et des cils. Aucune force pathogène, responsable de ces lésions, n'a été décrite par les Egyptiens.

Ebers 424 (63, 12-13) :

*Autre (remède) pour chasser une torsion des cils dans l'œil : oliban : 1 ; sang de lézard-hentasou : 1 ; sang de chauve-souris. Le cil sera étiré. Cela lui sera appliqué jusqu'à ce qu'il soit guéri.*

Ebers 425 (63, 14-18) :

*Autre (remède) pour empêcher que repousse un cil dans un œil après qu'il aura été extirpé : résine de térébinthe broyée avec des excréments de lézard-hentasou : 1 ; sang de taureau : 1 ; sang d'âne : 1 ; sang de porc : 1 ; sang de chien : 1 ; sang de bouc : 1 ; galène : 1 ; malachite : 1. (Ce) sera broyé en une masse homogène avec ces sangs et placé à l'endroit de ce cil après qu'il aura été extirpé. Il ne pourra plus repousser.*

Ebers 426 (63, 18-19) :

*Autre (remède) : sang de chauve-souris : 1 ; (éclats provenant) des lèvres d'un vase-hénou neuf : 1 ; miel : 1 ; (ce) sera broyé finement et placé à l'endroit de ce cil.*

Ebers 427 (63, 19-20) :

*Autre (remède) : graisse de taureau : 1 ; huile de moringa<sup>32</sup> : 1 ; cervelle de salamandre d'eau : 1 ; (Ce) sera broyé en une masse homogène, mis au feu et placé à l'endroit du cil.*

---

<sup>32</sup> arbre des régions tropicales d'Asie et d'Afrique dont les fruits donnent une huile.

Ebers 428 (63, 21-64, 1) :

*Autre (remède) : fiel de l'oiseau-ouiat. En humecter (l'extrémité d') un roseau. (Ce) sera placé à l'endroit de ce cil après qu'il aura été extirpé.*

Ebers 429 (64, 1-3) :

*Autre (remède), pour empêcher que repousse un cil dans un œil après qu'il aura été extirpé : chiures de mouche : 1 ; ocre rouge : 1 ; urine. (ce) sera pilé et placé à l'endroit de ce cil après qu'il aura été extirpé.*

Nous savons maintenant que chlamydia trachomatis peut se propager, entre autre, grâce aux mouches. Bien que les Egyptiens ne connaissaient pas ce mode de contamination, ils utilisaient un moyen pour « empêcher les mouches de mordre » qui se trouve dans le chapitre « recette pour la maison » du papyrus Ebers. Ils ne se doutaient pas de la relation entre les mouches et les troubles de l'œil.

Ebers 845 (97, 20-21) :

*Autre (remède), pour empêcher les mouches de mordre (pour éviter de se faire piquer) : graisse d'oiseau-genou. S'enduire avec cela.*

#### -i- La carie dentaire :

Le groupe 25 du papyrus Ebers est destiné aux affections des dents. Il est assez difficile de reconnaître les pathologies dentaires actuelles mais quelques paragraphes sembleraient être destinés aux caries dentaires :

Ebers 739 bis (89, 2-3) :

*Remède pour maintenir en état une dent : faine d'épeautre-mimi : 1 ; ocre : 1 ; miel : 1. (Ce) sera préparé en une masse homogène. Bourrée la dent avec cela.*

Cette « gomme » était destinée obturer la zone cariée de la dent.

Ebers 740 (89, 3-4) :

*Autre (remède) : fragments (= poudre) de pierre à meule : 1 ; ocre : 1 ; miel : 1. Bourrer la dent avec cela.*

Ebers : 749 (89, 14-15) repris par le papyrus Hearst 9 :

*Autre remède pour soigner ( le mal provoqué par ) le sang qui mange ce qui se trouve dans une dent : plante-qebou : 1/32 ; plante-djaret : 1/64 ; gomme : 1/16 ; fruit entaillé de sycomore : 1/8 ; plante-ineset : 1/32 ; eau : 10 ro. (Ce) sera laissé au repos la nuit à la rosée, puis mastiqué quatre jours de suites.*

Ce texte a été interprété, par certains auteurs, comme étant une allusion aux atteintes dentaires secondaires au scorbut. Mais, à ce jour, nous n'avons aucune preuve de l'existence de cette pathologie dans l'Égypte Ancienne.

#### -j- Pathologie neurologique :

La pathologie neurologique concernant l'enfant n'est pas apparente dans les textes des papyrus médicaux. Par-contre la paléopathologie nous permet d'identifier quelques cas de poliomyélite et un cas d'hydrocéphalie.

#### **Trois cas de poliomyélite (7) :**

Sir Finder Petrie a étudié une momie présentant un membre inférieur plus court de huit centimètres par rapport à l'autre membre. Cette anomalie serait compatible avec une séquelle de poliomyélite.

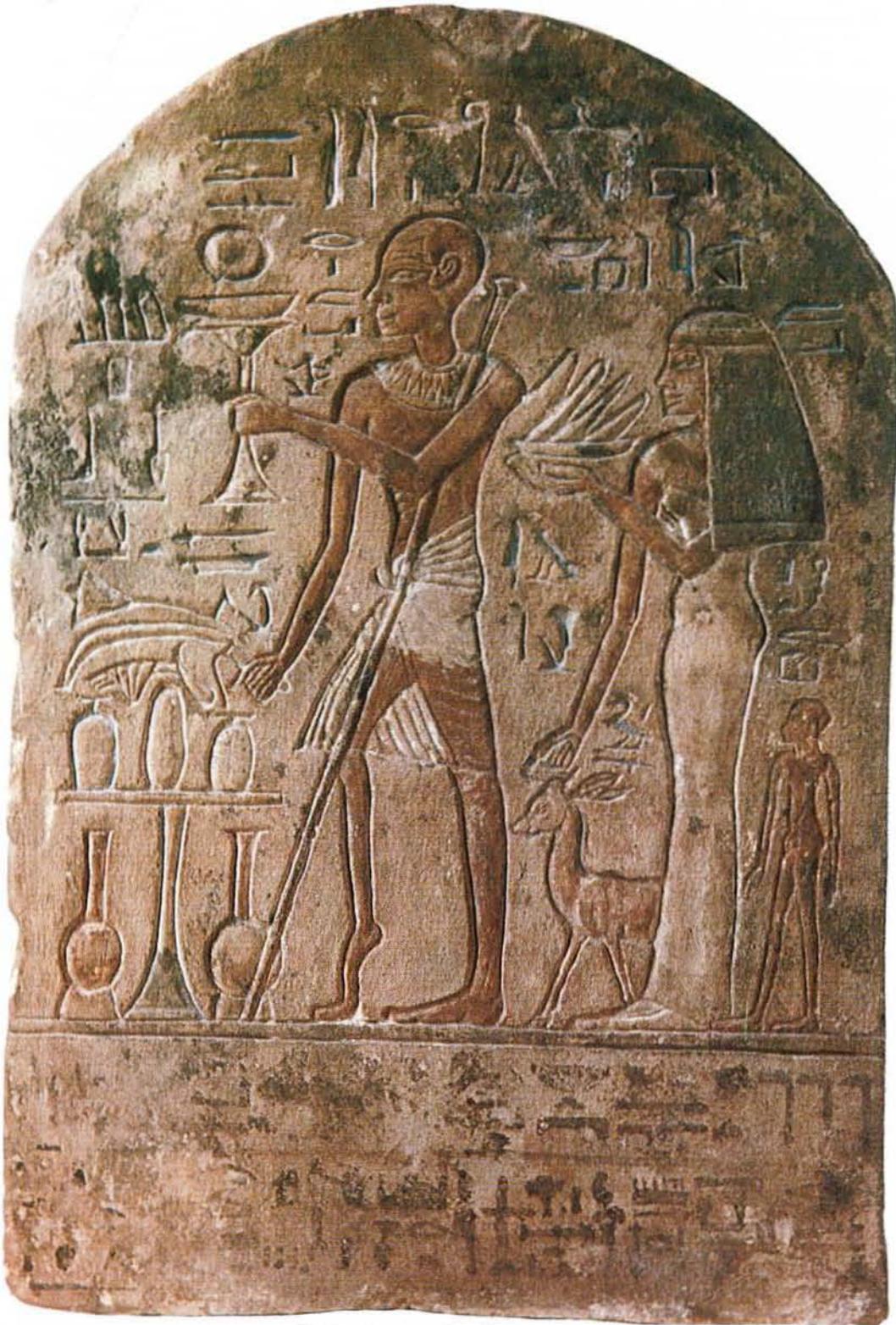
Une stèle de la XVIII<sup>ème</sup> dynastie représente le portier Ruma souffrant d'une déformation de son membre inférieur droit. Il est atrophié, le pied en varus équin ce qui constitue un signe typique de séquelle de poliomyélite. (photographie page 199)

Le dernier exemple est la momie de Khnoumou Nekht datant de la XII<sup>ème</sup> dynastie. Elle présente une importante déformation en adduction du pied gauche réalisant un pied bot.(photographie page 200)

**Un cas d'hydrocéphalie (28) :**

Un crane d'un jeune hydrocéphale, datant de la période romaine, a été découvert par Derry (photographie page 200). La cavité crânienne est d'une contenance de presque trois litres. Il est probable que ce jeune adolescent était atteint d'une hémiplégie car les os des membres et du bassin étaient plus grêles du côté gauche.

A noter qu'aucun texte médical n'aborde les problèmes de paralysie.



Stèle du portier Ruma  
 Ruma présente une atrophie du membre inférieur droit séquelle d'une  
 poliomyélite, Calcaire peint  
 XVIII<sup>ème</sup> dynastie

**Pied bot de la momie de Khnoum Nekht  
XII<sup>ème</sup> dynastie  
(vers 1900 avant Jésus-Christ)  
Importante déviation en adduction du  
pied gauche**



**Crâne d'hydrocéphale  
Epoque romaine (I<sup>er</sup> siècle après Jésus-Christ)**

#### -4.4- La circoncision :

##### -a- Les preuves de la pratique de la circoncision en Egypte :

Plusieurs éléments sont en faveur de la pratique habituelle de la circoncision chez les Egyptiens.

Hérodote, dans L'Enquête, écrit (24) : « Les Phéniciens et les Syriens de Palestine reconnaissent qu'ils tiennent cet usage (la circoncision) des Egyptiens. Diodore et Strabon (28) affirment que les juifs ramenèrent cette coutume d'Egypte.

Le signe du phallus que nous pouvons rencontrer en parcourant les hiéroglyphes montre toujours cet organe sans prépuce (ce signe est traduit par phallus, mâle, copuler, uriner, )

Une statue, de la VI<sup>ème</sup> dynastie, représentant un jeune homme nu, montre clairement que cette personne avait été circoncise (20).

Mais aucun texte médical ne fait allusion à la circoncision.

##### -b- La technique :

Elle était pratiquée tardivement ,chez le jeune homme, vers l'âge de 16 -17 ans

Une scène datant de la VI<sup>ème</sup> dynastie, retrouvée sur un mur du mastaba de Ankhamor à Saqqara, présente les différents phases de l'intervention (28) : (photographies pages 203 et 204)

Première phase, le jeune homme est debout face à un sujet accroupi qui prépare des instruments. Le texte dit : « *frotte bien ce qui sera* » et l'autre répond « *je te le rendrai agréable* ». A ce moment, l'opérateur devait peut être utiliser une sorte de pommade anesthésique.

Deuxième phase, le jeune homme est tenu par derrière, les mains sur les yeux. Le texte dit « tiens le pour qu'il ne s'évanouisse pas ». L'aide répond « fais à ton gré ».

Troisième phase, l'opérateur tient le phallus et pratique la circoncision avec une obsidienne (silex taillé)

Une deuxième scène datant du Nouvel Empire a été découverte dans le temple de Mout à Karnak. Elle reproduit la circoncision de deux enfants de Ramsès II .

Nous pensons que l'interventions ne devaient pas être pratiquée par un médecin mais plutôt par un prêtre appelé « hem-ka » ou prêtre du double.

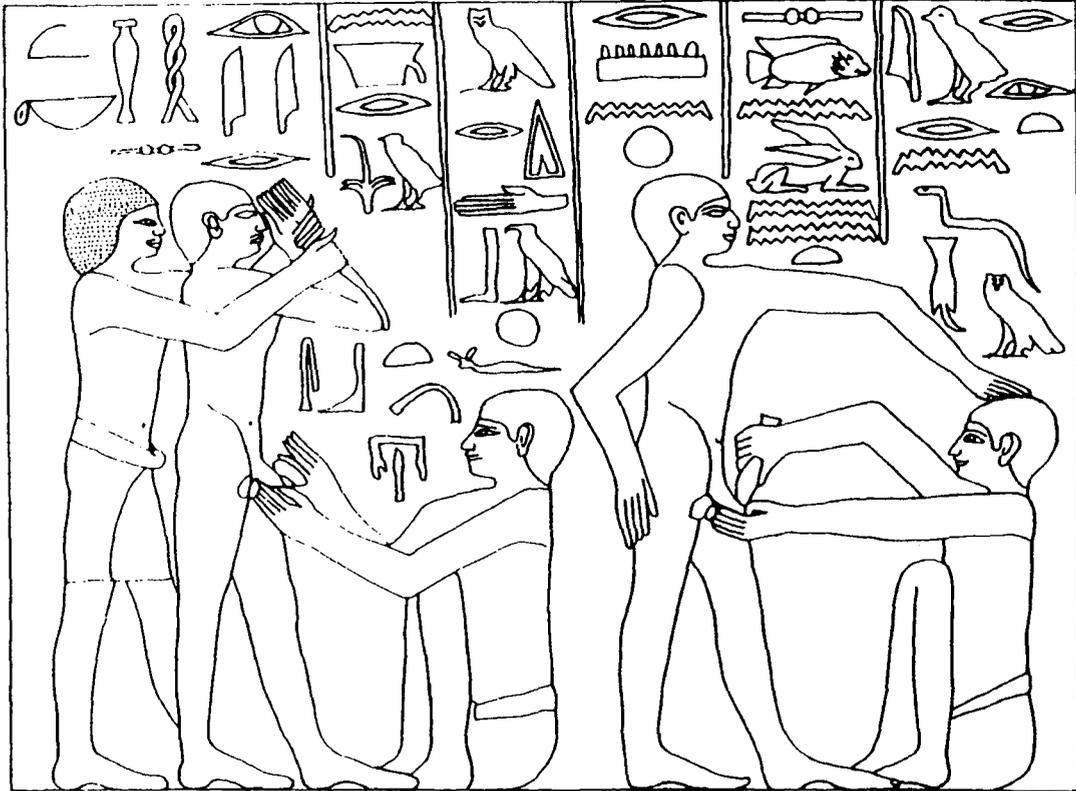
#### -c- La signification de la circoncision :

La signification de ce geste n'est pas très bien connu. Il existe plusieurs interprétations :

- un rituel religieux rappelant le geste de Rê : un texte du Livre des Morts dit « *du sang tomba du phallus de Rê, après qu'il eut achevé de se couper lui même.* »
- un signe de pureté qui était également pratiqué dans les pays voisins de l'Egypte comme l'Ethiopie
- une mesure d'hygiène comme l'indique Hérodote à propos des prêtres (24) : « Ils pratiquaient la circoncision pour des raisons d'hygiène car ils préféraient la propreté à l'esthétique ».
- un moyen de prévention contre la bilharziose urinaire comme nous l'avons vu précédemment ( peu probable).
- un rite initiatique pour le passage de la vie d'enfant à celle de l'adulte. Il était de coutume, au moment de la circoncision de donner un pagne à l'enfant, et de lui raser la mèche qui lui tombait sur la tempe droite appelée « mèche de l'enfance » C'était le signe qu'il devenait indépendant de ses parents et pouvait alors se préparer à prendre une épouse.

#### -4.5- L'excision :

Aucun texte ou représentation n'apporte de preuve sur la pratique de l'excision dans l'Egypte Ancienne. Elle n'aurait été pratiquée qu'à partir de la fin du règne des Ptolémées (28).



Scène de circoncision avec la préparation à gauche et l'opération à droite  
 Tombe de Ankhmahor  
 VI<sup>ème</sup> dynastie (vers 2350 avant Jésus-Christ)  
 Saqqara



**Original de la scène de circoncision**  
**L'opérateur incise avec une obsidienne. Le jeune ne semble pas ressentir de douleur,**  
**probablement sous l'effet d'un anesthésique local.**  
**Mastaba d'Ankhmahor, VI<sup>ème</sup> dynastie**  
*Saqqara*



**Petite stèle du futur Ramsès II, probablement à l'âge de la pré-adolescence. Il a encore la mèche tressée de l'enfant. La tresse est le symbole des enfants de la famille royale.**

**Calcaire de 18 cm par 13 cm,  
XIX<sup>ème</sup> dynastie (vers 1270 avant Jésus-Christ)  
*Musée du Louvre***

#### -4.6- L'adolescence :

Ni textes ni scène de la vie quotidienne ne mentionnent les transformations physiologiques de l'adolescent ou de l'adolescente.

La circoncision, l'apparition d'un hématurie, la coupe de la mèche de l'enfant et la remise de l'habit de l'adulte (le pagne) sont les seuls éléments qui marquaient cet âge de la vie.

En ce qui concerne les jeunes filles, aucun texte médical connu à ce jour ne fait allusion à l'arrivée des menstruations. Seul un texte du papyrus Ebers propose un traitement en cas d'aménorrhée primaire mais après plusieurs années sans règles.

Ebers 833 (97, 1-7) :

*Si tu procèdes à l'examen d'une femme chez qui de nombreuses années se sont écoulées sans que les menstruations viennent ; elle vomit quelque chose de comparable au liquide-hebebet ; l'intérieur de son corps est comme un intérieur du corps atteint par le feu ; cela cesse dès qu'elle a vomi.*

*Ce que tu devras dire à son sujet : c'est une montée du sang qui est dans son utérus parce qu'il lui a été lancé un charme.*

*Ce que tu devras préparer pour cela : baies de genévrier : 1/32 ; cumin : 1/64 ; résine de térébinthe : 1/64 ; rhizome de souchet comestible : 1/16. Tu devras donner du lait de vache, 80 ro, mis sur le feu avec de la moelle d'os-khened ( de taureau). (Cela) sera placé dans ce lait et il en sera bu quatre jours de suite.*

Lorsque une scène représentait un adolescent (rencontrée surtout sur les murs des temples ou des tombes), l'artiste dessinait un scarabée à proximité du personnage concerné ou au dessus du cartouche. Ce scarabée représente le dieu Khephri qui symbolise la transformation.

Dès l'âge de 16 ans, les jeunes Egyptiens pouvaient vivre en couple pour former un foyer.

Pour terminer ce chapitre, un extrait du papyrus Chester-Beatty I (35) évoque un jeune homme qui exprime un mal que les remèdes des médecins ne guériront pas : « le mal d'amour » : (46)

*Si viennent à moi les maîtres médecins, mon cœur n'est pas sensible à leur remède*

*Les exorcistes ? Il n'y pas de salut à obtenir d'eux (et cela pour la raison) que mon mal n'a pas été défini*

*Mais le fait de dire « la voici » c'est ce qui me redonne vie.*

*Mon salut c'est qu'elle entre ici.*

*Je la verrai et je serai guéri.*

*Elle ouvrira ses yeux et mes jambes seront rajeunies.*

*Elle me parlera et je serai vigoureux.*

*Je l'embrasserai et elle écartera de moi le mal...*

## -5- Les enfants et la mort :

Comme nous l'avons abordé au début de ce chapitre, les nourrissons étaient certainement enterrés autour des maisons, et seul quelques uns reposaient dans un sarcophage.

A.-P. LECAS (28) cite une étude de MASALI sur 177 squelettes de jeunes Egyptiens (de 0 à 20 ans). Il note qu'il y a très peu de nourrissons et en conclut qu'ils devaient être enterrés différemment, rejoignant l'idée de sépulture à proximité des habitations.

Deux nourrissons de 3 à 5 mois momifiés, atteints de spina-bifida, ont été retrouvés dans la tombe de Toutankhamon. Mais les chercheurs ne connaissent pas l'origine de ces enfants. Une analyse (prévue en décembre 2000) va comparer leur ADN à celui de la momie de Toutankhamon et ainsi permettra de savoir s'ils étaient les enfants du jeune roi. Si tel est le cas, cela expliquerait qu'ils aient été momifiés et déposés dans la tombe. Par-contre, si l'analyse ADN ne révèle aucune filiation avec Toutankhamon, le mystère restera entier sur la raison de leur présence à côté du roi. De plus, ces nourrissons font partie des quelques rares momies de jeunes enfants retrouvées à ce jour.

Nous pouvons également mentionner la description d'un linceul de momie d'enfant, datant de l'époque romaine (IIIème siècle après Jésus-Christ). Le portrait représente un jeune enfant, habillé d'une tunique blanche au riche décor tapissé et paré de bijoux en stuc peint. Dans la main gauche, il tient la couronne du justifié. Mais le plus intéressant restent les six vignettes issues du Livre des Morts qui sont disposées de chaque côté de l'enfant. Ainsi, malgré la domination romaine depuis plus de deux cents ans, les Egyptiens et leurs occupants respectaient encore les préceptes de la religion égyptienne.



**Linceul de momie d'enfant**  
**III<sup>ème</sup> siècle après Jésus-Christ**  
**Toile de lin peinte à l'encaustique et à la détrempe**  
**Hauteur : 115 cm**  
**Largeur : 62 cm**  
*Musée du Louvre*

## -6- L'enfant roi : Toutankhamon (11 et 37) :

Il n'était pas possible de terminer cette thèse consacrée à l'enfant sans parler d'un des plus connus : Toutankhamon, le roi enfant. Il n'est probablement pas le seul pharaon monté sur le trône enfant mais , grâce à la découverte de sa tombe quasiment intacte, il est le plus populaire.

### -6.1- Les circonstances de découvertes de la tombe de Toutankhamon :

Avant de découvrir sa tombe, Toutankhamon n'était connu que par quelques rares textes qui le plaçaient dans la succession des rois amarniens ( rois ayant régné à Amarna, la cité créé par Akhenaton en Moyen Egypte), sans plus de précisions.

Les égyptologues suspectaient l'entrée d'une tombe dans la vallée des Rois lorsqu'ils retrouvaient des restes d'embaumement et de banquets funéraires. Depuis 1905, Howard Carter avait découvert plusieurs objets laissant présager de l'existence de la tombe du jeune souverain : une petite coupe en faïence au nom de Toutankhamon, des restes de matériaux utilisés pour l'embaumement, des restes de banquet (vaisselle) et une cachette contenant des fragments en or d'un char ainsi que des pièces de mobilier au nom du roi.

Le 4 novembre 1922, l'équipe de Carter découvre la première marche d'un escalier menant à la tombe tant désirée. Puis le 24 novembre, la porte est entièrement dégagée et laisse apparaître le nom de son propriétaire.

Une fois dans la tombe, les archéologues découvrent au bout du couloir d'entrée, trois pièces (la chambre funéraire, l'annexe, et la salle du trésor) remplies de mobilier funéraire. Dans la chambre funéraire se trouvaient les sarcophages renfermant la momie de jeune roi. (La tombe avait déjà été visité deux fois par les pillards).

La dimension (trop petite pour une tombe royale), des signes de précipitations dans la décoration et le mobilier (il avait été gravé au nom d'une autre personne puis

ensuite corrigé) prouvent que ce tombeau n'était pas destiné à Toutankhamon. La mort prématurée du roi avait dû faire précipiter les choses.

Plusieurs pièces du mobilier funéraire sont caractéristiques du jeune âge du roi : les statues de Toutankhamon le représentent sous les traits d'un très jeune homme. Une le représente la tête sortant d'une fleur de lotus ce qui est le signe de la jeunesse.

## -6.2- La vie de Toutankhamon :

Le contenu de la tombe n'a guère livré d'informations historiques à son sujet.

Toutankhamon succède au pharaon hérétique Akhenaton, à l'âge de neuf ans (en 1334 avant Jésus-Christ) qui devait être probablement son père. Mais certains auteurs comme Pierre MONTET (37) remet en question cette filiation en déclarant que le jeune roi était le frère et un des gendres d'Akhénaton. L'analyse ADN prochainement réalisée devrait lever le voile sur cette énigme.

Néfertiti, femme d'Akhenaton, ne devait pas être la mère de Toutankhamon. Il était certainement le fils d'une princesse étrangère, objet d'un cadeau diplomatique.

Dès l'arrivée de Toutankhamon sur le trône, l'Égypte revient à l'ancienne religion, polythéiste. Pharaon sera entouré par des personnages importants : Ay qui sera son ministre puis son successeur sur le trône, le général Horemheb, Maya le trésorier et l'inspecteur de la place d'éternité (nécropole royale). Ces hauts dignitaires vont influencer le jeune roi dans ses décisions et se battront pour accéder au trône à la mort du pharaon.

Toutankhamon est mort à l'âge de 18 ans (9 ans de règne) sans laisser d'héritier. La momie ne permet pas de déterminer avec certitude la cause de la mort. L'examen aux rayons X de la momie a pu localisé un petit éclat d'os dans la cavité crânienne probablement à la suite d'une blessure accidentelle.

La reine Ankhesenanom, veuve de Toutankhamon, se retrouvent cernée par des hommes âgés et avides de pouvoir. Elle écrit alors au roi des Hittites pour lui faire part de la situation et lui demande d'envoyer un de ses fils pour l'épouser et assurer

ainsi la continuité de la famille royale. Mais le prince Hittite sera assassiné avant d'arriver à la frontière. Ay succédera donc à Toutankhamon.

Nous savons donc peu de chose de ce jeune homme au règne bref. Mais les archéologues attendent beaucoup de l'étude de la tombe de Maya, nourrice de Toutankhamon, découverte par Alain ZIVIE.

### -6.3- Les différents noms de Toutankhamon :

Le nom de naissance qui lui a été donné par son père est Toutankhaton traduction de « image vivante d'Aton »

Une fois la religion polythéiste revenue en Egypte, le roi est obligé de prendre comme nom : Toutankhamon Héqaiounoushema : Image vivante d'Amon, prince de l'Héliopolis du sud.

Son nom de couronnement est : Nebkheperoure : maître des manifestation de Rê.



**Trois représentations de Toutankhamon**  
**A gauche avec la couronne rouge de la Basse Egypte.**  
**Au milieu avec un perruque, à droite avec le Nêmes**  
**XVIII<sup>ème</sup> dynastie**  
*Tombeau de Toutankhamon, Thèbes*



**Masque funéraire en or de**  
**Toutankhamon**  
**Il recouvrait le visage de la momie**  
**Or massif**  
**Poids : 10, 23 Kg**  
*Tombeau de Toutankhamon, Thèbes*



**Palette au nom du roi Toutankhamon, Bois, Tombe de Toutankhamon**

**XVIII<sup>ème</sup> dynastie**

**Hauteur : 37 cm**

**Largeur : 55 cm**

**Musée du Louvre**

La palette est constituée d'une planchette de bois, évidée en son milieu, pour loger les tiges de jonc aux extrémités mâchées qui servent de pinceaux. Deux cupules contiennent des petits pains de couleurs, un rouge et un noir. Le rouge servait pour les têtes de chapitre.

Nous ignorons si Toutankhamon possédait réellement cette palette.

## **CONCLUSION**

Tous les témoignages, à propos des pratiques des médecins de l'Égypte ancienne nous décrivent une médecine ritualiste mêlant religion et magie. Mais au sein de cette pratique mystique, émerge un grand principe devenu fondamental, au fil des siècles, dans la médecine occidentale : le traitement de la cause. L'agent pathogène était certes, pour les Égyptiens, une force maléfique, immatérielle, gouvernée par des esprits mauvais.

Le médecin devait alors réussir à déterminer quel était cet agent infectant grâce à l'observation méthodique de son malade et aux connaissances écrites issues des papyrus médicaux. Puis, dans la majorité des cas, les traitements s'astreignaient à combattre l'agent pathogène par tous les moyens possibles proposés par la religion et la magie. Ils étaient administrés en suivant les règles de l'acte magique et étaient souvent renforcé par le recours à la force divine.

C'est grâce principalement aux papyrus médicaux que nous possédons ces connaissances de la Médecine égyptienne. Mais les interprétations de ces documents, qui avaient été faites dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, sont actuellement remises en question. Les traductions actuelles sont plus prudentes et reposent sur les principes maintenant mieux connus de la physiologie des médecins égyptiens.

Les textes médicaux des papyrus consacrent peu de passages spécifiques à la santé de l'enfant. Certains de ces textes sont destinés aux pronostics de la grossesse, de l'accouchement et de la vie de l'enfant. En effet, les Égyptiens semblaient désespérés et apeurés face à cet être imprévisible et en perpétuelle transformation. Alors, ils essayaient de le protéger et de connaître son avenir grâce aux interventions divines pendant la naissance, aux choix des « prénoms » et aux prédictions zodiacales. Ainsi la crainte de l'imprévisible s'estompait.

Ensuite, tout était fait pour que le jeune enfant profite le plus possible d'une alimentation équilibrée apportée par le lait de sa mère.

La plupart des maladies rattachées à l'enfant non sevré sont d'origine obscure : le mot *bââ* regroupe probablement plusieurs pathologies mais sans que nous puissions les définir ; la maladie-*temyt* était considérée comme une malédiction divine et sa description pourrait correspondre à la rougeole, mais sans certitude. Les traitements proposés, utilisaient toute la puissance de la magie. Nous avons alors le sentiment que les médecins ne pouvaient pas expliquer toutes les maladies de l'enfant. Seules quelques affections comme la toux, le rhume

ou l'otite leurs semblaient plus évidentes et ils les soignaient avec des remèdes à base de végétaux, d'animaux ou même de minéraux, mais sans oublier l'intervention des dieux. Certains de ces traitements étaient encore employés par la médecine populaire des siècles derniers, comme le remède à base de souris pour la toux, ou sont encore utilisés de nos jours, comme le pavot.

Une fois sevré, le « jeune homme » devait suivre une éducation stricte, dont les principes ne semblent pas avoir été fondamentalement modifiés pendant les trois mille ans que dura cette civilisation. Cette éducation lui était nécessaire pour devenir un « bon Egyptien », pour être « sur les voies de Dieu ». S'il s'en éloignait, il pouvait provoquer la colère des Dieux et, à sa mort il devrait en rendre compte au tribunal divin. Déjà la notion de salut, nécessaire pour gagner le royaume des morts, était un des dogmes de la religion égyptienne. Cette notion sera empruntée plus tard par les religions monothéistes.

L'éducation permettait également à quelques privilégiés d'apprendre l'écriture, la lecture et le calcul afin de devenir un fonctionnaire au service des dieux, du pharaon et du pays d'Egypte.

Mais les loisirs n'en étaient pas oubliés pour autant. Les jeux de sociétés que les « jeunes hommes » partageaient avec les adultes étaient très répandus et certains sont encore utilisés en Egypte ou au Soudan de nos jours.

Les maladies du jeune égyptien sont d'un abord plus facile que celles du plus jeune. Les diarrhées et les parasitoses intestinales, fréquentes à cause du manque d'hygiène, du climat et de l'eau étaient traitées par des dérivés de l'amidon, des baies de genévrier et des racines de grenadier ; tous ces composés sont encore connus de nos jours pour les propriétés décrites dans les papyrus. Le traitement des fractures des os propres du nez est semblable à celui d'aujourd'hui et l'héméralopie était déjà traitée avec de la vitamine A. Par contre, l'hématurie, symptôme majeur de la bilharziose urinaire, n'était probablement pas considérée comme pathologique par les médecins égyptiens. Pourtant, le papyrus Brooklyn, consacré à la description des serpents, est la preuve d'un grand sens de l'observation.

En outre, peu de squelette d'enfants ayant vécu dans les milieux exposés aux maladies nous est parvenu, ce qui limite l'étude paléopathologique.

L'enfant ne tient pas une grande place dans l'iconographie égyptienne. Il est le plus souvent représenté sous la forme du Dieu Horus qui est placé sous la protection de la magie puissante d'Isis, sa mère. Il est le Dieu bon. Horus est le fruit de l'union entre Isis et Osiris.

Rappelons à ce titre qu'Osiris n'avait plus l'intégrité de son corps à la suite de la conjuration organisée par son frère, le Dieu Seth, mais il a pu concevoir l'enfant Horus grâce à la magie de son épouse. Nous voyons alors émerger ici un des principes des religions judéo-chrétiennes : une femme donne naissance à un enfant grâce à l'intervention du divin ou de la magie (la vierge et l'enfant).

De même, la circoncision sera reprise par le peuple qui a été esclave des pharaons : les juifs, et par le peuple qui sera le dernier envahisseur de la terre d'Egypte : les arabes.

Ainsi nous nous apercevons, au fil des découvertes archéologiques, que les hébreux, les phéniciens, les grecs, les romains et les chrétiens ont emprunté de nombreux « germes » à cette civilisation égyptienne.

Le monde judéo-chrétien a alors complètement ignoré cette source qui a pourtant influencer les sciences, les arts et les religions. Ainsi, la médecine grecque, mère de la médecine occidentale, a hérité des connaissances médicales des Egyptiens. De même, certains remèdes empiriques utilisés par les médecins égyptiens sont retrouvés comme bases de traitements de la Médecine moderne. Les religions monothéistes ont repris des images et des règles de la mythologie égyptienne.

Par contre, alors que la santé de l'enfant est une préoccupation quotidienne de notre civilisation, elle semble tenir une moindre importance aux yeux des médecins égyptiens de l'Antiquité. Peut être l'enfant représentait-il trop d'inconnu pour ce peuple ?

De nombreux trésors restent à découvrir sous les sables de l'Egypte. Ainsi, les archéologues, privilégiant la richesse intellectuelle de leur découverte à leur valeur « marchande », ont pour but de percer les secrets de « cette civilisation à laquelle l'Europe doit le principe de toutes ses connaissances » (Jean-François CHAMPOLLION).



**Isis tenant sur ses genoux l'enfant Horus**  
**Bronze**  
**Basse époque (vers 500 avant Jésus-Christ)**  
*Musée du Louvre*



**Le repos pendant la fuite en Egypte**  
**Gérard David (1455-1523 après Jésus-Christ)**  
**Huile sur bois**  
**Quelle étrange ressemblance avec Isis tenant Horus**

## **BIBLIOGRAPHIES**

## BIBLIOGRAPHIE GENERALE

ASSMANN (JAN) : Maât, L'Egypte pharaonique et l'idée d'une justice sociale ; LA maison de vie, Fuveau, 1999, 173p.

BARDINET (THIERRY) : Les papyrus médicaux de l'Egypte ancienne ; in : Pour la science, 1997, n°231, 4-9

BEN-TOR (DAPHNA) : The scarab : a reflection of ancient Egypt ; Israel Museum, Jérusalem, 1989, 84p.

BRUMMER-TRAUT (EMMA) : Frühformen des Erkennens am Beispiel Altägyptens ; Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1990, 210p.

BRUMMER-TRAUT (EMMA), BRUMMER (HELLMUT) : Die Ägyptische Sammlung der Universität Tübingen : Tafelband ; P. von Zabern, Mainz am Rhein, 1981, 168p.

BRUMMER-TRAUT (EMMA), BRUMMER (HELLMUT) : Die Ägyptische Sammlung der Universität Tübingen : Text ; P. von Zabern, Mainz am Rhein, 1981, 386p.

BOURRILLON (A.) et Coll. : Pédiatrie pour le praticien ; Masson, Paris, 1996, 628p.

BULTE (JEANNE) : Talismans égyptiens d'heureuse maternité, Faïence bleu-vert à pois foncés ; Edition du CNRS, Paris, 1991, 174p.

CAPASSO (LUIGI) : La médecine dans l'antiquité ; Atlas,

CARPIECECI (ALBERTO CARLO) : Art et histoire de l'Egypte ; Bonechi, Florence, 1994, 190p.

CAZELLE (H.) FEUILLET (A.) : Dictionnaire de la bible, supplément ; Letouzé et Ané, 1972

CHAMPOLLION (JEAN-FRANÇOIS) : Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Egypte ; Editions Image/magie, 1990, 403p.

CHAUPRADE (AYMERIC) : Histoire d'Egypte ; Sortilèges, Paris, 1996, 349p.

CONTE-DEVOLX, : Pathologie et thérapeutique dans l'Egypte ancienne, Thèse médecine, Aix-Marseille, 1994

CORTEGGRIANI (JEAN-PIERRE) : L'Egypte des pharaons au Musée du Caire ; Hachette, Paris, 1986, 191p.

DELCAMBRE (ANNE-MARIE) : Mahomet la parole d'Allah ; Découvertes Gallimard, Paris, 1987, 192p.

DESROCHES-NOBLECOURT (CHRISTIANE) : La femme au temps des pharaons ; Stock Pernoud, Paris, 2000, 255p.

ETARD (Ludovic) : L'alimentation et ses répercussions sur la sphère bucco dentaire dans l'Égypte ancienne ; Thèse dentaire, Paris, 1998

ETIENNE (MARC) : Heka, Magie et envoûtement dans l'Égypte ancienne ; Réunion des Musées Nationaux, Paris, 2000, 128p.

FISZLEIBER (STEPHANIE) : Réanimation du Nouveau-né de l'antiquité à l'aube du XX<sup>ème</sup> siècle ; Thèse Médecine, Potier, 1997

GOEFFROY SAINT-HILAIRE (ISIDORE) : Histoire générale et particulière des anomalies chez l'homme et les animaux ( traité de Tératologie ) ; atlas, 20 planches, 20p., 1837

GOUREVITCH (DANIELLE) : Les tire-lait antiques et la consommation médicale de lait humain ; in Histoire des sciences médicales, Société Française d'Histoire de la Médecine, Paris, 1990, 93-98

GRANDET (PIERRE) et MATHIEU (BERNARD) : Cours d'Égyptien hiéroglyphique ; Khéops-Egyptologie, Paris, 1998, 843p.

GRAPOW (HERMANN) : Über die anatomischen Kenntnisse der altägyptischen Ärzte ; J.C. Hinrichs, Leipzig, 1935, 39p.

HARRISSON (Tinsley R.) et Coll. : Principe de médecine interne (traduction) ; Médecine-sciences Flammarion, Paris, 1993, 2 Tomes, 2208p.

HERY (FRANÇOIS-XAVIER) et ENEL (THIERRY) : L'Égypte, mère du monde ; Albin Michel, Paris, 1997, 236p.

HUARD (PAUL) et Coll. : Histoire illustrée de la pédiatrie, Roger Dacosta, Paris, 1983, 222p.

JONCKHEERE (FRANS) : Dans l'arsenal thérapeutique des anciens Égyptiens ; Histoire de la Médecine, Paris, 1953,

JONCKHEERE (FRANS) : L'examen du malade dans la pratique médicale pharaonique ; L'avenir médical, Paris, 1955

JONCKHEERE (FRANS) : Les médecins de l'Égypte pharaonique ; Fondation d'Égyptologie de la Reine Elisabeth, Bruxelles, 1958,

JONCKHEERE (FRANS) : Préoccupations médico-sociales sous les pharaons ; Les conférences du palais de la découverte, 1954, série D n°28

KOENIG (YVAN) : Magie et magiciens dans l'Égypte ancienne ; Pygmalion Gérard Watelet, Paris, 1994, 359p.

LA BIBLE DE JERUSALEM ; Desclée De Brouwer, 1962, 1999p.

LAIGNEL-LAVASTINE (MAXIME) et Coll. : Histoire générale de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire ; A. Michel, 1936, 683p.

LE CORAN ; Présentation de Mohammed Arkoun ; Garnier-Flammarion, Paris, 1970, 511p.

LEE (HUGH M.) : The "first" Olympic Games of 776 B. C. ; in RASCHKE (WENDY J.) : The Archaeology of the Olympics, The Olympics and the Other Festivals in Antiquity ; The University of Wisconsin press, Madison, 1988, 110-118

MEKHITARIAN (ARPAG) : La peinture égyptienne ; Skira, Genève, 1965p.

MIDANT-REYNES (BEATRICE) : Préhistoire de l'Egypte des premiers hommes aux premiers Pharaons ; Armand Collin, Paris, 1992

OCKHINGA (BOYO C.) et Coll. : A tomb from the reign of Tutankhamun at Atkhmim ; Australian centre for Egyptology, Sydney, 1997, 74p.

PILLET (MAURICE) : Thèbes, palais et nécropoles ; H; Laurens éditeur, Paris, 1990

QUACK (JOACHIM FRIEDRICH) : Die Lehren des Ani : ein neuagyptischer Weisheitstext in seinen kulturellen Umfeld ; Universitätsverlag Vandenhoeck und Ruprecht, Friburg, 1994, 338p.

QUIRKE (STEPHEN) et SPENCER (JEFFREY), traduction de CANAL (DENIS-ARMAND) : Le livre de l'ancienne Egypte ; Editions du Félin, Paris, 1995, 251p.

RACHET (GUY) : Le Livre des Morts des anciens Egyptiens ; Edition du Rocher, Paris, 1996, 264p.

RIOUL (ISABELLE) : Médecins et allaitement maternel de l'antiquité à nos jours ; Thèse Médecine, Strasbourg, 1996

RUFFIER (J.) et SOURNIA (JEAN-CHARLES) : Les épidémies dans l'histoire ; Flammarion, 1984

SCHMITZ (Pierre) : Que savait l'Egypte de la Bilharziose urinaire ; Thèse médecine, Nancy, 1995

SERRAT (CHRISTOPHE) : Histoire du scorbut et de la vitamine C (aspects scientifiques, éthiques et épistémologiques) ; Thèse Médecine, Lyon, 1997

SOURNIA (JEAN-CHARLES) : Histoire de la médecine, La découverte et Syrios, Paris, 1995, 25-32

STOCKS (PETER) traduction DELIFER (PAUL): Egypte ; Booking international, Italie, 1994, 160p.

VALBELLE (DOMINIQUE) : La vie dans l'Egypte ancienne ; P.U.F., 1988, 125p.(que sais-je ? 1302)

- VALNET (JEAN) : L'aromathérapie ; Maloine-Livre de poche, Paris, 1990, 640p.
- VALNET (JEAN) : Phytothérapie, traitement des malades par les plantes ; Maloine, Paris, 1992, 712p.
- VERNUS (PASCAL) et YOYOTTE (JEAN) : Dictionnaires des Pharaons ; Noesis, Paris, 1996, 220p,
- VIDAL-NAQUET (PIERRE) et Coll. : Le grand livre de l'histoire du monde-Atlas historique ; Hachette, Paris, 1986,
- WALKER (JAMES H.) : Studies in ancient Egyptian anatomical terminology ; Aris and Philips, Warminster, 1996, 347p.
- WALKER (K.) : La grande aventure de la médecine ; Marabout, Paris, 1956
- WILLEMOT (JACQUES) : Le nez dans l'Histoire de la Médecine, 1993, 2-8
- WILLEMOT (JACQUES) : Quelques exemples de l'oreille dans l'histoire ; Revue Officielle de la Société Française d'O.R.L., 1996, n°38, 60-61
- WILLEMOT (JACQUES) : Survol en images du nez à travers les âges ; Revue Officielle de la Société Française d'O.R.L., 1994, n° 25, 35-37
- YOYOTTE (JEAN) : Jeux et divertissements dans l'Egypte pharaonique ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musée Nationaux, 1992
- ZUFFI (SETFANO) : La peinture de la renaissance ; Galimmard, Paris, 2000, 400p.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) ANDREU (GUILLEMETTE) : Images de la vie quotidienne en Egypte au temps des pharaons ; Hachette, Paris, 1997, 18-23
- (2) AUFRERE (SYDNEY H.) : Du marais primordial de l'Egypte des origines au jardin médicinal ; in : Encyclopédie religieuse de l'univers végétal, croyances phytoreligieuses de l'Egypte ancienne, Université Paul Valéry, Montpellier III, 1999, 3-36
- (3) BARDINET (Thierry) : Le mot bââ dans les papyrus médicaux de l'Egypte pharaonique, in : Histoire de la Médecine, leçon méthodologique, Ellipses, Paris, 1995,
- (4) BARDINET (THIERRY) : Les papyrus médicaux de L'Egypte Ancienne ; Fayard, Paris, 1995, 591p
- (5) BARDINET (THIERRY) : Remarques sur les maladies de la peau, la lèpre et le châtement divin dans l'Egypte, Revue d'Egyptologie, Société française d'Egyptologie, 1988, Tome 39, 3-36
- (6) BELMONDO (PAUL) : Nosologie égyptienne antique ; Thèse Médecine, Aix-Marseille 2, 1989, 32-69
- (7) BIDARD (HELENE, DE) : Momification et paléopathologie des momies de l'Egypte ancienne, Thèse Médecine Nancy, 1998, 98-132
- (8) BONTEMPS (GONZAGUES) : La Médecine en Egypte Pharaonique ; Thèse Médecine, Angers, 1990, 284-293
- (9) BRUNNER (HELLMUT) : Altägyptische Erziehung ; Otto Harrassowitz, Wiesbaden, 1957, 152-177
- (10) BRUMMER (HELLMUT) :L'éducation en ancienne Egypte ; in : MIALARET (GASTON) et Coll. : Histoire mondiale de l'éducation ; P.U.F., 1981, Tome 1, 65-86
- (11) CLAYTON (P.A.) : Chronique des pharaons ; Casterman, 1994, 220p.
- (12) COMITE D'HISTOIRE DU SERVICE DE SANTE : Histoire de la Médecine aux armées ; Charles Lavauzelle, Paris, 1982, Tome 1, 11-25
- (13) DE MEULENAERE (HERMANN) : Le surnom égyptien à la basse époque ; Nederland Historisch-Archaeologisch Instituut Nabije Oosten, Istambul, 1966, 1-34
- (14) DESNOS (E.) : Histoire de l'urologie ; Doin et fils, Paris, 1914, 3-9

- (15) DESROCHES-NOBLECOURT (CHRISTIANE) : Pots anthropomorphes et recette magico-médicales dans l’Egypte ancienne, Revue d’Egyptologie, 1952, Tome 9, 49-67
- (16) DESROCHES-NOBLECOURT (CHRISTIANE) : La femme au temps des pharaons ; Stock, Paris, 1987
- (17) DESROCHES-NOBLECOURT (CHRISTIANE) : Une exceptionnelles décoration pour la nourrice qui devint reine ; Revue du Louvre, Paris, 1978, 20-27
- (18) FINKEL (IRWING) et Coll. : Les plus anciens jeux de table ; in Jouer dans l’antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musée Nationaux, 1992
- (19) GEOFFROY SAINT-HILAIRE (ETIENNE) : - Extrait du Moniteur du 13 janvier 1826, Paris  
 - Note sur un monstre humain trouvé dans les ruines de Thèbes, Bulletin des sciences médicales et archives générales de Médecine, 1826, Tome 8, 105  
 - Catalogue résumé et historique des antiquités découvertes par M. Passalacqua, Paris, 1826, pour les Archives générales de médecine, Tome 10, 124
- (20) GHALIOUNGUI (PAUL) : La Médecine des pharaons ; Robert Laffont, Paris, 1983, 17-36
- (21) GRANDET (PIERRE) : Contes de l’Egypte ancienne (traductions) ; Hachette, Paris, 1998, 192p.
- (22) GRAPOW (HERMANN) : Anatomie und physiologie, Akademie-Verlag, 1954, 83-90
- (23) GUIRAND (FELIX) : Mythologie générale ; Larousse, Paris, 1992, 7-42
- (24) HERODOTE : L’Enquête, livre de I à IV ; Gallimard, Paris, 1964, 157-262
- (25) JANSSEN (ROSALIND AND JAC.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.
- (26) JONCKHEERE (FRANS) : Les médecins de l’Egypte pharaonique : essai de prosopographie, Fondation égyptologique de la Reine Elisabeth, Bruxelles, 1985, 11-103
- (27) JONCKHEERE (FRANS) : Une maladie égyptienne : l’hématurie parasitaire, Edition de la fondation égyptologique Reine Elisabeth, Bruxelles, 1944, 62p.
- (28) LECA (ANGE-PIERRE) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.
- (29) LEFEBVRE (GEORGES) : Lait de vache et autres laits en Egypte, Revue d’Egyptologie, , Société française d’Egyptologie, 1960, Tome 12, 59-65

- (30) LEFEBVRE (GEORGES) : Tableau des parties du corps humain mentionnés par les Egyptiens ; Institut français d'Archéologie du Caire, 1952,
- (31) LEFEBVRE (GEORGES) : Essai sur la Médecine égyptienne de l'époque pharaonique ; PUF, Paris, 1956 47p
- (32) MARICE (PHILIPPE) : La gynécologie et l'obstétrique en Egypte pharaonique ; Thèse Médecine, Paris Ouest, 1992, 99-112
- (33) MEKHITARIAN (ARPAG) : L'enfant dans la peinture thébaine, Bulletin de la société française d'Égyptologie, 1987, 7-85
- (34) MENARD (G.) et Coll. : Fractures des os propres du nez dans l'Égypte antique ; Médecine et Armée, 1991, 19,2, 105-106
- (35) MONTET (PIERRE) : La vie quotidienne en Egypte au temps de Ramsés (XIII-XI<sup>ème</sup> siècle avant Jésus-Christ), Hachette, Paris, 1946, 61-65 et 101-104
- (36) MONTET (PIERRE) : Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire, Istra, Paris, 1925, 367-376
- (37) MONTET (PIERRE) : Vies des pharaons illustrés ; Trismégiste, Paris, 1984, 133-144
- (38) PIERINI (GISELE) : Les jeux d'adresse en Egypte ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musée Nationaux, 1992
- (39) PIERINI (GISELE) : Les jeux de l'enfance en Egypte ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musée Nationaux, 1992
- (40) PINCH (G.) : Magic in Ancient Egypt ; British museum, London, 1994, 131-149
- (41) POSENER (GEORGES) : L'attribution d'un nom à l'enfant : Revue d'Égyptologie, 1970, Tome 22, 204-205
- (42) REGNIER (C) : Nez, oreille, bouche en Egypte Ancienne ; Sphère culturelle, 13-14
- (43) ROMMELAERE (CATHERINE) : Les chevaux du Nouvel Empire : origines, races, harnachement ; Connaissance de l'Égypte ancienne, Bruxelles, 1991, 278p.
- (44) SOURNIA (JEAN-CHARLES) : Histoire de la médecine et des médecins ; Larousse, Paris, 1991, 42-57
- (45) SUYS (EMILE) : La sagesse d'Ani : texte, traduction et commentaire, Pontificio Instituto, Roma, 1935, 1-59
- (46) THEODORIDES (A.) : L'enfant dans les institutions pharaoniques, les enfants dans les civilisations orientales ; Peters, Louvain, 1980, 89-102 et 89-102
- (47) THEODORIDES (JEAN) : Histoire de la rage ; Masson, Paris, 1986, 17-19

- (48) VAN DE WALLA (B.) : La transmission des textes littéraires égyptiens ; 1948, 3-36
- (49) VANOYEKE (VIOLAINE) : La naissance des jeux olympiques et le sport dans l'antiquité ; Les belles lettres, Paris, 1992
- (50) WILLEMOT (JACQUES) : De historia auris et de cultura ; 1994, 20-24

## Références Internet

### Bases bibliographiques :

Catalogue de la bibliothèque de la maison de l'orient méditerranéen Jean Pouilloux ( C.N.R.S., Lyon 2) : <http://idoc.mom.fr/bib/>

Catalogue de la Bibliothèque National de France : BN-Opal plus : <http://catalogue.bnf.fr/>

Catalogue de la Bibliothèque inter-universitaire de Médecine de Paris 5 : <http://www.bium.univ-paris5.fr/>

Catalogues de la « National Library of Medecine » : <http://www.nlm.nih.gov/>

### Bases de documents numérisés :

Documents numérisés de la Bibliothèque National de France : Gallica : <http://gallica.bnf.fr/>

Bases de données du dictionnaire Egyptien ancien/Allemand : <http://aew.bbaw.de:88/>

Images de la base de recherche du British Museum : <http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

Images de la visite virtuelle du Musée du Louvre : <http://www.louvre.fr/>

Cite des universitaires en Egyptologie : <http://perso.wanadoo.fr/thotweb/index.html> ou [http://perso.club-internet.fr/thot\\_web/](http://perso.club-internet.fr/thot_web/)

### Quelque pages personnelles sur l'Egyptologie :

Françoise NOTTOLI : <http://perso.wanadoo.fr/francoise.nottoli/egypte/>

Raymond MONFORT : <http://perso.infonie.fr/sethy/>

Jean-François DESCHAMPS : <http://rostau.webprovider.com/>

## Sources iconographiques

- P. 19 Carte de l’Egypte, repères géographiques de l’ancienne Egypte et de l’Egypte moderne, Site Internet du Musée du Louvre : <http://www.louvre.fr/>
- P. 28 Fragment du Canon royal de Turin, Cite Internet de Raymond MONFORT : <http://perso.infonie.fr/sethy/>
- Fragment de la Liste royale d’Abydos, CLAYTON (P.A.) : Chronique des pharaons ; Casterman, 1994, 220p.
- P.31 Statuette d’Imhotep, Musée du Louvre, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris,1971, 486p.
- P. 44 Statue du Dieu Horus, Musée du Louvre, Site Internet du Musée du Louvre : <http://www.louvre.fr/>
- P.53 Vase anthropomorphe représentant le Dieu Bès, Musée du Louvre, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris,1971, 486p.
- P.56 Dieu Khnoum, Temple d’Hathor à Denderah, mur sud, paroi intérieure : LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris,1971, , 486p, photo du « Wellcome Institute of the History of Medecine » de Londres
- P. 63 Paroi peinte de la tombe de l’architecte Ipy, tombe n°217 à Thèbes, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris,1971, 486p.
- P. 68 Extrait du papyrus Ebers, BARDINET (THIERRY) : Les papyrus médicaux de l’Egypte ancienne ; in : Pour la science, 1997, n°231, 4-9
- P. 86 Instrument de chirurgie et trousse d’ophthalmologiste, Musée du Louvre, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris,1971, 486p.
- P. 87 Relief d’un mur du temple de Kôm Ombo : photographie personnelle

P. 93 Sarcophage et squelette de nourrisson, Site Internet du British Museum :  
<http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

P. 94 Figurine en ivoire représentant une femme, Site Internet du British Museum :  
<http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

Amulette stimulant la fertilité, Site Internet du British Museum :  
<http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

P. 101 Scène d'accouchement, Musée du Caire, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.

P.102 Essai de sculpture sur pierre d'une scène de naissance, Site Internet du British Museum : : <http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

Grande statue de la Déesse Thoueris, Site Internet du British Museum :  
<http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

P. 106 Momie d'enfant anencéphale, GOEFFROY SAINT-HILAIRE (Isidore) : Histoire générale et particulière des anomalies chez l'homme et les animaux ( traité de Tératologie) ; atlas, 20 planches, 20p., 1837

Amulette représentant un personnage rachitique ou achondroplaste, SOURNIA (Jean Charles) : Histoire de la médecine et des médecins ; Larousse, Paris, 1991, 42-57, (Werner Forman Archive)

P. 113 Représentation du centre de la voûte du temple de Denderah, Site Internet de Jean-François DESCHAMPS : : <http://rostau.webprovider.com/>

Extrait du papyrus Sallier, Site Internet du British Museum :  
<http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

P. 116 La princesse Sebeknakt allaitant son enfant, The Metropolitan Museum of Art (New York), LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.

Isis donnant le sein à Horus, Musée du Louvre, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.

- P. 120 Vase à lait en forme de déesse Thoueris, Musée du Louvre, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.

Vase anthropomorphe représentant une femme accroupie allaitant, Musée du Louvre, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.

- P. 121 Vase anthropomorphe représentant une femme accroupie, Musée du Louvre, E.11.276 ; LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.

Corne en terre cuite vernissée bleue, Musée du Louvre, AF 1669, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.

- P. 123 Représentation d'un bas-relief de la tombe Kenamon, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

- P. 124 Représentation d'un bas-relief de la tombe de Neferhotep, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

Représentation d'un bas-relief de la tombe d'Ay, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

- P. 140 Poupée complète en bois peint, British Museum, Site Internet du British Museum : <http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

Poupée en bois peint avec la tête perdue, Musée du Louvre : Site Internet du Musée du Louvre : <http://www.louvre.fr/>

Souris articulée, British Museum : PIERINI (Gisele) : Les jeux de l'enfance en Egypte ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musées Nationaux, 1992

- P. 141 Jouets d'enfant (balles, toupies, félin de bois), British Museum : Site Internet du British Museum

- P.149 Planche de bois d'écriture, British Museum, QUIRKE (Stephen) et SPENCER (Jeffrey), traduction de CANAL (Denis-Armand) : Le livre de l'ancienne Egypte ; Editions du Félin, Paris, 1995, 251p.

Représentation d'un bas-relief de la tombe de Djoserkareseneb, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

- P. 159 Représentations de bas-reliefs du Mastaba de Ptah-hotep, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

Table à jouer de 9 pions, British Museum : FINKEL (Irwing) et Coll. : Les plus anciens jeux de table ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musées Nationaux, 1992

- P. 163 Tables de jeux de serpent *Mehen*, en haut : Metropolitan Museum of Art, New York ; en bas : British Museum, Londres : FINKEL (Irwing) et Coll. : Les plus anciens jeux de table ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musées Nationaux, 1992

- P. 164 Jeu de senet retrouvé dans une tombe du Nouvel Empire, Site Internet du British Museum : <http://www.thebritishmuseum.ac.uk/>

Extrait du papyrus de Turin représentant les cases du jeu de senet : Surintendance des Antiquités égyptiennes, Turin : FINKEL (Irwing) et Coll. : Les plus anciens jeux de table ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musées Nationaux, 1992

- P. 165 Jeu de « 20 cases », British Museum : FINKEL (Irwing) et Coll. : Les plus anciens jeux de table ; in Jouer dans l'antiquité ; Musée de Marseille, Réunion des Musées Nationaux, 1992

Jeu de « 58 trous », photographie du Département des Antiquités égyptiennes, Musée du Louvre

- P. 169 Page Représentation d'un bas-relief du temple de Medinet-Habu, JANSSEN (ROSALIND AND JAC.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

Représentation d'un bas-relief de la tombe de Min, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

Représentation d'un bas-relief du temple de Karnak, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.

- P. 185 Représentation de Sobek sur un mur du temple de Kôm Ombo, STOCKS (Peter) traduction DELIFER (Paul): Egypte ; Booking international, Italie, 1994, 160p. photographie de David COULING

Représentation d'Horus sur un mur du temple de Kôm Ombo, STOCKS (Peter) traduction DELIFER (Paul): Egypte ; Booking international, Italie, 1994, 160p. photographie de David COULING

- P. 192 Statue guérisseuse portant une stèle d'Horus, Musée du Louvre, n°10.777, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.
- P. 199 Stèle du portier Ruma, Glyptothèque Ny Carlberg, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.
- P. 200 Pied bot de la momie de khnoum Nekht, d'après Rowling, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.
- Crâne d'hydrocéphalie, collection Nubienne du Pr Wood-Jones, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.
- P. 203 Représentation d'un bas-relief de la tombe de Ankhmahor, JANSSEN (Rosalind and Jac.) : Growing up in Ancient Egypt ; The Rubicon, London, 1990, 165 p.
- P. 204 Bas-relief de la scène de circoncision de la tombe de Ankhmahor, LECA (Ange-Pierre) : La Médecine égyptienne au temps des pharaons ; Edition R. Dacosta, Paris, 1971, 486p.
- P. 205 Petite stèle de Ramsès II, photographie du Département des Antiquités égyptiennes, Musée du Louvre.
- P. 209 Linceul de momie d'enfant, Musée du Louvre, Site Internet du Louvre : <http://www.louvre.fr/>
- P. 213 Quelques pièces du trésor retrouvé dans la tombe de Toutankhamon, Musée du Caire, CLAYTON (P.A.) : Chronique des pharaons ; Casterman, 1994, 220p.
- P. 214 Palette au nom du pharaon Toutankhamon, Musée du Louvre, Site Internet du Louvre : <http://www.louvre.fr/>
- P. 219 Isis tenant sur ses genoux l'enfant Horus, Musée du Louvre : DESROCHES-NOBLECOURT (Christiane) : La femme au temps des pharaons ; Stock Pernoud, Paris, 2000, 255p.
- P. 220 Le repos pendant la fuite en Egypte, Gérard DAVID : ZUFFI (Stefano) : La peinture de la Renaissance ; Galimard, Paris, 2000, 400p.

# **ANNEXES**

## PREMIERE ANNEXE

### L'ECRITURE DE L'EGYPTE ANCIENNE

Article Internet de Françoise Nottoli

L'écriture égyptienne apparaît en même temps que l'unification du pays, vers 3100 avant J.-C., et se développe rapidement. Ce n'est pas un hasard. La civilisation, en Égypte, dépend étroitement du Nil, car elle repose sur la bonne utilisation des eaux du fleuve. En effet, celles-ci seraient insuffisantes si l'inondation n'apportait, chaque année, une importante masse d'eau, qui permet la mise en valeur de champs que le Nil, en temps normal, ne pourrait alimenter en eau. Pour utiliser au mieux l'inondation, il faut contrôler, retarder le débit du fleuve en crue, d'où la nécessité de construire des digues qui le contiennent, des barrages qui retardent son écoulement. Il faut aussi aplanir le sol pour répartir l'eau uniformément, creuser des canaux pour l'amener le plus loin possible.

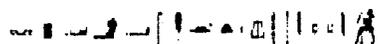
Toutes ces opérations exigent une administration forte et centralisée, car, pour être efficaces, elles doivent être faites à temps fixe tout au long de la Vallée. L'administration exige, à son tour, un outil de communication commode: cet outil est l'écriture; aussi est-il normal qu'elle se soit développée en même temps que la monarchie centralisée.

#### **1. Formes de l'écriture et déchiffrement :**

##### **Différents types d'écriture**

Peu d'écritures sont aussi esthétiques que l'écriture égyptienne. Profondément gravés au fronton des temples ou le long des obélisques, ses signes contribuent à la beauté de l'architecture dont ils constituent souvent le seul ornement. La volonté esthétique est rendue manifeste par le groupement des signes et la direction de l'ensemble de l'inscription.

Profitant de ce que les signes sont de forme et de taille différentes, les uns verticaux, les autres horizontaux, certains petits, d'autres plus grands, le lapicide les groupe de façon harmonieuse. Par exemple, au lieu de graver:



qui est l'ordre de lecture régulière, signe après signe, il gravera:



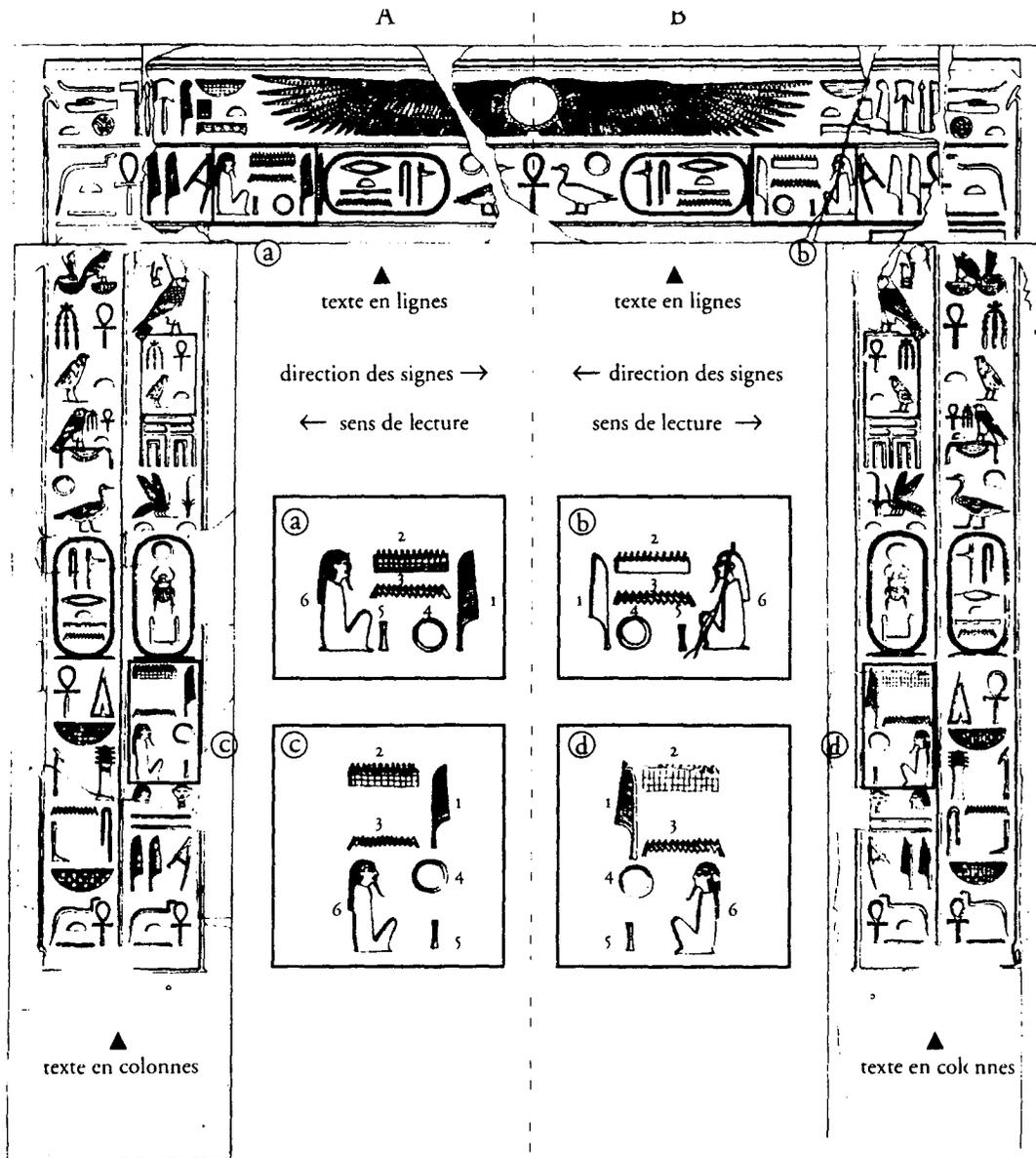
de façon à éviter tout vide disgracieux. De même, l'écriture hiéroglyphique pouvant être tracée indifféremment *en lignes*, de gauche à droite ou de droite à gauche, comme *en colonnes*, de haut en bas et commençant soit par la droite, soit par la gauche, l'artiste en tire parti pour disposer son texte symétriquement par rapport à l'architecture. C'est ainsi qu'une porte sera encadrée d'une inscription linéaire sur le linteau et de textes en colonnes, se faisant face, sur les montants. La direction de la lecture est déterminée par la disposition des signes représentant des êtres animés; on lira donc en allant à la rencontre des personnages ou des êtres animés. Ainsi, on lit de gauche à droite la phrase:



mais écrite:



elle se lira de droite à gauche.



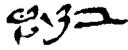
Depuis Clément d'Alexandrie, vers le III<sup>e</sup> siècle de notre ère, on distingue trois types d'écriture pharaonique:

- la *hiéroglyphique*, dans laquelle chaque signe est dessiné ou gravé, souvent dans le plus grand détail; c'est l'écriture monumentale typique, que l'on peut voir dans les temples comme sur les obélisques, statues et stèles;



qui veut dire en phonétique : Kémé qui est le nom ancien de l'Égypte

- l'écriture *hiératique*, dont les signes sont très cursifs; elle s'écrit uniquement de droite à gauche, en colonnes à l'époque la plus ancienne, puis en lignes;



- enfin, l'écriture *démotique* ou populaire, plus cursive encore, toujours écrite de droite à gauche et en lignes.



Les trois écritures n'ont pas été employées aux mêmes époques. Seule l'écriture hiéroglyphique fut utilisée pendant toute la durée de l'histoire égyptienne. Il faut seulement noter que les formes des signes évoluèrent quelque peu au cours de cette longue période et que leur nombre eut tendance à se multiplier outre mesure à partir de l'époque hellénistique.

L'écriture hiératique apparaît en même temps que l'hiéroglyphique. C'est surtout l'écriture des documents administratifs et judiciaires, mais elle est aussi utilisée pour les lettres privées, la littérature, les traités religieux ou scientifiques, de médecine ou de magie. C'est l'écriture des scribes de la Maison de Vie dans les temples. Elle est, le plus souvent, tracée sur *papyrus*, ou sur des éclats de poterie ou de calcaire, les *ostraca*. Parfois, on la trouve aussi gravée ou martelée sur pierre, notamment dans les graffiti des déserts limitrophes de l'Égypte. C'est l'écriture courante des scribes.

Aux alentours du IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C., le hiératique dégénère. De plus en plus cursif, il donne naissance au «hiératique anormal», puis devient, à partir du III<sup>e</sup> siècle, le démotique. Celui-ci remplace complètement le hiératique dans la rédaction des documents judiciaires, littéraires, scientifiques ou privés. Comme le hiératique, il est écrit surtout sur papyrus et ostraca, bien qu'on le trouve aussi, et plus souvent que le hiératique, gravé sur pierre.

Ainsi, les trois types d'écriture n'ont été employés en même temps que du VII<sup>e</sup> siècle avant J.-C. au IV<sup>e</sup> siècle après. A partir du VII<sup>e</sup> siècle d'ailleurs, le hiéراتique n'est plus utilisé que pour les textes religieux sur papyrus, d'où son nom «hiéراتique», écriture sacrée, que lui donna Clément d'Alexandrie.

La fermeture des temples, au IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., eut pour conséquence de faire de l'écriture égyptienne une écriture morte. En effet, les Maisons de Vie où, tant bien que mal, des scribes continuaient à copier des textes hiéراتiques et à composer des légendes hiéroglyphiques, se trouvent définitivement fermées et leur personnel dispersé. Cela est d'autant plus grave que, dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les Égyptiens avaient déjà abandonné les écritures traditionnelles, trouvant plus commode d'écrire leur langue en caractères grecs, auxquels ils avaient ajouté quelques signes empruntés au démotique pour rendre les sons que le grec ne possédait pas.

Désormais, la clef des hiéroglyphes était perdue, et il fallut attendre près d'un millénaire et demi pour que les inscriptions et les textes pharaoniques redeviennent intelligibles.

### **Étapes du déchiffrement**

L'aventure du déchiffrement commence en 1799, à Rosette, dans le Delta, avec la découverte d'un bloc de basalte portant un texte gravé en trois écritures différentes. L'une des trois était grecque: c'était un décret de Ptolémée V Épiphane (196 av. J.-C.). Des deux autres, l'une était constituée de signes identiques à ceux des monuments encore debout, c'était donc un texte hiéroglyphique; l'autre, d'un aspect tout différent, devait être, supposa-t-on, du démotique, l'écriture employée à l'époque grecque pour les documents administratifs. Les textes hiéroglyphique et démotique devaient être une simple traduction du texte grec. Le hasard fournissant un bilingue, il suffisait donc, en partant d'un texte connu, de retrouver, de décrypter les écritures inconnues. Toutefois, une complication subsistait: le début de l'inscription hiéroglyphique était brisé et l'on ne savait pas combien de lignes manquaient. Seul le texte démotique était complet. C'est pourquoi les efforts portèrent d'abord sur ce dernier, mais ils permirent seulement de repérer l'emplacement des noms de Ptolémée dans le texte égyptien.

Thomas Young (1773-1829), médecin et physicien anglais, étudia le texte hiéroglyphique. Remarquant que certains groupes de signes étaient entourés d'un trait – ce que l'on appela par la suite un « cartouche » –, il en déduisit que ces signes devaient désigner les Ptolémées, mais, lorsqu'il essaya de trouver des correspondances entre signes égyptiens et lettres grecques, il échoua.

Jean-François Champollion (1790-1832) reprit le problème là où l'avait abandonné Young. Il établit une liste de correspondances entre signes égyptiens et lettres grecques, liste qu'il vérifia sur d'autres monuments hellénistiques. Il lut ainsi tous les noms des pharaons lagides. Fièrement, il adressa une lettre à l'Académie des inscriptions annonçant qu'il lisait les hiéroglyphes (lettre à Dacier, 27 sept. 1822). Au vrai, à cette date, Champollion ne lisait encore que les seuls mots transcrits du grec en caractères hiéroglyphiques. Il n'avait pas résolu le problème essentiel qui était de savoir si l'égyptien était une écriture *symbolique*, comme on le croyait depuis les Grecs, c'est-à-dire où chaque signe représente une idée, ou bien une écriture *phonétique*, dans laquelle les signes correspondaient à un son comme dans nos langues modernes.

À force de tâtonnements et de patience, Champollion découvrit la vérité. Compte tenu de la lacune initiale, le texte hiéroglyphique de la pierre de Rosette comportait beaucoup plus de signes que le texte grec dont il était la traduction. Champollion se demanda si cette surabondance n'était pas due au fait que l'égyptien était *à la fois* idéographique et phonétique.

C'est alors qu'on lui apporta la copie d'un texte où figuraient, entourés d'un cartouche, les signes. Le déchiffrement des noms des souverains Lagides lui avait appris que les deux derniers signes se lisaient *s*. Le premier représentait indiscutablement le disque solaire, qui se disait *Rê* en copte, langue que Champollion possédait parfaitement. Restait le deuxième signe. Pour celui-ci, Champollion supposa qu'il pouvait se rattacher au mot copte *mes*, «mettre au monde», et, les trois lectures mises bout à bout, il obtint *Rê-mes-s-s*, où il reconnut aussitôt le nom du grand pharaon Ramsès, bien connu par les transcriptions grecques. Des trois signes déchiffrés, l'un était idéographique, les autres phonétiques, son hypothèse était donc justifiée.

Partant de cette lecture, qui lui permit non seulement de lire, mais encore de traduire le nom du pharaon: *Rê* (le dieu Soleil) *l'a enfanté*, Champollion s'attaqua aux textes hiéroglyphiques. Sa connaissance du copte lui permit, en dix ans à peine, d'écrire une grammaire de la langue égyptienne et d'entreprendre un dictionnaire qui resta inachevé à sa mort en 1832.

## 2. Principes de l'écriture égyptienne

### Élaboration de l'écriture

L'écriture égyptienne est essentiellement *pictographique*, chacun des signes représentant l'objet qu'il signifie. La pictographie a été employée dans un grand nombre de civilisations, mais, alors qu'en Chine ou en Mésopotamie, par exemple, les caractères pictographiques évoluèrent rapidement vers des formes abstraites, les signes hiéroglyphiques restèrent identiques jusqu'à la fin de l'histoire égyptienne. Le hiératique et même le démotique ne sont que des tracés plus rapides des signes hiéroglyphiques.

Tout être, tout objet, qui pouvait être représenté graphiquement a été adopté comme signe d'écriture par les Égyptiens. La faune est uniquement africaine, et les objets appartiennent tous au matériel utilisé en Égypte, ce qui constitue une forte présomption en faveur de l'origine autochtone de l'écriture hiéroglyphique.

Pour écrire «arc», «oie», «sandale», le scribe dessinait un arc, une oie, une sandale. Ce sont alors des *signes-mots*, ou idéogrammes (du grec *idea*, forme), qui retracent la *forme* de la chose. Ce principe resta inchangé jusqu'à la fin de la civilisation égyptienne. Lorsque, au cours des siècles, l'Égypte eut connaissance d'animaux ou d'objets étrangers à sa civilisation, elle se contenta de dessiner les nouveaux venus, comme le char de guerre, le cheval, le cimenterre.

Jusqu'à un certain point, les actions peuvent aussi être représentées par une image. Pour signifier l'action de courir, le scribe pouvait dessiner un homme en train de courir, pour «nager», un nageur, pour «voler», un oiseau en vol. Toutefois, si ingénieux soit-il, l'homme peut difficilement traduire dans le système pictographique

des abstractions comme «se souvenir» ou «aimer». Pour exprimer ces conceptions, sans pour autant renoncer à la pictographie, le système d'écriture égyptien utilisa deux principes additionnels: l'*homophonie* et le *rébus graphique*.

Le principe de l'homophonie est simple: dans la langue parlée, «échiquier» se disait *men*. Le dessin qui représentait un échiquier fut alors utilisé, d'une part, pour signifier l'*objet* échiquier, mais aussi pour écrire le *son* «men»; le mot abstrait «rester, demeurer», qui se prononçait ainsi, s'écrira donc, lui aussi, par l'échiquier. La «houe» se disait *mer*, le dessin qui la représente servira de plus à écrire le mot homophone *mer* «amour».

L'égyptien écrit, comme l'hébreu et l'arabe, ne comporte pas de voyelles, de sorte qu'il suffisait que l'homophone soit composé des mêmes consonnes que le signe pictographique qui servait à l'écriture. Mais, même ainsi, le nombre d'homophones est limité, et il fallut trouver un moyen d'étendre le procédé à des mots composés. Par exemple, le mot «établir» se disait *s(e)m(e)n*, pour lequel il n'existait pas d'homophone qui puisse être dessiné; le scribe utilise alors deux images qu'il accole l'une à l'autre: une pièce d'étoffe pliée qui se lisait *s(e)*, et l'échiquier *m(e)n*, et l'ensemble des deux se lit alors:  $s(e) + m(e)n = s(e)m(e)n$ .

Arrivé à ce stade, le scribe égyptien avait la possibilité d'écrire phonétiquement un très grand nombre de mots de la langue. Il suffisait, en effet, de trouver pour chaque son qui composait le mot un signe-mot ayant le même squelette consonantique. C'est le principe du *rébus graphique*, dans lequel le mot «chagrin», par exemple, pourrait être décomposé en deux dessins: un «chat» suivi d'un «grain». Même ainsi, le système présente des imperfections. Il était parfois difficile de trouver les homophones adéquats, ou bien le dessin choisi pouvait prêter à confusion. Dans notre exemple, le dessin d'un «grain» devait-il être lu «grain» ou «blé»? Enfin, comment savoir si le signe est employé comme signe-mot ou comme son? Devant le dessin de l'échiquier, faut-il comprendre «échiquier» ou «rester»?

Cette dernière difficulté fut résolue par une convention: lorsqu'on est en présence d'un signe-mot, celui-ci est suivi d'un trait: le groupe  $m(e)r$  indique qu'il faut lire *m(e)r*, la «houe», et non «aimer». Pour préciser la lecture de l'homophone choisi par le scribe, les Égyptiens employèrent un procédé simple, celui des *compléments*

*phonétiques* : l'«échiquier» se lit *m(e)n* ; pour confirmer cette lecture, le scribe fait suivre le signe initial d'un signe-mot simple qui se lit *n* et qui *complète phonétiquement*, qui assure, la lecture *m(e)n* de l'«échiquier». Le système hiéroglyphique comportait vingt-quatre signes-mots simples, d'une seule consonne. Ce sont ces signes, les *unilitères*, qui joueront le rôle de compléments phonétiques pour tous les autres signes-mots. Ils se placent soit devant, soit, plus souvent, à la suite du signe qu'ils complètent. Ainsi, le signe , représentant un pain posé sur une natte, se lit *h(e)t(e)p*, et le scribe écrira  en utilisant deux compléments phonétiques, *t* et *p*, qui sont redondants puisque ces consonnes sont déjà incluses dans le signe-mot initial.

Il est évident que les vingt-quatre signes unilitères constituaient, en germe, une écriture alphabétique. N'importe quel mot égyptien aurait pu être écrit au moyen de ces signes: toutefois, les Égyptiens n'allèrent jamais jusque-là et restèrent fidèles au système complexe élaboré à l'Ancien Empire.

Une dernière difficulté restait à surmonter, qui était l'ambiguïté pouvant résulter de l'interprétation du mot dans son ensemble. D'une part, l'égyptien, comme la plupart des écritures anciennes, ne sépare pas les mots entre eux, d'autre part, comme dans les langues sémitiques, ses cousines germaines, beaucoup de ses mots sont constitués d'un squelette de trois consonnes, d'où un grand nombre de mots à *squelette consonantique* similaire. Pour distinguer entre les mots similaires d'une part, d'autre part sans doute pour séparer les mots entre eux, les scribes prirent peu à peu l'habitude d'ajouter, après les signes écrivant phonétiquement le mot, un *idéogramme* indiquant à quelle catégorie générale ce mot appartenait. Ainsi les mots impliquant une notion de force seront suivis du signe d'un bras armé; les noms d'animaux, d'oiseaux seront suivis d'un bœuf, ou d'une chèvre, ou d'une oie; les noms de plantes, de fleurs, les mots abstraits, d'un rouleau de papyrus scellé. On a appelé *déterminatifs* ces idéogrammes qui, bien entendu, ne se lisent pas. Grâce à ce système, on pouvait rapidement distinguer par exemple: *m(e)h*, «compléter», déterminé par le rouleau de papyrus, signe de l'abstraction, de *m(e)h*, «saisir, tenir», déterminé par le bras tenant une arme, signe de la force.

L'emploi simultané de signes-mots phonétiques, de compléments phonétiques précisant la lecture de ceux-ci, et enfin de déterminatifs classant le mot dans une



bénéfique, car il est symbole de la renaissance – Osiris est souvent représenté le corps peint en noir –, mais le rouge étant la couleur du dieu Seth est, par définition, nuisible, et le scribe emploiera l'encre rouge pour écrire les mots néfastes. En agissant ainsi, il semble que les Égyptiens obéissaient encore à un autre principe magique: en écrivant en rouge, sa couleur préférée, le nom d'une divinité redoutable, ils se conciliaient ses bonnes grâces et la rendaient donc inoffensive pour le mort.

### Procédés techniques

Les Égyptiens appréciaient fort la calligraphie. Un scribe de talent pouvait signer une copie faite de sa main avec autant de satisfaction que s'il était l'auteur du texte. L'équipement du scribe comportait un pinceau et une palette étroite et longue sur laquelle étaient fixées des pastilles de peinture noire et rouge, analogues à notre «encre de Chine» solide, et un godet pour tremper le pinceau avant de le passer sur la couleur choisie. L'ensemble compose un seul signe , à la fois idéographique pour les mots se rapportant à l'écriture et déterminatif pour impliquer la notion de «finesse, poli». Le pinceau, pendant la plus grande partie de l'histoire de l'Égypte, était constitué par un morceau de bois fibreux écrasé à son extrémité, de façon que les fibres en cet endroit soient bien détachées les unes des autres. Grâce à cet instrument, le scribe pouvait faire des pleins et des déliés. Avec l'écriture démotique apparaît le « calame », ou roseau taillé, à pointe fine et non plus écrasée, qui donne une écriture beaucoup plus grêle, moins élégante que l'écriture hiéroglyphique classique.

Les textes hiéroglyphiques peuvent être gravés ou peints, ou, à la fois, gravés et peints. À l'extérieur des édifices, les textes sont généralement gravés en creux, parfois très profondément, et la lumière contribue alors à les détacher nettement du fond par le contraste de l'ombre portée. À l'intérieur des monuments, surtout à l'époque ptolémaïque, les textes sont gravés en relief. Les textes peints donnent souvent les détails les plus infimes de l'être ou de l'objet représenté, quelquefois en polychromie. Il faut remarquer que, grâce à ces détails figurés dans les signes hiéroglyphiques, les naturalistes ont souvent pu déterminer très exactement l'espèce à laquelle appartenait l'animal représenté, précisant par exemple que  est le *neophron percnopterus*, ou «vautour d'Égypte», alors que le signe  représente le *buteo ferox*,

ou «buse à longs pieds».

Deux divinités président à l'écriture: la déesse *Seshat*, et le dieu *Thot*, à tête d'ibis, dont les Grecs firent Hermès Trismégiste, «trois fois très grand». Thot est le secrétaire des dieux, il est aussi le patron des scribes qui, bien souvent, lui offrent une libation ou lui adressent une invocation avant d'entreprendre un travail important.

Par sa complexité, l'écriture égyptienne était d'un maniement difficile. Elle exigeait un long apprentissage et une pratique constante, d'où le rôle que joue le scribe dans la civilisation égyptienne. C'est lui la cheville ouvrière de l'administration pharaonique qui est fortement centralisée. Comme le remarque un texte égyptien ancien: «C'est le scribe qui fait le compte de tout ce qui existe. Même l'armée dépend de lui. C'est lui qui amène les magistrats devant Pharaon. C'est lui qui administre le pays tout entier et chaque affaire dépend de lui.» Savoir écrire, au demeurant, présentait de gros avantages dans un pays où la masse était analphabète: «Sois scribe, dit un autre texte, cela t'évitera toute fatigue et t'épargnera tout labeur trop pénible [...]. Le scribe dirige le travail de tout le peuple. Il n'y a pas d'impôts pour lui» (*Papyrus Sallier*, I, vers 1225 av. J.-C.).

## DEUXIEME ANNEXE

### LE CALENDRIER DE L'EGYPTE ANCIENNE

L'année égyptienne comptait 365 jours et était divisé en trois saisons de quatre mois qui comptaient trente jours de trois décades chacun, chaque jour comptait 24 heures, 12 diurnes et 12 nocturnes. Les cinq jours restants, appelés Jours Epagomènes, représentaient les jours anniversaires de naissance des dieux Osiris, Horus, Seth, Isis et Nephtys.

Traditionnellement, ces jours donnaient lieu à de grande festivités. Les mois seront dénommes par des divinité à partir de la XIX<sup>ème</sup> dynastie. Jules César, remarquant la précision du calendrier égyptien le fit adopter à Rome par la réforme julienne.

La comparaison entre l'année égyptienne et la notre :

#### **Saison d'Akhet : saison des inondations**

Premier mois d'Akhet : mois de Thot (dieu du claudrier) : 19 juillet au 17 août

Deuxième mois d'Akhet : mois de Paophi : 18 août au 16 septembre

Troisième mois d'Akhet : mois d'Athyr : 17 septembre au 16 octobre

Quatrième mois d'Akhet : mois de Choiah : 17 octobre au 15 novembre

#### **Saison Peret : saison des semailles et de la germination**

Premier mois de Peret : mois de Tybi : 16 novembre au 15 décembre

Deuxième mois de Peret : mois de Mechir : 16 décembre au 14 janvier

Troisième mois de Peret : mois de Phemenoth : 15 janvier au 13 février

Quatrième mois de Peret : mois de Pharmouti : 14 février au 15 mars

#### **Saison de Chemou : saison des récoltes**

Premier mois de Chenou : mois de Pachons : 16 mars au 14 avril

Deuxième mois de Chenou : mois de Payni : 15 avril au 14 mai

Troisième mois de Chenou : mois de Epiphi : 15 mai au 13 juin

Quatrième mois de Chenou : mois de Mésori : 14 juin au 13 juillet

### Les jours Epagomènes :

- 14 juillet : naissance d'Osiris
- 15 juillet : Naissance d'Horus
- 16 juillet : Naissance de Seth
- 17 juillet : Naissance d'Isis
- 18 juillet : Naissance de Nephtys

Du fait que l'année égyptienne ne comptaient d'une part que 365 jours et pas  $365 \frac{1}{4}$  et que d'autre part, il n'y avait pas d'année bissextile, il se produisait un décalage de 6 heures par an qui embarrassait les prêtres pour leur liturgie.

On se basait donc pour réajuster tout le système, sur la réapparition de l'étoile Sothis qui symbolisait Isis (étoile Sirius dans la constellation du Grand Chien) après une occultation de 70 jours. Cette réapparition coïncidait avec le début de la nouvel année : le 19 juillet jour théorique du début de la crue du Nil.

### Troisième annexe : les règles des jeux de l’Égypte ancienne

Le Jeu de la Hyène qui découle probablement du jeu du serpent *Mehen* : (d’après le mémoire de Madame Corcelle-Bellessort « les jeux de société dans l’Égypte ancienne » cité par Gisèle PIERINI dans « Jouer dans l’Antiquité »)

Il se joue sur un tracé en spirale fait de trous marqués dans le sable, le nombre de trous n’étant pas limité. La dernière case au centre est le puits et la première représente le village ; chaque joueur bouge d’abord un pion ou un bâton nommé « la mère », qui part du village pour aller laver les habits au puits : elle passe sur les cases intermédiaires nommées « journées de voyage ». Une fois au puits, les mères peuvent retourner au village après avoir effectué le nombre de points requis (en jetant le dé). Lorsque la mère d’un joueur a atteint le village, elle est remplacée sur le parcours par un nouveau pion appelé la « hyène » qui se dirige vers le puits à pas doubles pour boire et essayer d’avaler sur son retour les mères encore sur la piste. Pour les perdants, il y a des degrés de défaite. Les points donnant l’avance des pions sont obtenus par un lancer de trois bâtons ayant chacun une face verte et une face blanche. On peut penser que les « mères » du Jeu de la Hyène des Soudanais s’assimilent aux billes des Égyptiens et les hyènes aux lions ou lionnes.

#### Le jeu de Senet (17) :

Le déroulement du jeu a pu être reconstitué grâce à l’étude de textes anciens, à la configuration du plateau de jeu et à des jeux similaires pratiqués de nos jours au Soudan.

Le but du jeu, pour chaque joueur, était de faire parcourir à l’ensemble de ses pions les trente cases du plateau selon un itinéraire en forme de « S » inversé et de les faire sortir du plateau à la fin du parcours.

Au début de la partie, les pions des deux joueurs étaient disposés alternativement sur les cases de 1 à 14 (dans le cas de sept pions attribués à chaque joueur, ce qui était la situation la plus fréquente). La véritable case de départ était donc la quinzième qui était marquée d’un signe de vie.

L’avance des pions était gérée par le jet de quatre bâtonnets dits *djebao* (doigts) ou de deux astragales faisant fonction de dé.

Les quatre bâtonnets de section semi-circulaire étaient quelques fois taillés en forme d'ongle à leur extrémité, d'où, vraisemblablement leur nom. Ils possédaient une face vierge et une face décorée. Leurs positions, après lancer, indiquaient le nombre de points d'avancement que le joueur pouvait attribuer à l'un de ses pions au choix. Le chiffre variait de 1 à 5 : un point par face vierge soit de 1 à 4, 5 points si toutes les faces décorées sortaient lors du même lancer. Il semble que le lancer d'un 1, d'un 4, et d'un 5 autorisait le joueur à une relance jusqu'à l'obtention d'un 2 ou d'un 3 ; le joueur passait alors la main à son adversaire.

Dans le cas des astragales, le petit côté (le plus difficile à obtenir) apportait les résultats les plus avantageux : grand côté + petit côté = 1

$$\text{deux petits côtés} = 5$$

Le joueur dans ces deux cas avait la possibilité de rejouer.

Les cases ne pouvaient être occupées que par un seul pion. Toute pièce qui arrivait sur une case occupée par une pièce ennemie chassait celle-ci et la rejetait sur la case laissée vide par ce mouvement. Ce coup était impossible lorsque deux ou plus de deux pions de l'adversaire occupaient une suite de cases. Cette situation de blocage, une des bases tactiques du jeu, obligeait le joueur en cours à reculer une de ses pièces s'il ne pouvait avancer aucune d'entre elles.

Six cases participaient au jeu de manière particulière :

**Case 15 – Départ** : elle pouvait recevoir en cours de jeu les pions tombés sur la case de l'eau (case 27)

**Case 26 – La maison du bonheur** : L'arrêt sur cette case était obligatoire pour tous les pions. Un pion ne pouvait avancer qu'après y avoir séjourné. Un lancer de 5 permettait au pion de sortir immédiatement de jeu.

**Case 28 – La maison des trois vérités** : Seul un lancer de 3 permettait d'en sortir le pion.

**Case 29- La maison de Re-Atoum** : Seul un lancer de 2 permettait d'en sortir le pion

**Case 30- La maison d'Horus** : Seul un lancer de 1 permettait d'en sortir le pion.

**Case 27- La maison de l'eau** : cette case pouvait être atteinte par les pions qui stationnaient sur les cases 28, 29, 30 et dont le lancer ne permettait pas de les sortir en un seul coup. Le joueur devait alors reculer son pion sur la case 27.

Par contre, le joueur dont le pion se trouvait sur la case 26, la maison de bonheur, n'y amenait pas son pion en cas d'un jet de 1. Il avait le droit de rejouer.

Le pion qui arrivait sur la case 27 pouvait être remis en jeu et placé, pour cela, sur la case 15 : la Maison de la Renaissance. Il pouvait aussi y demeurer jusqu'à ce que le joueur eût amené un 4 lui permettant de sortir le pion du jeu. Dans ce cas, le joueur ne pouvait bouger un autre de ses pions sur le plateau.

Le joueur gagnant était celui qui réussissait, le premier, à sortir tous ses pions du plateau.

#### Le jeu des « 58 trous » (17):

Les règles de ce jeu sont facilement déductibles à partir du jeu le plus complet à ce jour, conservé au Metropolitan Museum (New York). En raison de deux groupes de pions et du dessin de deux parcours distincts, on a pu établir que le jeu concernait deux joueurs ou deux équipes de joueurs. Apparemment, le jeu consistait pour chaque joueur à évoluer sur un parcours séparé.

Pour débiter la partie, chaque joueur plaçait ses fiches dans les cinq trous disposés en rangés de part et d'autre du support de jeu. Les joueurs jetaient ensuite les astragales et celui qui avait fait le chiffre le plus élevé commençait.

Après le premier lancer, le joueur bougeait le pion qui se trouvait sur le trou n°5.

A partir du point de départ, les joueurs avançaient chaque pièce sur le trajet qui était le leur jusqu'au point 30. Mais ils ne pouvaient y arriver que par un lancer exact.

Le long du parcours, lorsqu'un joueur arrivait sur un point relié à un autre point par une ligne, il reculait ou avançait pour se placer dans le trou indiqué.

Lorsqu'il tombait sur le point marqué nfr, signifiant « bon » (trous n°15 et 25), il pouvait relancer les astragales.

Le gagnant de chaque parcours prenait la pièce de l'autre joueur et la course suivante pouvait commencer.

Le gagnant était celui qui remportait le premier trois pièces.

## Quatrième annexe

### Le conte du Prince prédestiné

Les contes de l’Égypte ancienne ( environ une trentaine sont connues ) étaient certainement destinés à instruire le jeune scribe lors de ses premières années d’enseignement. Ils étaient utilisés comme exercices d’écriture et enseignaient des préceptes de morale, de justice et de religion. Ces contes permettaient également d’habituer l’élève aux différents styles de la langue égyptienne.

Nous ne pouvons pas utiliser les contes comme source historique mais ils permettent de préciser certains détails de la religion égyptienne.

Conte égyptien du Nouvel Empire extrait du papyrus Harris 500,  
British Museum (19)

*Le prince prédestiné :*

*On raconte qu’il y avait une fois un roi d’Égypte auquel n’avait pas été mis au monde d’enfant mâle. Sa Majesté, vie , santé, force, demanda donc un enfant aux dieux de son temps, et ils ordonnèrent qu’il lui fût enfanté un. Il couche la nuit même avec sa femme, et, quand elle fut tombée enceinte puis eut complété les mois de la grossesse, un enfant mâle fut mis au monde.*

*Vinrent alors les Hathors pour lui assigner un destin.*

*Elles déclarèrent :*

*- c’est par le crocodile, par le serpent, ou par le chien qu’il mourra !*

*Les gens qui se tenaient près de l’enfant entendirent ces paroles et les répétèrent à Sa Majesté, vie, santé, force, et celle-ci en fut affligé au plus haut point. Sa Majesté, vie, santé, force, fit donc construire pour l’enfant, sur le plateau désertique, une maison de pierre, pourvue de gens et de toutes sortes de bonnes choses du palais du roi, vie, santé, force, mais dont l’enfant ne devrait jamais sortir.*

*Lorsque l’enfant eut grandi, il monta sur son toit et vit un chien, qui suivait un homme marchant sur le chemin.*

*Il demanda à son serviteur, qui était à côté de lui :*

*- Qu’est ce qui suit l’homme qui vient sur le chemin ?*

*Il lui répondit :*

*- C'est un chien*

*L'enfant lui dit :*

*- Fais-m'en amener un tout semblable !*

*Le serviteur alla répéter cela à Sa Majesté, vie, santé, force, et celle-ci dit :*

*- Fais-lui amener un jeune chiot ; qu'il ne devienne pas triste.*

*On lui fit donc amener ce chien.*

*De nombreux jours plus tard, l'enfant grandit dans son corps et fit demander à son père :*

*- A quoi bon rester ici sans rien faire ? Vois ! Je suis prédestiné ! Fais-moi libérer, et que je fasse ce dont j'ai envie, jusqu'à ce que le Dieu fasse ce qui lui plaira.*

*On lui attela donc un char, qui fut pourvu d'arme de toutes sortes, et on lui affecta un garde du corps afin de veiller sur lui. On le fit traverser sur la rive est, puis on lui dit : « va où tu veux ! » Son chien le suivant, il partit vers le nord sur les plateaux désertiques, sa fantaisie pour seul guide, vivant du meilleur du gibier du désert.*

*Il arriva ainsi chez le prince de Naharin. Or, comme celui-ci n'avait pour tout enfant qu'une fille avait construit pour elle une maison dont les fenêtres étaient à soixante dix coudées du sol, il faisait mander tous les princes du pays Kharou, et leur disait : « Celui qui atteindra la fenêtre de ma fille, celle-ci sera sa femme ».*

*De nombreux jours plus tard, alors qu'ils se livraient à leur occupation quotidienne, le jeune prince vint à passer près d'eux. Ils l'emmenèrent à leur maison, le lavèrent, donnèrent du fourrage à ses chevaux, et firent en somme tout ce qu'il leur était possible de faire pour le jeune prince. Ils l'oignirent, lui bandèrent les pieds, donnèrent de quoi manger à son garde du corps, puis lui demandèrent, en manière de conversation :*

*- D'où viens tu, jeune accompli ?*

*Il leur répondit :*

- *Je suis le fils d'un combattant en char du pays d'Égypte. Ma mère est morte. Mon père s'est choisi une autre épouse, qui avait des enfant d'un premier lit. Elle s'est mise à me détester, et me voici, fuyant devant elle.*

*Ils le serrèrent dans leur bras et l'embrassèrent sur tout le corps.*

*De nombreux jours plus tard, il dit aux jeunes princes :*

- *Que faites vous là, jeunes gens ?*

*Ils lui répondirent :*

- *Voici trois mois jour pour jour que nous sommes ici, passant tout notre temps à faire des bonds prodigieux, car celui qui atteindra la fenêtre de la fille du prince de Naharin en fera sa femme.*

*Il leur dit :*

- *Ah ! Si je n'avais pas si mal aux pieds, j'irais faire de tels bonds avec vous !*

*Ils allèrent faire ces bonds selon leur habitude quotidienne, tandis que le jeune prince observait à l'écart. Et le regard de la fille du prince de Naharin se posa sur lui.*

*De nombreux jours plus tard, le jeune prince vint faire des bonds avec les enfants des princes. Il fit un bond si prodigieux qu'il atteignit la fenêtre de la fille du prince de Naharin. Elle lui donna un baisé et le serra dans ses bras, le caressant sur tout son corps. On alla en informer son père en ces termes : « L'un des hommes a atteint la fenêtre de ta fille ! »*

*Alors le prince lui demande :*

- *C'est le fils de quel prince ?*

*On lui répondit :*

- *C'est le fils d'un combattant en char. A cause de sa belle-mère, qui avait des enfants d'un premier lit, il a fui le pays d'Égypte et est venu ici.*

*Alors le prince de Naharin entra dans un rage folle, et se mit à hurler :*

- *Est ce à ce fuyard égyptien que je vais donner ma fille ? Faites-le partir !*

*On vint donc lui dire : « Retourne d'où tu viens ! » Mais la fille le pris dans ses bras et prit le Dieu en témoin en disant :*

- *Par Rê-Horakhty ! Si on me le prend, je ne mangerai plus, je ne boirai plus, et je mourrai sur l'heure !*

*Le messager alla donc rapporter à son père tout ce qu'elle avait dit, et son père envoya des gens tuer le jeune prince là où il se trouvait. Mais la fille de nouveau leur dit :*

*- Par Rê ! Si on le tue, au coucher du soleil je serai morte : je ne lui survivrai pas une heure !*

*On alla rapporter cela à son père, et son père fit amener en sa présence le jeune prince et sa fille. Le jeune homme s'avança devant lui, et sa noblesse conquit le prince : il le serra dans ses bras, l'embrassa sur tout le corps et lui dit :*

*- Dis-moi quelle est ta condition, car vois : désormais tu es pour moi un fils !*

*Il lui répondit :*

*- Je suis le fils d'un combattant en char du pays d'Egypte. Ma mère est morte, mon père s'est choisi une épouse, et celle-ci s'est mise à me détester. Je suis venu ici fuyant devant elle.*

*Il lui accorda sa fille pour épouse, et lui donna une maison et des terres, ainsi que du bétail et toutes sortes de bonnes choses.*

*De nombreux jours plus tard, le jeune prince dit à sa femme :*

*- J'ai été voué à trois destins : le crocodile, le serpent et le chien.*

*Elle lui répondit donc :*

*- Fais tuer le chien qui te suit.*

*Mais il lui rétorqua :*

*- Folie ! Je ne vais pas faire tuer mon chien que j'ai élevé quand il était petit !*

*Elle se mit à veiller très étroitement sur son mari, ne le laissant pas sortir tout seul.*

*Or, le jour où le jeune prince avait quitté l'Egypte pour errer à l'aventure, le crocodile de son destin, l'ayant suivi, se trouvait être en même temps que lui dans le village où le jeune prince habitait, et vivait dans le lac. Mais comme un esprit y vivait aussi, celui-ci ne laissait pas le crocodile en sortir, et le crocodile ne laissa pas non plus l'esprit sortir pour errer. Chaque jour, au moment où le soleil allait se lever, ils se préparaient à se combattre, et cela faisait trois mois que cela durait.*

*De nombreux jours plus tard, le jeune prince s'assit pour passer une agréable journée dans sa maison. Puis, à la tombé du jour, le jeune prince s'allongea sur son lit, et le sommeil s'empara de lui. Sa femme emplit un bol de vin et un autre bol de bière. Un serpent sortit de son trou pour mordre le jeune prince. Mais comme sa femme était restée assise à côté de lui, sans s'être allongée, les bols furent placés devant le serpent. Il but, s'enivra et se coucha sur le dos, et la femme le fit couper en morceau avec sa hache. Puis ils réveillèrent son mari et elle lui dit :*

*- Vois ! Ton Dieu t'a rendu maître de l'un de tes destins ! Il veillera encore sans doute sur toi.*

*Il fit donc chaque jour offrande à Ré, lui chantant des hymnes et exaltant sa puissance toute la journée.*

*De nombreux jours plus tard, le jeune prince sortit se promener par plaisir dans sa propriété, sans que sa femme fut sortie avec lui. Et comme son chien le suivait, son chien reçut soudain le don de la parole et lui dit :*

*- Je suis ton destin.*

*Il s'enfuit donc en courant devant lui, atteignit le lac, se jeta à l'eau pour échapper au chien, mais le crocodile le saisit, et l'emporta à l'endroit où habitait le génie, qui pour lors, était absent.*

*Le crocodile dit au jeune prince :*

*- Je suis ton destin, qui t'a poursuivi. Mais voici trois mois jour pour jour que je combats l'esprit, et vois : je suis disposé à te relâcher. Si mon ennemi vient me combattre, tu l'abattras pour moi et tueras le génie. Mais si tu vois le ...*

*Ainsi dit le crocodile .*

*Le lendemain matin, le génie revint ...*

La fin du conte et perdu. Le prince échappait probablement à la fin qui lui avait été prédite. On peut imaginer qu'il vainquait le génie, et que le crocodile perdait ainsi tout pouvoir sur lui ; ou bien que son épouse, son chien, un enchanteur, ou tout autre personnage non encore mentionné, l'aidait à surmonter victorieusement de nouvelles épreuves.

<b>Carte</b> .....	19
<b>Introduction</b> .....	20
<b>Première partie : un peu d’Egyptologie</b> .....	24
-1- Le Nil et le Double Pays .....	25
-2- Histoire et règne des pharaons .....	27
-2.1- Les méthodes de datation .....	27
-2.2- Aperçu historique .....	29
-a- Les grandes périodes de l’histoire de l’Egypte ancienne .....	29
-b- Tableau récapitulatif de l’histoire de l’Egypte et des ses pharaons .....	34
-3- Mythologie .....	38
-3.1- Généralités .....	38
-3.2- L’Ennéade d’Héliopolis .....	38
-3.3- La légende d’Isis et Osiris .....	46
<b>Deuxième partie : les médecins et l’Egypte ancienne</b> .....	48
-1- Magie, religion et médecine .....	49
-1.1- La magie .....	49
-a- Définition et bases de la magie .....	49
-b- L’acte magique .....	50
-1.2- La religion .....	54
-a- Les divinités plus spécifiquement médicales .....	54
-b- La médecine des temples .....	58
-2- Organisation de la médecine .....	60
-2.1- Les premiers médecins .....	60
-2.2- La formation des médecins .....	60
-2.3- Hiérarchie des médecins .....	61
-2.4 Les spécialités médicales .....	64
-3- Papyrus et autres sources de connaissances de la médecine et de la vie courante des Egyptiens .....	66

-3.1- Les sources littéraires .....	66
-3.2- Les papyrus médicaux .....	66
-a- Les papyrus médicaux par ordre de publication .....	67
-b- Les grands auteurs de l'histoire de la Médecine égyptienne ...	71
-c- Retranscription des traductions des papyrus .....	72
-3.3- Les autres sources .....	73
-4- Les connaissances en Anatomie et Physiologie .....	75
-4.1- Les origines .....	75
-4.2- Approche de la Physiologie et de la Physiopathologie au temps de l'Égypte Ancienne .....	76
-a- Les conduits- <i>met</i> , le cœur- <i>haty</i> et l'intérieur- <i>ib</i> .....	77
-b- Les quatre facteurs pathogènes circulants .....	77
-5- L'examen du patient .....	79
-6- Les différents traitements .....	82
-6.1- Aperçu des différents éléments de la pharmacopée égyptienne .....	82
-6.2- La Chirurgie .....	84

### **Troisième partie : la vie les soins de l'enfant .....**

-1- Avant l'enfant .....	89
-1.1- La famille égyptienne .....	89
-a- La mariage .....	89
-b- Le divorce .....	90
-c- Idée de la mortalité infantile .....	90
-d- Fertilité .....	90
-1.2- La conception de l'enfant : un geste divin .....	92
-1.3- La grossesse .....	95
-a- La gestation .....	95
-b- Pronostic du sexe de l'enfant .....	95
-c- Pronostic de l'accouchement .....	96
-2- La naissance .....	99
-2.1- L'accouchement .....	99
-2.2- Le nouveau-né .....	103
-a- Pronostic de viabilité .....	103

-b- Cas de malformations .....	104
-c- La protection de l'enfant .....	107
-d- Le choix du nom .....	110
-e- Prédiction de l'avenir de l'enfant .....	111
-3- Le temps de l'allaitement ou la vie du « Gentil petit » .....	114
-3.1- L'importance de l'allaitement .....	114
-a- L'allaitement maternel .....	114
-b- L'allaitement artificiel .....	119
-c- Les nourrices .....	122
-3.2- Les maladies de la petite enfance .....	125
-a- Le mot bââ .....	125
-b- La maladie- <i>temyt</i> .....	128
-c- La rétention urinaire .....	131
-d- La toux .....	132
-e- Remèdes pour les troubles de la dentition .....	134
-f- Moyens pour calmer les cris d'un enfant .....	134
-g- L'otite .....	135
-h- La mutité .....	137
-i- Le coryza .....	138
-3.3- Les jeux .....	139
-4- La vie de l'enfant jusqu'à l'adolescence .....	142
-4.1- L'éducation du jeune égyptien .....	142
-a- Les témoignages de l'éducation égyptienne .....	142
-b- Les buts de l'éducation .....	143
-c- L'organisation de l'éducation .....	144
-d- L'enseignement des différentes techniques : écritures, langues, mathématiques .....	147
-e- L'enseignement de la sagesse : dans la crainte du châtiment divin .....	150
-f- Les punitions .....	153
-g- Le service militaire .....	155
-4.2- Les loisirs .....	157
-a- Les jeux .....	157
-b- Le sport .....	167

-4.3- Les maladies du « jeune homme » .....	170
-a- Les diarrhées .....	170
-b- La vermine intestinale .....	172
-c- Quelques cas de calculs urinaires .....	173
-d- Bilharziose urinaire .....	174
-e- Traumatismes de l'oreille .....	178
-f- Traumatismes du nez .....	180
-g- Les morsures et piqûres .....	183
-h- Deux pathologies oculaires : l'héméralopie et le trachome .....	193
-i- La carie dentaire .....	196
-j- Pathologie neurologique .....	197
-4.4- La circoncision .....	201
-a- Les preuves de la pratique de la circoncision .....	201
-b- La technique .....	201
-c- La signification de la circoncision .....	202
-4.5- L'excision .....	202
-4.6- L'adolescence .....	206
-5- Les enfant et la mort .....	208
-6- L'enfant roi : Toutankhamon .....	210
-6.1- Les circonstances de découvertes de la tombe de Toutankhamon .....	210
-6.2- La vie de Toutankhamon .....	211
-6.3- Les différents noms de Toutankhamon .....	212
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>215</b>
<b>BIBLIOGRAPHIES</b> .....	<b>221</b>
Bibliographie générale .....	222
Références bibliographiques .....	226
Références Internet .....	230
Sources iconographiques .....	231
<b>ANNEXES</b> .....	<b>236</b>
Première annexe : Ecriture de l'Egypte ancienne .....	237

Deuxième annexe : Le calendrier de l’Egypte ancienne .....	249
Troisième annexe : Les règles des jeux de l’Egypte ancienne .....	251
Quatrième annexe : Le conte du « Prince prédestiné » .....	254



VU

NANCY, le **22 JANVIER 2001**

Le Président de Thèse

Professeur **G. GRIGNON**

NANCY, le **22 JANVIER 2001**

Le Doyen de la Faculté de Médecine

Professeur **J. ROLAND**

AUTORISE À SOUTENIR ET À IMPRIMER LA THÈSE

NANCY, le **24 JANVIER 2001**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE NANCY 1

Professeur **C. BURLET**

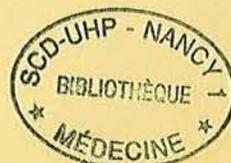
---

RESUME DE LA THESE :

Les connaissances que nous avons de la santé et de l'hygiène de l'enfant dans l'Egypte ancienne, sont issues des informations apportées par les papyrus médicaux, littéraires ou administratifs et par les objets ou les bas-reliefs des monuments. Celles-ci permettent de découper l'enfance en deux périodes.

Une première période est consacrée aux soins nécessaires à un nourrisson dont l'allaitement maternel est l'élément primordial. Les médecins essayeront alors de le favoriser grâce aux rites magico-religieux et aux remèdes écrits dans les papyrus médicaux. D'autres traitements seront également utilisés pour traiter des maladies aux origines obscures comme celles causées par la substance bââ ou la maladie-*temyt*. Mais certaines pathologies, touchant le jeune enfant, sont déjà bien reconnues, comme la toux, la rétention urinaire, l'otite ou le coryza.

Ensuite, une deuxième période s'étend du sevrage de l'enfant à son adolescence. Le jeune égyptien recevra alors une éducation lui permettant d'acquérir la morale nécessaire pour devenir un bon Egyptien. Il apprendra également les techniques d'écriture, de lecture et les sciences. De plus, son quotidien sera rythmé par le sport et les jeux. Au cours de cette période, les médecins de l'Egypte ancienne utiliseront leur savoir pour traiter les diarrhées, les parasitoses, les maladies ophtalmologiques, les traumatismes et les morsures.



---

Health and hygiene of the child in the ancient Egyptian

---

THESE : MEDECINE GENERALE – ANNEE 2001

---

Mots clefs : Egypte, enfant, nourrissons, adolescence, histoire, hygiène, puériculture, soins, éducation, loisirs,

---

Intitulé et adresse de l'U.F.R. :

**Faculté de Médecine de Nancy**  
9, avenue de la Forêt de Haye  
54505 – VANDOEUVRE LES NANCY Cédex

---